
AU BON DROIT
Sir Windham Dalling, Bar.t


TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA

LES VIES
DES
HOMMES ILLUSTRES
DE
LA FRANCE.

TOME XVIII.

L'On trouvera, après l'Avertissement du Tome XXIII, la Table générale des Vies des Hommes Illustres de la France, *contenues dans les vingt-trois Volumes de ce Recueil : ils se vendent ensemble reliés,* 69 liv.

Pour la commodité du Public, l'on vend chaque Volume séparément relié, 3 liv.

LES VIES
DES
HOMMES ILLUSTRES
DE
LA FRANCE,

CONTINUÉES

Par Monsieur L'ABBÉ PÉRAU, *Licentié de la Maison & Société de Sorbonne.*

TOME DIX-HUITIÉME

CONTENANT

La Vie DE CHARLES DE LORRAINE, DUC DE MAYENNE.



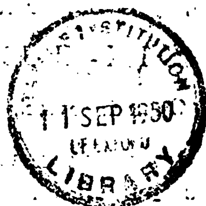
A AMSTERDAM;

Et se vend

A PARIS,

Chez G. DESPREZ, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue Saint Jacques, à Saint Prosper & aux Trois Vertus.

MDCCLXI.


INSTITUTION
11 SEP 1950
LIBRARY



LES HOMMES ILLUSTRES DE LA FRANCE.

CHARLES DE LORRAINE, *DUC DE MAYENNE*,

Pair, Amiral & Grand-Chambellan de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur de Bourgogne, &c. sous Henri II, François II, Charles IX, Henri, III, Henri IV, & Louis XIII.

LE Duc de Mayenne étoit frere de Henri de Guise, dit *le Balafré* : il se fit, comme lui, une haute réputation par les armes ; mais il sçut joindre à la plus grande bravoure, des qualités bien différentes de celles de son frere.

Mayenne étoit d'une droiture admirable, & d'une exactitude scrupuleuse à tenir sa parole. Il promettoit rarement; mais on pouvoit compter sur ses promesses. Moins téméraire que son frere, il n'abandonnoit rien au hazard. Prudent, circonspect dans la conduite de ses projets, il ne laissoit à la fortune que ce qu'il ne pouvoit lui ôter par sa prévoyance. Content d'un état conforme à son illustre naissance, il n'auroit jamais suscité de troubles pour ses propres intérêts, si la fatalité des conjonctures ne l'eussent contraint de sortir de son caractere.

Engagé dans le criminel parti de la Ligue, il se laissa emporter aux excès qu'entraîne toujours après soi l'esprit de révolte. Sa prudence parut l'abandonner dans des circonstances décisives. Sa réputation en souffrit, lors même qu'il rentra dans son devoir, & il eut le chagrin d'entendre dire de lui, qu'il n'avoit sçu faire ni la paix, ni la guerre. On verra par l'histoire de sa vie, si ce reproche est bien ou mal fondé.

Naissance de Mayenne. Charles de Lorraine naquit le 26 Mars 1554; il fut le second fils de

François de Lorraine, Duc de Guise, & d'Anne d'Est. Il passa son enfance dans la maison paternelle, & fut élevé, pour ainsi dire, au bruit des événemens tumultueux, dont la France fut agitée coup sur coup dans l'espace d'un petit nombre d'années. 1554.

Henri II, qui régnoit alors, fut tué en 1559 dans un tournoi. François II, son fils, lui succéda, & ne fit que paroître sur le trône pour y être témoin de la fameuse conspiration d'Amboise, dont le but étoit d'exterminer la Maison de Guise. Après un régne d'environ dix-huit mois, François II meurt, & laisse le trône à son frere Charles IX encore enfant. Les mouvemens se renouvellent à l'avénement de ce Prince au trône: la faction des Huguenots devient formidable; on prend les armes de part & d'autre. Les Catholiques sont vainqueurs dans les plaines de Dreux, par la bravoure & l'intelligence de François de Guise. Ce Prince poursuit les Huguenots, & va les assiéger dans Orléans, où il est lâchement assassiné le 18 de Février 1563, & laisse une famille désolée avec beaucoup de dettes & peu de bien. 1560. 1563.

Le Prince de Joinville, fils aîné de
1563. ce Prince, prit alors le nom de Duc de Guise, & fut revêtu peu après de la Charge de Grand-Maître de la Maison du Roi. Il fallut en conséquence lui donner un train convenable; & pour subvenir à cette dépense, on retrancha sur celle que l'on faisoit pour les autres Princes ses freres. Mayenne & Louis de Lorraine, qui étoient encore enfans, furent mis en pension au Collége de Navarre, où ils passerent quelques années.

Durant cet intervalle on fut dans des agitations continuelles, tant par les mouvemens que se donnerent les Princes Lorrains, pour tirer vengeance de l'assassinat du Duc de Guise, que par les entreprises des Huguenots, qui ayant à leur tête le Prince de Condé & l'Amiral de Coligni *, mettoient tout en combustion dans les Provinces, après avoir porté l'épouvante jusques dans la Capitale même du Royaume.

1567. Les environs de Paris furent ravagés en 1567 par les Huguenots; on ne

* Voyez la Vie de l'Amiral & celle du Duc de Guise, depuis 1560. jusqu'en 1569.

A

vint à bout de les chasser qu'au moyen de la bataille de Saint Denis, dans laquelle le Connétable de Montmorenci, qui commandoit les Catholiques, fut blessé à mort. Le Prince de Condé Chef des Huguenots, ayant été tué à son tour à la bataille de Jarnac en 1569, l'Amiral de Coligni prit le commandement des troupes Huguenotes; & malgré les défaites précédentes, il trouva moyen de rendre son parti plus redoutable qu'auparavant. 1567. 1569.

Le Duc d'Anjou, frere du Roi, commandoit alors les troupes Catholiques. La plus grande partie des jeunes Seigneurs s'étant rendus auprès de ce Prince, chercherent à l'envi les uns des autres à se distinguer sous un Chef de leur âge, qui se faisoit lui-même la plus grande réputation.

Mayenne entre au service.

Le jeune Mayenne, qui depuis long-tems brûloit d'impatience d'aller à l'armée, avoit enfin obtenu la permission de partir, & il s'étoit rendu auprès de son frere pour servir avec lui sous le Duc d'Anjou, contre l'Amiral de Coligni, que les Guises regardoient comme l'assassin de leur pere, & comme l'ennemi personnel de leur Maison.

1569. L'Amiral ayant réussi à réunir les débris des troupes, qui avoient été défaites à Jarnac, quitta ce Pays; & prenant sa route par le Limousin, il s'arrêta à Saint-Yrier, où il reçut un renfort considérable que les Protestans d'Allemagne lui envoyerent. L'arrivée de ce secours ayant ranimé ses gens, il chercha les Catholiques & les battit dans un endroit appellé la Roche-Abeille. Il fit ensuite la conquête de différentes Places dans le Périgord & l'Angoumois, & prit peu après la route de Poitiers, comptant s'emparer bientôt de cette Place, que ses gens tenoient assiégée depuis quelque tems.

Les Huguenots assiégent Poitiers.

Ce fut-là que Mayenne eut occasion de voir pour la premiere fois les opérations de la défense d'une Place. L'envie qu'il avoit de se trouver à un siége, lui avoit fait demander avec instance d'être employé à la premiere occasion qui se présenteroit. Le Duc d'Anjou, pour le satisfaire, l'avoit chargé, aussi-bien que le Duc de Guise son frere & autres Seigneurs, d'aller se jetter dans Luzignan, qu'un parti Huguenot battoit alors très-vivement. Ils partirent donc pour s'y rendre au plutôt; mais ayant appris en chemin

que la Place avoit capitulé, ils allerent d'eux-mêmes se renfermer dans Poitiers, où le Comte du Lude commandoit.

1569.

Mayenne va s'enfermer dans cette Place avec le Duc de Guise.

L'Amiral ne tarda pas à paroître devant cette Place; les troupes Huguenotes qui avoient commencé le siége, reprirent un nouveau courage à la vûe de leur Chef, qui leur amenoit de puissans renforts: mais d'un autre côté les Assiégés se porterent aussi à la défense avec une nouvelle vigueur, & tinrent les Huguenots en échec pendant trois mois. La présence & l'activité des jeunes Seigneurs, qui étoient accourus à leur secours, ne contribua pas peu à ranimer l'ardeur des habitans, surtout lorsqu'ils virent deux jeunes Princes, & Mayenne entr'autres, qui n'avoit tout au plus que 15 ans, mettre la main à l'ouvrage comme de simples soldats, & se présenter à l'ennemi avec la contenance des gens les plus aguerris.

Sa conduite durant le siége.

Les Officiers principaux firent envain des remontrances pour que l'on empêchât ces Princes de s'exposer comme ils faisoient: Guise & Mayenne s'opposerent à toutes les mesures qu'on voulut prendre pour leur con-

servation : le Comte du Lude fut d'au-
1569. tant plus charmé de les voir dans cette disposition, que leur présence dans les endroits les plus dangereux relevoit le courage des troupes, & que chaque soldat se faisoit un devoir de suivre leur exemple.

On se défendit en effet avec tant de vigueur, que l'Amiral ne comptant plus réussir à prendre cette Place à force ouverte, changea le siége en blocus & résolut de l'affamer. Il auroit pû en venir facilement à bout, parce que depuis quelque tems les provisions étoient considérablement diminuées; mais le Duc d'Anjou ayant fait une diversion en mettant le siége devant Châtellerault, où les Protestans avoient une grande partie de leurs principaux Officiers, l'Amiral aima mieux abandonner Poitiers, que de hazarder une Place, dont la prise auroit eu les suites les plus affligeantes pour son parti.

Les Huguenots levent le siége.

Il alla donc promptement au secours de Châtellerault, dont les Catholiques abandonnerent le siége dès qu'ils le sçurent en marche; parce qu'en effet ils n'avoient eu d'autre dessein, en attaquant cette Place, que d'obliger

les Huguenots à s'éloigner de Poitiers. 1569.

Dès que l'Amiral eut quitté cette Place, on fit promptement réparer les fortifications, & on l'approvisionna tant en vivres qu'en munitions, de maniere que les Huguenots ne furent pas tentés de retourner en faire le siége. L'Amiral séjourna quelque tems à Châtellerault, & peu après il se mit en marche pour entrer dans le bas Poitou.

Le Duc d'Anjou ayant été assez tôt informé de ce dessein, pour s'y opposer, fit faire un mouvement à ses troupes vers le Loudunois, pour s'emparer de Montcontour, d'où il comptoit incommoder l'Amiral dans sa marche & l'empêcher de pénétrer plus avant dans la Province.

Mais Coligni, qui étoit de son côté aussi-bien servi en espions, que le Duc pouvoit l'être du sien; fut bien-tôt averti des projets de ce Prince : il donna en conséquence des ordres si pressans, que ses troupes arriverent aux environs de Moncontour, presqu'en même tems que les Catholiques. Il y eut dans cette occasion une bataille sanglante, dont on peut voir le

Bataille de Montcontour.

A v

1569. détail dans l'Hiſtoire de l'Amiral, & dans celles du Maréchal de Tavanes & du Duc de Guiſe *. Ce dernier & Mayenne ſon frere, n'étoient point auprès du Duc d'Anjou, lorſque ce Prince forma le deſſein de ſe mettre en marche, pour couper les paſſages à l'Amiral. Ils s'étoient rendus à Tours l'un & l'autre immédiatement après la levée du ſiége de Poitiers pour faire leur cour au Roi, qui s'étoit avancé juſques-là, afin d'être à portée de ſçavoir plus promptement les nouvelles de ce qui ſe paſſoit, & donner ſes ordres en conſéquence.

Dès que Sa Majeſté eut conſenti au projet que le Duc d'Anjou avoit propoſé de marcher à la rencontre de l'Amiral, & même de lui livrer bataille; la plûpart des Seigneurs qui étoient auprès du Roi, demanderent la permiſſion de s'y trouver. Guiſe & Mayenne furent de ce nombre, & ils ſe diſtinguerent l'un & l'autre dans cette fameuſe action, dont le ſuccès ſi malheureux pour les Huguenots, auroit ſuffi pour anéantir leur parti, s'ils

* Hommes Illuſtres, tome XIV. XVI. & XVII.

n'avoient eu à leur tête un Chef aussi intrépide que l'Amiral, & aussi entendu pour se ménager des ressources dans les conjonctures les plus désespérées. 1569.

Il est vrai d'ailleurs, que le Duc d'Anjou ne profita pas de sa victoire; car au lieu de poursuivre chaudement les Huguenots, il s'amusa à faire le siége de Saint Jean d'Angeli, Place qu'il croyoit emporter en peu de tems; mais il ne put s'en rendre maître qu'au bout de six semaines, & après y avoir perdu beaucoup de monde.

L'Amiral qui avoit sçu profiter de ce retardement pour raccommoder ses affaires, reçut alors différens secours des Princes étrangers; & s'étant mis en marche pour s'approcher de Paris, il augmenta encore considérablement ses troupes, par les recrues qu'il fit dans les différentes Provinces par où il passa: enfin, après une route aussi longue que pénible, il traversa la Loire, & alla établir son camp près de Montargis.

Une démarche aussi hardie eut tout le succès qu'il en espéroit. Il y avoit quelque tems que l'on parloit de paix. 1570.
Catherine de Médicis avoit déja fait porter quelques paroles pour un ac-

1570. commodement; mais il n'étoit pas aisé de rien conclure avec une Princesse, qui avoit toujours quelque nouveau détour pour se dispenser de tenir ce qu'elle promettoit. L'arrivée de Coligni fit reprendre au plutôt les négociations; la paix fut enfin conclue, & l'on mit bas les armes de part & d'autre. Le traité fut signé dans le mois d'Août 1570.

Paix entre les Catholiques & les Huguenots.

La Reine qui avoit formé divers obstacles dans le tems des négociations, se montra d'une extrême facilité, lorsqu'il s'agit de conclure. Elle fut même la premiere à faire accorder aux Huguenots beaucoup plus qu'ils n'auroient osé espérer; mais ce n'étoit qu'un piége qu'elle leur tendoit pour attirer à Paris les Chefs du Parti, afin de les faire tous périr, comme elle le fit en effet deux ans après.

Je n'entrerai point ici dans le détail des menées & des pratiques singulieres que la Cour mit en œuvre pour perdre l'Amiral & les Huguenots. On peut consulter à cet égard ce que j'en ai dit dans la Vie de ce grand homme: on le verra cruellement assassiné par ordre du Roi & de la Reine sa mere, dans le tems même

que l'un & l'autre combloient ce malheureux Seigneur des plus tendres caresses. Ce fut par la mort de ce Chef si redoutable, que commença le cruel massacre de la Saint Barthélemi, journée horrible dont un François ne peut parler qu'en rougissant. 1570.

Mayenne ne fut pas témoin de toutes ces horreurs : peut-être avoit-il été informé de ce barbare projet, & qu'il ne voulut point y prendre part : peut-être aussi que voyant la paix conclue dans sa Patrie, le désir de la gloire le porta à aller signaler son courage dans le Pays étranger, comme son frere avoit fait, il y avoit quelques années, en allant servir en Hongrie. Quoiqu'il en soit, il partit de France & passa à Venise, dans le dessein de porter les armes parmi les troupes que la République envoyoit contre les Turcs. 1571.

Mayenne passe à Venise.

Le jeune Prince fut reçu du Doge & des Sénateurs avec toute la distinction que méritoit son illustre naissance, & la République lui donna des marques particulières de son estime, en lui conférant le titre le plus honorable qu'elle puisse accorder ; elle le créa Noble Vénitien.

Il est créé Noble Vénitien.

Mayenne partit ensuite sur la flotte

de l'Etat, laquelle alloit se joindre à celles que le Pape, le Roi d'Espagne & autres Princes avoient armées, en conséquence de la ligue que quelques Puissances de la Chrétienté avoient formée ensemble pour arrêter les progrès des armes Ottomanes.

1571. Il sert dans les troupes de la République.

Cette guerre avoit commencé en 1570, par l'irruption que Sélim, Empereur des Turcs, fit dans l'Isle de Chypre qu'il emporta sur les Vénitiens, à qui elle appartenoit. La République ayant alors imploré le secours du Pape, le Pontife engagea le Roi d'Espagne à joindre ses forces aux siennes & à celles des Vénitiens, contre l'ennemi commun de la Chrétienté. Ce Monarque y ayant consenti, envoya une flotte assez nombreuse sous les ordres de Dom Jean d'Autriche, bâtard de Charles V. Ce Général livra aux Turcs ce fameux combat, si célébre dans l'Histoire sous le nom de *Bataille de Lépante*, action la plus mémorable que les Chrétiens ayent jamais donnée sur mer. Les Turcs y furent absolument défaits; on leur tua près de trente mille hommes; cent dix-sept de leurs Galeres furent enlevées, & il y en eut plus d'une ving-

taine coulées à fond. Cette action se passa le Dimanche 7 du mois d'Octobre 1571. 1571.

Une victoire aussi complette donna les plus belles espérances pour la suite. Le Pape travailla alors à former cette grande Ligue, au moyen de laquelle on comptoit réussir à humilier de plus en plus la puissance Ottomane. Les Légats de Sa Sainteté négocierent à cet effet dans les différentes Cours de la Chrétienté, avec plus ou moins de succès, à proportion des intérêts que les Souverains pouvoient envisager dans cette entreprise. La Cour de France allégua divers prétextes pour se dispenser d'entrer dans cette Ligue, dont au fond elle ne fut détournée que par les projets sanguinaires que l'on y méditoit contre les Huguenots; de sorte que toutes les sollicitations que l'on put faire furent sans effet.

Le Roi permit seulement à quelques jeunes Seigneurs d'aller porter les armes contre le Turc, & ce fut alors que Mayenne partit de la Cour pour se rendre à Venise, d'où il se rendit à l'Isle de Corfou auprès de Jean d'Autriche, qui étoit Généralissime des troupes de cette confédération. Mal-

1571. gré tout l'appareil des forces chrétiennes, cette campagne n'eut pas le succès qu'on en attendoit.

La mésintelligence des Princes ligués en fut cause : chacun vouloit commander, personne ne vouloit obéïr : les meilleurs avis étoient rejettés ; il suffisoit qu'un des Chefs eût fait une proposition, pour se voir contredir par les autres. On prit donc le parti de se séparer, & l'on manqua ainsi l'occasion favorable d'abaisser une Puissance, qui sçut bientôt profiter de ce désordre pour rétablir ses affaires : enfin tout ce grand armement que l'on avoit fait d'abord en faveur des Vénitiens, ne leur fut d'aucune utilité, & ils se virent réduits à la cruelle nécessité de faire une paix honteuse avec le Turc.

1572. Comme il n'y eut aucune expédition dans cette campagne, Mayenne n'en retira d'autre avantage, que d'avoir été absent de sa Patrie dans les conjonctures affreuses, où l'on vit une partie des Citoyens égorger l'autre avec une inhumanité, dont on n'avoit point eu d'exemple. Ce jeune Prince étant revenu en France, quelque tems après que ce tumulte eut été appaisé, n'eut pas le tems de séjourner à la Cour,

Mayenne revient en France.

Une grande partie des Huguenots qui avoient échappé au massacre, ayant été se réfugier à la Rochelle, qui étoit comme la place d'armes du Parti, on avoit résolu au Conseil de faire le siége de cette Place. On avoit tenté d'abord différens moyens pour la faire rentrer dans l'obéïssance ; car peu de jours après la funeste journée de la S. Barthélemi, le Roi avoit fait publier par toute la France, & spécialement à la Rochelle, que les affaires de la Religion n'avoient aucune part dans ce qui s'étoit passé ; qu'on n'inquiéteroit point les Protestans à ce sujet, & qu'ainsi les Huguenots fugitifs pouvoient hardiment revenir chez eux : mais on regarda toutes ces assûrances, comme autant de piéges dont il falloit se défier. Ceux qui s'étoient réfugiés à la Rochelle s'y mirent sur la défensive, & n'eurent pas de peine à engager les habitans à prendre les armes pour le maintien de leur Religion & de leur liberté. 1572.

Lorsque l'on sçut à la Cour que les voies de douceur ne faisoient aucune impression sur les Rochellois, on fit commencer le siége de cette Place, & le Duc d'Anjou s'y rendit peu après 1573. Il va au siége de la Rochelle.

avec un nombre considérable de la
1573. premiere Noblesse du Royaume. Mayenne se trouva à ce siége & y fit des prodiges de valeur ; il s'attira néanmoins, aussi-bien que le Duc son frere, de vives réprimandes de la part du Prince, parce qu'ils s'exposoient avec la derniere témérité. Ils furent même cause qu'il y eut beaucoup de soldats de tués, & que le Duc de Nevers lui-même fut blessé dans une conjoncture, où ils étoient l'un & l'autre en danger évident de périr, pour s'être engagés dans un assaut, contre les
Il y est blessé. défenses du Général. On réussit cependant à les retirer sains & sauves, Mayenne reçut seulement une légere blessure au-devant de la jambe.

La vigoureuse résistance des Huguenots rendit inutile toute la bravoure & l'intrépidité des Catholiques ; de sorte que ce siége qu'on avoit commencé dès le mois de Novembre de l'année précédente, dura encore plusieurs mois, & ne fut enfin terminé que par un accommodement, qui servit plutôt à mettre à couvert l'honneur du Roi & du Duc d'Anjou, qu'à soumettre véritablement les Rochellois : car ils resterent maîtres absolus

dans leur Ville, & consentirent seulement que l'exercice de la Religion Romaine y fût rétabli; voilà à peu près tout ce qu'on put obtenir, après avoir sacrifié près de vingt-quatre mille hommes devant cette Place.

1573. La Cour fait un accommodement avec les Huguenots.

Il est vrai qu'avec un peu de patience, & en redoublant les travaux, on seroit venu à bout de réduire absolument les Rochellois; c'étoit l'avis de quelques Officiers Généraux, & surtout des Princes de la Maison de Lorraine, qui regardoient la prise de cette Ville comme la ruine du parti Huguenot; mais les conjonctures ne permirent pas de penser à pousser les choses plus loin. Le Duc d'Anjou venoit de recevoir la nouvelle de son élection au Trône de Pologne; les Ambassadeurs de cette République étant à la veille de se rendre à Paris pour y saluer leur nouveau Roi, ce Prince chercha à terminer avec les Rochellois à quelque prix que ce fût; & ne pouvant y réussir à force ouverte, il fit, tant bien que mal, un accommodement, qui fut ratifié par le Roi, & ensuite publié à la tête des troupes & à la Rochelle dans le commencement de Juillet.

Le Duc d'Anjou est nommé Roi de Pologne.

1573. Mayenne est chargé d'accompagner les Ambassadeurs Polonois à leur entrée dans Paris.

Aussi-tôt après, ce Prince revint à Paris, accompagné de la Noblesse qui l'avoit suivi dans son expédition; les Ambassadeurs Polonois ne tarderent pas à faire leur entrée dans cette Ville, où on leur fit l'accueil le plus honorable. François de Bourbon-Montpensier, Prince du Sang, les Ducs de Guise, de Mayenne & d'Aumale, & le Marquis d'Elbeuf leur parent, ayant été chargés de les accompagner à leur entrée & aux audiences solemnelles, allerent les recevoir hors des portes, avec quatre cens Gentilshommes & les différens Corps de la Ville.

Cette entrée se fit le dix-huitiéme du mois d'Août; les jours suivans furent employés en audiences, en fêtes & en repas splendides, que l'on donna aux Ambassadeurs. Après qu'on eut réglé avec eux tout ce qui concernoit la grande affaire qui les avoit appellés à Paris, ils en partirent avec leur nouveau Roi le 28 de Septembre, & prirent leur route par l'Allemagne.

Le Roi voulut accompagner son frere jusques sur les frontieres de France; il partit en effet avec la Reine-mere, le Duc d'Alençon, le Roi de Navarre, les Guises, & un grand nombre de

Seigneurs & Officiers de sa Cour ; mais ce Prince étant tombé malade à Vitri en Champagne, il n'alla pas plus loin. Il dit adieu au Roi de Pologne, & lui donna un cortége nombreux de Princes, de Seigneurs & de Gentils-hommes, qu'il chargea d'accompagner le nouveau Monarque jusques dans ses Etats : les principaux étoient les Ducs de Nevers, de Nemours & de Mayenne. Ce dernier qui s'étoit appellé jusqu'alors *le Marquis de Mayenne*, portoit depuis peu le titre de *Duc*. Charles IX. venoit d'ériger ce Marquisat en Duché, & les Lettres d'érection furent enregistrées au Parlement dans cette même année. 1573.

Mayenne accompagne le Roi jusques dans ses Etats.

Le Roi de Pologne fut long-tems à faire ce voyage, parce qu'il séjourna dans la plûpart des Places considérables qu'il trouva sur sa route ; de sorte qu'il n'arriva auprès de Cracovie sa Capitale, que le 17 de Février, c'est-à-dire, près de cinq mois après son départ de Paris. Le lendemain 18, le Roi fit son entrée à cheval, suivi immédiatement par les Ducs de Nevers & de Mayenne : après eux marchoient le Marquis d'Elbeuf & les autres Seigneurs François, ayant chacun un 1574.

Palatin à droite & à gauche. Trois jours après, le Roi reçut la Couronne dans l'Eglise Cathédrale de Cracovie. Cette cérémonie fut suivie de fêtes, de tournois & de tout ce qui annonce l'allégresse publique dans les grands événemens.

1574.

Mayenne qui fut témoin de toutes ces fêtes, le fut aussi des désagrémens que le nouveau Roi eut à essuyer de la part de ses Sujets. Le peu d'égard qu'il eut pour quelques loix, ou pour quelques usages de la Nation, excita subitement des troubles séditieux, & le soulévement devint presque général. Ce Prince ne sçavoit pas encore qu'*il avoit à faire à un peuple qui se croyant le seul Monarque de ses Etats, ne se donne des Rois que pour leur attribuer tous les maux qu'il se fait à lui-même, & feint presque toujours d'être mécontent de leur personne, pour se soustraire plus décemment à leur autorité.* Telle est l'idée que nous donne des Polonois, l'élégant Auteur * de l'Histoire de cette Nation.

Le Roi voyant l'orage se former, prit le parti, pour se mettre à couvert,

* M. le Chevalier de Solignac, Hist. de Pologne, tome V. pag. 447. & suiv.

de ne paroître presque plus en public, de se livrer en particulier à la bonne chere & aux plaisirs, & de renoncer absolument à se mêler d'aucune affaire. *Il abandonna au gré de la tempête*, dit l'Historien que je viens de citer, *le vaisseau qu'il ne lui étoit plus possible de gouverner; il ne s'y regarda dès ce moment, que comme un passager inutile, & n'ayant plus d'autre intérêt que de n'y pas périr lui-même, il se rassûra de ses craintes par l'espérance d'un avenir plus heureux.* 1574.

Les regards de ce Prince étoient fixés du côté de la France : il n'avoit quitté ce Royaume qu'avec regret, & il l'avoit regretté bien davantage en se voyant transporté dans un Pays où tout le choquoit, où tout lui paroissoit si bisarre & si insupportable, qu'il n'avoit pû s'empêcher de dire souvent à ceux qui étoient dans sa confiance, *qu'il aimeroit cent fois mieux vivre prisonnier en France, que Maître en Pologne.*

Mort de Charles IX.

La mort de Charles IX. son frere, fut pour ce Prince l'événement le plus heureux. Appellé alors au trône François par le droit de sa naissance, il eut tant d'empressement d'en aller pren-

1574. dre possession, que sans s'inquiéter du spectacle indécent qu'il alloit donner à l'Europe ; il partit de Pologne en fugitif, essuya mille dangers dans cette évasion, & ne se crut enfin en sûreté, que lorsqu'il eut franchi les frontieres des Etats dont il étoit encore Souverain.

Mayenne n'étoit plus en Pologne dans le tems de ce singulier événement. Le Duc de Nevers en étant parti depuis quelque tems pour se rendre à Padoue, afin de s'y faire traiter d'une blessure qui venoit de se r'ouvrir, ce Prince & le Marquis d'Elbeuf l'avoient accompagné dans ce voyage. Ce fut à Padoue qu'ils apprirent la mort de Charles IX, & que peu après ils furent informés du départ précipité du Roi de Pologne, & ensuite de la route qu'il comptoit prendre par les Etats de Venise en sortant de ceux de l'Empire.

Le Roi de Pologne revient en France.

Ces Princes partirent ensemble pour aller au-devant du Roi, qu'ils trouverent dans le Trévisan. Ce fut-là qu'ils lui rendirent leurs devoirs, & ensuite ils l'accompagnerent à Venise, où le Sénat reçut ce Monarque avec la plus grande magnificence.

Mayenne va au-devant de ce Prince.

Après

Après quelque tems de séjour dans cette Ville, le Roi se rendit à Turin, d'où prenant par le Dauphiné, il passa à Lyon, où il s'arrêta jusqu'au commencement de l'année suivante, & il n'en partit que pour aller à Rheims, où il avoit indiqué la cérémonie de son sacre pour le 15 de Février. Cette solemnité fut suivie, deux jours après, du mariage de ce Prince avec Louise de Lorraine, fille aînée du Comte de Vaudemont: alliance qui, en approchant les Lorrains du Trône, leur permettoit de former les plus hautes espérances pour l'avenir.

1574.

1575.

Le nouveau Roi est sacré à Rheims.

L'indolence du Roi ne contribua pas peu à fomenter ces espérances. Ce Prince qui avoit commencé en Pologne à se livrer aux plaisirs & à la frivolité, continua ce même genre de vie à son arrivée en France; & la bizarrerie de son caractere l'ayant porté à joindre aux plus ridicules amusemens, des pratiques encore plus ridicules d'une dévotion mal entendue; ce monstrueux assemblage de volupté & de superstition le rendit plus que jamais odieux aux Huguenots, & infiniment méprisable aux yeux de tous les honnêtes gens.

Conduite de ce Prince dès son avénement à la Couronne.

1575. Catherine de Médicis, toujours dominée par l'ambition d'être à la tête du Gouvernement, ne fut pas fâchée de voir l'éloignement que ce Prince témoignoit pour toutes les occupations sérieuses. Ces conjonctures furent aussi très-favorables aux Guises, parce qu'en effet ils devenoient d'autant plus nécessaires à la Reine, qu'ils étoient les seuls à qui cette Princesse pût s'adresser pour la seconder dans l'administration des affaires. Le reste de la Cour étoit partagé en différentes factions, également opposées au Gouvernement actuel.

Brouilleries à la Cour.

La plus redoutable étoit celle des *Mécontens*. On appelloit ainsi une ligue de Seigneurs qui, prétendant avoir sujet de se plaindre de la Cour, demandoient hautement la réforme de l'Etat, & sur-tout qu'on éloignât les Etrangers, c'est-à-dire, les Guises & quelques Italiens, qui étoient du conseil de la Reine.

Cette faction s'étoit formée sur la fin du régne de Charles IX. Le Maréchal de Montmorenci en étoit alors comme le Chef; mais on fut informé dans le même tems, qu'elle devoit bientôt en avoir d'autres encore plus

qualifiés : c'étoient le Duc d'Alençon, frere du Roi, & Henri de Bourbon, 1575.
Roi de Navarre. Catherine de Médicis avoit cru ruiner cette confédération, en faisant arrêter ces deux Princes, aussi-bien que les Maréchaux de Montmorenci & de Cossé : mais ce coup d'éclat n'avoit servi qu'à animer de plus en plus ceux qui étoient entrés dans cette ligue.

Elle fut entr'autres vigoureusement soutenue par Montmorenci-Thoré & par le Maréchal Damville, freres du Maréchal de Montmorenci. Ils prirent les armes, se répandirent dans le Languedoc & le Vivarais, & s'emparerent de quelques Places importantes.

Charles IX. étant mort sur ces entrefaites, Catherine de Médicis crut pouvoir réussir à ramener les esprits, en rendant la liberté au Duc d'Alençon & au Roi de Navarre ; elle les fit sortir de Vincennes, & les conduisit avec elle à Lyon, lorsqu'elle alla au-devant de son fils, qui revenoit de Pologne. Ils se réconcilierent avec ce Prince, & l'accompagnerent dans tout le cours de son voyage jusqu'à son retour à Paris. Mais après leur arrivée, on ne tarda pas à avoir de nouveaux

1575. sujets d'inquiétude. Le Duc d'Alençon s'évada de la Cour & se retira à Dreux, où il fut bientôt joint par un nombre considérable de Mécontens.

Pendant que son parti se grossissoit, le Prince de Condé, qui étoit en Allemagne, rassembloit des troupes pour les faire entrer en France; il fit même sçavoir au Duc d'Alençon, qu'en attendant le nombre de troupes que les Allemans lui promettoient, il alloit toujours lui envoyer un détachement de Réitres, d'Arquebusiers & de Gens-d'armes, sous les ordres de Montmorenci-Thoré, qui s'étoit rendu auprès de lui depuis peu pour presser le départ des troupes Huguenotes.

La Cour leve des troupes contre les Protestans & les Mécontens.

La Cour ayant été informée de ces mouvemens, se trouva extrêmement embarrassée. On n'avoit alors ni troupes, ni argent, & il n'étoit pas aisé d'en avoir. On trouva cependant moyen de ramasser assez à la hâte environ dix mille hommes de pied & trois mille chevaux, dont on donna le commandement au Duc de Guise. C'étoit peu de chose à opposer aux forces qu'on étoit menacé d'avoir bientôt sur les bras; mais on comptoit beaucoup sur la bravoure & l'intelli-

gence des Guiſes. D'ailleurs, c'étoit en quelque façon leur propre cauſe qu'on les chargeoit de défendre; car les différentes factions, ſoit des Proteſtans, ſoit des Catholiques mécontens, étoient également ennemies des Princes Lorrains. 1575.

Le Duc de Guiſe ſe mit en marche au plutôt, & prit la route de Champagne avec le Duc de Mayenne ſon frere, & autres Seigneurs. La rencontre ſe fit auprès de Château-Thierri, où Thoré fut enveloppé de façon que ne pouvant ſe débarraſſer autrement que par un coup de vigueur, il réſolut d'en venir aux mains. Cette entrepriſe eut pour lui le plus malheureux ſuccès. Mayenne ayant commencé l'action par attaquer bruſquement les troupes de Thoré, ce premier choc fut vivement repouſſé; mais étant retourné à la charge avec la plus grande fureur, il vint à bout de rompre les ennemis; & le Duc de Guiſe l'ayant appuyé vivement dans cette attaque, le détachement de Thoré fut totalement défait; le carnage auroit été terrible dans cette déroute, ſans une bleſſure qui mit le Duc de Guiſe hors de com-

Combat entre le parti du Roi & les Mécontens.

bat, & qui empêcha qu'on ne pour-
1575. suivît les fuyards.

Thoré profita de cet événement pour rassembler les débris de ses troupes, avec lesquelles ils se rendit en diligence auprès du Duc d'Alençon. Il y trouva la Reine mere, qui étoit venue entamer une négociation avec ce Prince. Elle s'étoit fait accompagner par les Maréchaux de Monsmorenci & de Cossé, qu'elle avoit délivrés de prison; parce qu'ayant l'un & l'autre beaucoup de crédit sur l'esprit du Prince, elle comptoit qu'ils lui seroient d'une grande utilité pour accélérer un accommodement. En effet, ils s'employerent de bonne grace auprès du Prince, & le solliciterent vivement de donner la paix à l'Etat; mais on ne put gagner sur lui que de conclure une tréve de six mois, dont la Cour fut obligée de se contenter, quoique les conditions en fussent très-dures pour le Roi: cet accord fut terminé vers la fin du mois de Novembre.

Tréve entre les deux Partis.

1576. Comme il avoit été stipulé par le traité, que les Seigneurs confédérés profiteroient de l'intervalle de la tréve, pour travailler à en venir à une paix générale, on commença à entrer en

négociation dès le mois de Janvier de l'année ſuivante ; mais pendant qu'on étoit occupé de part & d'autre à diſcuter ſes prétentions, un nouvel incident penſa tout brouiller de nouveau. Le Roi de Navarre, dont on n'avoit eu aucun ſujet de ſe défier depuis qu'il étoit ſorti du Château de Vincennes, s'évada de la cour vers la fin du mois de Février, & ſe retira en Guyenne, après avoir déclaré ſolemnellement à Saumur, où il s'étoit arrêté à cet effet, qu'il rentroit dans la Religion Proteſtante, & que la profeſſion qu'il avoit faite de la Religion Catholique depuis la Saint Barthelemi, n'étoit qu'une ſuite de la violence qu'on avoit exercée à ſon égard. 1576.

L'acquiſition d'un Chef auſſi important, remplit de joye tout le Parti Huguenot. Les plus qualifiés des Proteſtans allerent auſſi tôt lui offrir leurs ſervices ; & comme on avoit, & avec raiſon, beaucoup plus d'eſtime pour ce Prince, que pour le Duc d'Alençon, qui n'étoit en effet recommandable par aucune bonne qualité, un nombre conſidérable de Seigneurs Catholiques, c'eſt-à-dire, de ceux qu'on appelloit *Mécontens*, s'empreſſerent

d'augmenter la Cour du Roi de Navarre.

1576.

Cette distinction trop marquée excita la jalousie du Duc d'Alençon, & ce fut un grand bien pour la Cour, qui résolut d'en profiter, pour tâcher d'amener ce Prince à la paix, & le détacher totalement des Huguenots & des Mécontens. On affecta donc de n'être pas inquiet de l'évasion du Roi de Navarre, & l'on continua de conférer pour la paix, comme s'il n'étoit rien arrivé.

Les Protestans d'Allemagne envoyent des troupes à ceux de France.

La Cour étoit d'autant plus intéressée à terminer promptement cette affaire, qu'elle avoit tout à craindre de la part du Prince de Condé & du Prince Casimir, qui étoient près d'entrer dans le Royaume à la tête des troupes Allemandes; mais, quelques mesures que l'on pût prendre, on ne put terminer assez-tôt pour empêcher l'entrée de ces troupes.

Le Prince de Condé n'ayant point accédé à la tréve de l'année précédente, croyoit toujours pouvoir aller en avant. A l'égard de Casimir, ce Prince avoit consenti à toute suspension d'armes, & avoit promis de ne point faire passer le Rhin à ses troupes; mais

c'étoit sous la condition qu'on lui donneroit une somme d'argent. Cet article n'ayant point été observé, le Prince de Condé & lui se réunirent, passerent le Rhin & s'avancerent dans la Bourgogne avec leurs troupes. 1576.

Mayenne harcele ces troupes à leur passage en France.

Le Duc de Mayenne rendit dans ces conjonctures un service important à cette Province. Ce Prince depuis la blessure du Duc de Guise, avoit pris le commandement de la petite armée que le Roi avoit envoyée, pour fermer les passages aux troupes Allemandes. Depuis le combat de Château-Thierri, il avoit toujours tenu ses troupes en haleine, & dès qu'il eut vent de la marche des ennemis, il s'avança dans la Bourgogne; & ne pouvant pas risquer une action, parce que l'armée ennemie étoit du double plus forte que la sienno, il réussit du moins à les gêner & à les empêcher de faire aucun dégât dans les Provinces où ils passerent.

On fit partout l'éloge de ce jeune Général, qui avec une poignée de monde sçut se conduire avec assez de sagesse pour éviter tout combat, & pour obliger en même-tems les ennemis de marcher toujours serrés & les empêcher de se rendre maîtres d'aucune

B v

Place fermée. C'étoit la premiere fois
1576. qu'il commandoit en Chef, & il fit voir dèslors ce qu'on pouvoit attendre de son intelligence dans le métier de la guerre. Il réussit également à se faire craindre & aimer de ses soldats; & quoique dans ces tems de troubles la discipline militaire fût extrêmement relâchée, il accoutuma ses troupes à une scrupuleuse obéissance, qu'on ne connoissoit presque plus depuis le commencement des guerres civiles.

Mayenne ne put cependant que retarder & embarrasser la marche des Allemans; mais il lui fut impossible de les empêcher absolument d'avancer. Ils arriverent donc enfin près de Vichi en Bourbonnois, où le Duc d'Alençon alla les joindre. Le Prince de Condé lui céda aussi-tôt le Commandement.

L'arrivée de ces troupes dans le cœur de la France, ne fit qu'accélérer la paix. Le Duc d'Alençon, peu capable de commander, ne parut pas en disposition de rien entreprendre. Les autres Généraux, qui de leur côté n'avoient en vûe que leurs intérêts particuliers, ne solliciterent point pour que l'on fît aucune expédition. Ils

penserent seulement à tirer parti de la présence de leurs troupes, pour obtenir ce qu'ils pouvoient souhaiter. 1576.

La paix est conclue.

Tout leur réussit en effet, selon leurs désirs : après bien des conférences & des contestations, il y eut enfin un Traité de paix, qui fut bientôt suivi d'un Edit, par lequel on accorda aux Huguenots liberté entiere d'exercer publiquement leur Religion. On établit des Tribunaux, composés de Présidens & de Conseillers, dont une moitié étoit composée de Catholiques & l'autre de gens de la Religion. On réhabilita la mémoire de l'Amiral & de tous ceux qui avoient été condamnés ou notés pour sa cause; & enfin on satisfit presque en tous les points aux différentes prétentions des Huguenots & des Mécontens. Le Roi s'engagea même de convoquer incessamment les Etats Généraux, pour remédier aux besoins du Royaume : promesse qui les flatta infiniment par l'espérance qu'ils avoient de réunir les suffrages en leur faveur. Cet Edit renfermoit soixante & trois articles : il y eut outre cela des articles particuliers, par lesquels on augmenta l'appanage du Duc d'Alençon, en y joignant les

1576. Duchés d'Anjou, de Touraine, de Berri & le Comté du Maine. Ce Prince prit en conséquence le nom de *Duc d'Anjou*, & c'est ainsi que je l'appellerai dans la suite. A l'égard du Prince de Condé, on convint de lui rendre le Gouvernement de Picardie. Il fut d'ailleurs reconnu par ce même Traité pour bon & fidéle Sujet du Roi, aussi-bien que le Duc d'Anjou, le Roi de Navarre & les autres qui étoient entrés dans cette confédération.

La Cour n'observe pas les conditions du Traité.

Si la Cour eût pris soin de tenir exactement les articles de ce Traité, on auroit pu espérer de voir du moins renaître quelque tranquillité dans le Royaume; mais le Conseil se conduisit de façon, que tout le monde fut mécontent: on refusa de mettre le Prince de Condé en possession du Gouvernement qu'on lui avoit promis: il ne put pas même obtenir la Ville de Péronne, dont il se contentoit pour en faire sa demeure. Le Roi de Navarre eut de son côté beaucoup de sujet de se plaindre de la Cour: enfin, il n'y eut que le Duc d'Anjou à qui on tint les paroles qu'on lui avoit données.

Le Roi de Navarre plus mécontent

1576.

que jamais, se cantonna dans la Guyenne, où il vit de jour en jour sa Cour augmenter par le nombre considérable de Huguenots, qui venoient se ranger auprès de lui. Le Prince de Condé alla aussi s'y réfugier, & sa retraite, fondée sur les justes plaintes qu'il avoit droit de faire contre le Gouvernement, excita un murmure universel parmi les Huguenots, & même parmi ceux des Catholiques qui avoient assez de droiture pour ne pouvoir pas souffrir qu'on manquât de parole à ceux qui ne pensoient pas comme eux.

Nouvelles brouilleries.

Il se trouva d'un autre côté un grand nombre de Catholiques, qui s'éleverent contre cet Edit en lui-même, & prétendirent qu'il exposoit la Religion à une ruine entiere, si l'on ne prenoit au plutôt des mesures pour empêcher qu'il n'eût son exécution. Ils crurent que pour la soutenir, il étoit permis de prendre les armes sans même consulter le Souverain, & formerent en conséquence cette fameuse confédération, si connue dans l'histoire sous le nom de LA LIGUE.

Commencement de la Ligue.

Je n'entrerai point ici dans le détail de tout ce qui se passa dans les com-

1576. mencement de cette association : on peut consulter à cet égard ce que j'en ai rapporté dans la Vie du Duc de Guise. Ce qui est certain, c'est que ce Prince fut le grand mobile de cette union, sans cependant qu'il fût fait d'abord mention de lui ouvertement : car on gardoit un profond silence sur celui qui devoit en être le Chef ; on sçavoit seulement que celui qui seroit revêtu de cette qualité, y joueroit un rôle d'autant plus important, que l'autorité Royale n'auroit aucun droit à exercer à l'égard de cette association, & qu'on ne feroit attention aux ordres qui pourroient émaner du Souverain, qu'autant qu'ils seroient avoués & autorisés par ce Chef. La teneur du premier projet de Ligue portoit en termes formels, qu'on s'éleveroit indistinctement contre quiconque attaqueroit l'autorité de ce Chef, & que l'on procéderoit *soit par voie de justice ou des armes, sans nulle acception de personne.*

Le but de cette Ligue étoit, disoit-on, d'empêcher la Religion Catholique de succomber sous les efforts de l'hérésie : on affectoit de se parer d'un grand zèle ; mais au fond l'intérêt,

l'ambition, la vengeance, l'esprit de révolte y avoient beaucoup plus de part que tout autre motif. C'est ainsi que d'Humieres, par exemple, se fit Chef de cette Ligue en Picardie, parce qu'étant Gouverneur de Péronne, il appréhendoit que si on laissoit subsister l'Edit de Pacification, le Prince de Condé n'obtînt à force de sollicitations de rentrer dans le Gouvernement de Picardie, ce qui lui ôteroit toute autorité dans la Province. La Trémouille d'un autre côté se mit à la tête des Catholiques Confédérés du Poitou, pour avoir occasion de se venger des ravages que les Huguenots avoient faits sur ses terres en diverses rencontres : mais sans s'arrêter à produire des exemples, il suffit de faire quelque attention à toute la suite de cette affaire, & l'on découvrira facilement l'esprit qui animoit cette malheureuse faction.

1576.

Dès qu'elle fut formée, il y eut un grand nombre de ces Confédérés, qui prenant pour zéle l'empressement qu'*ils* avoient d'éclater, solliciterent vivement la cassation du dernier Edit, tandis que d'autres insultoient ouvertement les Huguenots dans les diver-

1576. ses Provinces du Royaume. Ceux-ci au contraire, réclamerent l'exécution de l'Edit dans tous ses points, & demanderent sur-tout que l'on pressât l'Assemblée des Etats.

Conduite du Roi à l'égard de la Ligue.

Le Roi se trouva ainsi entre deux factions également contraires à l'autorité Royale. Il ne sçut d'abord de quel côté se ranger : il falloit cependant se décider ; car, en demeurant neutre, il restoit en butte à l'une & à l'autre. Voici donc le parti qu'il crut devoir prendre. Comme c'étoit aux Huguenots qu'il avoit l'obligation d'avoir été informé du projet de la Ligue & des menées secrettes du Duc de Guise, il résolut de les satisfaire en quelque façon, en témoignant de l'empressement pour la tenue des Etats-Généraux qu'ils sollicitoient avec tant d'ardeur : mais d'un autre côté, il se détermina à soutenir le parti de la Ligue & même à s'en déclarer le Chef, comptant par ce moyen éloigner le Duc de Guise des prétentions qu'il avoit formées à cet égard.

Ce moyen qui avoit été suggéré au Roi par l'une des meilleures têtes de son Conseil, auroit pû lui procurer dans la suite l'avantage qu'on en at-

tendoit, si ce Prince eût eu plus d'attention pour ses affaires, plus de fermeté & plus d'activité dans sa conduite, pour tenir en respect ceux qui ne cherchoient qu'à remuer ; mais ce Monarque indolent n'étoit point capable de s'appliquer long-tems à rien de sérieux. Partagé entre de frivoles amusemens & de fréquentes débauches, il se livroit aux impressions d'indignes Favoris avec lesquels il consumoit son tems & les revenus de la Couronne en partie de plaisirs, ou en voyages inutiles ; tandis qu'il manquoit presque toujours de loisir & d'argent pour les affaires de l'Etat. 1576.

Les dispositions du Roi à l'égard de la Ligue dérangerent un peu les idées du Duc de Guise ; cependant comme ce Prince affectoit toujours de ne point se mêler de cette affaire, il ne fit rien paroître de ce qu'il pensoit, & continua toujours ses sourdes pratiques, comptant bien profiter de la foiblesse du Gouvernement pour arriver à ses fins par des voies détournées, si les conjonctures ne lui permettoient pas d'agir ouvertement.

Mayenne parut encore moins que le Duc son frere dans les commence-

1576. Mayenne obtient la survivance de la Charge d'Amiral.

mens de cette intrigue. Il sembla même ne prendre d'autre parti, que de rester fidélement attaché au Roi, & le Monarque de son côté lui en témoigna sa reconnoissance, en lui accordant la survivance d'une des premieres Charges de la Couronne. C'étoit celle d'Amiral que possédoit alors Honorat de Savoye, IIe du nom, Marquis de Villars & Maréchal de France.

Il épouse Henriette de Savoye.

Cette expectative fut une suite de l'alliance que contracta Mayenne avec Henriette de Savoye, fille unique du Marquis de Villars, & veuve de Melchior Desprez, Seigneur de Montpezat, dont elle avoit six enfans actuellement vivans. On donna à ce Prince cent mille livres comptant, & on lui assûra de plus trente mille livres de rente au premier enfant qui viendroit de ce mariage. La cérémonie s'en fit à Meudon le Lundi 6 Août 1576. Selon les Mémoires de l'Etoille, il paroît que Mayenne tira un parti assez avantageux de l'argent qu'il venoit de recevoir. *Le bruit fut*, dit cet Auteur, *que ce Duc avoit prêté les cent mille livres au Roi, & qu'il avoit reçu assignation de trois cens mille sur les deniers provenans de la vente des biens du Clergé.* Le Roi

1576.

qui cherchoit de toutes parts à avoir de l'argent, sollicitoit alors l'aliénation des biens de l'Eglise jusqu'à la concurrence de cinquante mille écus de rente, & il avoit envoyé à cet effet l'Evêque de Paris à Rome, pour demander au Pape la permission de faire cette levée.

Le Roi convoque les Etats-Généraux à Blois.

Ce fut dans ce même tems que parurent les Lettres Patentes, par lesquelles le Roi faisoit sçavoir dans toute l'étendue de son Royaume, que les Etats généraux s'assembleroient à Blois dans le mois de Novembre. Ces Lettres étoient dattées du 16 Août. Ce fut alors que le Duc de Guise, agissant toujours avec le même secret, renouvella ses mouvemens tant à Paris, que dans les différentes Provinces du Royaume, pour s'assûrer de tous ceux qui devoient être députés à cette assemblée.

Le Roi au contraire qui avoit plus d'intérêt que qui que ce fût, à prendre de loin des arrangemens convenables à son honneur & à sa dignité, passa presque tout ce tems dans la plus grande dissipation, sans s'inquiéter de l'orage qui se formoit contre lui, & sans même s'embarrasser des troubles que

1576. les partisans de la Ligue excitoient journellement par les violences qu'ils exerçoient contre les Huguenots, tant dans les Provinces éloignées, que dans la proximité même de la Capitale & presque sous les yeux de la Cour. *Les Dimanches 23 & 30 de Septembre*, dit l'Etoille dans ses Mémoires, *les Huguenots de Paris revenans de leur prêche qui étoit à Noisy-le-Sec, furent accueillis d'insolences par la populace. Il y eut tumulte, pierres jettées, blessés & tués de part & d'autre, de quoi fut fait plainte au Roi, lequel cependant vêtu en Amazone couroit la bague, & faisoit tous les jours bals & festins, comme si son Etat eût été le plus paisible du monde.*

Le Roi se rend à Blois.

C'est ainsi que ce Monarque remplit presque tout le tems qui se passa depuis le mois d'Août, qu'il avoit convoqué les Etats, jusqu'au mois de Novembre, qui étoit le tems désigné pour la tenue de cette Assemblée. Il se rendit à Blois avec toute sa Cour sur la fin de ce même mois. Il fallut accorder quelques jours pour régler le cérémonial & les différentes prétentions que les Députés pouvoient avoir au sujet des presséances. Pendant ce tems-là ceux qui avoient conseillé au Roi de se

déclarer pour la Ligue, afin de ruiner
les espérances du Duc de Guise, qui 1576.
s'attendoit d'en être le Chef, engagerent ce Prince à publier d'avance que son intention étoit qu'il n'y eût désormais dans son Royaume d'autre exercice public de Religion, que la Catholique. Leur dessein étoit de mettre à couvert par ce moyen l'honneur du Roi; parce que le but de la Ligue étant de casser le dernier Edit de pacification, pour ne laisser en vigueur que la Religion Catholique : si ce Prince eût attendu que ceux qui étoient de cette confédération, eussent prononcé à cet égard, il auroit paru en y souscrivant ne faire que suivre leurs impressions, & obéir à une loi qu'on lui auroit imposée.

Le Roi, peu avant l'ouverture de l'Assemblée des Etats, fit donc courir le bruit qu'il ne vouloit qu'une Religion dans son Royaume, & que la Catholique seroit la seule qu'il seroit permis d'y exercer, par-là il prévint ce qui fut réglé dans les Etats, lorsque les séances furent ouvertes; car, malgré les oppositions de quelques Députés, la pluralité des voix décida en faveur de la Religion Catholique, &

1576. l'on pria le Roi d'ordonner que la Prétendue Réformée fût défendue, tant en public qu'en particulier.

Le Roi se détermine à se déclarer Chef de la Ligue.

Pendant les mouvemens qu'occasionna cette décision, le Roi qui étoit informé, comme j'ai dit, que la plûpart de ceux qui composoient les Etats étoient voués à la Ligue, se déclara alors ouvertement pour cette union; il se montra disposé à en être le Chef, & chargea le Duc de Mayenne d'en prévenir l'Assemblée & d'engager les Etats à l'accepter. Sa Majesté signa même l'acte de cette confédération à la tête de plusieurs Seigneurs de la Cour, & l'envoya à Paris & dans d'autres Villes, avec ordre d'y faire souscrire de toutes parts: *Voilà*, dit Mézerai, *comme de Roi, il devint Chef de cabale, & de pere commun, ennemi d'une partie de ses Sujets.*

Mayenne est chargé d'en informer les Etats.

1577. L'Assemblée des Etats suivit l'exemple du Prince: la Ligue fut solemnellement adoptée, & ce fut-là presque tout le résultat des conférences que l'on tint depuis le 6 Décembre, jour de l'ouverture, jusqu'au commencement de Mars 1577, que l'Assemblée se sépara. Il n'y eut rien de conclu en particulier, ni pour la réforme de l'Etat,

ni par rapport aux levées néceſſaires pour ſoutenir une guerre, qui étoit inévitable ; car le Roi de Navarre, le Prince de Condé & autres Chefs des Huguenots, après avoir proteſté contre cette Aſſemblée, qu'ils qualifioient de *Conventicule illégitime*, avoient recommencé les hoſtilités & faiſoient le dégât dans différentes Provinces.

1577.

Le Roi de Navarre & le Prince de Condé proteſtent contre les Etats de Blois.

Les Députés qui firent la proteſtation au nom de ces Princes, avoient eu deſſein d'abord de faire ſimplement des remontrances ; mais le ſieur de Mirebeau, Député de la Nobleſſe de Xaintonge, leur ayant fait obſerver que par cette démarche, ils reconnoîtroient l'Aſſemblée pour légitime, ils abandonnerent leur premier deſſein, & ſe reſtreignirent à de ſimples proteſtations.

Le Duc de Guiſe, qui n'étoit arrivé aux Etats que lorſqu'ils étoient déja fort avancés, fut charmé de voir toutes choſes en ſi bon train. Le Roi en ſe déclarant Chef de la Ligue, avoit à la vérité enlevé à ce Prince un honneur qu'il ſe ménageoit ; mais le Monarque avoit par ſa démarche autoriſé la Ligue, & c'étoit beaucoup pour le Duc de Guiſe d'être aſſûré de ce côté-là.

1577. Il parut donc extrêmement satisfait de la résolution des Etats ; & pour en accélérer l'exécution, c'est-à-dire, pour engager le Roi à faire au plutôt la guerre aux Protestans, il offrit à Sa Majesté de mander les levées qu'on faisoit secrettement dans les Provinces au nom de la Ligue. Quoique le Roi sçut bien quel rôle jouoit ce Duc dans cette confédération, il parut cependant surpris de le voir si bien informé de ce qui s'y passoit. Ce Monarque tâcha néanmoins de dissimuler, bien résolu de prendre des mesures pour abaisser autant qu'il pourroit le crédit que le Duc paroissoit avoir dans ce Parti.

On continua pendant quelque tems les séances des Etats, pour délibérer sur les moyens qu'on employeroit pour avoir de l'argent ; mais on ne put rien terminer sur cet article, non plus que sur plusieurs autres qui concernoient la réformation de l'Etat ; de sorte qu'on se sépara sans avoir rien fait de plus que de signer la Ligue & de révoquer l'Edit de pacification.

Le Clergé donna néanmoins quelques secours : le Roi créa en même-tems plusieurs Charges, & ce fut-là toute

toute la ressource que l'on eut pour commencer la guerre. Il y avoit heureusement pour lors beaucoup de division parmi les Chefs des Huguenots : cette mésintelligence avoit été cause que le Roi de Navarre & le Prince de Condé, qui s'étoient mis en campagne immédiatement après leurs protestations, n'avoient pu armer que très-foiblement, de sorte que la guerre qu'ils faisoient alors dans la Guyenne & dans le Poitou, se réduisoit à faire des courses plutôt que des expéditions. Il fut donc plus aisé de leur faire face; ainsi quoique le Roi eût alors aussi peu de troupes que d'argent, il mit cependant sur pied deux corps d'armée, dont l'un commandé par le Duc d'Anjou, étoit destiné à agir dans le Berri & l'Auvergne. L'autre fut envoyé contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé. 1577.

Le commandement de cette seconde armée fut donné à Mayenne, préférablement au Duc de Guise, qui avoit sollicité ce poste. Le Roi fut charmé de trouver cette occasion de mortifier ce Prince, en lui faisant voir que c'étoit lui personnellement qu'il vouloit désobliger. Le Duc de Guise,

Mayenne commande les troupes qu'on envoye contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé.

quoique vivement choqué de ce refus,
1577. se piqua néanmoins de générosité. Il alla servir sous le Duc d'Anjou, & se fit beaucoup de réputation dans cette Campagne.

Mayenne n'acquit pas moins de gloire dans l'expédition dont il fut chargé. Il se rendit promptement en Saintonge, où il rassembla les troupes qui devoient servir sous ses ordres. Il alla ensuite établir son Camp à Boutteville dans l'Angoumois. Pour lui, il prit son logement à Saint Julien, Place peu éloignée de Saint Jean d'Angéli. Son armée resta ainsi campée pendant quatre ou cinq jours, durant lesquels les Catholiques & les Huguenots se livrerent de fréquentes escarmouches qui furent presque toujours au désavantage des troupes du Roi. Au reste, il n'y eut point alors d'action considérable, & cependant Mayenne travailloit toujours à lever de nouvelles troupes, sans beaucoup s'inquiéter des légers avantages que les Huguenots pouvoient remporter dans ces commencemens.

La tranquillité de ce Prince les jetta dans l'inquiétude. On ne sçavoit point encore quels pouvoient être ses des-

feins, ni de quel côté il tourneroit ses armes. Ils furent bien plus allarmés, lorsqu'ils apprirent qu'on équipoit une flotte à Bordeaux, & que bientôt elle seroit en état d'être mise en Mer. 1577.

Mayenne se rend maître de Tonnai-Charente, & de Rochefort.

Mayenne leva enfin son Camp, & marcha vers Tonnai - Charente, qu'il fit investir. Il en forma le siége peu après, & se rendit maître de la Ville & du Château. Il passa ensuite à Rochefort, qu'il n'eut pas la peine d'attaquer, parce que le Commandant, que le Prince de Condé y avoit mis, abandonna la Place à l'approche de l'armée Royale. Mayenne y mit une forte garnison, sous les ordres d'un Commandant nommé *la Maison-Blanche*, qui rendit d'importans services à ce Prince, par les courses continuelles qu'il fit sur les Protestans, tandis que l'armée Catholique les alloit forcer dans leurs Places.

Le dessein de Mayenne étant de tâcher de réduire la Rochelle, qui étoit le principal Fort des Huguenots, il prit toutes les mesures convenables pour couper les vivres aux Habitans, & leur ôter toute communication avec leurs voisins. Il alla le sixiéme de Mai former le siége de Marans, & prit son

1577. logement à Noaillé à quelques lieues de la Rochelle.

Il fait le siége de Marans.

L'entreprise sur Marans étoit d'une exécution extrêmement difficile, tant par la position de cette Place, que par l'attention que les Huguenots avoient eue de pourvoir à sa défense. Sa situation dans un terrein marécageux, la mettoit à couvert des approches de la Cavalerie; l'Infanterie même ne pouvoit s'y exposer, qu'en courant les plus grands risques. Cependant, comme elle étoit ouverte de toutes parts, & qu'il auroit fallu beaucoup de monde pour en garder les avenues, le Prince de Condé avoit été d'avis de l'abandonner.

Les Rochellois au contraire, qui prévoyoient les avantages qu'ils pourroient retirer de la conservation de cette Place, firent leurs remontrances au Prince, & en conséquence on y mit une garnison de vingt Cavaliers & de deux cens Arquebusiers, sous les ordres d'un fameux Capitaine Protestant, nommé *la Popeliniere* *. Ce brave

* Lancelot Voisin, sieur de la Popeliniere, étoit un Gentilhomme originaire du Poitou. On a de lui une Histoire de France, sous les régnes de Henri II, François II, Charles IX

Commandant soutenoit depuis trois mois les attaques des garnisons de Fontenai & de Niort, lorsqu'il reçut la nouvelle que le Duc de Mayenne venoit de se rendre maître de Tonnai-Charente. 1577.

La prise de cette Place lui faisant présumer que le Duc de Mayenne ne tarderoit pas à venir l'attaquer, il fit promptement avertir le Prince de Condé & les Rochellois de lui envoyer des secours. En même tems il approvisionna sa Place de vivres & de munitions, & fit faire quelques travaux pour augmenter la difficulté des approches. Le Château qui tomboit en ruine, fut aussi réparé par ses ordres, & ce fut-là qu'il résolut de se retirer & de se défendre jusqu'à l'extrêmité, s'il étoit contraint d'abandonner la Ville aux ennemis.

Ce brave Capitaine n'eut pas la consolation de jouir du fruit de ses travaux. Dès que les troupes qui étoient à Marans eurent été informées que le Duc de Mayenne s'étoit rendu maître des petits Forts qui environnoient la

& Henri III. On voit par ses Ouvrages, que cet Auteur étoit Calviniste; il mourut Catholique en 1608.

Place ; & qu'il alloit faire jetter un
1577. Pont pour faciliter le passage des marais ; la peur les saisit tellement, qu'elles sortirent un jour de très-grand matin, & allerent, enseignes déployées, se réfugier à la Rochelle. La Popeliniere se voyant ainsi abandonné, prit aussi son parti & se mit en sûreté.

Mayenne s'empare de Marans.

Marans ne coûta donc à Mayenne que la peine de s'y transporter. Il y mit une bonne garnison, & résolut ensuite de s'emparer de Brouage, afin de serrer la Rochelle de plus en plus. Mais avant de partir pour cette expédition, il fit une bravade dont il eut lieu de se repentir, par la mortification qu'elle lui attira : il envoya un Trompette au Prince de Condé, pour lui proposer de faire un coup de lance en combat singulier. Le Prince regardant ce défi comme une insulte, chargea le Trompette de dire à son Maître, que selon la maxime universellement reçue, les défis ne se proposoient qu'entre des gens de condition égale, & que Mayenne devoit faire attention que la naissance avoit mis entr'eux beaucoup de distance.

Mayenne, qui ne s'attendoit pas que sa proposition seroit si mal reçue, fut

vivement piqué de cette réponse ; il s'en vengea, en envoyant des détachemens harceler des troupes Huguenotes, qui avoient pris leurs logemens dans les dehors de la Rochelle. C'étoient celles qui formoient la garnison de Marans, sous la Popeliniere. Les Rochellois avoient été tellement indignés de la retraite honteuse qu'elles avoient faite, qu'ils s'étoient opposés à ce qu'on les reçût dans la Ville. Elles avoient donc été obligées de se retrancher au-dehors, & ce fut là que Mayenne les fit vivement attaquer par ses gens, qui leur enleverent plusieurs de leurs quartiers. Il décampa ensuite de Noaillé le douziéme de Mars, & mit ses troupes en quartier de rafraîchissement dans le bas-Poitou, où il attendit des nouvelles des secours qu'on lui avoit promis pour continuer la campagne. 1577.

Dès qu'ils furent arrivés, ce Prince se mit en marche, suivi de Nicolas de Lorraine, de Charles de Lorraine, Marquis d'Elbœuf ; de Jean d'Aumont, de Jean d'Escars de la Vauguyon, de Philippe Strozzi, de Joachim de Dinteville, de Jean Léomont de Puigaillard, de François de Châ-

1577. seigneur de la Roche-pozay, de Gui de Daillon, Comte du Lude; de Philippe de Voluire de Ruffec, de Chemeraut, & de plusieurs autres Seigneurs & Gentilshommes qui l'étoient venu joindre. Il campa à la vûe de Brouage, le vingt-deuxiéme de Juin, & en fit l'investissement peu après.

Il investit Brouage.

Il ne tarda pas à former les attaques, & les poussa avec une vigueur dont il espéroit une prompte réussite; mais la garnison & les habitans se défendirent avec une bravoure qui fit voir qu'on ne viendroit pas facilement à bout de les réduire. Cependant de nouveaux secours qui arriverent à Mayenne, firent bientôt changer la face des affaires.

Le Roi avoit quitté Blois, & venoit de se rendre à Poitiers, d'où il envoya à Mayenne un renfort considérable de Suisses. Le dessein de ce Monarque, en s'approchant de son armée, étoit de décider promptement la reddition de cette Place, non pour continuer la guerre, mais pour déterminer les Huguenots à en venir à un accommodement.

La proximité du Roi, loin d'intimider la garnison, parut au contraire

lui inspiret une nouvelle ardeur. Les sorties devinrent plus fréquentes, & les Assiégés, quoique considérablement affoiblis par les pertes qu'ils y faisoient, se battirent néanmoins avec un tel acharnement, qu'ils réussirent plusieurs fois à repousser les Catholiques, & à combler leurs travaux. 1577. Siége de Brouage.

Ils étoient soutenus par l'espérance des secours qu'ils attendoient de la Rochelle. Le Prince de Condé les en flattoit depuis long-tems, & il comptoit leur faire passer des vivres & des troupes au moyen d'une flotte de vingt Vaisseaux qu'il avoit fait équiper dans le tems que les Catholiques préparoient à Bordeaux un armement considérable. Comme il étoit de beaucoup supérieur à celui des Huguenots, le Prince ne fit que de vains efforts pour secourir Brouage. Cette Place étant donc réduite à se défendre par elle-même, se trouva bientôt aux dernieres extrémités.

Cependant Manducage, Officier de distinction, que le Prince de Condé y avoit mis pour Commandant à la place de Montgommeri, qui s'étoit rendu insupportable par ses hauteurs, fit des efforts surprenans pour empêcher les

Catholiques de se rendre maîtres de
1577. la Place : une blessure considérable qu'il reçut dans une sortie, ne l'empêcha pas de reparoître encore, & de se faire porter dans les endroits où sa présence étoit nécessaire ; il se soutint ainsi malgré le défaut de troupes & de vivres, jusqu'au commencement du mois d'Août, que sa blessure ne lui permettant absolument plus d'agir, il remit le commandement entre les mains de Beauvais-la-Nocle, Capitaine célébre par sa bravoure & son expérience, lequel à l'exemple de Manducage, mit tout en œuvre pour ranimer le courage de la garnison. Il crut même pouvoir y réussir, en conséquence des nouvelles qu'il reçut d'une tentative que le Prince de Condé alloit risquer, pour lui faire passer des hommes & des munitions ; mais Lansac qui commandoit la flotte Catholique, avoit fait élever à l'entrée du Canal de Brouage une forte estacade qui, bouchant tous les passages, rendit inutiles les efforts des Huguenots.

Mayenne de son côté pressoit le siége avec d'autant plus de vigueur, que le bruit venoit de se répandre que le Duc d'Anjou, après avoir pris &

saccagé Yssoire en Auvergne, se préparoit à venir le joindre pour accélérer la réduction de Brouage. La crainte qu'il eut qu'on ne voulût lui enlever l'honneur d'une entreprise, pour laquelle il s'étoit donné tant de peines, lui fit faire de nouveaux efforts, pour que tout fût terminé avant l'arrivée du Prince. 1577.

Brouage se rendit enfin, & ce fut la blessure de Manducage qui occasionna cet événement. Sa maladie ayant empiré à un point qu'on désespéroit de le tirer d'affaire, surtout dans une Place où tout lui manquoit, on envoya demander au Duc de Mayenne la permission de le transporter ailleurs. Cette grace fut refusée à différentes reprises: mais pendant qu'on la sollicitoit, Strozzi qui servoit sous Mayenne, en qualité de Lieutenant général, profita de cette occasion, pour demander qu'on lui fît parler à un Officier de ses amis nommé *Maninville*, qui servoit alors dans Brouage. Celui-ci s'étant rendu aussitôt au Camp des Catholiques, Strozzi lui parla vivement sur l'entêtement qu'avoient les Assiégés de ne point penser à une capitulation dans le tems

qu'ils voyoient toutes leurs défenses
1577. ruinées, & l'ennemi prêt à donner un assaut général ; qui ne pouvoit manquer d'avoir les suites les plus affreuses. Il lui fit voir les Lettres, par lesquelles le Roi mandoit au Duc de Mayenne le traitement cruel que la Ville d'Issoire venoit d'essuyer, pour avoir attendu qu'on la forcât : il ajoûta enfin que l'armée du Duc d'Anjou qui s'étoit signalée en Auvergne par ses cruautés, s'approchoit à grandes journées, & qu'il y avoit tout à craindre pour les Assiégés, s'ils lui donnoient le tems d'arriver jusqu'à eux. Il finit en lui disant que, quoique le Duc de Mayenne, outré de leur opiniâtreté, parût en disposition de ne rien entendre de leur part, il se faisoit fort néanmoins d'obtenir pour eux un bon parti, s'ils vouloient faire les premiers pas pour se soumettre.

Cette conférence ayant été fidélement rapportée au Conseil des Huguenots, on fut presqu'unanimement d'avis de profiter de l'entremise de Strozzi, pour sortir au plutôt de l'état misérable où l'on se trouvoit réduit. On dressa à l'instant un projet de Capitulation, qui ayant été remis à Strozzi

Brouage capitule.

le 16 Août ; celui-ci le communiqua au Duc de Mayenne qui y répondit 1577. dès le lendemain, & les articles furent arrêtés. Ils ne furent pas cependant signés sur le champ, parce que les Assiégés voulurent auparavant donner avis de leur situation au Prince de Condé ; mais ce Prince leur ayant mandé de tâcher de tenir encore trois jours, en les assûrant que dans cet intervalle il leur feroit passer du secours, il n'y eut qu'une voix pour rejetter cette proposition ; & la Capitulation fut enfin signée.

Les articles leur furent assez avantageux, eu égard à la situation où le siége les avoit réduits. Mayenne, loin de les chicaner sur les conditions, s'empressa au contraire de les signer ; parce qu'il appréhendoit, presqu'autant qu'eux, l'arrivée du Duc d'Anjou. La garnison sortit de la Place avec armes & bagages, mais les enseignes ployées. A l'égard des habitans, on les laissa paisibles possesseurs de leurs biens, & on leur accorda de plus la liberté de conscience. Le Duc de Mayenne mit une bonne garnison dans cette Place, & en donna le commandement à Lansac ; il partit ensuite

1577. & alla mettre le reste de ses troupes en quartier de rafraîchissement.

La reddition de Brouage fut bientôt suivie de la paix. On ne dit pas précisément quelle fut la raison qui détermina le Roi à mettre bas les armes, dans le tems qu'il faisoit la guerre avec assez de succès. On imagina que ce Prince eut quelque crainte que la Rochelle ne pensât à se donner aux Anglois; d'autres crurent qu'il ne vouloit pas laisser plus long-tems le Duc d'Anjou à la tête de ses troupes, de peur que ce Prince, qui avoit envie d'aller dans les Pays-Bas dont on lui promettoit la Souveraineté, n'en débauchât une partie pour les emmener avec lui, ou même qu'il ne s'en servît pour se joindre aux rebelles, avec lesquels on le soupçonnoit d'avoir toujours des relations.

Quoiqu'il en soit, le Roi entreprit de terminer la guerre, comme le Duc de Montpensier, Biron & Villeroi lui conseilloient depuis long-tems. Ils avoient même toujours négocié avec le Roi de Navarre, pour le disposer à un accommodement auquel ce Prince ne refusoit pas de se prêter, pourvû qu'on ne le gênât point sur l'article de

ſa Religion. D'un autre côté, on ſçavoit que le Prince de Condé n'étoit pas content de la plûpart des Seigneurs de ſon parti, & qu'il ne demanderoit pas mieux que de trouver un prétexte honorable pour mettre bas les armes. 1577.

Les choſes ſe trouvant en cet état de part & d'autre, il ne fut pas fort difficile de ſe concilier; on commença par conclure une tréve au commencement de Septembre. Elle fut bientôt ſuivie d'un Traité de paix, que le Roi ſigna à Poitiers, & le Roi de Navarre à Bergerac. Il y eut en conſéquence un nouvel Edit de pacification, un peu moins favorable aux Huguenots que le précédent, en ce qu'il reſtreignoit l'étendue de l'exercice de leur Religion: on tâcha d'ailleurs de les ſatisfaire ſur les autres articles qui les avoient le plus indiſpoſés, & enfin on ſe comporta avec eux de manière qu'ils parurent extrêmement ſatisfaits. L'Edit fut donc reçu partout avec applaudiſſement. Le Prince de Condé donna entr'autres des preuves ſenſibles de la joye qu'il reſſentoit de voir enfin la guerre terminée. Ce Prince, qui étoit alors à la Rochelle, ayant reçû un ſoir aſſez tard la copie de l'Edit

La Paix eſt concluë.

1577. dans une Lettre que le Roi de Navarre lui écrivoit, ne voulut pas différer au lendemain à annoncer cette grande nouvelle : il la fit publier sur le champ aux flambeaux.

Le Roi qui jusqu'alors étoit resté à Poitiers, en partit peu après pour aller à Blois, d'où il se rendit à Paris vers la fin de l'année. Tout ce tems, aussi-bien que le commencement de l'année suivante, fut employé à prendre des mesures pour faire exécuter l'Edit, afin de n'être plus obligé de reprendre les armes que la foiblesse & l'indolence du Monarque ne lui permettoient plus de porter : *Car il étoit de nature molle & délicate*, dit un Auteur du tems *, *son esprit foible & impatient de peine avoit des complexions inégales, peu guerrières & aimoit le repos : aussi ne demandoit-il que festins, danses, & les passe-tems qu'une longue paix apporte à gens qui aiment à se fondre en délices.*

1578. Conduite du Roi pendant la paix.

Cette paix, tant souhaitée de part & d'autre, n'eut pas des suites fort heureuses pour les peuples. Le Roi, loin d'en profiter pour rétablir les affaires de l'Etat, ne fit au contraire que les

* Histoire des choses mémorables, &c. p. 556.

déranger encore davantage, par les sommes prodigieuses qu'il dissipoit journellement en fêtes & en débauches. Son trésor ne suffisant pas pour fournir à ces dépenses, ni à celles que lui causoient le luxe & l'avidité de ceux qu'on appelloit *ses Mignons*, il fallut imaginer de nouvelles contributions qui rendirent le Gouvernement odieux à tous les peuples. 1578.

D'ailleurs ces Mignons se voyant, par la foiblesse du Prince revêtus de l'autorité Royale, se conduisirent avec tant de hauteur, qu'ils souleverent contr'eux une partie de la Cour. De-là cette scéne sanglante, qui coûta la vie à Maugiron & à Cailus, dans ce fameux duel * qui se donna près de la Bastille, le 27 Avril 1578.

Les Guises sembloient alors ne se mêler de rien : quoiqu'ils eussent toujours eu un souverain mépris pour les Mignons, ils avoient cependant affecté de ne pas le faire paroître, & ils profitoient de la dissipation du Monarque pour avancer leurs propres affaires. Le progrès de la Ligue étoit la principale ; mais c'étoit le Duc de

* Voyez la Vie du Duc de Guise.

1578. Guise qui avoit soin de conduire sourdement cette intrigue. Mayenne n'en sçavoit que ce que son frere vouloit bien lui en dire, & il ne falloit pas toujours s'en rapporter à ce qu'il disoit.

Le Gouvernement de Bourgogne, auquel Mayenne avoit été nommé après la mort du Duc d'Aumale son oncle, formoit une partie de ses occupations. Il en eut bientôt de nouvelles, par la démission qu'Honorat de Savoye, Maréchal de Villars, donna de sa Charge d'Amiral de France. Mayenne qui en avoit la survivance, en fut aussi-tôt revêtu par le Roi, & il en prit solemnellement possession au Parlement, où le Premier Président l'institua au siége de la Table de Marbre. Cette cérémonie se fit le Lundi vingt-huitiéme d'Avril, qui étoit le lendemain du duel dont je viens de parler.

Mayenne est nommé Amiral de France.

Trois mois après, Saint-Mégrin qui étoit encore un des Mignons du Prince, fut assassiné un soir en sortant du Louvre, & l'on prétendit que Mayenne y eut une grande part. S. Mégrin fut cause de son malheur, par l'indiscrétion qu'il eut de se vanter d'être

bien avec la Ducheſſe de Guiſe *. Les parens & les amis du Duc tenterent de l'exciter à en tirer vengeance; mais ce Prince ne paroiſſant pas en diſpoſition de faire aucun éclat à ce ſujet, on dit que Mayenne ſe chargea de punir l'indiſcret, & qu'il ſe trouva à la tête de ceux qui aſſaſſinerent ce malheureux Favori. 1578.

Quoique le Roi fût bien informé que les Guiſes étoient les auteurs de cet aſſaſſinat, la crainte qu'il avoit de ces Princes, l'empêcha de chercher à ſe venger, il ne voulut pas même que l'on fît aucune pourſuite pour l'éclairciſſement de cette affaire. D'ailleurs, ce Monarque, totalement abſorbé par ſa douleur, parut d'abord vouloir tout oublier, pour ne s'occuper qu'à donner les dernieres marques de tendreſſe à ſon Favori, & il le fit d'une maniere qui lui attira l'indignation & le mépris de ſes peuples. Il ordonna que l'on conſtruisît dans l'Egliſe de Saint Paul, où S. Mégrin & les autres Mignons étoient inhumés, des Tombeaux ſuperbes, ſur leſquels, à la honte des

* Voyez la Vie du Duc de Guiſe, où l'on trouve à ce ſujet une anecdote très-curieuſe. page 269.

1578. mœurs & de la Religion, il fit élever les statues de ces jeunes Seigneurs en figure naturelle.

L'élévation de ces honteux monumens, ne fut pas le terme du régne des Mignons. On ne tarda pas à en voir de nouveaux succéder aux précédens, & ne suivre que trop bien leurs exemples par leurs débauches & leurs profusions. Nogaret, si connu dans la suite sous le nom de *Duc d'Espernon*, & un autre Seigneur nommé *Joyeuse*, étoient à la tête de ces Favoris. Ce furent eux qui se rendirent plus particuliérement maîtres de l'esprit du Roi, & qui prirent en main les rênes de l'Etat.

Le désordre qui régnoit déja dans les affaires, ne fit qu'augmenter sous un tel Gouvernement. Pour subvenir aux dépenses prodigieuses dans lesquelles ces Mignons jettoient le Monarque, on eut recours à de nouvelles impositions, qui ne manquerent pas d'exciter les plus violens murmures dans tout le Royaume. La Province de Bourgogne fut celle qui parla le plus haut. Les Députés des Etats vinrent à la Cour, & firent de vives remontrances, dans lesquelles il repré-

Remontrances des Etats de Bourgogne sur les impositions.

senterent avec une liberté Républicaine, que si l'on prétendoit doubler les impôts, il falloit donc aussi ordonner à la terre de rapporter doublement. 1578.

La hardiesse de ces Députés choqua sensiblement le Prince ; cependant comme les conjonctures ne lui permettoient pas d'éclater, il crut devoir dissimuler son ressentiment. Il s'adressa aux Guises, & les chargea de prendre les tempérammens qu'ils jugeroient convénables au sujet des taxes qu'on avoit mises sur les Etats de Bourgogne. Cette affaire fut bientôt accommodée. Mayenne, qui étoit Gouverneur de cette Province, eut plusieurs conférences avec les Députés, & moyennant quelques diminutions que le Roi se trouva trop heureux de leur accorder, ils se soumirent à ce qu'on exigeoit d'eux, & s'en retournerent fort contens. Les Guises furent les seuls qui retirerent le plus d'avantage de cet événement, par la double considération qu'il leur attira. Le Roi leur eut toute l'obligation d'avoir appaisé les murmures des Députés, & ceux-ci reconnurent que c'étoit à ces Princes, dans la personne de Mayenne, qu'ils étoient redevables d'avoir obtenu des

1578. diminutions ſur les taxes qu'on leur avoit impoſées.

Au reſte, on prétend que tout ce qui ſe paſſa dans cette conjoncture, fut l'effet des intrigues du Duc de Guiſe, qui voulant faire reprendre à ſa Maiſon quelque crédit à la Cour, avoit travaillé ſous main à donner l'allarme aux Etats, & les avoit engagés à parler auſſi hardiment qu'ils le firent, comptant bien que le Monarque intimidé ne manqueroit pas, comme il arriva en effet, de s'adreſſer au Gouverneur de la Province, pour le tirer d'un tel embarras.

Ce fut dans un voyage de Fontainebleau que ſe paſſa cet événement. Le Roi y demeura juſqu'à la fin de cette année, & Mayenne alloit de tems en tems faire ſa cour à ce Prince. A l'égard du Duc de Guiſe, il reſta preſque toujours à Paris, tant à cauſe de l'averſion qu'il portoit aux Favoris, que parce qu'il ſçavoit bien que Sa Majeſté étoit plus indiſpoſée contre lui que jamais, par rapport au meurtre de Saint-Mégrin, que l'on mettoit ſur ſon compte. Mayenne ne laiſſoit pas d'avoir quelque part dans les ſoupçons qu'on formoit à ce ſujet; cependant

le Roi le supportoit plus volontiers que son frere, parce qu'il le regardoit comme bien moins entreprenant. 1578.

Mais ni la froideur du Monarque, ni la haine du Duc de Guise contre les Mignons, n'étoient pas la véritable raison de son éloignement de la Cour; ce n'étoit qu'un prétexte qui servoit à cacher son manége & ses intrigues. Ce Prince continuoit alors à travailler à son grand projet de la Ligue; & non content d'y avoir fait entrer ce qu'il y avoit de plus considérable dans le Royaume, il lui avoit cherché des protecteurs jusques chez l'Etranger.

Intrigues du Duc de Guise au sujet de la Ligue.

Ce fut alors que le Roi d'Espagne entra dans la Ligue. Le Duc de Guise n'avoit cependant pas eu dessein d'abord d'y mettre un Prince aussi puissant & aussi ambitieux. Il avoit préféré de traiter avec le fameux Dom Juan d'Autriche, frere naturel du Roi d'Espagne, lequel étant à la tête des troupes de cette Couronne, pour soumettre les Pays-Bas, avoit entrepris de travailler pour lui-même, & de se servir des troupes qu'on lui avoit confiées, pour se faire Souverain de ces Provinces.

Le Roi d'Espagne fut long-tems

1578. sans rien découvrir des desseins de Dom Juan, ni des relations que ce Prince avoit avec le Duc de Guise : mais de fréquens voyages que firent à Paris quelques Gentilshommes de Dom Juan, & les visites nocturnes que l'on découvrit qu'ils faisoient à l'Hôtel de Guise, donnerent de l'ombrage à l'Ambassadeur d'Espagne, qui en avertit son Maître, & peu après on apprit la mort de Dom Juan. Les papiers de ce Prince ayant été portés en Espagne, on découvrit tout le mystere de la Ligue, & le Roi chargea aussi-tôt son Ambassadeur de parler au Duc de Guise, pour lui demander d'avoir part dans cette confédération, avec menace, en cas de refus, d'informer le Roi de France des intelligences qu'il avoit eues avec Dom Juan.

Le Roi d'Espagne entre dans la Ligue.

Les priéres du Monarque Espagnol, ses menaces, & une pension considérable qu'il offroit, furent de puissans motifs qui déterminerent le Duc de Guise à consentir à ce qu'on lui demandoit, excepté cependant qu'il refusa d'agir aussi promptement que le Roi d'Espagne le souhaitoit. Ce Prince, qui prévoyoit le désordre que la Ligue occasionneroit dans l'intérieur du

du Royaume, vouloit au plutôt en faire mouvoir les ressorts pour occuper tellement les François chez eux, qu'ils ne fussent pas tentés de l'incommoder dans les projets qu'il avoit formés de réduire les peuples des Pays-Bas, qui faisoient des mouvemens pour se soustraire à sa domination. Dom Juan, comme je viens de le dire, avoit tout disposé pour s'y établir, & immédiatement après sa mort, le Duc d'Anjou avoit été appellé dans ces Provinces, où il comptoit être revêtu de tous les droits de la souveraineté, aussi-tôt qu'il en auroit chassé les Espagnols. Le Roi d'Espagne auroit donc voulu que la Ligue éclatât au plutôt, pour que la France ne pût pas donner des secours à ce Prince : mais le Duc de Guise crut devoir temporiser, parce que n'aimant pas le Duc d'Anjou, & sçachant bien qu'il n'en étoit pas aimé, il appréhendoit qu'en excitant la guerre dans le cœur du Royaume, ce Prince n'y rentrât avec ses troupes, & que se réunissant à celles du Roi son frere, il ne ruinât en peu de tems tous les projets de la Ligue. Il fallut donc que le Roi d'Espagne se contentât d'agir secrétement de con-

1578.

cert avec le Duc de Guiſe, en attendant qu'il ſe préſentât quelque conjonċture favorable pour l'exécution de leurs deſſeins.

1578.

Cette intrigue fut conduite avec tant de diſcrétion, que le Roi ne ſçut rien de tout ce qui ſe tramoit. D'ailleurs ce Prince, qui ne reſpiroit que le repos, la débauche & les plaiſirs, ne voyoit pas, ou regardoit avec une ſtupide inſenſibilité les divers mouvemens qui ſe faiſoient dans ſon Etat. La ſeule choſe digne de remarque qu'il fit alors, ce fut d'inſtituer l'Ordre du Saint-Eſprit. Comme un des principaux ſtatuts de cet établiſſement portoit que ceux qui voudroient y être admis, feroient profeſſion de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, le Roi crut que ce nouvel Ordre ſeroit un appas, au moyen duquel il retireroit du parti Calviniſte un grand nombre de Seigneurs, qui ſeroient flattés de pouvoir obtenir une diſtinċtion auſſi honorable. La premiére Aſſemblée de l'Ordre ſe tint aux Auguſtins le 31 Décembre 1578, avec l'appareil le plus pompeux.

La Reine-mere venoit de prendre d'autres meſures pour appaiſer les

troubles de la part des Protestans : elle étoit allée en Guyenne pour conférer 1578. avec le Roi de Navarre, au sujet du dernier Edit dont ce Prince n'étoit nullement satisfait. Après bien des contestations soutenues vivement de part & d'autre, on étoit convenu dans une assemblée tenue à Nerac, de signer un Traité contenant vingt-sept articles qui tendoient à interprêter, ou à modifier les termes de l'Edit. On accorda de plus de nouvelles Places de sûreté aux Huguenots. Cet accommodement fut ratifié peu après par le Roi; mais on jugea à propos de ne pas le rendre public dans les circonstances où l'on se trouvoit.

Cette affaire conclue, la Reine qui croyoit s'être suffisamment assurée du Roi de Navarre & des Protestans de Guyenne, voulut ensuite faire le tour du Languedoc & du Dauphiné, pour calmer les inquiétudes des Huguenots de ces Provinces. Emmanuel Philibert, Duc de Savoye, vint la saluer à Grenoble, & l'accompagna durant une partie de son voyage. Ce Prince avoit ses vûes : son dessein étoit de servir le Roi d'Espagne, avec lequel il étoit depuis long-tems en liaison intime. Il

1579. commença donc par mettre dans ses intérêts les Dames & les Seigneurs qui étoient à la suite de la Reine. Il leur fit à tous les plus riches présens, au moyen des sommes immenses que le Monarque Espagnol avoit soin de lui faire tenir.

Mayenne vend le Comté de Tende au Roi d'Espagne.

Mayenne se trouvant dans le nombre des Seigneurs qui avoient accompagné la Reine, profita de cette conjoncture pour vendre bien cher à ce Prince le Comté de Tende, dont sa femme venoit d'hériter, par la mort de son pere Honorat de Savoye, Maréchal de Villars. Ce fut, dit M. de Thou, une prévarication manifeste de la part de la Reine, de permettre qu'on transportât à un Prince étranger, qui pensoit dèslors à s'enrichir de nos dépouilles, un Domaine si considérable, situé sur nos frontieres, & très-propre à les étendre; mais elle ne put refuser cette complaisance aux sollicitations de la Duchesse de Nemours, mere du Duc de Mayenne, qui vouloit par là faire plaisir au Duc de Savoye, quoiqu'il en pût coûter au Royaume.

A l'égard de Mayenne, il transigea d'autant plus volontiers, qu'indépen-

dammment des avantages réels qu'il trouvoit actuellement, il étoit charmé d'ailleurs de trouver cette occasion de s'attacher le Duc de Savoye, qu'on regardoit comme l'Emissaire du Roi d'Espagne, & duquel on pouvoit retirer d'importans services dans la grande affaire de la Ligue, qui étoit alors l'unique point de vûe des Princes Lorrains. 1579.

1580.

Malgré les peines que la Reine s'étoit donnée pour calmer les Protestans des Provinces, cette Princesse ne fut pas plutôt de retour, que les troubles se rallumerent avec autant de vivacité qu'auparavant. On entendit de toutes parts des plaintes contre la Cour, au sujet de l'inobservation des Traités qu'on avoit faits avec les Huguenots: en conséquence, ils refuserent de rendre au tems marqué les Places qu'on leur avoit accordées pour la garantie de ces Traités; dèslà on ne pensa plus de part & d'autre qu'à recourir aux armes.

Les Catholiques & les Huguenots reprennent les armes.

De la part de la Cour, on leva trois armées en même tems, l'une que l'on destina pour la Guyenne, fut donnée au Maréchal de Biron. La seconde fut chargée d'agir en Dauphiné, sous les

1580. ordres de Mayenne, & on donna la troisiéme au Maréchal de Matignon, pour faire le siége de la Fere, dont le Prince de Condé venoit de s'emparer depuis le renouvellement des troubles.

Mayenne commande une armée en Dauphiné.

Mayenne s'étant rendu promptement au lieu de sa destination, s'empara d'abord, sans beaucoup de résistance, de Saint Quentin & de Beauvoir, deux petites Places peu considérables; il pensa cependant lui en coûter la vie dans cette expédition. En s'approchant de Beauvoir pour le reconnoître, il reçut un coup de mousquet, qui ne fit heureusement que lui effleurer la tête auprès de l'œil.

Il fait le siége de la Mure.

Il alla ensuite faire le siége de la Mure, où il fut arrêté plus long-tems qu'il ne croyoit : après avoir fait battre la Place par trois endroits en même tems, & avoir tiré plus de trois mille coups de canon, il fit donner consécutivement deux assauts, dans lesquels ses gens furent repoussés & massacrés pour la plûpart. Cet échec lui ayant fait prendre le parti de miner l'ouvrage qu'il attaquoit : la mine réussit; elle renversa une grande partie de la muraille; & Mayenne ayant

promptement gagné du terrein, les Assiégés furent contraints de faire retraite, après avoir perdu environ six vingts hommes : ils allerent se retrancher dans un endroit qu'ils avoient fortifié à quelque distance. 1580.

Mayenne croyoit d'abord pouvoir facilement les forcer dans leurs retranchemens; mais il fut fort étonné de voir qu'il ne pourroit y réussir, qu'en recommençant un nouveau siége. L'entreprise devenoit alors très-hazardeuse, parce que, l'automne étant déja fort avancé, on avoit à craindre d'être enseveli sous les neiges qui sont extraordinairement abondantes en ce Pays-là. Effrayé à la vûe d'un obstacle qu'on ne pouvoit absolument parer, il étoit près de lever le siége, lorsqu'un habile Ingénieur, nommé *Hercule Negro*, le tira heureusement d'embarras. Il lui conseilla de faire transporter une batterie dans un endroit qu'il lui désigna, & lui promit qu'il verroit dans peu, que ceux qui s'étoient retirés dans ces retranchemens qui paroissoient si forts, seroient bientôt obligés de les abandonner. La chose réussit selon la promesse de l'Ingénieur; les ennemis, non-

contens de se sauver de leurs retranchemens, se retirerent même de la Ville, & allerent se réfugier dans le Château ; mais la place se trouvant trop petite pour tant de monde, le peu de provisions qui y étoit fut bientôt dissipé, & enfin on se trouva réduit à n'avoir pas même de l'eau.

1580.

Reddition de la Place.

Les Assiégés ayant demandé alors à capituler, Mayenne se prêta à tout ce qu'ils souhaiterent, & il traita les principaux d'entr'eux avec tant de politesse & d'amitié, qu'il s'acquit l'affection de la plûpart des Protestans du Pays : de sorte que s'étant rendu à Grenoble, après la reddition de la Place, il vit arriver auprès de lui les principaux Gentilshommes Protestans du Dauphiné, qui lui firent assidûment leur cour pendant tout le tems qu'il y séjourna. Ce Prince les gagna presque tous par ses manieres affables, & surtout par cet air de probité & de candeur qui lui étoit naturel, & qui le fit regarder alors dans tout le Parti, comme l'homme le plus vrai, le plus sincere, le plus ennemi de tout déguisement.

La conduite sage & modérée de ce Prince, appaisa en peu de tems la

plus grande partie des troubles, & l'on disoit alors hautement dans le Dauphiné, & même à la Cour, qu'il avoit fait par sa seule prudence, ce que bien d'autres n'avoient pû exécuter en gagnant plusieurs batailles. 1580.

Mayenne revint peu après à la Cour, où il fut reçu d'une maniere convenable au service qu'il venoit de rendre. Les Généraux qu'on avoit envoyés dans les autres Provinces, ayant réussi de leur côté à reprimer les mouvemens des Huguenots, on en vint à des conférences, & enfin la paix fut conclue.

On fut alors assez tranquille pendant quelque tems. Ce n'est pas que les Protestans d'une part, & le Duc de Guise d'une autre, ne travaillassent chacun de leur côté en faveur de leur Parti; mais tout se passoit sourdement & sans éclat. Il y eut néanmoins en 1582, quelques mouvemens en Dauphiné, qui obligerent la Cour d'y envoyer des troupes, de peur que le mal ne s'étendît plus loin. Mayenne, qui avoit gagné la confiance de toute cette Province dans le tems qu'il y avoit commandé, fut encore chargé cette fois-ci de se mettre à la tête des 1582.

Paix entre les Catholiques & les Huguenots.

Nouveaux mouvemens en Dauphiné.

1582. troupes qu'on y envoyoit. Quelque défiance que l'ambition des Princes Lorrains excitât dans l'esprit du Roi, ce Prince distinguoit toujours le Duc de Mayenne; & il le regardoit comme un fidéle sujet, plein d'équité & de modération, & incapable d'abuser de la confiance dont il l'honoroit.

Mayenne appaise les troubles.

Mayenne s'acquitta de sa commission avec le même succès qu'il avoit eu dans sa première expédition en Dauphiné. Sa présence calma les esprits, & il rétablit par tout la tranquillité, sans être obligé d'employer la force. Il revint ensuite à Paris, & se trouva peu après impliqué dans une affaire des plus graves, mais sur laquelle on ne forma que de violens soupçons, sans pouvoir rien découvrir de plus. Je n'en donnerai ici qu'une idée succinte, parce que j'en ai parlé très-amplement dans la vie du Duc de Guise. *

Depuis la conclusion de la paix, le Duc d'Anjou ayant profité de ce tems de repos pour avancer ses affaires dans les Pays-Bas, en avoit enfin été solemnellement proclamé Souverain. Le Roi

* Hommes Illustres, tome XVII. page 238. & suiv.

d'Espagne au désespoir de se voir enlever ces riches Provinces, redoubla ses instances auprès du Duc de Guise, pour l'engager à faire éclater la Ligue, & à commencer la guerre dans l'intérieur du Royaume, comptant par ce moyen priver le Duc d'Anjou des secours que la France lui fournissoit pour se soutenir dans les Pays-Bas. Le Duc de Guise qui avoit déja refusé de prendre ce parti, dans l'appréhension, comme on a dit ci-devant, que le Duc d'Anjou n'accourût au secours de son frere avec les forces qu'on lui avoit envoyées, tint encore bon cette fois-ci contre les sollicitations du Monarque Espagnol : cependant pour donner à ce Prince des preuves non équivoques de l'envie extrême qu'il avoit de le secourir, il forma le projet de susciter des affaires au Duc d'Anjou dans le sein de ses Etats, & de l'occuper de façon qu'il ne pût ni revenir en France avec ses troupes, ni s'en servir utilement pour se soutenir en possession de sa nouvelle dignité. 1582.

La conduite de toute cette intrigue fut confiée à un jeune Gentilhomme nommé *Salcéde* qui, en s'insinuant dans l'esprit du Duc d'Anjou &

1582. en obtenant du ſervice dans ſes troupes, devoit enſuite profiter de la confiance de ce Prince, pour ruiner entiérement ſes affaires.*

Salcéde s'aquitta d'abord aſſez bien de ſa commiſſion; il fut reçu avec accueil par le Duc d'Anjou, & réuſſit à gagner ſes bonnes graces; mais le Prince d'Orange qui ſoutenoit la révolte des Pays-Bas contre l'Eſpagne, & qui avoit le plus contribué à faire donner au Duc d'Anjou la ſouveraineté de ces Provinces, ne fut pas ſi facile à gagner. Il fit examiner de près les démarches de Salcéde; & enfin après beaucoup de perquiſitions, il découvrit qu'il étoit en intelligence avec les Généraux Eſpagnols, dont le camp étoit peu éloigné. Auſſi-tôt il engagea le Duc d'Anjou à s'aſsûrer de cet homme, & en effet il fut arrêté & mis en priſon.

Les Princes Lorrains ſont accuſés d'être d'une conjuration contre le Duc d'Anjou.

Ce fut alors qu'on apprit bien des myſtéres qui jetterent la Cour du Duc dans la plus grande conſternation. Salcéde fit ſes dépoſitions par écrit, & donna un long Mémoire, dans lequel il accuſa non-ſeulement le Duc de Guiſe, & Mayenne ſon frere, mais

* Voyez Tome XVII.

encore un nombre considérable de Seigneurs des plus recommandables par leur probité & leur attachement à la Famille Royale. Il entra à cet effet dans des détails qui donnoient un air de vérité à ce qu'il avançoit. Il désignoit l'appartement de l'Hôtel de Guise, où il avoit eu la première conférence au sujet de cette intrigue. Villeroi, disoit-il, l'avoit entretenu d'abord dans cet appartement, pendant que Guise & Mayenne se promenoient dans un cabinet; ces Princes étant rentrés dans l'appartement, Villeroi avoit été dans le cabinet cacheter les paquets, dont on devoit le charger. Toutes les allées & les venues que cette affaire avoit occasionnées, étoient racontées au long & d'une maniere à persuader qu'il ne disoit rien que de vrai. Dans cette conjuration, il ne s'agissoit pas seulement, disoit-il, de ruiner les affaires du Duc d'Anjou dans les Pays-Bas, on devoit de plus mettre le Roi en prison, exterminer la Famille Royale, & appeller le Roi d'Espagne pour lui confier les rênes du gouvernement. 1582.

Ces dépositions varierent quelque tems après dans un nouvel écrit par

1582. lequel, en chargeant toujours Guise, Mayenne & Villeroi, Salcéde assûroit qu'on n'avoit pas dessein d'attenter à la vie du Duc d'Anjou, qu'il ne s'agissoit seulement que de prendre quelques Places de Flandre, pour empêcher ce Prince d'en sortir.

L'affaire paroissant trop importante pour être jugée avec précipitation, on prit du tems pour l'examiner; le Roi demanda même qu'on envoyât l'accusé à Paris, pour qu'il y fût interrogé par des Commissaires. Salcéde desavoua alors tout ce qu'il avoit dit ou écrit. On l'envoya ensuite au Parlement, où enfin il fut condamné comme criminel de leze-majesté. A la question, il renouvella ses premieres dépositions, & affirma qu'il n'y avoit rien dit qui ne fût conforme à la vérité. Peu après il se rétracta encore une fois, & enfin à l'heure même de l'exécution, il protesta contre les accusations dont il avoit chargé plusieurs Grands du Royaume.

Toutes ces variations furent cause qu'on ne put découvrir au juste le fond de cette affaire; mais on en sçut toujours assez, pour être certain que le Duc de Guise étoit à la tête de cette

intrigue : de ſorte que ſoit qu'il s'agît de pouſſer les choſes aux dernieres extrêmités, ſoit qu'il n'y fut ſeulement queſtion que de rompre les meſures que prenoit le Roi, pour faire réuſſir les deſſeins du Duc d'Anjou ſur les Pays-Bas, on devoit regarder comme traître, quiconque oſoit tenter d'agir contre les intentions de ſon Souverain.

1582.

Tout ce qui venoit de ſe paſſer, ne fit cependant ſur le Roi qu'une impreſſion de peu de durée. Il parut néanmoins d'abord vouloir prendre quelques meſures, en conſéquence des ſoupçons qu'on avoit jettés dans ſon eſprit; mais il retomba bientôt dans ſon ancien engourdiſſement. Il crut en avoir fait aſſez, que d'avoir fait exécuter Salcéde, & il ne penſa plus qu'une conſpiration de cette eſpéce pût avoir les ſuites les plus fâcheuſes.

L'indolence du Monarque encouragea le Duc de Guiſe à ſuivre ſes premiers deſſeins; il continua d'entretenir des relations avec la Cour d'Eſpagne : en même tems il agit avec tant d'activité du côté des Pays-Bas, qu'il réuſſit à y ruiner les affaires du Duc

1583. & 1584.

1584. d'Anjou; de ſorte que ce Prince, après avoir fait pendant quelques années d'inutiles efforts pour s'établir en Flandre, fut enfin obligé de renoncer à ſon projet & de revenir en France, où il mourut le 10 de Juin 1584.

Mort du Duc d'Anjou.

La Ligue commence à éclater.

La mort de ce Prince fit enfin éclore le grand projet de la Ligue. Les principaux Seigneurs qui s'étoient depuis longtems engagés dans cette ſingulière aſſociation, tinrent différentes Aſſemblées, dans leſquelles il fut décidé qu'on éclateroit au plutôt : mais auparavant, on délibéra ſur le choix du Prince qu'on mettroit ſur le trône, en cas que le Roi vînt à mourir : car quoique ce Monarque fût encore jeune, & qu'il ſe portât bien, on diſpoſa de ſa ſucceſſion, comme ſi elle eût été ouverte.

Le Roi de Navarre étoit de droit l'héritier préſomptif de la Couronne; mais ce Prince étant Huguenot, les Ligueurs qui n'avoient, diſoient-ils, formé leur union que pour le maintien de la Religion Catholique, le déclarerent incapable de poſſéder la Couronne, & lui ſubſtituerent le Cardinal de Bourbon, ſon oncle, lequel, quoique Prêtre, & même hors

Le Cardinal de Bourbon eſt déclaré héri-

de la ligne directe de la succession au Trône, se prêta à toutes les idées des Ligueurs & du Duc de Guise en particulier, & crut bonnement avoir droit à la Couronne, dont il se regarda dèslors comme l'héritier présomptif.

1584.

tier présomptif de la Couronne.

Ce choix ne fut cependant pas goûté d'abord par quelques-uns des principaux Ligueurs; le Duc de Lorraine, par exemple, avoit fait des mouvemens pour que les voix se déclarassent en faveur de son fils, qui, par sa mere, étoit propre neveu du Roi. La Reine-mere appuyoit vivement les prétentions de ce Prince, & elle eût à ce sujet des conférences fréquentes avec le Duc de Guise.

Le Roi d'Espagne, sur lequel la Ligue pouvoit le plus compter, pour les troupes & pour les Finances, avoit aussi des desseins sur la Couronne; & en attendant qu'elle fût vacante, il la sollicitoit pour l'infante sa fille, qui, par sa mere, étoit petite-fille de Henri II.

Un autre que le Duc de Guise auroit été fort embarrassé au milieu de ces divers Prétendans; mais ce Prince qui étoit né avec beaucoup d'esprit, & qui avoit encore plus de manége & de

1584. dissimulation, flattoit chacun d'eux en particulier, & paroissoit porté pour leurs intérêts; mais en général, il les desservoit tous, & s'il se décida pour le Cardinal de Bourbon, ce ne fut que pour être plus sûrement le maître de tout, sous un phantômé de Souverain qui n'avoit aucune des qualités propres à soutenir le poids d'une Couronne.

Le Duc réussit à tout amener à ses fins, & il négocia avec tant de finesse & d'habileté, qu'il démontra à la Reine, au Roi d'Espagne & au Duc de Lorraine, que l'intérêt public demandoit actuellement que l'on reconnût le Cardinal de Bourbon pour le légitime & le plus proche héritier de la Couronne.

Traité de Joinville au sujet de la Ligue.

Ce point si important pour les projets du Duc de Guise, fut enfin terminé définitivement à Joinville, où il se tint une nombreuse Assemblée, à laquelle se rendirent tous les Princes de l'Union, ou par eux-mêmes, ou par leurs représentans. Le Traité qu'ils signerent dans cette conjoncture, fut précédé d'une protestation, par laquelle ils assûroient qu'ils n'avoient d'autre dessein dans cette confédération, que de soutenir la Religion

Catholique, contre les attaques des Huguenots; qu'ils avoient fait à Sa Majesté de fréquentes & inutiles remontrances, sur la nécessité qu'il y avoit d'exterminer les Protestans, & d'éloigner du Trône un Prince, qui moyennant sa qualité d'héritier légitime de la Couronne, ne s'attachoit actuellement qu'à introduire l'hérésie dans le Royaume, pour l'y faire triompher un jour, lorsqu'il seroit parvenu au Trône. 1584.

Cette protestation étoit suivie de différens articles, dont le principal portoit en termes exprès, que le Cardinal de Bourbon seroit regardé comme le seul légitime héritier de la Couronne, en cas que le Roi vînt à mourir sans enfans. Les autres articles concernoient les différentes mesures que l'on devoit prendre pour appuyer cette union sur des fondemens solides; & lorsque le Traité fut signé, on en fit deux copies, dont l'une devoit être remise au Roi d'Espagne, & l'autre au Cardinal de Bourbon. On convint de plus, que l'on garderoit encore le secret pendant quelque tems, pour éviter les troubles que les hérétiques pourroient exciter, & qu'on ne se

1584. manifesteroit que d'un commun consentement ; mais la Cour d'Espagne qui ne souhaitoit que de voir allumer le feu de la guerre dans l'intérieur du Royaume, réussit à déterminer le Duc de Guise à prendre les armes plutôt qu'il n'auroit fait.

Mayenne s'étoit trouvé à l'Assemblée de Joinville, tant en son nom que comme porteur de la procuration du Cardinal de Guise, son frere, & des Ducs d'Aumale & d'Elbeuf, ses oncles. Du reste, il ne paroissoit point encore se mêler trop avant dans les affaires de la Ligue, soit qu'il voulût conserver l'estime que le Roi faisoit de sa personne, soit qu'il fût un peu mécontent de la conduite mystérieuse qu'observoit le Duc de Guise, non-seulement avec lui, mais avec les autres Princes de sa Maison ; car *ce Duc*, dit M. de Thou, *ne faisoit pas même part de ses desseins à ses freres.* D'ailleurs, il s'en falloit bien que le Duc de Mayenne eût autant d'ambition que son frere, & dès-là il en étoit peut-être regardé comme peu propre à entrer dans ses vûes avec autant de vivacité, que les conjonctures pouvoient l'exiger. *Mayenne*, continue

M. de Thou, *étoit un homme sensé & attaché à sa famille, qui préféroit une honnête élévation, dont il pouvoit se flatter, tant que l'Etat subsisteroit, à tous les sceptres & à toutes les Couronnes qu'il faudroit acheter aux risques de perdre sa Maison.* 1584.

Le Roi, comme on a déja dit, distinguoit aussi Mayenne, & celui-ci de son côté faisoit sa cour au Monarque avec assez d'exactitude; au lieu que le Duc de Guise n'y paroissoit plus que rarement, & d'ailleurs on sçavoit qu'il se déchaînoit continuellement contre les Mignons du Monarque. Mayenne au contraire avoit la discrétion de ne point faire paroître le mépris qu'il avoit pour eux. Il avoit même eu la complaisance de céder * au Duc de Joyeuse sa Charge d'Amiral, pour laquelle le Roi lui avoit fait toucher cent vingt mille écus.

L'Assemblée qui venoit de se tenir à Joinville, fut bientôt suivie de voies de fait. Le Duc de Guise, comptant toujours sur l'indolence & la foiblesse

* Cette démission avoit été faite au mois de Juin 1582, & le 19 du même mois, le Duc de Joyeuse alla au Parlement, & y prêta le serment accoutumé.

1585. du Roi, se mit en campagne avec fort peu de troupes : il alla prendre à Péronne le Cardinal de Bourbon, & l'amena comme en triomphe à Châlons-sur-Marne : dès-lors cette Ville fut regardée comme le trône de la Ligue.

Ces premiers mouvemens étonnerent la Cour. La Reine qui vit bien que la conspiration alloit devenir générale, résolut de tenter un accommodement ; elle en parla au Roi son fils qui y consentit, & la chargea de négocier elle-même avec les Rébelles.

Epernai ayant été indiqué pour le lieu des conférences, la Reine s'y rendit, & employa douze jours entiers en négociations, sans pouvoir rien obtenir de la part des Seigneurs ligués. Enfin, après bien des disputes, on fut obligé, pour le bien de la paix, d'accorder à la Ligue tout ce qu'elle souhaitoit. On se transporta à Nemours en Gatinois, pour mettre la derniere main au Traité de conciliation, & il fut signé le 7 de Juillet.

Edit de Nemours contre les Protestans.

Les articles portoient que la Religion Catholique seroit la seule qu'il seroit permis d'exercer dans toute l'étendue du Royaume ; que tous les

Priviléges accordés aux Huguenots par les Edits précédens, seroient & demeureroient supprimés ; que les Chefs Protestans seroient contraints de remettre les Places qu'ils avoient entre les mains ; & qu'à l'égard des Particuliers, ils seroient obligés de professer la Religion Catholique, ou de sortir du Royaume dans l'espace de six mois. 1585.

Ce ne fut pas encore tout : le Roi accorda des Villes de sûreté, & des troupes aux Princes qui étoient à la tête de la Ligue. Le Cardinal de Bourbon eut pour lui la Ville de Soissons. On céda au Duc de Guise, Verdun, Toul, Saint Dizier & Châlons. Le Roi lui donna même une somme pour faire bâtir une Citadelle à Verdun, & fit payer les troupes que ce Prince avoit levées en Allemagne pour fortifier son Parti.

Ce Traité fut suivi d'un Edit dont la publication excita un murmure général dans toute l'Europe, & tous les gens sensés prévirent dès-lors les malheurs affreux que la foiblesse du Roi alloit attirer sur sa personne & sur son Royaume. Le Pape * lui-même ne put

* Sixte-Quint.

1585. s'empêcher de parler ouvertement contre un Traité aussi déshonorant pour l'autorité Royale, & il plaignit l'indolence du Monarque qui n'avoit pas sçu se rappeller la gloire de ses premières années pour contenir les Huguenots par lui-même, sans s'exposer à la honteuse nécessité d'y être contraint par les attentats de ses sujets Catholiques.

La guerre ne tarda pas à se déclarer. Le Roi envoya des troupes sur les frontieres de Champagne, pour fermer les passages aux secours que les Princes Allemans envoyoient aux Huguenots. Le Duc de Guise eut le commandement de ces troupes; le Duc de Mayenne fut envoyé dans la Guyenne, Matignon dans le Bourdelois, & d'Epernon en Dauphiné.

L'Edit de Nemours occasionne la prise des armes.

Cette précaution étoit alors extrêmement nécessaire, parce qu'effectivement les Huguenots, justement effrayés de la publication de l'Edit de Nemours, armoient de toutes parts, & s'étoient déja rendus maîtres de la plus grande partie des Places de la Guyenne, du Languedoc & du Dauphiné. On avoit cru d'abord les intimider & les obliger de mettre bas les armes, en publiant,

publiant un second Edit qui contenoit les réglemens les plus séveres, & en restreignant au terme de quinze jours, ce qui restoit des six mois qu'on leur avoit accordés pour sortir du Royaume : mais cette rigueur outrée, loin de les abattre, ne fit que les animer davantage. Le Roi de Navarre fit publier à Bergerac un Edit tout contraire à celui du Roi, & il donna des ordres pour que l'on se saisît de tous les biens des Gentilshommes de Guyenne, qui porteroient les armes contre lui, & que les revenus fussent destinés à payer les frais de la guerre. 1585.

En même-tems, il se mit en campagne, conjointement avec le Prince de Condé, & ils remporterent l'un & l'autre plusieurs avantages sur les Catholiques. Après que Condé eut fait différentes expéditions dans le Poitou & dans l'Anjou, il se mit en marche pour s'avancer du côté de Paris. Il étoit près d'entrer dans le Vendômois, lorsqu'il fut informé que d'Epernon & le Maréchal de Biron étoient dans la Beauce, & que le Duc de Mayenne avoit déja passé Orléans à la tête des Réitres & des troupes Françoises, tandis que d'un autre côté la Châtre gardoit les

Mayenne marche contre les Protestans.

1586. bords de la Loire, depuis la Sologne jusqu'à Gien. A cette nouvelle les Huguenots effrayés se diviserent. La plûpart des Seigneurs Protestans se retirerent, sans même prendre congé du Prince, & lui-même, abandonné des siens, fut obligé de se sauver comme il put pendant une nuit, accompagné de la Trémouille, de Clermont d'Amboise & de quelques autres avec lesquels il traversa le Maine; &, s'étant rendu en basse-Normandie, il s'embarqua entre Avranche & Saint Malo, & passa dans l'Isle de Gernezei qui appartenoit aux Anglois.

Le Duc de Mayenne, ne trouvant plus d'obstacles pour s'avancer, perça dans le Poitou, & passa en Xaintonge. On s'attendoit qu'étant aussi-bien muni de troupes qu'il l'étoit alors, il ne manqueroit pas de tenter des entreprises considérables. Cependant il prit le parti de ne point faire de siége qui pût long-tems l'arrêter: il se contenta d'attaquer les postes de peu de résistance, par la prise desquels il espéroit ramener à l'obéissance du Roi des Bailliages considérables, d'où il seroit facile de faire des levées suffisantes pour la paye & la nourriture des trou-

pes. D'ailleurs, son principal dessein étoit de passer en Guyenne pour y envelopper le Roi de Navarre, le faire prisonnier, s'il étoit possible, & le remettre entre les mains du Roi. 1586.

Une autre raison qui l'empêcha de prendre en Xaintonge autant d'avantages qu'il s'étoit promis avant que d'y arriver, ce fut la présence du Maréchal de Matignon qui étoit venu le joindre dans cette Province avec les troupes qu'il avoit levées dans le Bourdelois. Cette jonction, loin de le fortifier, ne fit au contraire que l'affoiblir; le Maréchal le traversa presque toujours dans ses desseins, soit par la jalousie qu'il eut de voir un autre Général destiné à commander dans la Guyenne dont il avoit depuis quelques années la Lieutenance-générale, soit, comme le prétendent quelques-uns, parce qu'il avoit à cet égard des ordres secrets de la Cour. *On sçait*, dit M. de Thou, *que c'étoit-là l'intention du Roi, qui n'avoit entrepris cette guerre que malgré lui; & qu'il avoit recommandé à tous les Gouverneurs en qui il avoit confiance, de ne la faire que mollement. Il espéroit que les peuples à qui les Guises avoient inspiré l'esprit de discorde,*

dont ils étoient eux-mêmes animés, s'en-
1586. *nuyeroient enfin des troubles, & que, le repentir succédant à la fureur, ils désireroient la paix avec autant d'ardeur, qu'ils avoient souhaité la guerre.*

Il y eut donc entre Mayenne & Matignon une mésintelligence continuelle, qui fut cause que pendant assez long-tems il ne fut pas possible de rien faire de considérable. Etant entrés en Guyenne l'un & l'autre, Matignon alla à Bordeaux, d'où il sortit peu après, à la priere du Parlement de cette Ville, pour aller faire le siége de Castels, Château situé sur la Garonne. Cette entreprise fut sans succès par la brave résistance de Favas, Officier de réputation, qui commandoit dans cette Place : il fut d'ailleurs secouru fort à propos par le Roi de Navarre, qui vint en personne lui amener un renfort de deux mille hommes de pied, & de trois cens Maîtres. Matignon ayant été contraint de se retirer, le Roi de Navarre partit de Castels peu après avec le Capitaine Favas, & nomma le Comte de Gurson * pour commander dans la Place.

* Le P. Daniel rapporte ce fait d'après l'Historien Matthieu & les Mémoires de la

Ce changement fut cause de la perte de Castels. Dès que le Roi de Navarre fut éloigné, Mayenne manda au Maréchal de Matignon d'investir la Place de nouveau ; pendant ce tems-là le Duc par ses Emissaires traita avec Gurson de la reddition de Castels, sans en rien communiquer au Maréchal, & moyennant une somme considérable, il réussit à s'en emparer. 1586. Mayenne s'empare de Castels.

Cet événement fut un nouveau sujet de mécontentement pour Matignon ; cependant il prit le parti de dissimuler, & d'éclairer tellement la conduite de Mayenne, qu'il fut en état d'en informer fidélement la Cour, comme le Roi le lui avoit recommandé.

Mayenne de son côté sauvoit aussi les apparences, & affectoit même souvent de se conduire par les conseils de Matignon. Ce fut par l'avis de ce Général qu'il se détermina à faire le siége de Monségur, après avoir emporté Sainte-Bazeille. Matignon n'ayant pu se trouver à la prise de cette Place, à cause d'une maladie qui l'avoit obligé

Ligue. M. de Thou ne parle point de ce changement. Il dit, au contraire, que Mayenne en prenant Castels traita avec Favas, & qu'il lui donna douze mille écus d'or.

1586. de se retirer à Meillan, Mayenne lui envoya Arnoul de Pontac, Evêque de Bazas, pour l'informer de l'avantage que les troupes du Roi venoient de remporter, & pour lui demander son sentiment sur la suite des opérations de la campagne. Le Maréchal ayant répondu qu'il étoit important de se rendre maître de Monségur, pour assûrer les chemins du Limosin, du Périgord & du Quercy, Mayenne se rendit devant cette Place, & fit ouvrir la tranchée vers la fin du mois d'Avril. Sur ces entrefaites, ce Prince ayant été attaqué d'une fiévre double tierce, il écrivit aussi-tôt à Matignon, & le pria de venir prendre le commandement de l'armée. Le Maréchal, qui étoit alors à Bordeaux où il achevoit de se rétablir, se rendit le cinquiéme de Mai à Roquebrune où il trouva Mayenne qui y étoit arrivé la veille en litière. Après avoir long-tems conféré ensemble sur l'entreprise de Monségur, Matignon alla se mettre à la tête des troupes, & se rendit maître de la Place en peu de jours.

Mayenne tombe malade.

Cependant la maladie du Duc de Mayenne continuant toujours, il se fit porter à Bordeaux où il fut reçu

Il va à Bordeaux, où on lui fait une magni-

avec une pompe vraiment royale. Antoine de Sansac, Archevêque de cette Ville, alla le recevoir à la tête de son Clergé, & le logea dans le Palais Archiépiscopal. On ordonna peu après des Processions publiques, pour le rétablissement de sa santé. Enfin on n'épargna rien pour lui rendre les plus grands honneurs, 1586. fique réception.

Toutes ces flatteuses démonstrations n'étoient pas néanmoins de l'avis de tout le monde. On prétend que c'étoient ceux qui avoient pris parti dans la Ligue, qui avoient occasionné ces grands mouvemens; du reste, les gens sensés en murmurerent hautement. On alla même jusqu'à répandre que la maladie de Mayenne n'étoit nullement réelle; que c'étoit seulement un prétexte spécieux dont il s'étoit servi pour venir à Bordeaux, & qu'il avoit sans doute dessein de se rendre maître de la Ville. Soupçons que l'on prend à ce sujet.

Ces soupçons parurent tellement fondés, que le Parlement crut devoir lui envoyer une députation à ce sujet. Mayenne qui se doutoit bien que Matignon, jaloux de le sçavoir à Bordeaux, avoit occasionné cette démarche, n'en fit cependant rien paroître; il parla

1586.

aux Députés avec beaucoup de sagesse, & les détrompa de maniere qu'ils s'en retournerent tous satisfaits ; mais Mayenne resta vivement piqué de l'affront qu'on venoit de lui faire.

Mayenne fait le siége de Castillon.

Dès que ce Prince fut rétabli, il partit de Bordeaux; &, prenant par Libourne, il alla à Blagnac, où il fit construire un pont, sur lequel il passa la Dordogne avec ses troupes, & alla camper en présence de Castillon, Place dont les Protestans s'étoient emparés dès le commencement des troubles de Guyenne. Le siége fut long & opiniâtre ; mais l'activité de Mayenne l'emportant enfin sur la résistance de la garnison, la Place fut emportée, & une partie des habitans fut abandonnée à la discrétion du Soldat. Mayenne en envoya quelques-uns à Bordeaux où ils furent condamnés à mort comme rebelles. On blâma hautement la rigueur de ce Prince qui dans les autres circonstances s'étoit toujours comporté avec assez de modération. On lui reprocha de faire plutôt la guerre pour ses propres intérêts, que pour le service du Roi : en effet, Mayenne n'agit si cruellement à l'égard des habitans de Castillon, que parce

Il s'en empare.

que cette place appartenant par droit d'héritage à Henriette de Savoye, sa femme, il les regardoit comme des Vassaux qui lui avoient manqué de foi. 1586.

La prise de cette Place fut le dernier exploit que fit Mayenne dans cette campagne. Au reste, comme on a déja dit, il s'étoit moins attaché à faire des conquêtes, qu'à tâcher d'investir le Roi de Navarre, pour s'emparer de sa personne. Il le suivit en effet à la piste pendant fort long-tems, & seroit sûrement venu à bout de s'en rendre maître, s'il eut été fidélement servi par les Officiers à qui il avoit fait confidence de son dessein.

Le Roi de Navarre, qui étoit toujours dominé par la passion qu'il avoit pour les femmes, risquoit tout pour la satisfaire, & s'exposoit aux plus grands dangers. Dans le tems qu'il avoit réussi à faire lever le siége de Castels au Maréchal de Matignon, ce Prince, au lieu de passer en Xaintonge où il auroit pu être en sûreté, parce que le parti Huguenot s'étoit beaucoup renforçé par la prise de l'Isle d'Oléron, séjourna encore quelque tems en Guyenne, à cause de la belle

Comtesse de Guiche qui demeuroit
1586. dans ce pays. Le jour même qu'il alla lui faire part de la victoire qu'il venoit de remporter, en contraignant Matignon à la retraite, Mayenne qui le faisoit observer de près, trouva moyen de se saisir de tous les passages. Il posta le Vicomte d'Aubeterre à la Sauvetat, au-delà de la Garonne, du côté du Périgord, & le sieur de Poyane vers les Lanes. Il se mit ensuite à la tête de son armée, & marcha à Caumont où il sçavoit que le Roi de Navarre devoit passer la Garonne.

Mayenne veut surprendre le Roi de Navarre.

Ce Prince vint effectivement coucher à Caumont, accompagné seulement d'une vingtaine de Gentilshommes & de dix de ses Gardes. A peine étoit-il endormi, qu'un de ses Gentilshommes étant accouru sur le minuit à sa chambre, lui annonça qu'il falloit se sauver au plus vîte, & que Mayenne étoit aux portes de la Ville. Ce Prince n'eut que le tems de s'habiller & de gagner en diligence les bords de la Garonne, où il trouva heureusement un bateau sur lequel il passa à l'autre bord du côté de Sauvetat, &, traversant le quartier que gardoit d'Aubeterre, il alla gagner Sainte-Foi

où il attendit le reste de sa compagnie qu'il avoit laissé à Caumont. 1586.

L'évasion de ce Prince mit Mayenne en fureur contre d'Auberterre ; il lui reprocha son peu de vigilance dans une conjoncture aussi importante, l'Officier ne se defendit qu'en assûrant qu'il n'avoit eu aucune nouvelle de ce passage ; mais tout le monde le soupçonna d'intelligence avec le Roi de Navarre, & l'on fit attention alors que d'Auberterre n'avoit témoigné tant d'empressement pour avoir le poste de la Sauvetat, qu'afin de pouvoir servir ce Prince, en cas qu'il fût surpris. Le risque que le Roi de Navarre venoit de courir, lui fit cependant prendre des mesures pour la suite ; il abandonna la Guyenne, & alla à grandes journées s'enfermer dans la Rochelle où étoit alors le Prince de Condé.

Le Duc de Mayenne, ayant manqué l'occasion de prendre le Roi de Navarre, commença à se dégoûter du séjour qu'il faisoit en Guyenne. Il s'en prit à la Cour de ce que ses succès n'avoient pas répondu à ses espérances ; & il se plaignit hautement du peu d'attention, que l'on avoit eue à lui envoyer des troupes & de l'argent.

1586.

Mayenne publie un Manifeste où il fait l'énumeration de ses exploits.

Il publia même à ce sujet une espéce de Manifeste, dans lequel en rejettant sur le Roi, & en particulier sur Matignon, les traverses qu'il avoit essuyées dans ses entreprises, il exalta néanmoins les grandes actions qu'il avoit faites, malgré les oppositions qu'il avoit rencontrées de toutes parts.

Réponse piquante des Protestans.

Ce Manifeste fut vivement relevé par les Protestans, & Mayenne étant de retour à Paris, eut le chagrin de voir répandre des Satyres insultantes, dans lesquelles on tournoit en ridicule les grands exploits dont il avoit parlé avec tant d'emphase. Mais ce qui dut le piquer plus sensiblement, ce fut la malignité avec laquelle on lui reprocha que ses prétendues belles actions se réduisoient à avoir enlevé de Guyenne une jeune Dame d'une des meilleures Maisons du Royaume, reproche qui n'étoit que trop bien fondé.

Ce Prince étant en Guyenne avoit été reçu avec toute la politesse possible au Château de la Vauguyon, où demeuroit alors la veuve du Prince de Carenci, fille de Godefroi de Caumont & de Marguerite de Lustrac. Mayenne, voyant les biens immenses que porteroit cette jeune Dame dans

la Maison où elle prendtoit alliance, 1586.
l'enleva dans le dessein de la marier à son fils aîné, qui n'avoit encore que dix ans. Cette jeune Dame étoit Protestante: *Mais*, dit l'Etoile dans ses Mémoires, *parce qu'après la mort de sa mere, elle devoit être Dame de Caumont, Fronsac, Lustrac & autres belles Terres estimées en revenu à plus de quatre-vingt mille livres de rente, & par conséquent très Catholique, cela fit entreprendre au Duc de Mayenne cette violence: sur quoi les Huguenots dirent que n'ayant pu prendre la Guyenne, il avoit pris une fille.* *

Un trait aussi odieux paroîtra sans doute peu conforme à l'idée que j'ai donnée du caractere de Mayenne; mais il faut observer que le désordre général qui regnoit dans l'Etat, sembloit avoir changé les cœurs & les esprits, & ouvroit la porte à la licence la plus effrénée. Soutenu par le formi-

* Le mariage que Mayenne avoit projetté n'eut pas lieu: la jeune Veuve épousa Henri de Pérusse d'Escars, frere de feu son mari, & qui se trouva par sa mort Prince de Carenci. Celui-ci étant mort en 1590, elle se remaria à François d'Orléans, Comte de Saint Paul, fils de Léonor d'Orléans, Duc de Longueville.

1586. dable parti de la Ligue, on verra bientôt ce Prince tomber dans de plus grand excès; mais on remarquera en même-tems qu'au milieu même de ses écarts, il eut quelquefois des retours sur lui-même, & qu'en se laissant emporter à l'esprit de révolte, il ne fut pas exempt des remords que ressentent toujours ceux qui ont eu du goût pour la Vertu.

1587. Les Protestans eurent beau crier contre Mayenne, soit pour diminuer la gloire qu'il croyoit s'être acquise en Guyenne, soit pour lui reprocher le scandaleux enlevement de la veuve du Prince de Carenci; toutes ces clameurs furent étouffées par les cris de joye que les Ligueurs firent entendre de toutes parts, lorsqu'ils apprirent l'arrivée de ce Prince. Une grande partie des Conjurés allerent le trouver à l'Hôtel S. Denis *, où il s'étoit logé;

Mayenne se rend à Paris.

* J'ai dit dans la Vie du Duc de Guise, que c'étoit à Saint Denis que Mayenne avoit pris son logement, & que les Ligueurs allerent le trouver dans cette Ville; c'est ainsi que le rapporte M. de Thou, ou du moins ses Traducteurs: mais dans le procès-verbal de Poulain, Lieutenant du Prevôt de l'Isle, on voit que c'étoit à Paris dans une maison appellée *l'Hôtel de Saint Denis*. Voici comme ce fait

& , après l'avoir complimenté sur ses exploits, ils lui représenterent que les forces de la Ligue étoient alors en état de se faire redouter; mais qu'il leur manquoit un Chef, sans lequel il n'étoit pas possible d'agir avec un certain succès : ils le prierent donc de se mettre à leur tête, & de suppléer par sa présence à celle de son frere qu'ils sollicitoient en vain depuis longtems, de se rendre dans cette Capitale. 1587.

Faction nouvelle, appellée la *Ligue des Seize.*

Le Duc de Guise étoit alors en campagne à la tête des troupes du Roi, ou plutôt de celles de la Ligue. Pendant son absence, une nouvelle faction s'étoit formée à Paris sous le nom de la *Ligue des Seize.* C'étoit une union particulière que quelques fanatiques de la grande Ligue avoient imaginée, pour mettre plus facilement les Bourgeois de la Capitale dans leurs intérêts. On les apelloit les *Seize*, parce qu'ils avoient distribué entr'eux seize Quartiers de Paris, dans lesquels chacun de ceux qui y étoient préposés, faisoit sçavoir à l'instant tout ce qui avoit été ...

est rapporté dans l'original de Poulain : *Estant arrivé à Paris, les principaux de la Ligue le furent trouver à dix heures du soir en l'Hôtel de S. Denis, où il étoit logé, &c.*

1587. réglé dans le Conseil général de l'Union. Je ne rapporterai point ici les noms des principaux de ceux qui formerent cette confédération ; je n'entrerai point non plus dans le détail de leurs desseins particuliers : on peut consulter ce que j'ai dit à ce sujet dans la *Vie du Duc de Guise* *.

L'établissement de cette Ligue fit d'abord quelque peine au Duc de Guise ; mais ce ne fut que parce qu'on l'avoit faite sans sa participation : car du reste, lorsque ces nouveaux Confédérés lui eurent fait part de leurs projets, il entra entiérement dans leurs idées, & il eut soin de les informer de ses démarches, afin qu'ils fortifiassent son Parti dans la Capitale, tandis que de concert avec le Roi d'Espagne, il faisoit des conquêtes sur les frontières, pour ouvrir un passage aux troupes que ce Monarque promettoit de joindre à celles de la Ligue. Le Duc à cet effet projetta de se saisir de Boulogne sur mer, par où la flotte d'Espagne pouvoit entrer en France, dès qu'on seroit maître du port. Il manda au Conseil des Seize le détail de cette

* Tome XVII. pag. 380. & suiv.

entreprise, & les mesures qu'il comptoit prendre pour la faire réussir au plutôt. 1587.

Mais tout manqua, au point de l'exécution, parce que le Roi fut averti assez promptement pour y mettre ordre. Tout le mystere de la naissance de la Ligue des Seize & de leurs desseins, fut révélé à ce Prince par un nommé *Poulain*, Lieutenant du Prevôt de l'Isle, à qui l'espérance d'une fortune brillante avoit fait prendre parti dans l'Union, sans faire réflexion aux funestes conséquences de cette démarche. Mais lorsqu'il vit qu'il s'agissoit de s'élever ouvertement contre l'autorité royale, sa conscience lui reprocha vivement d'être entré dans cette confédération; il ne pouvoit cependant pas s'en retirer ouvertement, parce qu'il y avoit tout à craindre du fanatisme des Ligueurs qui n'auroient pas manqué de le sacrifier à leur ressentiment, pour assûrer leur secret. Dans cette perplexité, il résolut de leur paroître plus attaché que jamais; mais en même tems il prit des mesures pour informer le Roi de tout ce que l'on tramoit contre ses intérêts.

Le Roi est informé des desseins de cette Ligue.

Sa Majesté sçut donc par ce moyen

1587. tout le détail des projets de la Ligue ; mais l'irrésolution de ce Prince ne lui permit pas d'employer efficacement son autorité pour réduire les rebelles. On prit cependant quelques précautions qui inquiéterent les factieux, & leur firent soupçonner que leur secret étoit éventé : ils envoyerent aussitôt au Duc de Guise couriers sur couriers, pour l'engager à venir au plûtôt à Paris où ils avoient absolument besoin de son secours. Ce Prince leur promit bien de se rendre à leurs instances ; cependant il n'en fit rien pour lors, parce qu'il prévit les difficultés qu'il auroit à contenir dans de certaines bornes l'impétuosité de leurs résolutions.

Ce fut sur ces entrefaites que le Duc de Mayenne arriva à Paris. La présence de ce Prince combla de joye les Ligueurs. Les principaux d'entr'eux allerent le trouver ; & après l'avoir complimenté sur les avantages qu'il avoit remportés sur les Huguenots, ils le supplierent instamment de couronner son ouvrage, en se mettant à la tête d'une confédération qui n'avoit, disoient-ils, d'autre objet que la ruine du Protestantisme. Ils lui demanderent

en même-tems de présider à la prestation solemnelle du serment que devoient faire de nouveaux prosélytes qui venoient de s'engager dans le parti de la Ligue. Cela fut exécuté chez ce Prince dans une Assemblée secrette, qui se tint pendant la nuit dans son Hôtel.

1587.

Mayenne préside à une Assemblée des Seize.

Mayenne se trouvant ainsi engagé plus avant que jamais dans le parti de la révolte, se vit alors dans l'obligation de faire bien des démarches qui s'accordoient peu avec la sagesse & la prudence qu'on lui connoissoit. Tel fut entr'autres l'éclat indécent avec lequel il tira des mains du Prevôt des Marchands, un Ligueur nommé *la Morlière*, que ce Magistrat avoit fait arrêter par ordre du Roi, pour avoir tenu chez lui une Assemblée. Mayenne, à la sollicitation des Seize, alla trouver le Prevôt des Marchands, & après lui avoit reproché qu'il n'avoit arrêté la Morliére, qu'à cause du zéle que celui-ci témoignoit pour la Religion, il l'avertit que s'il ne le mettoit en liberté sur le champ, les vrais Catholiques sçauroient bien se venger de cet outrage.

Le Prevôt des Marchands, qui avoit

1587\. eu des ordres du Roi, ne crut pàs devoir céder aux menaces de Mayenne. Il fallut cependant bien en venir là; càr il vit à l'instant sa maison investie d'une foule de mutins qui demandoient à grands cris qu'on leur rendît la Morliére; le Prevôt, ayant envoyé en diligence informer la Cour de ce qui se passoit, on lui fit dire de mettre le prisonnier en liberté, & de faire en sorte qu'il parût que le Roi n'avoit point eu de part à cet emprisonnement.

Excès dans lesquels les Seize veulent engager Mayenne.

Ce pitoyable subterfuge, qui ne servoit qu'à manifester la foiblesse du Gouvernement, fut cause que les Ligueurs devinrent de jour en jour plus insolèns, & qu'ils se porterent bientôt aux plus grands attentats. Voyant que Mayenne s'étoit prêté de si bonne grace à leur fureur, ils retournérent le trouver, & lui firent les propositions les plus révoltantes; ils lui demandèrent entr'autres, de les aider à délivrer Paris du *Tyran* qui opprimoit les Citoyens. C'est ainsi que des François osoient alors parler de leur Souverain, & ces discours sacriléges étoient, selon eux, l'expression de leur zéle pour la Religion.

Mayenne dut être saisi d'horreur à la vûe d'un projet aussi odieux : cependant comme les choses étoient venues à un point qu'il n'auroit pas été sûr pour lui de reculer ou même de paroître balancer, il prômit de les aider au péril de sa vie dans tout ce qu'ils jugeroient à propos d'entreprendre. 1587.

Les Ligueurs, charmés de voir ce Prince dans des dispositions qui s'accordoient si bien à leur fureur, proposerent de s'emparer des postes les plus considérables de la Ville, & surtout de la Bastille. Pour y réussir, on comptoit aller pendant la nuit se saisir du Commandant qui couchoit ordinairement dans les dehors, & le poignard sur la gorge, on devoit le forcer d'ordonner à ses gens de rendre la Place. De-là, on avoit dessein d'aller chez le Premier Président, & chez quelques autres des premiers Magistrats, qu'on égorgeroit & dont on pilleroit les maisons : ensuite on comptoit s'emparer du grand & du petit-Châtelet ; en même-tems fortifier l'Hôtel-de-Ville, & faire investir le Louvre par quatre mille Arquebusiers. On parloit aussi d'égorger une partie du Conseil & entr'autres le Chance-

1587. lier, & de nommer en leurs places des personnes affectionnées à la Ligue, qui gouverneroient l'Etat, & se chargeroient de rendre la Justice : tout cela devoit s'exécuter sans que Mayenne parût. On avoit réglé qu'il resteroit chez lui, pour attendre l'événement de ce grand projet ; & qu'en cas que le succès répondît à leurs espérances, il se montreroit alors, & se mettroit à la tête des Conjurés : au contraire, si leur dessein échouoit, ce Prince devoit sortir à l'instant de Paris & se mettre en lieu de sûreté.

C'étoit le Duc de Mayenne qui s'étoit ménagé cette réserve. Les premiers pas dans lesquels il s'étoit vû engagé par les Ligueurs au sujet de la Morliére, avoient fait sur lui une vive impression, & il ne put s'empêcher de frémir, lorsqu'il vit de près à qui il avoit affaire. Les mouvemens qui suivirent, & ausquels il fut obligé de se prêter encore, augmentérent sa frayeur, & il s'en ouvrit au Duc de Guise, à qui il écrivit qu'il n'y avoit pas moyen de tenir à Paris au milieu d'un peuple si turbulent, & que son dessein étoit de s'en éloigner à la premiere occasion favorable.

Mayenne se plaint au Duc de Guise de la conduite des Ligueurs.

1587.

Réponse du Duc de Guise.

Le Duc de Guise lui répondit que puisqu'il avoit tant fait que de venir à Paris, il devoit bien se garder d'en sortir dans les conjonctures où il se trouvoit; que ce seroit s'exposer à perdre la partie, que de paroître l'abandonner; parceque s'il s'éloignoit, les Ligueurs, se trouvant sans Chef & sans appui, ne tarderoient peut-être pas à être les victimes de la vengeance du Roi; & que, si la Capitale étoit une fois réduite, les autres Villes qui tenoient pour la Ligue, demanderoient leur pardon & l'obtiendroient, & qu'alors la Cour auroit beau jeu pour perdre les Princes de leur Maison, contre lesquels jusqu'alors on n'avoit encore osé rien entreprendre, parce qu'on sçavoit bien qu'ils étoient soutenus: il ajoûta que ce qu'il lui disoit, n'étoit point fondé sur un simple soupçon, & qu'il devoit se ressouvenir d'une Lettre qu'on avoit interceptée, par laquelle il étoit évident qu'on en vouloit à leurs têtes, & que ce n'étoit que le défaut d'occasion qui avoit empêché jusqu'à présent, qu'on ne sévit contr'eux.

Mayenne se rendit d'abord aux raisons de son frere, & demeura à Paris

1587. où il essaya vainement de modérer les emportemens des Ligueurs ; & afin de faire croire qu'il n'y avoit point de part, il affecta de ne point sortir de chez lui, & il prétexta une maladie qui l'obligeoit de garder la chambre.

Il revint bientôt à son premier dessein, lorsqu'il fut informé des mesures que la Cour venoit de prendre, pour se précautionner contre les attentats des Ligueurs. Le Roi jetta des troupes dans la Bastille ; il mit des Gardes au grand & au petit Châtelet, & à toutes les portes de la Ville, & il donna des ordres pour que des troupes Françoises & Suisses, qui étoient à quelque distance de Paris, se rendissent au plutôt aux environs de S. Denis. Effrayé de cet appareil, Mayenne vit bien que tout étoit découvert : ainsi il ne pensa plus qu'à partir au plutôt ; mais il délibéra sur la manière dont il s'y prendroit pour quitter Paris. Il avoit résolu d'abord de se sauver par la Porte de Bussi, ce qui lui auroit été plus facile que par tout autre endroit, parce que ce poste étoit gardé par Bassompierre qui de tout tems avoit été fort attaché aux Princes Lorrains ; mais de crainte

crainte que sa fuite ne fût regardée comme un aveu de son crime, il s'adressa à la Reine ; & après lui avoir protesté qu'il n'avoit aucune part dans les desseins séditieux des Ligueurs, il supplia cette Princesse de l'aider à obtenir du Roi la permission de se retirer dans son Gouvernement. 1587.

Mayenne demande au Roi la permission de se retirer dans son Gouvernement.

Cette demande ne souffrit point de difficulté. Le Roi en sçavoit cependant assez pour faire arrêter Mayenne sur le champ ; mais ayant fait réflexion qu'il y gagneroit peu, sans être assuré en même tems du Duc de Guise ; & voyant d'ailleurs que sa présence autorisoit les emportemens des rebelles, il consentit volontiers à le laisser partir : ce Monarque lui dit seulement, lorsqu'il vint prendre congé de lui : *Eh! quoi, mon Cousin, vous abandonnez ainsi nos bons Ligueurs de Paris ? Je ne sçais pas*, répondit Mayenne assez bas, *ce que Votre Majesté veut me dire.*

Dès que Mayenne eut obtenu la permission qu'il demandoit, il ne fut pas curieux de s'arrêter plus long-tems à la Cour : il retourna chez lui, où il trouva quelques Ligueurs des plus considérables, qui venoient lui témoigner la peine que son départ faisoit à

1587. tout le Parti : ils lui firent en même tems de vives remontrances sur le danger que les Ligueurs alloient courir par son éloignement : mais Mayenne tâcha de les consoler, en les assûrant que de la part de la Cour, il n'y auroit aucune recherche pour tout ce qui s'étoit passé. Du reste, il leur fit sentir que son départ étoit nécessaire pour leur bien ; qu'il n'avoit d'autre objet que de travailler aux intérêts du Parti, & que de ce pas il alloit joindre son frere pour conférer avec lui sur les mesures qu'il convenoit de prendre dans les conjonctures où l'on se trouvoit. Enfin en leur disant le dernier adieu, il leur recommanda de ne pas manquer de lui faire sçavoir en diligence, si le Roi paroissoit porté à sévir contr'eux ; parce qu'alors son frere & lui n'étant pas fort éloignés, ils ne tarderoient pas à accourir à leur défense.

Il ne paroît pas que Mayenne fût alors bien disposé à tenir les paroles qu'il donnoit aux Ligueurs ; il étoit trop en colere contr'eux. En effet, on raconte que dès qu'il fut sorti des Fauxbourgs, ce Prince se trouvant trop heureux d'être échapé du mauvais pas où il s'étoit vû engagé, tourna

Mayenne sort de Paris.

plusieurs fois la tête du côté de Paris; &, maudissant la férocité de la populace, il jura que jamais il ne seroit assez imprudent pour s'enfermer dans un endroit où il auroit à risquer d'être à la merci d'un peuple furieux, au péril de son honneur & de sa vie. Cependant comme, à la sollicitation du Cardinal de Guise son frere, il avoit laissé à Paris quelques anciens Officiers de ses amis, pour régler les démarches des Ligueurs & modérer la fougue de leurs emportemens, cette marque d'attention de sa part leur fit croire qu'il n'étoit que légérement indisposé contr'eux, & que sa sortie de la Capitale étoit plutôt l'effet de sa prudence que de son mécontentement.

Mais ils furent bien détrompés, lorsque quelque tems après, le Duc de Guise leur envoya un de ses confidens nommé *Menneville*, pour leur faire de vives réprimandes sur l'indiscrétion de leur conduite & sur la fureur qu'ils avoient d'éclater avant le tems: il les assûra que ni lui, ni son frere, ne leur donneroient le moindre secours, s'ils continuoient d'agir avec la même précipitation. Menneville s'acquitta si bien de sa commission;

que les Ligueurs déconcertés témoignerent un vif repentir de leur indiscrétion, & promirent d'être plus réservés pour la suite. Ces assûrances, accompagnées d'une belle chaîne d'or dont ils firent présent à Menneville, leur concilierent cet Envoyé qui retourna dire au Duc de Guise, que les Ligueurs étoient moins coupables que l'on ne pensoit; qu'on ne devoit pas tant se plaindre d'eux, que de la fatalité des conjonctures qui les avoient obligés de se conduire comme ils avoient fait; que du reste, ils promettoient de ne plus rien entreprendre que de concert avec leur Chef, & qu'ils renouvelloient le serment d'obéissance qu'ils avoient prêté dès le commencement de l'Union. En reconnoissance de cette protestation, le Duc s'engagea de nouveau de les protéger de tout son pouvoir, & de ne jamais leur manquer dans aucune occasion.

1587.

Mayenne se trouva fort heureux d'avoir réussi à faire sa retraite sans aucun accident. Cependant il étoit toujours dans l'inquiétude sur ce qui arriveroit aux Ligueurs de Paris, en conséquence des mesures que la Cour avoit commencé à prendre, pour pré-

1587.

venir les mouvemens des séditieux : il ne doutoit pas, aussi-bien que le Duc de Guise, qu'après s'être assûré des principaux postes de Paris, le Roi ne fît faire des recherches juridiques des auteurs de la sédition. Mais ce foible Monarque, content de voir loin de lui des Chefs qu'il redoutoit, supposa que la conjuration étoit entiérement dissipée. Dèslors il retomba dans la mollesse & l'inaction, & parut aussi indifférent qu'auparavant pour les affaires de l'Etat.

Mollesse du Roi à l'égard des Ligueurs.

Cette malheureuse indolence enhardissant les Ligueurs, ils tramerent de nouveaux complots, & le Duc de Guise les laissa faire, sans se mettre en peine de les contenir, parce qu'il vit bien que l'on pouvoit tout oser sans conséquence sous un Gouvernement aussi mal ordonné. Les Huguenots de leur côté, voyant le parti de la Ligue se fortifier de jour en jour, formerent aussi une contre-Liguë, pour prévenir les malheurs dont ils étoient menacés ; & ne se croyant pas assez en sûreté avec les forces qu'ils avoient dans le Royaume, ils imploreremt le secours des Princes Protestans d'Allemagne, & en obtinrent tout ce qu'ils souhaitoient.

Les Princes d'Allemagne donnent des secours aux Huguenots de France.

1587. Le bruit s'étant bientôt répandu que les Princes Allemans se préparoient à marcher au secours des Huguenots de France, il fallut bien alors travailler à tirer le Roi de l'engourdissement où il étoit enséveli. La Reine s'en chargea, & elle y réussit à quelques égards. Cette Princesse lui ayant représenté la nécessité où il étoit de déclarer la guerre aux Protestans, afin de faire tomber les bruits que la Ligue répandoit de son intelligence avec eux; elle l'engagea à publier des ordres, pour que l'on mît promptement des troupes sur pied. Ces ordres furent donnés à Meaux où la Reine l'avoit conduit, pour que le Duc de Guise, à qui elle avoit donné rendez-vous dans cette Ville, eût une entrevûe avec le Monarque.

Le Roi prend les armes contre les Protestans.

Ce fut là que l'on prit les dernieres mesures pour les opérations de la campagne que l'on méditoit. Une partie des troupes fut envoyée sur les frontieres de Champagne, sous les ordres du Duc de Guise. On envoya à Gien de nombreux détachemens pour garder la Loire, & enfin il y eut un troisieme corps destiné à barrer les passages au Roi de Navarre, pour l'empê-

cher d'aller au-devant des Allemans.

Le commandement de cette derniere armée fut donné au Duc de Joyeuse qui, brûlant d'envie de se distinguer dans cette campagne, força la marche de ses troupes, pour joindre au plutôt le Roi de Navarre. Il ne le trouva que trop-tôt pour son malheur. Etant arrivé le 18 Octobre sur les confins du Périgord & de la Guyenne, il y eut le sur-lendemain, près d'un Bourg appellé *Coutras*, une bataille sanglante, dans laquelle le Roi de Navarre, qui n'avoit qu'une poignée de monde en comparaison des Catholiques, remporta néanmoins une victoire des plus completes. Le Duc de Joyeuse y périt avec un nombre considérable de la premiere Noblesse du Royaume. Il y eut d'ailleurs trois mille hommes de pied, & beaucoup de Cavalerie qui resterent sur le champ de bataille, sans compter les prisonniers & la perte des drapeaux & de tout le bagage. Ce grand événement qui sembloit être un augure certain des avantages que le Roi de Navarre remporteroit un jour sur tous ses ennemis, est mémorable dans l'histoire sous le nom de *Bataille de Coutras*. Ce Prince fut

1587.

L'armée du Roi défaite à Coutras par le Roi de Navarre.

1587. d'autant plus flatté de cette victoire, que c'étoit la premiere action générale qui eût réussi aux Protestans, quoiqu'ils eussent toujours eu à leur tête les Capitaines les plus renommés, tels que le feû Prince de Condé & l'Amiral de Coligni. Il ne profita cependant pas de sa victoire comme il auroit dû; car au lieu de faire marcher à l'instant ses troupes au-devant de celles que les Princes d'Allemagne lui envoyoient, la violente passion qu'il ressentoit toujours pour la Comtesse de Guiche, le porta à passer aussi-tôt en Guyenne, où elle demeuroit. Il sépara donc son armée jusqu'au vingtiéme de Novembre, qu'il lui donna rendez-vous sur les confins de l'Angoûmois & du Périgord, pour aller au-devant des Allemans.

Le Duc de Guise harcele les Allemans à leur entrée en France.

Pendant que les Huguenots étoient victorieux en Guyenne, le Duc de Guise étoit occupé sur les frontieres à couper les passages des troupes étrangeres qui venoient les joindre : mais ce Prince ne s'étant pas trouvé assez en forces pour les empêcher de percer en France, s'étoit réduit à les cotoyer pendant leur marche, à enlever leurs fourageurs; en un mot, à les incommoder de toutes manieres, sans cepen-

dant oser les attaquer directement.
Il les suivit ainsi jusqu'en Bourgogne, où les choses commencerent à changer de face par l'arrivée de Mayenne qui alla le trouver à Joigny, accompagné des Ducs d'Aumale & d'Elbeuf, du Comte de Brissac & autres Seigneurs. Mayenne amenoit avec lui un secours de six mille hommes de pied & de dix-huit cens chevaux. Ce renfort mettant le Duc en état d'agir, il se présenta aux Allemans avec plus de confiance ; mais ceux-ci éviterent toujours d'entamer aucune action. Comme leur unique dessein étoit de se joindre au Roi de Navarre, & qu'ils ne sçavoient rien encore des obstacles que ce Prince avoit rencontrés sur sa route, ils s'attendoient de jour en jour de le voir venir à eux : ce fut ce qui leur fit prendre le parti d'éviter toute rencontre, & de ne s'attacher qu'à passer la Loire pour aller au-devant de ce Prince : mais les passages se trouvant alors ou rompus, ou gardés de toutes parts, on fut obligé de renoncer à ce dessein ; & les Seigneurs François, voulant appaiser les murmures que ces difficultés excitoient parmi les troupes Allemandes, entreprirent de

1587.

1587. les faire passer dans la Beauce, pays abondant où elles pourroient se reposer pendant quelque tems, & se refaire des fatigues qu'elles avoient essuyées. Mais avant que d'y arriver, elles eurent bien des chocs à soutenir de la part des Ducs de Guise & de Mayenne qui les harceloient sans cesse. Le Baron de Dhona qui commandoit les Allemans, ayant pénétré jusqu'auprès de Montargis, prit son logement à une lieue de là dans un Bourg appellé *Vimori.* Il avoit avec lui sept ou huit Cornettes de Cavalerie; le reste de ses troupes fut distribué dans des quartiers assez éloignés les uns des autres, pour la commodité de la subsistance.

Le Duc de Guise qui étoit alors à Montargis, ayant été informé un soir de la disposition de ces troupes, résolut d'en profiter & de les attaquer pendant la nuit. Aussi-tôt il fit sonner le boute-selle, & ordonna que dans une heure tout le monde fût prêt à marcher. Mayenne fut un peu surpris de cette résolution, parce qu'on sçavoit que les ennemis étoient en très-grand nombre. Il demanda à son frere quel pouvoit être son dessein en donnant des ordres aussi brusquement qu'il

venoit de faire. *Combattre les ennemis*, 1587.
répondit le Duc de Guise. *Mais*, repliqua Mayenne, *quelles troupes avez-vous pour cela contre une armée si nombreuse ? L'affaire mérite au moins qu'on y pense. Ceux qui ne sont pas d'humeur de combattre*, reprit Guise, *peuvent demeurer ici ; ce que je ne résoudrai pas dans un quart d'heure, je ne le résoudrais pas en toute ma vie.* Il n'y eut plus d'objection à faire, & l'on partit pour aller à l'ennemi.

Combat de Vimori.

Le Duc de Mayenne, s'étant chargé de commencer l'attaque, s'approcha de Vimori à la faveur des ténébres ; & détacha d'abord quelques Cavaliers, pour reconnoître la position des Allemans. Sur la nouvelle qu'il reçut que les avenues étoient dégarnies de troupes, il fit avancer son Infanterie, qui s'étant jettée dans le Bourg, tailla en piéces, tout ce qui se trouva à sa rencontre ; ensuite elle mit le feu au Bourg, pour faire sortir les ennemis qui occupoient les maisons.

Ce premier choc coûta cher aux Allemans ; & il leur auroit même été bien plus funeste, si le Bourg eût été plus resserré ; mais comme il avoit près d'une demi-lieue de longueur, le

1587. Baron de Dhona eut assez de tems pour faire prendre le armes aux troupes qui étoient dans son quartier : dès qu'il se vit à la tête d'un certain nombre de Cavalerie, il marcha à la rencontre de l'Infanterie Catholique, & la chargea avec une impétuosité qui la mit en désordre. Cette Infanterie voyant alors qu'il lui seroit impossible de tenir contre les Réitres, fit avertir la Cavalerie de venir promptement à son secours.

Mayenne aussi-tôt, sans en donner avis à son frere, entra dans le Bourg, n'ayant que fort peu de troupes avec lui, parce qu'une partie s'étoit égarée pendant la nuit. Ce Prince ayant été reconnu, tant à la lueur des flâmes qui sortoient des maisons embrasées, qu'à la couleur de son cheval, qui étoit blanc, ce fut sur lui principalement que tomba le choc, & les deux Généraux en vinrent aux mains. Le Baron de Dhona tira à Mayenne un coup de pistolet qui fut sans effet, parce que la balle porta dans la mentonniere de son casque ; le Baron, qui n'avoit point la tête armée, pensa périr dans cette occasion par un violent coup de sabre, que Mayenne lui porta ; mais

dans le tumulte où tout étoit alors, le sabre glissa & ne fit qu'effleurer la peau. Les troupes animées par l'exemple de leurs Généraux, se battirent avec une extrême fureur. La mêlée ne fut cependant pas si sanglante qu'elle auroit pû l'être, parce qu'un orage qui survint rallentit le combat, & l'on fut obligé à faire retraite de part & d'autre. 1587.

Chaque parti s'attribua l'honneur de la victoire, & chacun eut des raisons spécieuses pour appuyer ses prétentions. Les Catholiques tuerent beaucoup du monde aux Huguenots, firent un grand nombre de prisonniers, & emporterent ou ruinerent la plus grande partie des bagages des ennemis. Ceux-ci vanterent de même les prises considérables qu'ils avoient faites sur les Catholiques, les Officiers de marque qu'ils avoient tués, ou fait prisonniers; mais surtout, ils firent valoir l'intrépidité avec laquelle le Baron de Dhona s'étoit soutenu dans Vimori, dont il étoit resté maître malgré les efforts des Catholiques.

La nouvelle de la victoire remportée à Coutras par le Roi de Navarre étant arrivée sur ces entrefaites, le Baron

1587. de Dhona s'en servit utilement pour ranimer le courage de ses troupes ; ce Général ayant reçu presqu'en même tems un secours de quelques détachemens de Cavalerie & d'Infanterie, alla dès le lendemain se présenter en bataille devant Montargis, & défia les Catholiques au combat : mais le Duc de Guise, content d'avoir donné si chaudement l'allarme aux troupes Allemandes, ne jugea pas à propos de répondre au défi de leur Général.

Le Baron, ne pouvant donc réussir dans son dessein, partit de devant Montargis, & alla s'emparer de Château-Landon ; il auroit bien voulu reprendre son premier projet, qui étoit de passer la Loire pour aller joindre le Roi de Navarre ; mais, comme les passages de cette riviere étoient gardés par le Roi en personne, qui étoit venu à Gien à la tête d'une bonne armée, & que d'un autre côté, il s'attendoit bien d'être toujours suivi par le Duc de Guise ; la crainte d'être enfermé entre deux, le détermina à continuer sa route vers la Beauce, pour y raffraîchir ses troupes, & les y laisser en repos, jusqu'à ce qu'il eût des nouvelles des mouvemens du Roi de Navarre.

Les Allemans se retirent dans la Beauce.

Dans ce dernier parti, il n'avoit à craindre que d'être harcelé par le Duc de Guise; mais, comme les secours qu'il avoit reçus le rendoient plus fort que ce Prince, il comptoit pouvoir se défendre avec avantage, & le contraindre à cesser ses poursuites. 1587.

Mayenne & Guise les poursuivent.

Ses espérances furent bien trompées; il n'eut pas plutôt pris la route de la Beauce, que Guise & Mayenne se mirent à sa suite; &, malgré les précautions qu'il put prendre, le Duc de Guise le surprit à Auneau, le battit, lui enleva ses équipages, & se retira ensuite à Etampes avec un butin considérable.

Mayenne se retire dans son Gouvernement de Bourgogne.

Le Duc de Mayenne ne se trouva point à cette action : il avoit quitté son frere sur la route, & s'étoit rendu dans son Gouvernement de Bourgogne, soit qu'il fût nécessaire dans cette Province, pour les intérêts de la Ligue, ou pour appaiser les mouvemens qu'avoit pû y exciter la nouvelle de la victoire du Roi de Navarre, soit enfin qu'il eût quelque sujet de mécontentement contre son frere, ce qui n'est pas tout-à-fait hors de vraisemblance, comme on le verra bientôt.

1587. Mayenne en partant de l'armée, vit son frere pour la derniere fois. L'année suivante, le malheureux Guise fut enfin la victime de son orgueil & de son ambition. Devenu depuis long-tems insupportable à son Souverain, par ses hauteurs & ses intrigues, il se rendit enfin si odieux par les affreuses révolutions qu'il excita dans le cœur même de la Capitale, que le Roi ne trouva d'autre moyen de se soustraire aux malheurs dont on menaçoit sa Couronne, qu'en faisant poignarder un Sujet aussi dangereux.

On trouvera dans la Vie * de ce Prince un détail assez étendu de la conduite révoltante qu'il tint dans ces malheureuses circonstances. Je me contenterai donc de rapporter ici sommairement les événemens principaux qui se passerent depuis la retraite de Mayenne, jusqu'à la fin de 1588, que mourut le Duc de Guise.

Ce Prince s'étant retiré à Etampes, après l'affaire d'Auneau, ne tarda pas à recommencer les hostilités contre les Allemans. Il se présenta alors d'autant plus hardiment, que leurs forces

* Voyez la Vie du Duc de Guise, P. 432. & suiv.

1587.

étoient considérablement diminuées par la retraite des Suisses qui les avoient abandonnés moyennant une somme considérable que la Cour leur avoit donnée, pour les engager à s'en retourner chez eux.

Les Allemans, se voyant privés du secours des Suisses, n'oserent plus tenir la campagne : ils ne penserent qu'à se tenir sur la défensive, &, tandis qu'ils étoient ainsi continuellement en garde contre le Duc de Guise, ils négocierent un accommodement avec la Cour, & se trouverent trop heureux d'obtenir la permission de faire leur retraite aux conditions qu'il plut au Roi d'exiger. Ils partirent enfin vers le mois de Décembre. Le Duc de Guise, peu inquiet des arrangemens qu'ils avoient pu prendre avec la Cour, se mit à leur poursuite, & les harcela vivement jusques dans le Comté de Montbelliard.

1588.

Assemblée des Ligueurs à Nanci.

De-là il se rendit à Nanci où il avoit donné rendez-vous aux principaux Membres de la Ligue pour conférer ensemble sur ce qui concernoit les intérêts de leur faction. On y dressa un Mémoire en forme de Requête, par lequel on prescrivoit au Roi un

1588. plan de conduire pour le Gouvernement. Cette insultante Requête fut présentée au Monarque ; & ce Prince trop foible alors pour sévir contre les auteurs, fut contraint de dissimuler son ressentiment.

L'impunité enhardissant les rebelles, ils formerent de nouveaux complots. Le Roi instruit de tout par le même qui lui avoit révélé, comme on a dit, les intrigues des Seize, prit alors quelques mesures pour sa sûreté. Il fit apporter des armes au Louvre, & donna en même tems des ordres pour faire avancer auprès de la Capitale quelques détachemens de troupes, pour renforcer sa garde ; &, sur l'avis qu'on lui donna que le Duc de Guise, qui étoit alors à Soissons, se préparoit à venir à Paris, Sa Majesté lui envoya un Exprès pour lui défendre d'entrer dans la Capitale.

Le Duc de Guise va trouver le Roi au Louvre.

Il y vint cependant malgré les défenses, & fut reçu du peuple avec des cris de joye & des acclamations qui le dédommagerent de la froide réception que lui fit le Roi, en le voyant arriver auprès de lui. Le Duc qui sentit alors toute l'imprudence de sa démarche, sortit promptement du Louvre

1588.

immédiatement après l'Audience, dans la ferme résolution de ne pas s'y exposer une seconde fois, sans être bien accompagné. Il se retira à son Hôtel au bruit des mêmes acclamations qui l'avoient accompagné en arrivant.

Sur le bruit qui courut dès le même jour, que le Roi prenoit des mesures pour s'assûrer de ce Prince, les Ligueurs mirent une forte garde à son Hôtel; & la plus grande partie des Seigneurs de cette faction vinrent se ranger auprès de lui.

Mouvemens qu'excite dans Paris la présence du Duc de Guise.

Chacun prenant ses précautions pour sa propre défense, la Cour en prit aussi pour la sûreté de la personne du Roi. Tant de monde armé de part & d'autre, ne pouvoit qu'annoncer une prochaine révolution. Cependant depuis le 9[e] de Mai, jour de l'arrivée du Duc de Guise, jusqu'au douziéme du même mois, on ne fit réciproquement que se tenir sur la défensive; mais le 12 au matin, les Gardes Françoises & Suisses, les Officiers à leur tête, s'étant emparés des différens Quartiers de la Ville, ce fut alors que le Duc de Guise éclata.

Il répandit des troupes pour faire face à celles du Roi, & il fit faire dans

1588. les différens Quartiers ces fameuses barricades qui ont rendu le 12 de Mai 1588, un jour si renommé dans l'histoire. Au moyen de ces retranchemens, les séditieux se soutinrent dans leurs Quartiers, & y enfermerent les Gardes que le Roi y avoit envoyés, tandis que des fenêtres des différentes maisons, on leur tiroit des mousquetades, & qu'on les écrasoit impitoyablement avec tout ce qu'on pouvoit trouver sous la main. Il n'en seroit pas échapé un seul, si le Duc de Guise n'eut paru en personne. Dès qu'on l'apperçut, les barricades furent enlevées : il ordonna ensuite aux troupes du Roi de mettre bas les armes, aussi-tôt il fut obéi ; peu après il les leur fit reprendre, & les renvoya au Roi.

Paris se trouva entiérement alors au pouvoir des Ligueurs. Dès le soir de ce même jour, le Duc de Guise fit poser des corps de-garde dans le différens Quartiers. Ce fut lui qui donna le mot du guet, & il eut ainsi le honteux avantage de rendre l'autorité royale dépendante de la sienne.

Le Roi se sauve de Paris.

Le lendemain, il jouit de tout son triomphe. Le Roi lui céda le terrein, & se sauva de sa Capitale pour se reti-

rer à Chartres. Guiſe reſta donc le ſeul maître à Paris ; cependant comme il preſſentit bien qu'une conduite auſſi outrée alloit porter un coup violent à ſa réputation, il publia quelques jours après un Manifeſte dans lequel il oſa proteſter de ſa fidélité & de ſa ſoumiſſion : il ſembloit, à l'entendre, qu'on dût lui tenir compte de ce qu'ayant mis le Roi dans la cruelle néceſſité de fuir de ſa Capitale, il vouloit bien encore le reconnoître pour ſon Souverain. 1588.

Le Duc de Guiſe envoye une députation au Roi.

Peu après, il envoya à Chartres le Prevôt des Marchands & les Echevins, tous Ligueurs qu'il avoit mis en place de ſa main, après avoir dépoſé ceux qui l'étoient légitimement. Il les chargea de préſenter au Roi une Requête dans laquelle ils répondoient aux reproches qu'on leur faiſoit de déſobéiſſance & de révolte, & alléguoient des raiſons pour autoriſer la priſe des armes. Ils propoſerent à Sa Majeſté de ratifier le Traité de Nemours, au ſujet de la ſucceſſion à la Couronne, & pluſieurs autres articles concernant la Religion ; & enfin ils lui demanderent de confirmer la nomination des Officiers que le Duc avoit créés de ſon propre mouvement.

1588. Le Roi ressentit vivement toute l'insolence de cette Requête ; mais il n'étoit plus tems d'agir avec vigueur : il fallut dissimuler & chercher à se tirer d'embarras par des ressources peu dignes de la Majesté Royale. Après que l'on eut été long tems à réfléchir sur les mesures qu'on pourroit prendre, le Roi donna enfin au mois de Juillet un Edit, par lequel il souscrivit à tout ce que les rebelles exigeoient de lui; il déclara entr'autres au sujet des derniers troubles, qu'on regarderoit comme non avenu tout ce qui étoit arrivé jusqu'alors, & en particulier le 12e & le 13e du mois de Mai. C'étoit passer bien légérement sur deux événemens, à l'occasion desquels on ne pouvoit sévir avec trop de rigueur, contre celui qui les avoit autorisés.

Edit favorable aux Ligueurs.

Par ce même Edit, on accorda des Villes de sûreté aux Ligueurs; & au sujet des Magistrats qui avoient été nommés par le Duc de Guise, il fut stipulé qu'ils se démettroient de leurs Charges, & que le Roi les rétabliroit aussi tôt; ce fut tout ce que l'on put faire dans cette conjoncture, pour sauver en quelque façon l'honneur du Souverain.

Cet Edit fut bien-tôt rendu public, à l'exception du dernier article, & de quelques autres sur lesquels on étoit convenu de garder le secret. On l'appella l'*Edit de Réunion*; & en effet tout parut pacifié dès le moment de sa publication. Le Duc de Guise alla trouver le Roi, & en fut bien reçu. Le Monarque parut même donner entiérement dans ses idées. Il déclara le Cardinal de Bourbon, Premier Prince du Sang & héritier présomptif de la Couronne. Il consentit de faire la guerre aux Huguenots, & à cet effet, il ordonna des levées de troupes; le Duc de Guise fut déclaré Généralissime, & Mayenne fut nommé pour commander l'armée, qui étoit destinée à marcher en Guyenne contre les Protestans.

1588.

Le Duc de Guise va trouver le Roi.

Tant de condescendance de la part du Roi, fit faire des réflexions aux politiques, & la plûpart en augurerent très-mal pour le Duc de Guise. En effet, le Monarque prenoit depuis quelque tems des mesures pour reprimer l'audace de ce Sujet ambitieux, & c'étoit en partie pour y réussir, qu'il avoit indiqué la tenue des Etats à Blois. En partant pour s'y rendre, il

Le Roi prend des mesures pour le perdre.

1588. avoit congédié Villeroi & Belliévre, Sécrétaires d'Etat, & Chiverni, Chancelier, tous amis du Duc de Guise, & il avoit formé son Conseil d'autres Ministres, sur lesquels il croyoit pouvoir compter. Il imaginoit par cette conduite pouvoir venir plus facilement à bout de ses desseins : mais le Duc de Guise sans faire paroître aucun mécontentement de l'exil de ses amis, alloit toujours à ses fins avec d'autant plus de confiance, qu'il espéroit tout des relations qu'il s'étoit menagées avec les Députés que les trois Ordres avoient nommés pour les Etats.

Etats de Blois.

On s'apperçut bientôt qu'il ne s'étoit pas trompé dans ses espérances. L'ouverture des Etats se fit le 16 d'Octobre; & dès les premieres séances on vit clairement que lui seul influoit dans les délibérations, & qu'il en étoit absolument le maître. Ce Prince, non content d'être le premier mobile de tout ce qui se proposoit, poussa les choses aux extrêmités les plus révoltantes, & il fit faire entr'autres une délibération, qui portoit que ce que les Députés des Etats auroient arrêté, seroit rendu public, sans attendre les ordres du Roi. On n'osa pas cependant agir en conséquence

1588.

conséquence dans toutes les conjonctures, le Duc de Guise ne fit usage de cette délibération, que dans les circonstances où elle pouvoit lui concilier de plus en plus l'amour des peuples : c'est ainsi que malgré la nécessité où la Cour se trouvoit de faire ressource de toutes parts pour avoir de l'argent, le Duc fit ordonner par les Etats une diminution considérable des charges publiques, & le Roi fut forcé d'y souscrire.

Deux mois se passerent ainsi, pendant lesquels le Roi eut continuellement à essuyer toutes sortes de contradictions de la part des Etats. Il sçavoit bien quel en étoit l'auteur, & il étoit résolu d'en tirer vengeance ; mais il temporisoit toujours attendant une occasion favorable pour éclater. Il fut enfin déterminé à ne plus user de délai, lorsqu'on l'informa que le Duc de Guise tramoit alors quelque entreprise contre sa personne. Il crut d'autant plus facilement ce qu'on lui dit des complots actuels de ce Prince, qu'il avoit déja reçu différens avis de la part même des parens du Duc de Guise. Sa propre famille se déclara contre lui, & Mayenne entr'autres se trouvant à

1588.

Mayenne prévient le Roi contre les menées de son frere.

Lyon, chargea un Seigneur qui partoit pour la Cour, d'avertir le Roi de se précautionner contre les menées de son frere. Indépendamment des raisons d'Etat & de famille, qui engageoient Mayenne à faire cette démarche, on prétend que ces deux freres avoient eu ensemble une querelle assez vive au sujet d'une Dame dont ils étoient amoureux l'un & l'autre. Ils en étoient même venus jusqu'à mettre l'épée à la main. Ce démêlé n'ayant point eu alors de suites fâcheuses, il n'en étoit pas resté moins d'aigreur dans leurs esprits; de sorte que quand Mayenne apprit par les nouvelles de Paris & par les Princes de sa Maison, la conduite étrange du Duc de Guise à l'égard du Roi, il pensa comme eux sur les malheurs que ce Prince attireroit sur leur Maison, si ses projets avoient lieu, & il prit les mesures dont je viens de parler.

Le Roi fait massacrer le Duc de Guise & le Cardinal son frere.

Il ne s'attendoit pas sans doute, que le Monarque porteroit les choses aux cruelles extrêmités dont les Etats furent témoins. Le 23 de Décembre au matin, le Roi fit tuer le Duc dans le tems qu'il alloit à un Conseil où ce Monarque l'avoit mandé. Le Cardinal

de Guise son frere, eut le même sort le lendemain; & le Roi, comptant n'en avoir pas fait assez, tant que Mayenne seroit en état d'en tirer vengeance, envoya des ordres pour l'arrêter, mais on le manqua; & dès-lors ce Prince entraîné par la fatalité des conjonctures, sortit de son caractere & se déclara peu après Chef de la Ligue. Ce fut sous ses ordres que cette faction sacrilége, également animée par la vengeance & le fanatisme, bouleversa tout dans le Royaume; & qu'après avoir porté le poignard dans le sein du dernier des Valois, elle entreprit, les armes à la main, de disputer au Chef de l'auguste Maison de Bourbon, le droit légitime qu'il avoit à la Couronne. Tels sont les événemens dont on va voir la description dans la vie de Mayenne. 1588.

La nouvelle de la mort du Duc de Guise, ayant été presqu'aussi-tôt répandue à Paris, y excita un soulévement général. La Ligue, loin de paroître abattue par la perte de son Chef, n'en devint que plus furieuse, & l'on poussa la révolte aux plus affreuses extrêmités. Ce n'étoit rien d'avoir pris les armes contre son Roi & de l'avoir contraint de fuir de sa Capitale; on

Mouvemens des Ligueurs après le massacre des Guises.

1588. lui refusa alors le titre de *Souverain* ; & il ne fut plus appellé que *Henri de Valois* : encore la plûpart ne daignant pas lui donner ce nom, le désignoit par tout ce que l'emportement & la rage pouvoient inspirer de termes les plus insultans. Les Prédicateurs, autant & même plus animés que le commun des Ligueurs, redoublerent par leurs Sermons la phrénésie des peuples ; & traitant les Guises de *Martyrs de la Foi & de la Religion*, ils prêcherent hautement qu'il falloit tirer vengeance de leur mort, & punir au plutôt leurs assassins.

Ces discours séditieux ne firent que trop d'impression sur une populace que depuis long-tems on entretenoit dans la révolte. Le fameux Lincestre, Prêtre Ecossois, qui avoit réussi par subtilité à se mettre en possession de la Cure de S. Gervais, étoit un de ces Prédicateurs furieux, qui abusant de leur ministere, profanoient journellement la Chaire de vérité par les monstrueuses maximes qu'ils y débitoient. Dès le 29 de Décembre, c'est-à-dire, cinq jours après la mort des deux Guises, Lincestre ayant vivement prêché contre le Roi dans un Sermon qu'il

Fureur du peuple contre le Roi.

avoit fait à S. Barthélemi, le peuple animé de fureur arracha les armes du Monarque qui étoient sur le portail, les brisa en morceaux & les foula aux pieds, en prononçant mille imprécations contre le Prince, qu'ils appelloient communément *Vilain Hérodes*; c'est ainsi que les Prédicateurs avoient anagrammatisé le nom de *Henri de Valois*. 1588.

Peu après, ce même Lincestre prêchant encore dans la même Eglise le premier Janvier 1589, recommença ses invectives contre le Roi. Après avoir fait un détail pathétique de la maniere cruelle dont le Duc & le Cardinal de Guise avoient été massacrés, il se livra à toute sa fureur contre le Prince qui les avoit immolés, disoit-il, à sa haine & à son attachement pour l'hérésie, & il eut l'audace d'exiger de ses Auditeurs un serment solemnel par lequel ils s'engageoient à employer jusqu'à la derniere goute de leur sang, pour venger la mort des Princes Lorrains. 1589.

Un Prédicateur exige de ses Auditeurs qu'ils vengent la mort des Guises.

Il eut même l'impudence d'adresser la parole à Achilles de Harlai, Premier Président, qui étoit assis dans l'Oeuvre vis-à-vis la Chaire, & il le força

de faire le même serment : *Levez la*
1589. *main, M. le Président*, lui dit-il, *levez-là bien haut ; encore plus haut, afin que le peuple le voye.* Ce respectable Magistrat se vit dans l'humiliante nécessité d'obéir, de peur d'être massacré par le peuple à qui on avoit fait entendre qu'il avoit sçû le dessein du Roi par rapport aux Guises, & qu'il y avoit consenti.

Un autre Prédicateur de la Ligue, nommé *François Pigenat*, alors Curé de S. Nicolas des Champs, interpella aussi ses Auditeurs dans un Sermon qu'il prononça à S. Jean-en-Gréve, où il faisoit l'Oraison funébre du Duc de Guise. Il demanda si aucun d'entr'eux ne se sentoit pas assez de zèle pour venger sur le Tyran la mort du plus grand Héros qu'eût eu jusqu'alors la Chrétienté ; & comme la Duchesse de Guise étoit enceinte dans ce tems-là & même près de son terme, il prononça au nom de cette Princesse des Vers imités de Virgile, dans lesquels Didon * souhaite qu'il renaisse de ses cendres un vengeur qui mette à feu & à sang tout ce qui appartenoit à Enée & aux Troyens. *Que de mon sang,*

* Æneid. L. IV.

s'écria ce Prédicateur furieux ; en faisant parler la Duchesse de Guise, *que de mon sang il puisse naître un vengeur qui poursuive avec le fer & le feu les Tyrans de la Maison de Valois.* 1589.

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor,
Qui face Valesios ferroque sequare tyrannos.

Le peuple ainsi excité par ceux même qui auroient dû montrer l'exemple de sagesse & de retenue, continua de se porter aux plus violens excès. Une bande de ces furieux alla aux Augustins, & y mit en piéces le tableau où le Roi étoit représenté faisant la premiere cérémonie de la création des Chevaliers du Saint-Esprit. D'autres se transporterent à Saint Paul, & y briserent les statues que ce Prince avoit fait élever à la mémoire de Quélus, Maugiron & Saint Mégrin, ses anciens Favoris ; par tout on arracha les Armoiries Royales : on afficha dans les Carrefours des placards diffamatoires ; on répandit des Libelles affreux ; &, pour animer encore davantage la vengeance des peuples, on imagina de porter tous les jours aux pieds même des Autels, les effigies du Duc & du Cardinal de Guise, grandes comme

1589.

nature, toutes ſanglantes & marquées des ſignes affreux de l'aſſaſſinat ; les images effrayantes de ces cadavres pâles & enſanglantés, qui annonçoient toute l'horreur d'une mort violente, firent l'effet que les Ligueurs en attendoient, & l'on cria de toutes parts qu'il falloit au plutôt ſévir contre un Prince qui avoit ſi indignement violé toutes les loix divines & humaines, en faiſant poignarder ſans nulle forme de procès des Princes qui étoient l'unique appui de la Religion & de l'Etat.

Les Seize, charmés de voir le ſuccès de leurs menées, ne s'appliquerent plus qu'à profiter de la fureur du peuple, pour le porter aux attentats les plus énormes ; mais, afin de lever les ſcrupules de quelques perſonnes, qu'un reſte de conſcience ſembloit retenir dans de certaines bornes, ils firent propoſer à la Faculté de Théologie un cas de conſcience par le Prevôt des Marchands & les Echevins de la Ville de Paris. Il s'y agiſſoit de ſçavoir 1°. Si les François pouvoient être déliés du ſerment de fidélité, & de l'obéiſſance qu'ils avoient jurée à Henri III. 2°. Si en ſûreté de conſcience le peu-

Cas de conſcience ſur l'obéiſſance due au Roi.

ple pouvoit prendre les armes, pour se prémunir contre les efforts de ce Prince, & avoir raison de ce qui s'étoit passé à Blois au préjudice de la Religion & de la liberté, dont tous les Membres des Etats devoient jouir pendant la tenue de l'Assemblée. 1589.

Décision des Docteurs.

On conclut pour l'affirmative dans une Assemblée générale, qui fut tenue en Sorbonne le 7e de Janvier, & ce Décret sacrilége fut signé par soixante & dix Docteurs : il y eut à la vérité quelques oppositions de la part des plus anciens ; mais le plus grand nombre l'emporta, & il fut énoncé dans le Décret, que cette conclusion avoit passé unanimement. Tel fut le succès des intrigues de Boucher, Curé de S. Benoît ; de Prevôt, Curé de S. Severin ; d'Aubry, Curé de S. André-des-Arcs ; de Pigenat, Curé de S. Nicolas des Champs, & autres Docteurs qu'il n'auroit pas été sûr de contredire, parce qu'ils étoient les plus redoutables du Conseil des Seize.

Réquête présentée au Parlement contre le Roi.

Cette scandaleuse décision ayant levé bien des scrupules, le Roi se trouva plus exposé qu'auparavant à toutes les horreurs que le fanatisme pût inspirer ; & les Seize eurent enfin

1589. l'impudence de présenter au Parlement le 12 de Janvier une Requête, où leurs conclusions étoient rédigées en ces termes : *Ledit Henri de Valois, pour raison du meurtre & assassinat commis ès illustrissimes personnes de Messieurs les Duc & Cardinal de Guise, sera condamné, pour réparation dudit assassinat, à faire amende-honorable nud en chemise, la tête nue & pieds nuds, la corde au col, assisté de l'Exécuteur de la Haute-Justice, tenant en sa main une torche ardente de trente livres, lequel dira & déclarera en l'Assemblée des Etats, les deux genoux en terre, qu'à tort & sans cause, il a commis ou fait commettre ledit assassinat aux dessusdits Duc & Cardinal de Guise, duquel il demandera pardon à Dieu, à la Justice & aux Etats ; que dès à présent, comme criminel & tel déclaré, il sera démis & déclaré indigne de la Couronne de France, renonçant à tout, tel droit qu'il y pourroit prétendre ; & ce pour les cas mentionnés & déclarés au procès dont il se trouvera bien & duement atteint & convaincu : oultre, qu'il sera banni & confiné à perpétuité au Couvent & Monastere des Hieronymites assis près du Bois de Vincennes, pour là y jeûner au pain & à l'eau le reste de ses*

jours; ensemble condamné aux dépens; &c. * 1589.

C'est ainsi qu'à la honte du nom François, les Ligueurs fanatiques prétendoient procéder contre leur Souverain : mais ces furieux se doutant bien qu'ils auroient peine à réussir dans leurs projets, tant que le Parlement auroit à sa tête un Magistrat aussi fidéle à son Prince, que le fameux Achilles de Harlai qui étoit alors Premier Président; ils résolurent de l'arrêter, & avec lui ceux des Membres de cet illustre Corps, qui se dis-

* Cet extrait est tiré d'un petit Livre en 16 pages *in* 8°. qui appartenoit à M. Bourdelot, Médecin de Madame la Duchesse de Bourgogne. Il a pour titre : *Avertissement & premieres Ecritures du procès pour Messieurs les Députés du Royaume de France, aux prétendus Etats qui se devoient tenir en la Ville de Blois, Demandeurs d'une part; le peuple & les héritiers des défunts Duc & Cardinal de Guise, aussi Demandeurs & joints d'une part : contre Henri de Valois, troisiéme de ce nom, jadis Roi de France & de Pologne, autrement dit* Thessalonicien, *au nom & à la qualité qu'il procede, Défendeur d'autre part.* Ces insolentes *Ecritures* furent débitées publiquement. On lit au frontispice, *avec l'Approbation des Docteurs, & se vendent chez Denis Binet, avec permission 1589.*

1589. tinguoient par leur attachement pour le Roi & pour les maximes du Royaume.

Le Parlement est mis à la Bastille.

Ce grand coup qui alloit occasionner un scandale affreux dans toute l'Europe, fut exécuté un Lundi 16 de Janvier par Bussi le Clerc, autrefois Tireur d'armes; ensuite Procureur au Parlement, & alors Capitaine de son Quartier & Gouverneur de la Bastille, depuis que les Seize dont il étoit un des plus déterminés s'étoient partagés les postes principaux de la Capitale. Il alla au Palais, suivi d'une troupe de Ligueurs tous cuirassés & armés; &, après s'être saisi des portes, il monta à la Grand'Chambre, & y entra dans le tems que la Cour étoit assemblée pour une députation qu'elle devoit faire au Roi. Il présenta une Requête, par laquelle il demanda que le Parlement, en conformité du Décret de la Faculté de Théologie, déclarât que les François étoient dégagés du serment de fidélité envers le Roi, & qu'en conséquence, il ne fut plus fait mention de ce Prince dans le prononcé des Arrêts.

S'étant retiré ensuite pour donner à la Cour le tems de délibérer, il ren-

1589.

tra un instant après, le pistolet à la main, & adressant la parole aux Présidens & aux Conseillers, il leur dit: qu'il n'auroit pas cru que la Requête qu'il venoit de présenter, dût souffrir tant de délais pour être admise; qu'il voyoit bien par là qu'il y avoit des traîtres dans la Compagnie, & que, comme ils étoient connus, il étoit chargé de s'en assurer. Tirant alors une liste de sa poche, il avertit que ceux qu'il alloit nommer eussent à le suivre à l'Hôtel-de-Ville, où l'on avoit quelque chose à leur dire.

Le Premier Président l'ayant interrompu pour lui demander de quelle part il venoit signifier des ordres à la Cour, Bussi lui répondit qu'il falloit seulement se hâter d'obéir, parce qu'autrement quelques-uns d'entr'eux pourroient s'en repentir; il commença donc à lire les noms qui étoient sur sa liste; mais le Président de Thou, se levant, dit qu'il n'étoit pas nécessaire d'en lire davantage, & que tous les Membres de la Compagnie se feroient un devoir d'accompagner leur Chef. Cet avis ayant été unanimement adopté, tous se leverent, & Bussi, marchant le premier, les mena ainsi comme en

1589. triomphe par le Pont au Change à travers une foule immense de peuple qui les accabloient d'injures. Lorsqu'ils furent à la Grève, le Premier Président voulut tourner vers l'Hôtel-de-Ville; mais Bussi lui dit qu'il falloit aller plus loin, & il le conduisit avec les Magistrats de son cortége jusqu'à la Bastille où ils furent renfermés.

L'après-midi de ce même jour, on arrêta encore plusieurs Magistrats, tant de la Cour des Aydes, que de la Chambre des Comptes, qui furent renfermés en différentes prisons. A l'égard des Présidens & Conseillers du Parlement, qui avoient été emprisonnés à la Bastille, Bussi ne garda que ceux qui étoient sur sa liste, les autres furent renvoyés chez eux; & ce fut en partie parmi ces Magistrats & parmi ceux qui ne s'étoient pas trouvés au Palais ce jour là, que l'on choisit dès le soir même des sujets pour composer un nouveau Parlement. Le Président Brisson fut nommé Premier Président. Molé, Conseiller de la Cour, respecté du peuple pour sa probité, fut chargé de faire les fonctions de Procureur Général : celui-ci fit tous ses efforts pour ne pas accepter cette commis-

Les Ligueurs érigent un nouveau Parlement.

sion; mais la vénération des peuples s'étant subitement tournée en fureur, on le menaça de le massacrer, s'il refusoit, de sorte qu'il fut forcé d'obéir. On choisit ensuite pour Avocats Généraux, Jean le Maître & Louis d'Orléans, l'un & l'autre Avocats au Parlement, & dès le lendemain les Chambres furent ouvertes, & les nouveaux Magistrats tinrent publiquement leurs Audiences. 1589.

Quelque tems après les Ligueurs établirent un nouveau Tribunal, qu'ils appellerent le *Conseil des Quarante*; il fut composé des Seize & des Députés de quelques Villes de leur faction. Ces Députés qui furent pris dans les trois Ordres du Royaume, formerent le Conseil du Duc d'Aumale, que la Ligue avoit nommé Gouverneur de Paris. Dèslors ce Prince, de concert avec eux, régla tout souverainement dans cette Capitale, & le nouveau Parlement se trouva obligé d'obéir aux décisions qui émanoient de ce Tribunal. Conseil des Quarante.

C'est ainsi que le 30 de Janvier la Cour reçut de leur part une formule de serment, par laquelle entr'autres articles chacun promettoit de ne ja- Serment que l'on exige du nouveau Parlement.

1589.

mais abandonner la Ligue; de poursuivre la vengeance de la mort du Duc & du Cardinal de Guise, contre ceux qui en étoient les auteurs, les complices & les fauteurs. Ce serment fut prêté solemnellement par cent vingt-six tant Présidens que Conseillers, par plusieurs Princes & Prélats, tous dévoués à la Maison de Guise.

Le lendemain on exigea le même serment des Avocats, Procureurs, Notaires, Greffiers & autres Officiers qui signerent l'Arrêté de la Cour. Il y en eut un, nommé *Baston*, fils d'un Huissier du Parlement, qui plus fanatique que les autres, se distingua dans cette conjoncture. Lorsqu'on lui présenta la formule, il releva une de ses manches jusqu'au coude, & se piquant la veine avec un canif, il signa l'Arrêté de son propre sang.

La Duchesse de Guise présente une Requête au Parlement.

Les esprits étant ainsi échauffés, c'étoit une occasion favorable pour tout entreprendre. La premiere Requête que Bussi le Clerc avoit présentée à l'ancien Parlement, fut enthérinée par le nouveau, & la Veuve du Duc de Guise s'étant rendue le même jour au Palais en habit de deuil, elle présenta une Requête dans laquelle, après un

magnifique préambule qui contenoit un éloge sommaire tant de François de Guise son beau-pere, que du Duc son mari & du Cardinal son frere, l'un & l'autre tués à Blois, elle demanda que, sauf le droit qu'avoit la Nation de poursuivre la vengeance d'un attentat qui intéressoit tous les François en général, il lui fût permis de faire informer contre ceux qui en étoient les auteurs. Cette Requête fut enthérinée à l'instant, & il y eut un Arrêt qui fut publié sous ce titre : 1589.

Arrêt en conséquence.

* *Arrest de la Cour Souveraine des Pairs de France, contre les meurtriers & assassinateurs de Messieurs les Cardinal & Duc de Guise. A Paris, chez Nicolas Nivelle 1589. avec Privilege.*

La teneur de cet Arrêt étoit énoncée en ces termes : *Vû par la Cour, toutes les Chambres assemblées, la Requeste à elle presentée par Catherine de Cleves, Duchesse, &c. Oui sur ce le Procureur Général qui l'avoit requis, & tout consideré, ladite Cour a ordonné & ordonne Commission d'icelle estre délivrée à ladite Suppliante adressée à deux Conseillers d'icelle pour informer du contenu en la-*

* Ce titre & ce qui suit se trouve dans le Livret *in.* 8° cité ci-dessus, p. 155.

1589. *dite Requeste, circonstances & dépendances, pour l'information faite, rapportée par-devant ladite Cour, & communiquée audit Procureur Général, ordonner ce que de raison : Fait en Parlement le dernier jour de Janvier 1589. Signé*, BOUCHER. Et ensuite *sur la Requeste ce jourd'hui présentée par Dame Catherine de Cleves, &c. la Cour, toutes les Chambres assemblées, a commis & commet Messieurs Pierre Michon & Jean Courtin, Conseillers en icelle, pour informer du contenu en ladite Requeste, circonstances & dépendances, & sera l'exécution du présent Arrest faite par vertu de l'extrait d'icelui : Fait en Parlement le dernier de Janvier 1589. Signé* BOUCHER.

Le lendemain le Parlement reçut une nouvelle Requête. La Duchesse de Guise, ayant été informée que l'on procédoit à Blois contre la mémoire du Duc son mari & du Cardinal son beau-frere, & que le Roi avoit nommé des Commissaires à cet effet, alla au Palais ; &, sur les plaintes qu'elle porta, il fut prononcé par la Cour, les Chambres assemblées, que *Ouï sur ce le Procureur Général, & tout considéré, la Cour a reçu & reçoit ladite de Cleves appellante de l'octroy de ladite*

Commission, exécution d'icelle, & de tout ce qui s'en est ensuivi & pourroit ensuivre. Ordonne commission d'icelle Cour lui estre délivrée, pour faire intimer en icelle tous ceux qu'il appartiendra sur ledit appel, & cependant fait inhibitions & défenses, particuliérement aux Commissaires, & tous autres de passer outre, ni entreprendre court, jurisdiction ou cognoissance du fait contenu en ladite Requeste, circonstances & dépendances, sur peine de nullités des procédures. Ordonne en outre ladite Cour, que tous exploits qui seront faits en général, & à cry public aux prochains lieux de leur accès, vaudront & seront de tel effet, que s'ils estoient faits aux personnes ou domiciles de ceux contre lesquels il sera besoin d'exploiter : Fait en Parlement, le premier jour de Février 1589. Ainsi signé, DU TILLET. »

1589.

« Cette procédure n'eut point de suite de la part de cette Dame nommément ; mais il n'en fut pas de même de la part des Ligueurs. Ils continuerent comme ils avoient commencé, & se livrerent de jour en jour à de nouveaux excès. Durant tout ce désordre, le Roi restoit tranquille, au lieu d'agir avec vigueur contre des rebelles qu'un coup d'é-

clat auroit pû réduire, si dès l'instant
1589. du Massacre des Guises, il fût venu à Paris à la tête de ses troupes; ce Prince suivit les timides conseils de quelques Courtisans lâches, & se contenta de publier des Ecrits, des Manifestes, des Déclarations dont on fit aussi peu de cas que de sa personne.

Le mépris qu'on avoit pour ce Monarque, se manifesta d'une façon bien scandaleuse, dans la conduite que tinrent les Ligueurs à l'égard d'un Héraut qu'il envoya à Paris, pour ordonner de sa part au Duc d'Aumale de sortir incessamment de cette Ville, & pour interdire le nouveau Parlement & autres Jurisdictions établies par la Ligue. Le Héraut pour toute réponse fut mis en prison, & peu s'en fallut qu'on ne le condamnât à être pendu.

Peu après, pour indisposer de plus en plus les peuples contre le Roi, le Conseil des Quarante publia une Déclaration, par laquelle il abolissoit un quart des tailles, & promettoit de réduire dans peu tous les impôts, & de ne pas lever plus de subsides dans la suite, qu'on en levoit du tems de Louis XII. Cette Déclaration qui ne pouvoit manquer d'être reçûe avec

applaudissement dans les Provinces, où les impositions étoient exorbitantes, détacha un nombre infini de personnes du parti du Roi, pour les faire entrer dans celui de la Ligue. 1589.

Telle étoit à peu près la situation des affaires, lorsque le bruit se répandit que Mayenne approchoit, & que dans peu il seroit à Paris. La joye qu'occasionnoit cette nouvelle parmi les Ligueurs, sembla en même tems augmenter leur fureur contre le Roi. Une troupe nombreuse de ces mutins se transporta à Vincennes, & alla piller le Couvent des Minimes, qui est dans le Parc. C'étoit là que ce Monarque avoit été souvent se renfermer avec ses Favoris, sous prétexte de dévotion, il avoit fait même de magnifiques présens à cette Eglise : toutes ces richesses furent enlevées. Les Ligueurs voulurent ensuite s'emparer du Château; mais Saint-Martin qui y commandoit les en ayant empêchés, ils s'en vengerent en faisant un ravage affreux dans le Parc; ils abattirent la plus grande partie du bois, & y assommerent les bêtes fauves que le Roi y faisoit entretenir pour prendre le plaisir de la chasse.

Les Ligueurs tentent de s'emparer de Vincennes.

1589.

Arrivée de Mayenne à Paris.

Mayenne arriva enfin à Paris le 12 de Février, & il y fut reçu avec des acclamations qui lui annonçoient le grand rôle qu'il alloit représenter dans cette Capitale du Royaume. Il n'avoit pas tenu au Roi d'empêcher ce Prince de se réunir aux rebelles; car dès l'instant de la mort du Duc de Guise, le Monarque avoit fait partir en poste Alphonse d'Ornano, pour arrêter le Duc à Lyon. Il espéroit sans doute que cet Officier pourroit exécuter sa commission avant que l'on sçût ce qui s'étoit passé à Blois; mais Bernardin de Mendoze, Ambassadeur d'Espagne, qui étoit à Blois dans le tems du massacre, dépêcha à Lyon un Courier * qui fit tant de diligence, que quand d'Ornano y arriva, Mayenne avoit prudemment fait retraite, & avoit mis sa tête à couvert.

En sortant de Lyon, il s'étoit retiré en Bourgogne, où il avoit pris toutes les mesures nécessaires pour bien s'assûrer des Places de son Gouvernement. Après s'être rendu maître de Macon,

* Mézerai dit que ce fut Roissieux, Ecuyer de Duc de Guise, qui envoya un Courier à Mayenne, dès l'instant que son Maître eût été assassiné.

de Châlons & de Beaune, il se rendit à Dijon où il fut joint par la Duchesse de Montpensier, sa sœur, qui se trouvant à Paris, lors du massacre de Blois, étoit partie sur le champ à grandes journées pour conférer avec son frere sur leurs interêts communs, & l'animer à tirer vengeance des cruautés commises contre les Princes de leur Maison. 1589.

Pendant que Mayenne étoit à Dijon, il reçut des Lettres du Roi qui n'annonçoient que trop la foiblesse & la timidité du Monarque. Le Roi voyant que Mayenne lui avoit échapé à Lyon, chercha à l'appaiser au sujet des derniers événemens; il l'assûroit qu'il pouvoit être persuadé de ses bonnes dispositions à son égard; qu'il connoissoit trop la bonté de son caractère, pour le confondre avec ses deux freres, & qu'il étoit bien persuadé que jamais il n'avoit participé à leurs complots; qu'au reste ce qui s'étoit passé à Blois, étoit une suite des avis qu'il lui avoit donnés, & qu'il n'en étoit venu à ces cruelles extrêmités, que parce qu'il n'y avoit plus d'autre moyen pour mettre ses jours à couvert.

1589. La playe étoit encore trop sanglante pour que Mayenne pût rien écouter. D'ailleurs les pressantes sollicitations que lui faisoient les Ligueurs pour qu'il se rendît à Paris, afin de se mettre à leur tête, les instances particulieres de la Duchesse de Montpensier, le soulevement presque général des principales Villes du Royaume, la haine & le mépris universel que l'on avoit pour la personne du Roi, tous ces motifs réunis le déterminerent à profiter des conjonctures, & à voir jusqu'où la fortune pourroit le porter, au moyen des troubles affreux dont l'Etat étoit déchiré.

Après avoir mis ordre à tout dans la Bourgogne, Mayenne en partit pour se rendre à Troyes d'où il alla à Sens, ensuite à Orléans; puis, prenant sa route par la Beauce, il fit son entrée à Chartres à la priere des Députés que cette Ville lui avoit envoyés, pour l'assûrer qu'à la réserve de l'Evêque & du Gouverneur, il n'y avoit presque personne qui osât se déclarer pour le Roi. Mayenne en fut convaincu par lui même, lorsqu'en entrant dans cette Ville, il entendit des acclamations redoublées de *Vivent les Princes Lorrains*,

rains, au lieu des cris de *Vive le Roi*, qu'on y avoit toujours entendu dans des tems plus heureux. Par tout où ce Prince avoit passé, il avoit eu soin de grossir ses troupes de nouvelles levées, & il n'eut pas de peine à en ramasser un nombre considérable; car dans l'accès de fureur où tous les peuples étoient alors contre le Roi, les Habitans des Villes & des Campagnes accouroient à l'envi pour porter les armes contre leur propre Souverain. Mayenne se servit habilement de ces nombreuses recrues, tant pour fortifier les garnisons des Places qu'il avoit intérêt de conserver, que pour augmenter les troupes qui formoient l'armée, à la tête de laquelle il comptoit repousser les efforts du parti du Roi. 1589.

Après avoir pris toutes ces mesures, Mayenne se rendit donc à Paris, où il fut reçu avec les démonstrations de joye les plus excessives. Il sembloit que ce fût un Roi bien-aimé, que des Sujets pleins de tendresse & d'affection avoient le bonheur de revoir après une longue absence. Il y en eut même qui exposerent son tableau avec la Couronne fermée sur la tête, & on lui dressa un Trône Royal, qu'il auroit pû occuper

1589. s'il l'eût voulu. En effet, dans le délabrement où étoient alors les affaires du Roi, si Mayenne, suivant l'exemple de Hugues Capet, eût donné à charge d'hommage des Gouvernemens en titre de Duchés & de Comtés, il auroit sûrement trouvé moyen de se faire reconnoître. Les Prédicateurs auroient réussi à séduire la populace en sa faveur, & les Jurisconsultes par leurs sophismes lui auroient soumis beaucoup d'honnêtes gens. On y étoit déja presqu'entièrement préparé par les principes que la plûpart d'entr'eux avoient répandus en différentes Villes du Royaume. Le célébre Bodin entre autres avoit représenté à la Ville de Laon où il étoit Avocat du Roi, que le consentement universel de tant de Villes qui abandonnoient le parti de Henri III, ne devoit point être regardé comme un attentat, mais seulement comme une déclaration authentique qu'elles ne vouloient plus être soumises à ce Prince; qu'en un mot ce n'étoit point une révolte, mais une simple révolution.

Soit que Mayenne fût trop sage, comme dit le P. Daniel, pour se laisser éblouir par les emportemens d'une

faction populaire, soit, comme le pense Mézerai, qu'il ne se sentît point assez fort pour se soutenir dans une si haute élévation, soit enfin qu'il fût retenu par une certaine lenteur qui lui étoit naturelle, lorsqu'il s'agissoit de se décider dans les grandes affaires, il refusa d'accepter l'honneur qu'on lui proposoit. Content de jouir de la suprême autorité, il ne voulut point que ce fût sous une dénomination trop fastueuse; il accepta seulement dans la suite un titre fort extraordinaire, surtout en France : ce fut celui de *Lieutenant-Général*, non pas du Roi, car les Ligueurs n'en vouloient point reconnoître, mais *de l'Etat & Couronne de France*. Le Président Brisson que la Ligue avoit mis à la tête du nouveau Parlement, se glorifioit, dit M. de Thou, d'être l'auteur de cette qualité. Il croyoit empêcher par-là que l'autorité Royale, que les séditieux avoient entrepris d'abolir, ne tombât entiérement dans l'oubli. 1589.

Dès les premiers jours de son arrivée, Mayenne prit des mesures pour que les Seize qui dominoient dans le Conseil des Quarante, ne le missent pas dans la nécessité de suivre leurs

Mayenne augmente le Conseil des Quarante.

1589. caprices. Ce Prince ayant été déclaré Chef de ce Conseil, que l'on appella dès-lors le *Conseil Général de l'Union* *, fit entendre aux divers Membres qui le composoient, qu'il étoit nécessaire de le rendre nombreux, & d'y agréger surtout des personnes recommandables par la naissance & par le mérite, afin de donner, disoit-il, plus de poids à des délibérations qui alloient servir de régle dans tout le Royaume. On entra facilement dans ses vûes, & l'on consentit d'admettre dans cette Assemblée un certain nombre de Prélats, de Seigneurs & de Magistrats, par le secours desquels Mayenne espéroit de contenir les Seize qui, étant la plûpart des gens de néant, décidoient de tout sans connoissance de cause, & se livroient toujours aux partis les plus violens.

* Selon M. de Thou, ce fut Mayenne qui le 18 de Février forma le Conseil des Quarante, qui fut appellé le *Conseil de l'Union*. Mais, selon Mézerai & le P. Daniel, d'après l'Historien Cayet, le Conseil des Quarante fut établi par le Duc d'Aumale, immédiatement après l'emprisonnement du Parlement. Mayenne ne fit que l'augmenter, en y aggrégeant des personnes dont il croyoit être sûr.

Ce Conseil ainsi formé, donna d'abord à Mayenne le commandement général des armées, & peu après il lui conféra la qualité de *Lieutenant-Général de l'Etat Royal & Couronne de France.* Un titre aussi flatteur auroit suffi sans doute pour satisfaire l'ambition de Mayenne, si l'on n'eût pas ajouté une restriction affligeante, qui mettoit des bornes à l'étendue de son autorité. Les Seize, en le faisant dépositaire de la Puissance Royale, déciderent en même-tems que son pouvoir ne dureroit que jusqu'à la tenue des Etats Généraux, qu'on avoit indiqués pour le 25 de Juillet. Ce Prince vit dès lors que malgré les précautions qu'il avoit prises, pour augmenter le nombre des Membres du Conseil, les Seize y avoient encore beaucoup de crédit, & que leur dessein dans cette grande révolution, étoit beaucoup moins d'avoir un Roi, que de conserver toute l'autorité dans l'Etat Citoyen; en un mot, de ne chercher à anéantir la Monarchie, que pour en faire un jour un Etat démocratique.

1589. Mayenne est déclaré Lieutenant-Général de l'Etat & Couronne de France.

Mayenne sçut adroitement dissimuler ce qu'il pensoit de la conduite de ce Conseil: il ne pensa qu'à faire con-

1589. firmer le titre dont on venoit de le décorer; & en effet le 13e de Mars, les Lettres que le Conseil de l'Union lui avoit accordées, furent vérifiées en Parlement, & il prêta serment entre les mains de Brisson, Premier Président. La formule portoit qu'il combattroit en faveur de la Religion Catholique Romaine, contre quiconque oseroit l'attaquer; qu'il maintiendroit l'Etat Royal, l'autorité des Parlemens & les formes ordinaires de rendre la Justice; qu'il soutiendroit scrupuleusement les droits & les priviléges du Clergé, de la Noblesse & du Peuple; en un mot, qu'il pourvoiroit à tout ce qui seroit nécessaire pour établir la tranquillité dans l'Etat.

On établit de nouveaux Sceaux.

Les Lettres qu'on accordoit à ce Prince furent scellées d'un sceau qu'on avoit nouvellement fabriqué. Il y eut même alors deux nouveaux sceaux de différente grandeur; le plus grand fut destiné pour le Conseil, & le petit pour les Parlemens & les Chancelleries; ils portoient l'un & l'autre cette inscription : *Scel du Royaume de France.* On ordonna que désormais toutes les Provisions d'Offices & autres Lettres de Justice qui s'expédioient par le

1589.

Chancelier ou par le Garde des Sceaux, seroient expédiées par le Conseil de l'Union, sous le sceau de ce Conseil, & l'on fit défenses à toutes personnes d'en prendre d'ailleurs : on déclara de plus que, supposé quequelqu'un en eût prises autre part depuis le 24 de Décembre sous un Sceau différent, elles seroient annullées, & que les Pourvûs seroient obligés d'en demander d'autres.

Mayenne publie des Réglemens pour l'Etat.

Ce changement fut annoncé dans les différentes Villes du Royaume, par une Ordonnance que Mayenne fit publier immédiatement après sa prestation de serment. Cette Ordonnance contenoit d'ailleurs divers réglemens de police, tant par rapport à ceux qui entreroient dans l'Union, qu'à l'égard de ceux qui refuseroient de s'y joindre, ou qui s'en retireroient après y être entrés. On y prit aussi divers arrangemens à l'égard des Bénéfices : on devoit supplier le Pape de régler la nomination des Bénéfices consistoriaux, qui auroient pû vaquer, ou qui vaqueroient dans la suite ; &, en attendant, le Conseil de l'Union devoit nommer des Oeconomes pour en recevoir les revenus ; du reste, Mayen-

1589. ne & le Conseil se réserverent de pourvoir à tous les autres Bénéfices qui étoient de collation ou de présentation Royale, ou qui pourroient vaquer en régale. Il se réserva aussi, de concert avec ce même Conseil, l'administration des Finances, la perception des impôts, les aubaines; en un mot, tout ce qui pouvoit appartenir à la Couronne.

Le Parti du Roi s'affoiblit de jour en jour.

C'est ainsi que Mayenne, n'osant usurper le titre auguste de *Roi*, s'attribua néanmoins toute la puissance royale, & il le fit avec d'autant plus de confiance, qu'il apprenoit tous les jours de nouveaux soulevemens des différentes Villes des Provinces en sa faveur, tandis que le Roi qui n'avoit jusqu'alors employé que des Edits & des Déclarations, languissoit de chagrin à Blois où il se trouvoit réduit aux plus étranges extrêmités. Ce qui le piquoit alors le plus sensiblement, c'étoit l'ingratitude de tant de Seigneurs & de Gouverneurs de Places qu'il avoit comblés de bienfaits, & qui cependant abusoient alors de ces mêmes graces pour fortifier le parti de ses ennemis.

Le Duc d'Epernon lui-même qui avoit été si avant dans les bonnes gra-

1589.

ces de ce Prince, s'étoit éloigné de lui pour quelque mécontentement : cependant il n'avoit pas encore osé se déclarer pour le parti contraire ; mais il étoit prêt à répondre aux sollicitations du Roi de Navarre, lorsque Henri, par l'avis de quelques-uns de son Conseil, écrivit à ce Seigneur pour le rappeller auprès de lui. D'Epernon regardant le retour du Monarque, comme un moyen sûr pour se rétablir un jour dans la haute faveur dont il avoit joui dans des tems plus heureux, ne délibéra point sur le parti qu'il avoit à prendre : il fit sçavoir au Roi qu'il se rendroit incontinent vers la Loire avec un corps de quatre mille Fantassins & de huit cens chevaux.

L'espérance de ce secours, jointe à la constante fidélité d'un petit nombre de Seigneurs qui étoient venus à Blois, consola un peu le Monarque de la défection du plus grand nombre, & il pensa alors à faire usage des troupes qu'il avoit, pour assûrer du moins sa personne contre les forces des Ligueurs qui alloient bien-tôt se mettre en campagne.

La Ville de Blois ne paroissant pas une Place assez forte, pour mettre la

1589. Cour à couvert de toute insulte : on délibéra sur le choix de la Place que l'on prendroit pour retraite ; mais dans le tems qu'on s'occupoit à délibérer, on reçut des nouvelles qui déterminerent à choisir la ville de Tours. Souvrai qui en étoit Gouverneur, écrivit au Roi, que, malgré les soins qu'il avoit pris pour entretenir la tranquillité dans son Gouvernement, la populace, animée par les Prédicateurs, venoit de se soulever ; & que la fermentation lui avoit paru si violente, qu'il y auroit peut-être eu de l'imprudence à faire un exemple sur les séditieux : il ajoûtoit que le mal n'étoit pourtant pas sans reméde, & que si Sa Majesté vouloit lui envoyer promptement une bonne garnison, il étoit en état de répondre que tout rentreroit bientôt dans l'ordre.

Le Roi se retire à Tours.

En conséquence de cet avis, les suffrages se réunirent pour que le Roi en personne se transportât à Tours, & qu'il y établît sa demeure, jusqu'à ce que les affaires eussent pris une meilleure forme. Le Roi se rendit à cet avis ; &, avant que de partir, il donna un Edit par lequel il déclara qu'il transféroit à Tours le Parlement de

Paris, aussi-bien que la Chambre des Comptes : aussi-tôt tous les Magistrats eurent ordre de se rendre incessamment dans cette Ville, & les Tribunaux qui étoient à Paris furent interdits de nouveau. 1589.

Avant que de quitter Blois, le Roi prit des mesures au sujet des prisonniers qu'il avoit fait enfermer à Amboise, & surtout à l'égard du Cardinal de Bourbon, que la Ligue l'avoit obligé de reconnoître pour l'héritier présomptif de la Couronne, au préjudice du Roi de Navarre, qui seul avoit droit à cette auguste qualité. Après le massacre des Guises, le Roi s'étoit assûré de ce Cardinal, & l'avoit détenu prisonnier à Blois pendant quelque tems : il l'avoit ensuite fait enfermer à Amboise, avec le jeune Duc de Guise & le Duc d'Elbeuf. Ils furent alors envoyés tous les trois en différentes prisons ; le Cardinal à Chinon, le Duc de Guise à Tours, & le Duc d'Elbeuf à Loches.

La présence du Roi à Tours calma les esprits, de sorte que ceux mêmes que la Ligue y soutenoit pour y entretenir la révolte, n'oserent tenter aucune entreprise. Ce fut-là que ce

1589. Prince commença à réfléchir sérieusement sur la malheureuse situation de ses affaires, & sur les moyens qu'il pourroit prendre pour se tirer du cruel embarras où il étoit plongé. En effet la France étoit alors dans l'état le plus déplorable; l'infortuné Monarque voyoit son Royaume déchiré par deux Partis puissans; la Ligue d'une part, & le Roi de Navarre de l'autre. Il est vrai qu'il avoit bien moins à craindre de la part de celui-ci, que d'une faction animée par la fureur, qui sous prétexte de Religion renversoit les loix les plus sacrées de l'Eglise & de l'Etat. Le Roi de Navarre, aussi équitable que brave, n'avoit les armes à la main que pour revendiquer sur la Couronne un droit dont on le dépouilloit injustement. Ce n'étoit pas contre le Roi qu'il combattoit, c'étoit plutôt contre ces séditieux qui, au mépris de l'autorité Royale, mettoient tout en combustion dans le Royaume, & sembloient n'avoir pour but que la ruine prochaine de l'Etat. Cependant, comme le Roi par l'Edit de Nemours, confirmé aux derniers Etats par l'Edit d'Union, avoit autorisé la fureur des factieux contre les Huguenots, & en

Dispositions du Roi de Navarre au milieu des troubles de l'Etat.

particulier contre le Roi de Navarre, qui en étoit alors le Chef, ce Prince avoit pensé de bonne-heure à faire des conquêtes, tant pour soutenir ses droits à la Couronne, que pour empêcher que son parti ne succombât sous les efforts de ceux qui vouloient l'écraser. 1589.

Ainsi dès le tems du massacre des Guises, ce Prince qui venoit de surprendre la Ville de Niort, s'empara peu après de Maillezais & de Pont S. Maixant : cette conquête fut bientôt suivie de celle de Loudun, l'Isle-Bouchard, Mirebeau, Châtellerault, Vivonne & autres Places, dans lesquelles il rétablit l'exercice du Protestantisme; mais il eut soin en même tems de bien traiter les Catholiques ; il leur laissa l'exercice public de leur Religion, & exigea seulement des uns & des autres de bien vivre ensemble.

Les bons procédés de ce Prince tournerent tous les regards de son côté; mais ce qu'il fit peu après acheva de lui attirer l'affection de ceux des Catholiques que la superstition & le fanatisme n'avoient pas absolument privés de l'usage de leur raison.

1589. Déclaration du Roi de Navarre.

Le Roi de Navarre, après avoir ajoûté à ses premieres conquêtes plusieurs Places dans le Berri, retourna à Châtelleraulr, où il publia une Déclaration dans laquelle en exposant les désordres affreux que la faction de la Ligue occasionnoit dans le Royaume, il protestoit de remettre sa personne & ses troupes entre les mains du Roi, si ce Prince vouloit accepter ses services contre les rebelles qui osoient faire la loi à leur Souverain; &, comme il se doutoit bien que la Religion qu'il professoit pourroit être un grand obstacle à l'acceptation de ses offres, il dit à cet égard les choses les plus capables de satisfaire les esprits raisonnables: il assura qu'il n'étoit nullement opiniâtre en matière de Religion; qu'en embrassant le Protestantisme, il avoit cru prendre le meilleur parti; qu'au reste il ne refusoit pas d'écouter les Docteurs du parti contraire; qu'il consentoit même à se faire instruire; qu'enfin on obtiendroit de lui tout ce qu'il croiroit pouvoir faire en honneur & en conscience, pourvu que l'on s'y prît par les voyes ordinaires & légitimes, & non par la force, moyen qu'on ne devoit jamais employer en matiere

de Religion, & encore moins lorſqu'il s'agiſſoit de traiter avec un Prince tel que lui. Il invitoit les différens Partis à mettre bas les armes, aſſurant qu'il étoit prêt lui-même à en donner l'exemple ; & qu'il regarderoit comme le plus grand avantage qu'il pourroit retirer des ſuccès dont ſes armes avoient été couronnées juſqu'alors, que d'en faire le ſacrifice pour rentrer en grace avec le Roi, & contribuer à la ſoumiſſion des rebelles. Prenant enſuite ce ton de dignité que la ſupériorité de ſa naiſſance ſembloit autoriſer, il ordonnoit aux Ligueurs de ſe conformer aux demandes qu'il faiſoit dans ſa Déclaration, & il les avertiſſoit que s'ils refuſoient d'obéir, & que ſi d'un autre côté le Roi ne daignoit pas avoir égard à ſes repréſentations, il prendroit le Ciel & la terre à témoin de la pureté de ſes intentions, & que lui & les ſiens ſacrifieroient juſqu'à la derniere goute de leur ſang pour ſauver l'Etat du péril qui le menaçoit. *Finalement* diſoit-il, *après avoir fait ce qui eſt de mon devoir en ceſte ſi ſolemnelle proteſtation que je fais : ſi je reconnois les uns ou les autres ou ſi endormis, ou ſi mal affectionnez, que nul ne s'en*

1589.

1589. *esmeuve ; j'appellerai Dieu, tesmoin de mes actions passées, à mon aide pour celles de l'avenir : Et vrai serviteur de mon Roi, vrai François, digne de l'honneur que j'ai d'estre Premier Prince de ce Royaume ; quand tout le monde en auroit conjuré la ruine, je proteste devant Dieu & les hommes qu'au hazard de dix mille vies, j'essayerai tout seul de l'empêcher.*

Effet que produit la Déclaration du Roi de Navarre.

Ce Manifeste fit beaucoup de bruit dans le Royaume. Le Roi en fut vivement frappé, & il auroit bien souhaité pouvoir accepter sur le champ les offres d'un Prince si généreux, sans le secours duquel il prévoyoit bien qu'il lui seroit impossible de réduire les rebelles ; mais les démarches qu'il faisoit alors en Cour de Rome, pour solliciter l'Absolution du meurtre des Guises, l'arrêterent pendant quelque tems. Il comptoit au moyen de cette Absolution faire tomber le Décret de la Faculté de Théologie, & voir rentrer sous son obéissance un certain nombre de sujets qui n'attendoient pour se soumettre que de le sçavoir réconcilié avec la Cour de Rome ; mais le Pape, que les Ligueurs prévenoient sans cesse contre le Roi, formoit tous les jours de si grandes diffi-

cultés, qu'enfin le Monarque résolut de se lier avec le Roi de Navarre.

1589.

Le Roi entre en négociation avec le Roi de Navarre.

La négociation fut entamée par la Duchesse d'Augoulême, Princesse d'un vrai mérite, & ennemie déclarée de tout ce qui pouvoit ressentir l'esprit de parti : elle eut avec le Roi de Navarre une conference secrete, en conséquence de laquelle ce Prince envoya au Roi le fameux Philippe du Plessis-Mornai, un des plus éloquens & des plus habiles Négociateurs de son tems ; & enfin on conclut un Traité par lequel il fut convenu qu'il y auroit une tréve pour un an, à commencer du troisiéme d'Avril jusqu'au même jour de l'année suivante ; & que, durant ce tems-là, le Roi de Navarre employeroit toutes ses forces en faveur du Roi, & lui remettroit toutes les Places qu'il emporteroit sur l'ennemi commun : on ajoûta à ce Traité un article qui portoit que le Pont-de-Cé, Place sur la Loire, seroit cédé au Roi de Navarre, pour lui faciliter le passage de cette Riviere,

Ce Traité fut tenu secret pendant quelque tems, parce que le Roi se flattoit toujours de s'accommoder avec le Duc de Mayenne, ou du moins de

1589. l'amener à une suspension d'armes. Il se fondoit en partie sur le peu d'ardeur que ce Prince témoignoit depuis quelque-tems à suivre les affaires de la Ligue. En effet Mayenne, quoiqu'à la tête d'une faction qui devoit lui donner bien de l'ouvrage, étoit cependant resté jusqu'alors à Paris dans une inaction qui répondoit aussi peu à la prudence qu'on lui attribuoit, qu'au caractère emporté de la plûpart des Ligueurs. On lui reprochoit même d'avoir consumé pendant ce tems-là en plaisirs & en dépenses inutiles, une bonne partie de l'argent qui provenoit des contributions des Villes, & des levées qu'on avoit faites tant sur les Catholiques que sur les Huguenots.

On reproche à Mayenne de négliger les affaires de la Ligue.

Il fallut néanmoins bientôt sortir de cette léthargie, lorsque le bruit commença à se répandre que le Roi étoit en pour-parler avec le Roi de Navarre. Mayenne pensa sérieusement alors à prendre des mesures pour lever des troupes, & aller porter la guerre dans le sein même de la Cour, avant que les deux Rois fussent réconciliés; mais ce projet pensa encore échouer, par l'imprudence qu'eut ce Prince de se prêter aux sollicitations

de quelques Seigneurs débauchés de ses amis, qui l'entraînerent dans une partie dont il eut bientôt lieu de se repentir. 1589.

Dans le tems qu'il étoit le plus occupé de la grande affaire qu'il avoit alors dans la tête, il arriva que passant un jour devant l'Hôtel de Carnavalet, quelques Seigneurs qui y étoient en partie avec des femmes de joye, l'apperçurent & coururent après lui, pour l'engager à venir avec eux. Il fit quelque résistance; mais enfin il se laissa aller, se promettant bien de n'y pas faire un long séjour. En effet, *il ne demeura pas une demie heure dans cette compagnie*, dit Mézerai, *& néanmoins il s'y accommoda si mal, qu'il eut besoin de garder la chambre plusieurs semaines; mais étant fort pressé, il n'eut loisir que de prendre des remedes palliatifs, si bien que le venin demeurant toujours enfermé au-dedans, le rendit encore plus pesant, plus morne & plus chagrin, & engourdit en sa personne la vigueur de tout son parti.* Cependant, malgré la pesanteur & l'engourdissement que Mézerai suppose dans Mayenne, il est certain, & on le verra par la suite, qu'il se rendit extrêmement redoutable, & que sans la

1589. jonction du Roi de Navarre, il auroit réussi à ruiner absolument les affaires du Roi & même à s'emparer de sa personne.

L'indisposition de Mayenne ne nuisit que légèrement aux préparatifs qu'il faisoit pour se mettre en campagne. Ses ordres étoient donnés ; cela suffisoit. Il étoit servi avec ardeur par un parti de fanatiques qui lui obéissoient scrupuleusement, lorsqu'il étoit question d'agir contre le Roi. Ainsi ses affaires se faisoient, pour ainsi dire, d'elles-mêmes ; de sorte que, dès qu'il fut, ou qu'il crut être en état de marcher, il trouva tout disposé pour l'exécution de ses desseins.

Mayenne va se mettre à la tête des troupes de la Ligue.

L'armée de la Ligue s'étant rassemblée dans la Beauce, ce fut là qu'il se rendit dans le commencement du mois d'Avril. On crut d'abord qu'il marcheroit du côté de la Loire pour s'emparer de Beaugenci dont la garnison incommodoit beaucoup Orléans qui étoit alors au pouvoir des Ligueurs ; mais son dessein étant d'aller se rendre maître de Vendôme où il avoit des intelligences, il tourna de ce côté-là, & alla d'abord séjourner à Châteaudun. Ce fut là qu'il eut une longue

conférence avec un envoyé du Légat du Pape, qui étoit alors auprès du Roi. Ce Légat s'étoit chargé de négocier l'accommodement que Sa Majesté avoit projetté de faire avec Mayenne; & il comptoit réussir avec d'autant plus de facilité, qu'il avoit à lui proposer les conditions les plus avantageuses.

1589.

Propositions que l'on fait à Mayenne pour l'amener à un accommodement.

On offroit à Mayenne, en lui confirmant la jouissance de son Gouvernement de Bourgogne, de lui donner la nomination des Gouvernemens particuliers des différentes Villes de cette Province, & celles de toutes les Charges qui viendroient à vaquer. On lui accordoit de plus quarante mille écus tous les ans, à prendre sur les revenus que la Province produisoit au Roi. On rendoit la liberté au jeune Duc de Guise, & on lui donnoit le Gouvernement de Champagne, avec deux Villes à son choix, où il seroit maître d'établir telle garnison qu'il jugeroit à propos. On assûroit au Prince de Joinville, cadet du jeune Duc, vingt mille écus de pension, & trente mille livres de rente en Bénéfices. On faisoit aussi les plus grands avantages aux Ducs de Nemours, d'Aumale & d'Elbeuf, en

1589. un mot à tout ce qui pouvoit intéresser les Princes Lorrains ; on donnoit entr'autres au Marquis de Pont, fils aîné du Duc de Lorraine, les Gouvernemens de Metz, Toul & Verdun, avec cette condition singulière, que, si le Roi n'avoit point d'enfans mâles, ces trois Villes demeureroient unies au Duché de Lorraine.

Mayenne les refuse.

Malgré des offres aussi brillantes, qui mettoient près d'un tiers du Royaume entre les mains des Princes de la Maison de Lorraine, le Légat ne put rien gagner sur le Duc de Mayenne. Il fit réponse que les propositions qu'on lui faisoit actuellement, n'étoient qu'un nouvel artifice de la part de ses ennemis qui, se trouvant au dépourvû, ne cherchoient qu'à l'amuser pour avoir le tems de rassembler des forces ; que d'ailleurs, il n'y avoit aucune sûreté à traiter avec un Prince qui venoit de donner à Blois des preuves de la perfidie la plus affreuse : qu'en supposant même que l'on voulût négocier avec lui de bonne-foi, il étoit impossible de rien conclure dans la situation présente des affaires ; parce que, dit-il, Henri de Valois étant déchû du pouvoir souvei

rain & du droit qu'il avoit sur ses Sujets, on ne sçauroit quel titre lui donner dans un Traité d'accommodement. Il finit par charger l'Envoyé du Légat de dire à son Maître, qu'il le prioit de parler de cette affaire au Pape, & d'assûrer ce Pontife qu'il seroit toujours le maître de cette affaire : mais il lui fit observer en même tems, qu'il étoit bien sûr que Sa Sainteté n'étoit point d'avis que l'on se réconciliât avec un Prince qui ne méritoit plus ni égards, ni confiance. Il congédia l'Envoyé du Légat après cette réponse, & se prépara à suivre son entreprise.

1589.

Le Roi publie la Tréve qu'il a conclue avec le Roi de Navarre.

Dès que le Légat eut informé le Roi des dispositions de Mayenne, on ne délibéra plus à la Cour sur le parti qu'on avoit à prendre : on publia la Tréve qui avoit été conclue avec le Roi de Navarre, & il y eut à cet effet une Déclaration qui fut donnée à Tours le 26 d'Avril. Le Roi, après y avoir exposé les désordres qui déchiroient l'Etat, s'exprimoit en ces termes : *Toutes les susdites raisons ayant esté par nous mises en délibération avec les Princes de nostre Sang, Officiers de nostre Couronne, & autres Seigneurs &*

1589. *personnages de nostre Conseil estant près de Nous ; n'aurions trouvé autre moyen entre ces extrêmités, que de prendre & donner à nosdits Sujets quelque relasche de guerre de la part dudit Roi de Navarre : & pour cet effet lui avons accordé pour lui & pour tous ceux de son Parti, tréve & surséance d'armes & de toute hostilité, suivant l'instance qu'il nous en a faite, reconnoissant son devoir envers Nous, esmeu de compassion de la misere où ce Royaume est de présent réduit, qui incite tous ceux qui retiennent les sentimens des bons François d'aider à esteindre le feu de division qui le consume & menace de sa derniere ruine, &c.*

Le Roi, pour se ménager avec la Cour de Rome, eut l'attention de comprendre dans cette Tréve la Ville d'Avignon & le Comtat Vénaissin, en promettant de plus, au nom du Roi de Navarre, que ce Prince auroit soin d'empêcher que ses troupes, qui étoient Huguenotes aussi-bien que leur Chef, ne causassent aucun dommage aux Catholiques, & ne les troublassent dans l'exercice de leur Religion.

Le Roi de Navarre de son côté avoit déja prévenu le Public sur la conduite qu'il tiendroit à l'égard des Catholiques.

ques. Quelques jours avant que le Roi eût publié sa Déclaration, il avoit fait répandre un Manifeste, dans lequel en déclarant qu'en qualité de Premier Prince du Sang, il alloit prendre la défense du Roi & de l'Etat, il promettoit de ne traiter comme ennemis que les seuls rebelles : il assûroit au contraire d'une protection spéciale tous les Catholiques, & nommément ceux du Clergé qui se contiendroient dans les bornes de leur devoir & dans l'obéissance qu'ils devoient à leur Souverain. 1589. Manifeste du Roi de Navarre.

Cet Ecrit, qui est daté du 21 d'Avril, fut donné à Saumur, Place que le Roi avoit accordée au Roi de Navarre, au lieu du Pont-de-Cé qu'il lui avoit donné d'abord. C'étoit du Plessis-Mornai qui avoit négocié cet échange, & le Roi de Navarre en reconnoissance lui en donna le Gouvernement.

Ces déclarations furent reçues de tous les gens de bien avec la joye la plus sensible, & l'on ne douta point que l'alliance du Roi avec l'héritier présomptif de la Couronne, Prince déja si fameux par ses exploits, ne rendît bientôt la tranquillité à l'Etat, en

1589. forçant les séditieux de mettre bas les armes.

L'union du Roi avec le Chef des Huguenots, fit grand bruit à Rome, & arrêta l'effet des négociations que ce Monarque y entretenoit, pour obtenir l'Absolution du meurtre des Guises; cette affaire avoit paru jusques-là en assez bon train, le bruit s'étoit même répandu que le Pape commençoit à être ébranlé, & qu'il avoit fait espérer de se rendre aux instances de Sa Majesté.

Mouvemens de Mayenne, pour empêcher le Pape de donner l'Absolution au Roi.

Mayenne, qui n'appréhendoit rien tant que cette réconciliation, avoit écrit en diligence au Commandeur de Diou, son envoyé à Rome, & l'avoit chargé de *s'opposer, tant en son nom, qu'au nom de tous les Princes Lorrains, à ce qu'on accordât à Henri de Valois l'Absolution de l'assassinat commis à Blois*; & au cas que le Pape passât outre sans avoir égard à cette opposition, il lui avoit ordonné de protester solemnellement au nom des Princes Lorrains, *que, nonobstant l'Absolution donnée par le Saint Pere, ils poursuivroient la vengeance de ce meurtre par la voye des armes, & par toute autre voye qu'ils jugeroient à propos.* Anne d'Est,

1589.

Duchesse de Nemours, mere des Guises ; Catherine-Marie, Duchesse de Montpensier, leur sœur ; & Catherine de Cleves, Duchesse douairiere de Guise, avoient aussi envoyé de pareils ordres aux Agens particuliers qui étoient de leur part dans cette Cour, & les avoient chargés de demander acte de leurs protestations.

Conquêtes du Duc de Mayenne.

On n'eut pas besoin de toutes ces formalités. L'accommodement des deux Rois indisposa autant la Cour de Rome, que le massacre des Guises, & dès lors il n'y eut plus d'espérance d'Absolution. Le Duc de Mayenne, assûré de ce côté-là, poursuivit son premier dessein qui étoit, comme j'ai dit, de faire le plus de conquêtes qu'il lui seroit possible, avant la jonction des deux Rois. En partant de Châteaudun, il s'empara de Vendôme, par la trahison de Jacques du Maillé Bénéhart, qui en étoit Gouverneur. De-là passant par Montoire, il alla mettre le siége devant Châteaurenaud, à sept lieues de Tours, Place peu forte, mais défendue par un Gouverneur d'un caractère bien différent de celui de Vendôme : c'étoit un Gentilhomme Breton, nommé *Satreaux*, qui voyant

Il assiége Châteaurenaud.

1589. que sa Place n'avoit pour toute défense qu'un mur assez foible, fit travailler en diligence à de profonds retranchemens au-dedans. Mayenne crut qu'une simple sommation suffiroit pour l'engager à se rendre; mais il sçut bientôt qu'il avoit affaire à un homme de tête, qu'il ne seroit pas facile de réduire. Il en reçut même une réponse des plus fieres, lorsqu'il lui fit demander comment il étoit assez hardi pour oser entreprendre de faire résistance, & quelle confiance il pouvoit avoir dans les retranchemens qu'il faisoit faire? *Ces retranchements*, répondit le Gouverneur, *sont une fosse que j'ai fait creuser pour y enterrer le Duc de Mayenne & toute son armée, s'il ne se retire promptement.*

Il leve le siége. Mayenne alloit se mettre en devoir de pousser les attaques de cette Place, lorsqu'il reçut une Lettre, par laquelle on lui mandoit que les troupes du Roi étoient campées du côté de Saint Ouen, à peu de distance du Château d'Amboise: on l'avertissoit qu'il seroit aisé de les surprendre, parce que le poste qu'elles occupoient étoit peu avantageux, & que d'ailleurs on y faisoit une fort mauvaise garde. Mayenne

en conséquence de cet avis, décampa aussi-tôt, & ayant fait prendre les devans à son artillerie, sous les ordres du Marquis de Canillac, il la suivit peu après & se rendit à Saint Ouen, où il trouva en arrivant un corps de Cavalerie royale assez mal en ordre : il étoit commandé par Charles de Luxembourg, Comte de Brienne, qui étoit venu prendre son logement à S. Ouen. 1589.

Le Duc en arrivant tomba brusquement sur ces troupes. Il leur tua six cens hommes, fit beaucoup de prisonniers, & leur enleva dix-sept étendards qu'il envoya à Paris. Le Comte de Brienne qui s'étoit sauvé dans le Château y fut assiégé, & ne capitula qu'après avoir essuyé quelques volées de canon. Le marquis de Canillac, qui présidoit aux batteries, ayant été tué d'un coup d'arquebuse dans le tems qu'il donnoit ses ordres : la perte de ce Seigneur fut en partie cause que les articles de la capitulation furent mal observés : on étoit convenu que les troupes renfermées dans le Château auroient la vie sauve, qu'elles sortiroient avec l'épée au côté seulement sans arquebuse, & que les Gentils-

Il défait un détachement de Cavalerie royale.

Il s'empare de S. Ouen, près d'Amboise.

1589. hommes pourroient avoir leurs armes & emmener leurs chevaux. Ces troupes sortirent en effet, mais il y en eut un grand nombre de massacrés par les Vainqueurs. Mayenne, au désespoir de ce manque de discipline, se mit en devoir d'arrêter ce désordre, & il en vint à bout, mais ce ne fut qu'en punissant avec la derniere sévérité la plûpart de ceux qui en étoient les principaux acteurs ; il y en eut plusieurs à qui il fit casser la tête par leurs propres Officiers. Après cette expédition, il partit de S. Ouen & se rendit en diligence à Montoire.

Il se retire sur le bruit de l'arrivée du Roi de Navarre.

Mayenne avoit de fortes raisons pour précipiter sa retraite. Le Roi ayant été averti de l'extrêmité où les troupes étoient réduites à Saint Ouen, avoit mandé au Roi de Navarre d'accourir promptement à leur secours ; il y vint en effet à la tête d'un Camp volant, & y fit une marche de vingt-deux heures de suite ; mais il apprit en arrivant la reddition de la Place & la retraite de Mayenne.

Le Roi de Navarre fait demander au Roi la permission de le voir.

Ce Prince ne pouvant plus exécuter ce qu'il avoit résolu, alla prendre son logement au Château de Maillé à deux lieues de Tours, d'où il envoya le

1589.

Dimanche 30 d'Avril, informer le Roi de son arrivée, & du désir qu'il auroit de lui faire sa cour. Le Roi, qui malgré la tréve avoit toujours tenu jusques là une conduite extrêmement réservée à l'égard de ce Prince, ne put s'empêcher de témoigner publiquement combien il étoit sensible au zéle avec lequel il s'étoit rendu à ses ordres; il prit enfin le parti de le voir, & lui donna rendez-vous pour le même jour, dans le Parc du Plessis-lez-Tours.

Inquiétudes des gens du Roi de Navarre, au sujet de son entrevue avec le Roi.

Le Roi de Navarre voulut aussi-tôt se mettre en marche pour s'y rendre; mais il fut obligé de retarder, pour appaiser les murmures qui s'éleverent de la part de quelques-uns de ses Officiers de confiance. Ils lui représenterent qu'il devoit se souvenir de l'affreuse journée de la Saint Barthélemi; que l'on pouvoit justement appréhender que l'esprit qui régnoit alors ne fût encore le même, & que peut-être il y avoit entre le Roi & la Cour de Rome une convention secrete, par laquelle on s'étoit engagé à le sacrifier, aussi-bien que toute la Noblesse de sa suite, pour expier la mort des Princes Lorrains; que c'étoit sans doute à ce prix que le Pape donneroit cette

Absolution si long-tems refusée, en
1589. conséquence de laquelle les Sujets rebelles rentreroient bientôt dans l'obéissance.

Ces remontrances ne jetterent qu'une légere inquiétude dans l'esprit du Roi de Navarre; cependant, pour les satisfaire en quelque façon, il fit assembler son Conseil, afin de délibérer sur la démarche qu'il avoit dessein de faire. Après que l'on eut long-tems discuté les raisons pour & contre, il fut enfin décidé, à la pluralité des voix, que le Prince ne devoit pas balancer un moment à continuer son voyage, & que tous ceux qui avoient quelque zéle pour le bien de l'Etat, ne pouvoient se dispenser de l'accompagner.

Le Roi de Navarre, qui étoit persuadé que le Roi agissoit de bonne-foi, fut charmé de voir les avis se réunir à son sentiment; il continua donc sa route, & il étoit tems en effet qu'il se disposât à se trouver au rendez-vous; car le Roi qui l'attendoit, ne sçavoit à quoi attribuer son retardement, & le Maréchal d'Aumont avoit déja fait deux voyages pour accélérer la marche du Roi de Navarre. Il partit donc sur le champ, & passa la riviere de Cher

avec un détachement de ses troupes.

Dès que l'on sçut que ce Prince alloit arriver, un peuple immense se rendit en foule dans le Parc, & se mêla avec les Seigneurs & les Soldats, pour être témoin de cette première entrevûe. Ceux qui ne purent trouver place pour satisfaire leur curiosité, monterent sur les arbres; de sorte qu'en un instant le Parc se trouva plein de toutes parts. Le Roi de Navarre arriva par le Château, & afin que ceux qui avoient témoigné tant de répugnance à la démarche qu'il faisoit, ne pussent pas lui faire des reproches de n'avoir pas pris ses sûretés, il fit un signe à Vignelle, Commandant de ses Gardes, & celui-ci se saisit adroitement d'une des portes, & y resta avec une partie du détachement. Le Roi de Navarre voulut sur le champ courir se jetter aux pieds du Roi; mais la foule des spectateurs ne lui permit pas de suivre son empressement. Tout le monde vouloit le voir & l'entendre. On étoit enchanté de la bonne mine de ce Prince, & de son air affable & populaire, qui sembloit prendre encore un nouveau lustre dans l'habillement singulier qu'il avoit pour cette entrevûe; car il

1589.

Entrevue des deux Rois.

étoit en vrai équipage de soldat, & 1589. tout couvert de sueur & de poussiere. Il arriva enfin à quelques pas du Roi. Ces deux Princes se tendoient les bras pour s'embrasser; mais la foule qui continuoit & qui s'augmentoit même à chaque instant, les tint pendant assez long-tems éloignés l'un de l'autre. Les Seigneurs, les Officiers, les Gardes même n'avoient pas la force de remédier à cette espéce de désordre, qui étoit en effet bien moins un tumulte, qu'une expression trop animée de la joye qu'excitoit dans tous les cœurs une réconciliation que l'on regardoit comme le salut de l'Etat.

Enfin le Maréchal d'Aumont employant les priéres plutôt que les menaces, réussit à écarter un peu la foule; & dès que l'accès fut libre auprès de Sa Majesté, le Roi de Navarre se jettant à genoux, avança quelques pas en se traînant vers le Monarque, & lui baisa les pieds, en lui disant qu'il regardoit ce grand jour, comme le plus heureux de sa vie, puisque Dieu lui faisoit la grace d'être réconcilié avec son Maître & de pouvoir lui offrir ses services. Le Roi, sensiblement touché de voir un si grand Prince sacrifier tout

pour venir le secourir, le releva promptement, l'embrassa, le traita de frere, & lui fit en un mot l'accueil le plus caressant; mais il ne fut pas possible de converser long-tems ensemble, parce qu'il s'éleva de toutes parts des cris rédoublés de *Vive le Roi, vive le Roi de Navarre, vivent les Rois.* Pendant ce tems-là, les Officiers & les Soldats des deux partis s'embrassoient réciproquement, en versant des larmes de joye, & en détestant ces tems malheureux pendant lesquels ils n'avoient cherché qu'à se détruire les uns les autres. 1589.

Les deux Rois s'arracherent de cette foule avec bien de la peine, & tinrent Conseil sur le champ, pour régler les opérations de la guerre qu'on alloit entreprendre; ils monterent ensuite à cheval, & prirent le chemin de la Ville; en approchant du Château, le Roi parut surpris de voir les Gardes du Roi de Navarre en bataille; mais il n'eut pas le tems de s'en plaindre, le Roi de Navarre le prévint, & s'avançant vers ses Gardes, il leur ordonna de se retirer, & gronda même très-vivement les Officiers de ce qu'ils les avoient fait ainsi mettre sous les armes sans ses ordres. Cette

Les deux Rois tiennent Conseil sur les opérations de la guerre.

1589. précaution fit un effet admirable. Le Roi, loin de se plaindre, fut le premier à les justifier, afin d'appaiser le Prince qui paroissoit toujours fort en colere. Ces deux Princes s'avancerent ainsi jusqu'au Pont Ste Anne. Le Roi de Navarre prit alors congé de Sa Majesté, & passa la riviere pour aller coucher au Fauxbourg Saint Symphorien, où étoit son armée. Il étoit si pénétré du bonheur de cette réconciliation, qu'il dit en se retirant : *Je mourrai content désormais, puisque Dieu m'a fait la grace de voir la face de mon Roi.*

Démarche généreuse du Roi de Navarre.

Le lendemain ce Prince, pour mieux convaincre le Roi de la sincérité de ses dispositions & de la confiance qu'il avoit dans sa parole, repassa la riviere suivi d'un Page seulement, & se rendit chez le Roi vers les six heures du matin. Un procédé aussi noble & aussi généreux, charma tous les Officiers ; ils virent dèslors qu'il falloit mettre en oubli toute haine & toute défiance, puisque ce grand Prince vouloit bien lui-même oublier ce qu'il avoit dit tant de fois, qu'on ne le verroit jamais dans la chambre du Roi, à moins qu'il n'eût deux armées à ses côtés.

La confiance & la franchise de ce Prince, firent aussi une forte impression sur l'esprit du Roi, & dissiperent entiérement tout ce qui pouvoit rester de soupçons. Le Monarque s'étant fait habiller promptement donna une longue audience au Roi de Navarre, dans laquelle ils prirent des mesures pour l'arrangement de leurs affaires. Le lendemain, ils conférerent encore une partie de la matinée; & enfin, il fut conclu, selon l'avis du Roi de Navarre, que le parti le plus simple étoit de tout disposer pour aller attaquer Paris, parce que c'étoit là qu'étoit le fort de la Ligue; & qu'en portant un coup décisif droit au cœur de ce monstre, on viendroit facilement à bout de réparer les désordres qu'il avoit occasionnés dans tout le Royaume.

1589.

Le Roi de Navarre est d'avis que l'on fasse le siége de Paris.

Après avoir ainsi long-tems conféré sur les préparatifs nécessaires pour cette expédition, le Roi de Navarre s'en alla à Chinon, pour faire avancer le reste de ses troupes qu'il y avoit laissées. Mayenne ayant été informé de l'éloignement de ce Prince, résolut d'en profiter pour s'approcher de la Ville de Tours & tâcher de s'en rendre maître; mais comme son dessein principal

Mayenne fait une tentative pour s'emparer de la personne du Roi.

1589. étoit de s'emparer de la personne du Roi, il se servit des intelligences qu'il avoit à la Cour, pour se ménager l'occasion favorable d'exécuter son dessein.

Selon les arrangemens dont on étoit convenu, on devoit engager le Roi à sortir de la Ville un matin, pour aller en promenade dans le Fauxbourg de Saint Symphorien, & le faire donner dans une embuscade qui se trouveroit sur la route qu'on lui feroit tenir; & en cas que ce projet échouât, Mayenne devoit attaquer le Fauxbourg, à la défense duquel toutes les troupes du Roi ne manqueroient pas d'accourir. Ceux de la Ville qui étoient la plûpart zélés Ligueurs, se voyant débarrassés des soldats, dont la présence les tenoit en respect, devoient alors prendre les armes, se saisir des portes, & enfermer le Roi entre la Ville & l'armée du Duc de Mayenne. Tout cela fut concerté pour le huitiéme de Mai. Mayenne en conséquence partit la veille au soir à la tête de ses troupes, &, après une marche d'environ douze lieues, il se trouva à dix heures du matin à l'endroit désigné, précisément dans le tems que le Roi avec très-peu de monde, étoit à

la promenade au-delà du Fauxbourg & de la Riviere, du côté de Marmoutier. 1589.

Ce Prince fut heureusement averti dans le tems qu'il étoit près de tomber entre les mains de ses ennemis. Les personnes qui étoient en intelligence avec Mayenne, avoient engagé le Roi à se promener dans un chemin, au bout duquel une troupe de Cavalerie ennemie s'étoit embusquée; mais un Meûnier qui venoit de l'autre côté de ce chemin ayant apperçu le Roi, accourut à lui en criant: *Sire, où allez-vous? Il y a ici tout proche des ennemis, je viens de les voir, retirez-vous au plus vîte.* A peine cet homme finissoit-il de parler, que l'on vit à cent pas quelques Cavaliers dont la présence ne vérifia que trop l'importance de l'avis. Le Roi, tournant bride aussi-tôt, se retira au grand galop vers un Corps de garde qu'il fit mettre sous les armes; passant ensuite par le Fauxbourg, il rentra dans la Ville, & apprit en arrivant que le Duc de Mayenne venoit de paroître à la vûe du Fauxbourg avec son armée.

Le Roi échape au danger.

Le Duc en fit l'attaque peu après, & l'emporta malgré les efforts des troupes

Mayenne attaque &c.

1589. pes royales, qui se battirent d'abord avec assez de bravoure; mais elles ne purent tenir contre l'impétuosité des troupes de la Ligue, qui les mirent enfin en déroute, après leur avoir tué environ trois cens hommes. Mayenne ne perdit de son côté qu'une centaine de soldats. Après la défaite des troupes royales, le Fauxbourg fut abandonné au pillage, & les Catholiques y commirent tous les excès & toutes les violences que la fureur & le fanatisme peuvent inspirer. Mayenne n'osa pas rester long-tems dans ce poste: informé que le Roi dès l'instant de l'attaque avoit envoyé au Roi de Navarre Couriers sur Couriers pour le presser de venir à son secours; il ne douta pas que ce Prince qui étoit extrêmement actif, n'arrivât incessamment avec les troupes qu'il étoit allé chercher à Chinon. Il jugea donc à propos de partir le lendemain avant le jour, & de se rendre au plutôt vers l'Anjou, pour y joindre les recrues que les Liguèurs de la Province lui avoient faites: mais, avant de partir, il voulut venger le meurtre du Duc de Guise son frere, sur un Gentilhomme dont le corps fut trouvé parmi les

prend le Fauxbourg de S. Symphorien.

Retraite de Mayenne.

morts : c'étoit Saint-Malines que l'on a vû dans la Vie * du Duc de Guise, donner le premier coup de poignard à ce Prince. Mayenne lui fit faire le procès par son grand Prevôt, dont la Sentence portoit que Saint Malines auroit le poing & la tête coupés, que le reste du cadavre seroit pendu par les pieds, avec un écriteau qui annonceroit la raison pour laquelle on le condamnoit à cette infamie. Le Journal de Henri III. ajoute, que ce même écriteau contenoit que la tête de S. Malines seroit portée à Montfaucon, en attendant qu'elle fût accompagnée de celle de Henri de Valois. 1589.

M. de Thou rapporte que le Duc de Mayenne, non-content d'avoir fait exécuter cette Sentence, avoit eu soin de faire répandre un écrit peu après, dans lequel il rendoit compte de cette exécution; cependant ce même Historien ajoûte que le lendemain du combat s'étant promené dans ce Fauxbourg avec Châtillon, fils du fameux Amiral de ce nom, ils s'informerent avec soin des habitans de tout ce qui s'étoit passé pendant la nuit, & que pas un d'eux ne fit mention de ce fait.

* Vie du Duc de Guise, pag. 557.

1589. Le jour même du départ de Mayenne, le Roi de Navarre arriva vers le midi. Ce Prince, au désespoir de n'avoir pû arriver plutôt, vouloit dans la permiere ardeur partir à l'instant, & poursuivre l'armée de la Ligue ; mais le Roi l'en empêcha, & lui-même se rendit d'autant plus volontiers aux instances du Monarque, qu'ayant toujours pour principal point de vûe de s'approcher de Paris, il étoit nécessaire de prendre au plutôt des mesures pour n'être point traversé dans ce projet.

Le Roi de Navarre fut chargé de marcher vers Beaugenci, pour tâcher de réduire Orléans. Le Roi envoya un gros détachement en Bretagne, sous le ordres du Comte de Soissons, pour s'assurer de la Ville de Rennes, & lui-même alla en personne à Poitiers, dans l'espérance de décider en sa faveur les habitans de cette Ville, qui étoient encore en balance entre les deux Partis.

Ces différentes tentatives n'ayant point eu de succès, le Roi parut se rebuter. Il regagna la Ville de Tours où il sembloit vouloir tomber dans l'indolence & l'inaction, se flattant toujours que les Ligueurs se lasseroient

enfin de leur révolte & qu'ils en viendroient d'eux-mêmes à un accommodement. Mais le Roi de Navarre qui pensoit trop noblement, pour se reposer sur de pareilles espérances, revint trouver le Roi, & lui parla avec tant de force sur l'importance dont il étoit de montrer de la vigueur & de la fermeté dans les conjonctures actuelles, qu'enfin ce Prince se détermina à se remettre à la tête de ses troupes. 1589.

Les Ligueurs sont battus à Senlis.

Quelques événemens qui arriverent coup-sur-coup, ne contribuerent pas peu à fixer ce Prince dans la résolution que le Roi de Navarre lui avoit inspirée. Menneville que Mayenne avoit laissé dans Paris, pour y commander pendant son absence, sortit de cette Capitale à la tête de quatre mille hommes, pour aller faire le siége de Senlis, que Montmorenci-Thoré avoit ramenée à l'obéissance du Roi. Le Duc d'Aumale se joignit peu après à Menneville, & lui conduisit un renfort de douze cens hommes & de quelques piéces d'artillerie. Les Assiégés se défendirent avec bravoure, & repousserent vigoureusement les troupes de la Ligue dans le premier assaut qu'elles livrerent : mais le défaut de vivres &

1589. de munitions, ne permettant pas d'en soutenir un second avec le même succès, Montmorenci étoit près de capituler, lorsque le Capitaine la Noue & le jeune Duc de Longueville, qui alloient avec une escorte de deux mille hommes au-devant des Suisses qu'on envoyoit à l'armée du Roi, suspendirent leur marche pour marcher droit à Senlis & en chasser les ennemis : ce projet leur réussit. Les troupes de la Ligue voulurent se mettre en bataille & faire quelque résistance; mais elles furent totalement défaites avec perte de près de deux mille hommes & de tout leur bagage; Menneville fut tué dans cette occasion, & le Duc d'Aumale emporté par les fuyards, se sauva d'une traite jusqu'à S. Denis.

Défaite des Ligueurs en Beauce.

Cet échec, qui arriva le Mercredi 17e de Mai, fut suivi d'un autre que les Ligueurs reçurent dans la Beauce, le lendemain de ce même jour. Anne de Brosse & Charles de Saveuse freres, de la Maison de Tiercelin, Gentilshommes des plus distingués de la Province de Picardie, & très-zélés pour la Ligue, ayant levé deux cens lances & une Compagnie de cinquante Arquebusiers, les conduisoient au Duc

de Mayenne. Châtillon qui étoit parti de Beaugenci par ordre du Roi de Navarre, pour faire une entreprise sur Chartres, les rencontra à Bonneval, Ville du Pays Chartrain; il les attaqua avec une telle impétuosité qu'il en tua une centaine, fit quatre-vingt prisonniers, & mit le reste en fuite. 1589.

Ces deux défaites arrivées si près l'une de l'autre jetterent la consternation parmi les Ligueurs; ceux qui étoient à Paris apprirent la déroute de Senlis d'une façon qui leur fit croire qu'ils alloient être incessamment la proye de l'ennemi; en effet, le jour même que quelques fuyards étoient venus annoncer la nouvelle de cet échec, la Noue & le Duc de Longueville ayant repris leur marche, passerent auprès de Paris & tirerent plusieurs coups de canon, dont quelques volées donnerent au milieu des Halles, & causerent une cruelle allarme parmi les Parisiens. Mais elle ne fut pas de longue durée, la Noue se remit en chemin, & passant par Vincennes, qui tenoit encore pour le parti du Roi, il jetta des vivres dans le Château, & continua sa route.

Le Roi de Navarre, qui avoit été

1589. promptement informé de l'avantage que les Royalistes avoient remporté tant à Senlis que du côté de Chartres, fut encore plus particulièrement informé du détail de ces deux affaires, par une Lettre qu'il intercepta, & dont il prit occasion de se réjouir, & en même tems de brouiller ensemble les Princes de la Maison de Lorraine. Voici le fait. La Duchesse de Montpensier, qui en vouloit personnellement au Duc d'Aumale, fut si irritée de la déroute qu'il avoit essuyée à Senlis, qu'elle écrivit sur le champ au Duc de Mayenne son frere, pour l'engager à se précautionner contre le peu d'habileté du Duc d'Aumale, & à ne point prendre confiance dans un homme, que le malheur sembloit accompagner dans toutes ses entreprises. Elle envoya sa Lettre par Bernardin, Valet-de-Chambre du feu Duc de Guise, & elle le chargea de dire à Mayenne qu'il étoit absolument nécessaire qu'il revînt au plutôt à Paris ; que sans cela, les Ligueurs étoient aux abois, puisqu'on ne devoit pas compter qu'un homme aussi lâche & aussi imprudent que d'Aumale, pût avoir dans la suite assez de bravoure ou d'habileté, pour

Le Roi de Navarre intercepte une Lettre de la Duchesse de Montpensier à Mayenne.

réparer les fautes qu'il avoit faites.

Bernardin étant parti pour s'acquitter de sa commission, apprit à Chartres la défaite de Saveuse & de Brosse. Cet échec lui faisant craindre de rencontrer les Royalistes l'empêcha d'aller plus loin; il feignit d'être malade, & prit le parti d'envoyer à Mayenne la Lettre dont il étoit chargé; il y joignit les instructions que la Duchesse de Montpensier lui avoit données au sujet du Duc d'Aumale, & confia le tout à un Commissionnaire qui devoit rendre secrétement le paquet à Mayenne. 1589.

Ce Messager fut arrêté, on lui prit ses Lettres, & on les remit entre les mains du Roi de Navarre. Ce Prince sçut par ce moyen beaucoup de détails qu'il ignoroit; &, comme au milieu des plus grandes affaires, il ne négligeoit aucune occasion de s'amuser, il saisit celle-ci pour se divertir aux dépens du Duc d'Aumale; il lui fit remettre le paquet par un Trompette qu'il lui envoya à Paris, avec une Lettre par laquelle il lui recommandoit de veiller à sa réputation, & d'empêcher que sa propre famille le décriât comme elle faisoit. Il l'avertissoit de plus qu'il feroit bien de tirer raison de cette in-

1589. fulte, & qu'au cas qu'il prît ce parti, il s'offroit en bon Cousin de lui servir de second.

Pendant que le Roi de Navarre cherchoit ainsi à se divertir au milieu du tumulte des armes, il ne perdoit point de vûe les moyens qui pouvoient lui applanir la route de Paris: le siége de cette Capitale faisoit toujours son unique objet. Le Roi l'étant venu trouver à Beaugenci avec ses troupes, on fit encore de nouvelles tentatives pour réduire Orléans; mais cette Ville persistant toujours dans sa rébellion, on ne voulut pas l'attaquer dans les formes, parce que le tems qu'on y auroit employé, auroit donné le tems aux Ligueurs de se fortifier dans Paris. Les deux Rois se contenterent de s'emparer de Gergeau, de Gien & de la Charité, & se rendirent par ce moyen maîtres de tous les Ponts de la riviere de Loire, à l'exception de celui d'Orléans. Peu après les troupes Royales entrerent en Beauce & en Gâtinois. La plûpart des Places se soumirent d'elles-mêmes, & celles qui voulurent faire résistance, furent forcées & abandonnées au pillage. Le Roi avoit déja fait pendre le Commandant de Gergeau,

L'armée Royale s'empare des ponts sur la Loire.

geau, qui avoit soutenu un siége; ce Prince usa de la même rigueur dans les autres Places qui refuserent d'ouvrir leurs portes; c'est ainsi qu'à Pluviers, les Chefs des rebelles furent tous pendus; & la Ville d'Etampes ayant différé à se soumettre, il y eut plusieurs de ses Magistrats qui furent condamnés à mort, parce que l'on sçut que c'étoit à leur instigation que les Habitans avoient pris le parti de la révolte. 1589.

Ce fut à Etampes que le Roi fut informé d'un Monitoire publié à Rome, par lequel le Pape le déclaroit excommunié, aussi-bien que tous ceux qui avoient eu part au meurtre des Cardinal & Duc de Guise, si dans dix jours il ne mettoit en liberté le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque de Lyon. Ce Monitoire fut publié solemnellement à Paris, à Meaux & à Chartres, & peu après on le vit imprimé avec Privilége donné par le Conseil de l'Union.

Monitoire du Pape contre le Roi.

Le Roi fut si consterné de cette nouvelle, que pendant quelque tems rien ne fut capable de le faire revenir de ses inquiétudes: on avoit beau lui représenter les nullités d'un pareil

Effet que ce Monitoire fait sur le Roi.

Acte, les meilleures raisons ne fai-
1589. soient aucune impression sur son esprit. Il se rappelloit le Décret que la Faculté de Théologie venoit de fulminer, il y avoit quelque mois, par lequel les Docteurs, le regardant d'avance comme excommunié, avoient défendu de faire aucune mention de lui dans les prieres de l'Eglise. Cette fatale Bulle venant à l'appui du Décret, la timide conscience du Roi en fut cruellement allarmée; il crut dèslors que tout étoit perdu pour lui, s'il ne se soumettoit aux ordres du Pape.

Le Roi de Navarre, peu susceptible de vaines frayeurs, ne fut pas si-tôt informé de la cause de l'abattement où étoit le Monarque, qu'il alla le trouver pour tâcher de lever ses scrupules; & il en vint à bout, non par des raisonnemens tels que ceux qu'on lui avoit allégués jusqu'alors pour le tranquilliser. Ce Prince saisit le vrai nœud de la difficulté, & il fit sentir au Monarque que le seul moyen de se rendre Rome propice, étoit de réduire ses ennemis en France, & il l'assûra qu'avec une bonne armée & du canon, il verroit bientôt le Décret & la Bulle s'évanouir en fumée. *Soyez victorieux*,

ajoûta-t'il avec ce ton militaire qui lui [redacted]
alloit si bien, *& vous pouvez compter* 1589.
d'être absous; *mais, si vous êtes battu, vous serez excommunié, aggravé & réaggravé plus que jamais.* Le Cardinal de Joyeuse s'étoit expliqué presque dans les mêmes termes, lorsqu'il sollicitoit à Rome l'Absolution de ce Prince; il lui avoit mandé que, malgré les obstacles qu'il rencontroit pour réussir auprès de Sa Sainteté, il étoit sûr que, si ses affaires alloient bien en France, elles ne manqueroient pas de bien aller à Rome. Le Roi s'étant un peu calmé, suivit le projet de s'avancer vers Paris, & il continua en chemin faisant de s'emparer des Places qui pouvoient être d'une certaine conséquence.

Les nouvelles des fréquentes conquêtes du Roi, jetterent les Ligueurs de Paris dans la plus grande consternation. La Duchesse de Montpensier qui étoit un des principaux appuis de cette faction, n'épargnoit rien pour ranimer leur courage; mais, voyant que tous les discours ne faisoient que peu d'effet sur un peuple intimidé, elle écrivit au Duc de Mayenne pour le presser de se rendre dans cette Capitale où sa présence étoit absolu-

1589. ment néceſſaire pour remettre les eſprits.

Ce Prince juſqu'alors avoit parcouru l'Anjou, le Maine & autres Provinces voiſines, pour conquérir des Places & fortifier le parti de la Ligue. Ses troupes, qui pour la plûpart étoient très-mal diſciplinées, avoient commis partout les déſordres les plus affreux. On rapporte entr'autres qu'à Arquenai, Bourg fort riche à quelques lieues de Laval, les Ligueurs, ſçachant que l'Egliſe étoit très-riche en vaſes & en ornemens précieux, mirent le feu aux portes & y ayant trouvé des femmes & des filles qui y étoient réfugiées comme dans un azile d'autant plus aſsûré, que les Proteſtans même l'avoient reſpecté juſqu'alors, tout fut livré à la brutalité & à la fureur du ſoldat. Un Payſan, dont la femme avoit été forcée en ſa préſence, les ayant ménacés de la colere divine, ces brutaux le maſſacrerent impitoyablement aux pieds du Crucifix. Ils pillerent enſuite les ornemens ſacrés, qui furent auſſi-tôt partagés entre les filles de joye qui ſuivoient le Camp. *Le plus auguſte de nos Myſteres*, dit M. de Thou, *ne fut pas même reſpecté par ces*

Déſordres des troupes de la Ligue.

impies, & le Saint des Saints devint par dérision la nourriture de ces bouches impures & sacrileges. Ils exercerent à peu près les mêmes violences & les mêmes cruautés dans la plûpart des Places dont ils s'emparerent ; & Mayenne qui voyoit avec peine tous ces désordres, étoit cependant contraint de les dissimuler. 1589.

Mayenne s'assûre d'Alençon.

Dès que ce Prince eut reçu les Lettres de la Duchesse de Montpensier, il se disposa à se rendre à Paris ; mais au lieu d'y aller en droiture, il prit sa route par Alençon, dont il voulut s'assûrer. Il se rendit ensuite à Paris où où sa présence fit un grand effet sur les Ligueurs dont le courage se rallentissoit de jour en jour, depuis qu'ils sçavoient que l'armée Royale se préparoit à venir les assiégier. Après avoir tenu avec les Seize quelques Conseils sur la situation actuelle des affaires, Mayenne repartit pour aller reprendre Montereau dont le Duc d'Epernon s'étoit emparé depuis quelques jours. Avant de partir, il fit courir le bruit que son dessein étoit d'aller à la rencontre des Suisses qui venoient au secours du Roi. Comme cette démarche étoit plus essentielle que toute autre

Il reprend Montereau.

1589. pour les intérêts de la Ligue, on donna facilement dans ce piége; de sorte que la garnison de Montereau n'étant pas beaucoup sur ses gardes, & la Ville elle-même se trouvant d'ailleurs sans défense, Mayenne la reprit sans beaucoup de peine, & regagna Paris peu après.

Il se rend à Paris.

Cette expédition, qui ne fut pas de longue durée, fournit aux troupes de la Ligue une nouvelle occasion de recommencer leurs violences & leurs sacriléges. Elles brûloient & pilloient impunément tout ce qu'elles rencontroient, & lorsque ces frénétiques étoient rassasiés de rapine & de sang, ils imaginoient des crimes pour avoir le plaisir de les commettre. Quelques-uns de leurs détachemens étant entrés par force dans Villeneuve S. George, exercerent d'abord mille brutalités, & ensuite ne sçachant plus à quels désordres se livrer, ils contraignirent les Prêtres, le poignard sur la gorge, de baptiser des veaux, des moutons, des cochons, &c. & de leur donner les noms de carpes, de brochets, de barbeaux, &c. afin de pouvoir en manger publiquement les jours ausquels l'Eglise interdit l'usage de la viande.

Tels étoient ces zélés Catholiques, qui portoient les armes pour la défense de la Religion. On eut beau renouveller les plaintes qu'on avoit déja faites tant de fois contre ces fanatiques, Mayenne dit alors pour toute réponse : *Il faut patienter ; j'ai besoin de toutes mes piéces pour vaincre le Tyran.* 1589.

Ce Prince étant rentré dans Paris, n'y resta que peu de tems, à cause des nouvelles qu'il reçut des approches de l'armée Royale ; il descendit le long de la Seine, & alla se camper à quelque distance de la Ville, pour la mettre à couvert de toute insulte. Il s'avança même jusqu'à Pontoise, à la tête de ses troupes, pour tenter de secourir cette Place devant laquelle les troupes Royales étoient venu mettre le siége, après avoir soumis de gré ou de force les autres places qu'elles avoient trouvées sur leur route. Mais ce Prince abandonna bientôt ce dessein, parce que dans ce même tems, il fut informé que les troupes qu'on avoit levées en Suisse alloient arriver, & qu'elles devoient camper à Conflans-Sainte-Honorine. Voyant donc que Pontoise étoit une Ville prise, il se retira pour aller se retrancher du côté de Paris.

Il entreprend de secourir Pontoise.

1589.

Pontoise fut pris en effet le 25e de Juillet : on s'empara ensuite de Beaumont, de l'Isle-Adam & de Creil, après quoi le Roi alla à Conflans recevoir les troupes qui venoient d'y arriver. Ce Prince en fit la revûe, & cette armée se trouva composée de dix mille Suisses, deux mille Lansquenets & quinze cens Réitres. Le 27 du même mois il décampa, & après deux jours de marche, il se rendit à S. Cloud, & y établit son quartier. Le Roi de Navarre prit le sien à Meudon, & étendit ses troupes dans les Villages de Vanyres, Issy, Vaugirard, & autres endroits circonvoisins.

Le Roi vient camper à Saint Cloud.

Le Roi se voyant à la tête de plus de trente mille hommes effectifs & bien armés, ne douta point qu'il ne vînt facilement à bout de forcer Paris. Il comptoit même que dans peu de jours cette grande affaire seroit terminée : cependant il ne dissimuloit point la peine qu'il ressentoit d'en venir à de pareilles extrêmités avec des Sujets pour lesquels, quoique révoltés, il ressentoit encore la plus vive tendresse. *Ce seroit grand dommage*, disoit ce Prince en regardant Paris des hauteurs de Saint Cloud, *de ruiner une si belle*

& bonne Ville, toutesfois si faut-il que j'aie raison des rebelles qui sont dedans, & m'en ont ignominieusement chassé.

1589.

Ce fut le Lundi dernier jour de Juillet, que le Roi tint ce discours. Le lendemain devoit se faire la grande attaque, & l'on comptoit que le soir même, ou le lendemain au plus tard, Paris seroit rendu. Il paroissoit cependant que cette entreprise ne réussiroit pas si rapidement; car Mayenne, en Capitaine expérimenté, avoit pris toutes les précautions nécessaires pour faire une vigoureuse résistance.

Mesures que prend Mayenne pour défendre Paris contre le Roi.

Dès que ce Prince avoit vû arriver les troupes du Roi, il avoit distribué les siennes dans les différens Fauxbourg de la Ville. Il s'étoit chargé de défendre ceux de Saint Honoré & de Saint Denis, & avoit confié les Fauxbourgs de Saint Jacques & de Saint Germain à la garde de la Châtre. Les principaux Officiers de ses troupes devoient veiller à la défense des autres Quartiers; ainsi il n'auroit pas été si facile qu'on l'imaginoit d'emporter cette Capitale en deux ou trois attaques. Il est vrai que la résistance n'auroit pu être de longue durée, tant parce que l'armée Royale étoit formée de

1589. troupes bien agguerries & bien disciplinées, qu'à cause des intelligences que les Seigneurs du parti du Roi pouvoient facilement entretenir dans la Ville. D'ailleurs la prodigieuse multitude des habitans auroit immanquablement occasionné la disette, par la précaution qu'on avoit prise de couper les passages des vivres.

Mayenne, qui prévoyoit qu'on en pourroit venir à ces extrêmités, avoit cependant résolu de tenter la plus généreuse défense ; &, lorsque ses affaires seroient absolument désesperées ; son dessein étoit de se dévouer courageusement pour son Parti. Il devoit sortir à la tête de quatre mille hommes des plus déterminés, fondre tête baissée dans les logemens des ennemis, & chercher ainsi la victoire ou la mort par la démarche la plus téméraire.

Un coup affreux changea tout-à-coup la face des affaires. Le Roi fut assassiné, & cet exécrable parricide fut l'ouvrage d'un Religieux Dominicain. Ce Prince avoit toujours eu pour les Moines & pour les Religieux un goût qu'on ne sçauroit ni définir ni comprendre. *La présence d'un Moine*, dit M. de Thou, *faisoit toujours plaisir à*

1589.

Henri, & je lui ai moi-même souvent entendu dire, ajoute-t'il, *que leur vûe produisoit le même effet sur son ame, que le chatouillement le plus délicat sur le corps.* Personne n'ayant auprès de ce Prince un plus libre accès qu'un Moine, il falloit donc pour mettre à exécution l'attentat que l'on méditoit, que ce fût un Moine qui s'en chargeât, ou quelqu'un qui en portât l'habit.

Jacques Clement, Dominicain, projette d'assassiner le Roi.

Ce Monstre se trouva à Paris dans le Couvent des Jacobins de la rue S. Jacques. Il s'appelloit Jacques Clément, & étoit originaire du Village de Sorbonne, près de Sens. C'étoit un jeune homme d'environ 25 ans, d'un esprit foible, fort ignorant, d'une imagination facile à échauffer, & dès-là susceptible des noires impressions que les Prédicateurs & les Théologiens inspiroient contre le Roi dans leurs pitoyables Sermons. Il avoit saisi des premiers l'abominable doctrine que les Docteurs de la Ligue répandoient depuis long-tems, qu'il étoit permis de se défaire d'un Tyran, tel qu'ils dépeignoient Henri de Valois, que c'étoit même un acte de Religion. Le jeune Clément, emporté par un fanatisme qu'il prenoit pour du zèle,

1589. forma dèslors le dessein de tuer le Roi ; il s'en vanta même souvent dans sa Communauté, & le ton militaire avec lequel il parloit de cet affreux dessein, lui avoit fait donner par ses Confreres le surnom de *Capitaine Clement*.

Il consulte sur ce sujet.

Ce malheureux se confirmant tous les jours de plus en plus dans son infâme projet, voulut cependant consulter un Docteur * des plus sçavans de son Ordre. Il le fit sous un nom emprunté, & demanda à ce Religieux ce qu'il devoit répondre à une personne qui lui avoit confié sous le secret de la confession, qu'elle avoit dessein de tuer Henri de Valois. Le Docteur, peu étonné d'une proposition aussi révoltante, refusa néanmoins de dire son avis. Il répondit en riant, que quiconque étoit capable de former une si haute entreprise, ne prenoit conseil que de soi-même, & ne cherchoit point de confident. Cependant le jeune Religieux revenant à la char-

* On dit que ce fut le Pere Bourgoing, Prieur de la Maison de S. Jacques, qui dans la suite, fut condamné à être tiré à quatre chevaux, par Arrêt du Parlement rendu à Tours.

ge, pour avoir une réponse, le Docteur décida que si celui qui demandoit conseil ne se portoit à cette action, ni par haine personnelle, ni par aucun motif de vengeance, mais par un pur amour de Dieu, & par un vrai zèle pour le bien de la Religion & de l'Etat, il pouvoit l'exécuter sans péché; qu'il feroit même un acte méritoire devant Dieu; & que, s'il arrivoit qu'il fût mis à mort en conséquence d'une action si sainte, il n'étoit pas douteux qu'il iroit droit au Ciel, & qu'il acquéreroit la gloire du martyre. 1589.

Une telle réponse échauffa plus qu'auparavant l'imagination de ce fanatique; mais ce qui l'anima bien davantage, ce fut une conférence qu'il eut avec la Duchesse de Montpensier. Cette femme emportée, qui depuis le meurtre de ses freres, ne respiroit que la fureur & la vengeance, voulut connoître ce Religieux; & sur ce qu'il lui dit de sa résolution, elle l'encouragea dans son dessein, & le combla de louanges & de caresses. Les Historiens ajoûtent que cette Princesse, aveuglée par la rage qui la dévoroit, acheva de confirmer Clément dans son projet, en accordant à ce jeune Moine débau-

La Duchesse de Montpensier confirme l'assassin dans son projet.

1589. ché ce qu'il y avoit de plus capable de le séduire.

On ne dit point quels furent les autres instigateurs du crime qu'il méditoit ; mais il est vraisemblable que beaucoup de personnes s'y intéresserent, & qu'on lui suggéra des moyens qu'il n'auroit pas été capable d'imaginer. On l'adressa à Charles de Luxembourg, Comte de Brienne, qui étoit alors prisonnier au Louvre, pour en obtenir un Passe-port, sous prétexte qu'il avoit une affaire qui l'appelloit à Orléans. Le Passeport fut expédié, & le même jour il obtint une Lettre de créance d'Achilles de Harlai, Premier Président, qui étoit toujours resté à la Bastille depuis l'emprisonnement du Parlement. Il y en a qui prétendent que cette derniere Lettre étoit contrefaite & l'écriture si bien imitée, que la Guesle, Procureur Général, qui l'examina de près, ne put y rien découvrir qui donnât le moindre soupçon ; quoiqu'il en soit, cette Lettre étoit énoncée en ces termes :

SIRE, ce présent Porteur vous fera entendre l'état de vos Serviteurs, & la façon de laquelle ils sont traités, qui ne leur oste néanmoins la volonté & le moyen de

vous faire très-humble service, & sont en plus grand nombre que Vostre Majesté peut-être n'estime. Il se présente une belle occasion, sur laquelle il vous plaira faire entendre votre volonté, suppliant très-humblement Vostre Majesté croire ce présent Porteur en tout ce qu'il dira. 1589.

Muni de ces Lettres, Clément partit pour S. Cloud, le Lundi 31e. de Juillet; mais avant son départ, il se passa quelques événemens qui ne font que trop voir que Mayenne étoit bien informé du complot. Ce Prince, à la sollicitation de la Duchesse de Montpensier & des Seize, fit arrêter plus de cent des principaux Bourgeois, du nombre de ceux qu'on soupçonnoit être du parti du Roi : c'étoient autant d'ôtages dont on s'assûroit, & dont la vie devoit répondre de celle de l'assassin; & l'on dit de plus, que quand ce scélérat sortit de Paris, la Chapelle-Marteau, fameux Ligueur, que le feu Duc de Guise avoit nommé Prevôt des Marchands, accompagna ce Moine par le Fauxbourg S. Jacques & le conduisit aux Chartreux, où le Duc de Mayenne eut avec lui une longue conférence, après laquelle ce Religieux partit pour S. Cloud, & prit

Mayenne a une entrevûe avec Jacques Clément.

1589. sa route par Vaugirard, où il fut arrêté à un Corps-de-garde : mais, ayant dit qu'il étoit envoyé de Paris pour remettre au Roi des Dépêches importantes, il fut relâché aussi-tôt, & on lui donna deux soldats pour le conduire au quartier du Roi.

La Guesle, Procureur Général, qui étoit venu près de Paris de ce côté-là avec quelques-uns de ses amis, retournoit alors à St. Clond. Ayant rencontré les soldats qui conduisoient ce Religieux, il s'informa des raisons qu'ils avoient de l'escorter; &, sur leur réponse, il se chargea de le présenter au Roi, & renvoya les soldats à leur Corps-de-garde. La Guesle fit beaucoup de questions à ce Religieux, sans que celui-ci parût s'embarrasser dans ses réponses : de sorte que le Magistrat en arrivant à S. Cloud, crut pouvoir s'employer pour lui faire avoir audience de Sa Majesté : mais ce Prince n'étoit point alors à son quartier. Il étoit allé à la découverte du côté de Paris avec un détachement, & ne rentra que très-tard. La Guesle lui parla cependant ce même soir, & le Roi lui ordonna de venir le lendemain avec ce Religieux vers les six à sept heures.

1589.

Jacques Clément est présenté au Roi.

Il s'y rendit à l'heure indiquée; &, ayant vû en entrant chez le Roi que ce Prince étoit à sa garde-robe, il fit rester le Moine à la porte de l'appartement, & prit son Passe-port & le billet du Premier Président qu'il présenta à Sa Majesté. Comme ce billet n'étoit qu'une Lettre de créance, le Roi ordonna qu'on fît entrer le Religieux, pour entendre ce qu'il avoit à lui dire. Ce Prince avoit alors auprès de lui la Guesle & Bellegarde son Grand-Ecuyer. Clément étant entré voulut approcher du Roi; mais la Guesle se mit entre deux, & tint le Moine un peu éloigné. Clément, voyant donc qu'il lui seroit difficile de faire son coup, dit au Roi qu'il venoit de la part du Premier Président & des autres Serviteurs que Sa Majesté avoit à Paris pour lui parler d'affaires de la derniere importance, qu'il ne pouvoit communiquer qu'à Elle seule.

La Guesle prenant la parole, lui dit qu'il eût à parler haut, & qu'il n'y avoit avec le Roi que des Sujets fidéles & des plus attachés à son service. Le Moine insista pour parler en secret, la Guesle de son côté tint ferme pour son premier avis, & dit même au Roi,

1589. qu'il n'étoit pas nécessaire que ce Religieux l'approchât de si près. Mais ce Prince, se laissant aller à la malheureuse complaisance qu'il avoit toujours eue pour ceux qui étoit revêtus de l'habit monacal, consentit de l'entendre en secret. Il fit passer le Jacobin à la place de Bellegarde, & celui-ci se recula un peu loin avec la Guesle.

Clément donne au Roi un coup de coûteau.

Clément, se voyant alors en liberté de commettre son parricide, s'approcha du Roi, & tira de sa manche un papier qu'il lui présenta, le Monarque s'étant mis à le lire, l'exécrable assassin reporta la main dans cette même manche & en tira un coûteau qu'il enfonça dans le ventre du Roi, & l'y laissa. Le Roi fit un grand cri, retira le coûteau, & en frappa le Moine au front au-dessus de l'œil. La Guesle & Bellegarde accoururent à ce cri, & voyant le Roi tout en sang, & l'assassin ferme encore en présence du Prince, la Guesle lui donna un coup violant de la garde de son épée, & le fit tomber dans la ruelle du Roi. Les Gardes qui étoient au-dehors, entendant un grand bruit entrerent, &, dans leur premiere fureur, ils arracherent le Moine de la ruelle & le massa-

L'assassin est tué sur le champ.

trerent, quoique la Guesle leur criât de ne pas le tuer. 1589.

La blessure du Roi jetta la Cour dans la plus grande consternation. On eut cependant quelque espérance sur le rapport que firent les Chirurgiens. La plaie étoit à quatre doigts au-dessous du nombril du côté droit, distante du milieu du ventre de la largeur d'un doigt : l'intestin qui étoit sorti dans le tems que le Roi avoit retiré le coûteau, ne se trouvant point offensé, on crut que les autres ne l'étoient pas non plus ; & l'on en fut presque persuadé, lorsque le Roi ayant pris un remede après le premier appareil, ne rendit point de sang. On imagina donc que sa blessure pourroit bien n'être pas mortelle, & on le fit sçavoir sur le champ aux Gouverneurs des Provinces & aux Princes alliés de Sa Majesté. Le Roi le manda lui-même au Comte de Montbelliard, par une Lettre qu'il lui écrivit, & qui est datée du Pont de S. Cloud le premier Août 1589. *Ce malheureux*, dit-il en parlant de Clément, *m'a donné un coup de coûteau, pensant bien me tuer ; mais Dieu qui a soin des siens n'a pas voulu que sous la révérence que je porte à ceux qui se disent voués à*

1589. *son service je perdisse la vie ; ains me l'a conservée par sa grace, & empesché son damnable dessein, faisant glisser le cousteau, de façon que ce ne sera rien, s'il plaist à Dieu.*

Ces espérances s'évanouirent bientôt : on eut dans ce même jour une indication que les petits boyaux étoient percés, & dès-lors sa blessure fut jugée mortelle. Le Roi de Navarre qui étoit accouru de Meudon à la nouvelle de ce fatal événement, resta long-tems à genoux auprès du lit du Roi fondant en larmes, sans proférer une parole. Le Roi l'ayant fait approcher de lui, l'embrassa ; &, après lui avoir dit que si Dieu disposoit de lui, il lui laissoit la Couronne comme à son légitime Successeur, il fit entrer les Grands de sa Cour, & leur recommanda que dès qu'il seroit mort, ils eussent à reconnoître ce Prince pour leur Souverain. Il fit en même-tems un long discours à tous les Courtisans sur la situation déplorable du Royaume, & sur les fautes qu'il avoit faites : *Adieu, mes amis*, leur dit-il en finissant, *je sens que mes forces m'abandonnent : Ne pleurez point ma mort ; mais priez Dieu qu'il me fasse miséricorde.*

Le Roi reconnoit le Roi de Navarre pour son légitime héritier.

Ce Prince ayant fait ſigne qu'on le laiſsât tranquille ne penſa plus qu'à ſe préparer à la mort ; il ſe confeſſa à ſon Chapelain, & vers les deux heures après minuit la fiévre & les douleurs ayant augmenté conſidérablement, il voulut ſe confeſſer de nouveau, & reçut le Viatique, en renouvellant les proteſtations qu'il avoit déja faites de vouloir mourir dans la Foi Catholique, Apoſtolique & Romaine : il déclara qu'il pardonnoit à ſes ennemis, & particuliérement à ceux qui étoient les auteurs de ſa mort. Il paſſa enſuite quelque tems avec aſſez de tranquillité ; cependant ſes forces diminuant à vûe d'œil, il ſentit que ſa derniere heure étoit proche. On lui entendit alors réciter à voix baſſe le Pſeaume *Miſerere*, mais il ne put pas le finir. Ce Prince expira le Mercredi deuxiéme jour d'Août vers les quatre heures du matin, n'étant encore âgé que de 38 ans & dix mois, dont il avoit régné quinze ans & deux mois. Prince d'un caractere incompréhenſible, & dont la vie n'a été qu'un tiſſu de contraſtes les plus oppoſés, également digne des éloges & des ſatyres qu'on a faits de lui.

1589.

Mort de Henri III.

1589. Les gens de bien, & en général tous ceux qui souhaitoient de voir la tranquillité rétablie dans le Royaume furent très-sensibles à la mort de ce Monarque. Ce n'est pas qu'ils ne fondassent des espérances plus solides sur les grandes qualités du Prince à qui la Couronne appartenoit légitimement; mais en même-tems, ils pressentoient avec chagrin les obstacles que la différence de Religion alloit apporter à la réunion des esprits en sa faveur.

Excès des Ligueurs après la mort du Roi.

Les Ligueurs emportés par leur fureur, ne firent alors aucune attention aux malheurs dont la France étoit menacée: contens d'être défaits d'un Prince contre lequel ils conspiroient depuis si long-tems, ils célébrerent ce grand événement en se livrant à la joye la plus indécente.

La Duchesse de Montpensier ayant reçu la nouvelle de la mort du Roi, dès le matin du même jour sauta au col de celui qui la lui apportoit, & lui dit en l'embrassant: *Ah! mon ami, soyez le bien venu; mais est-il vrai au moins? ce méchant, ce perfide, ce tyran est-il mort? Dieu! que vous me faites aise; je ne suis marrie que d'une chose, c'est qu'il n'ait sceu avant de mourir que*

c'est moi qui l'ay fait faire. Puis se tournant vers ses femmes : *Eh bien*, leur dit-elle, *que vous en semble? ma teste ne tient-elle pas bien à cette heure? Il m'est avis qu'elle ne branle plus comme elle branloit auparavant.* 1589.

Elle parloit ainsi, parce que le feu Roi l'avoit menacée plusieurs fois de sévir contr'elle, & entr'autres le Jeudi 27 de Juillet, c'est-à-dire, environ six jours avant qu'il fût assassiné, ce Prince lui avoit envoyé un Gentilhomme pour lui dire de sa part, qu'il étoit bien averti que c'étoit elle qui entretenoit le peuple dans la révolte, & que s'il entroit dans Paris, il l'y feroit brûler toute vive. Cette Princesse eut l'insolence de lui répondre, que le feu étoit le partage d'un débauché tel que lui, & qu'au surplus il pouvoit compter qu'elle n'épargneroit rien pour l'empêcher d'entrer dans Paris : on a vû par ce que j'ai rapporté ci-dessus, qu'elle lui tint parole, & qu'en effet elle sacrifia tout pour assouvir sa vengeance.

L'instant d'après qu'elle eut congédié celui qui lui apportoit la nouvelle de la mort du Roi, elle courut chez la Duchesse de Nemours, sa mere; &

1589. montant ensemble en carosse, elles se firent promener par les rues de Paris; &, partout où elles trouvoient du peuple assemblé, elles crioient: *Bonnes nouvelles, mes amis; bonnes nouvelles; le tyran est mort, il n'y a plus de Henri de Valois en France.*

Elles allerent ainsi jusqu'aux Cordeliers, où la Duchesse de Nemours harangua le peuple & le complimenta sur la mort du Roi; elle se plaça à cet effet sur les dégrés du Grand-Autel: ce fut-là qu'elle s'évapora en invectives contre la mémoire de Henri III, qu'elle dépeignit comme l'assassin de ses enfans & le destructeur de la Religion. Cette Princesse & la Duchesse de Montpensier, firent faire le soir même des feux de joye; le peuple qui se livre aveuglement à tous les événemens tumultueux, ne saisit que trop bien les impressions que ces Princesses avoient dessein de lui inspirer; de sorte que le soir de ce même jour, il y eut dans tous les quartiers de la Ville des fêtes & des réjouissances, comme si les affaires de l'Etat eussent été dans la situation la plus heureuse.

Mayenne lui-même autorisa toutes ces follies; &, pour que personne ne révoquât

révoquât en doute, que lui & les siens approuvoient le détestable parricide de Jacques Clément, il fit faire le portrait de ce scélérat. Il y en eut bientôt des copies multipliées, tant en peinture qu'en relief : on les exposa par tout, & il y eut même des Ligueurs qui proposerent qu'on érigeât à ce monstre une statue dans Notre-Dame. On ne s'en tint pas aux honneurs que l'on rendoit à sa personne ; on voulut que sa famille y participât. On fit donc la recherche des parens de cet assassin ; sa mere vint à Paris ; on lui fit de riches présens. Chacun chercha à la voir, pour la féliciter d'avoir eu la gloire de mettre au monde un fils qui seroit à jamais regardé comme le Libérateur de la Patrie.

1589.

Mayenne fait faire des portraits de Jacques Clément.

Les Prédicateurs qui, dès l'instant du massacre de Blois, avoient tâché par leurs discours séditieux d'exciter les peuples à venger les Guises & la Religion, firent publiquement l'éloge de l'action infâme de ce Moine. Ils le traiterent de Martyr, & il fut publiquement révéré comme tel. On vit alors son image dans les Eglises & jusques sur les Autels. Chacun voulut avoir son Estampe, & la plaça parmi

1589. ses Tableaux de piété. Il y en eut même qui le firent graver sur leurs armures, comme un préservatif contre les coups de l'ennemi. Le Cardinal de Retz rapporte dans ses Mémoires, que durant les troubles de la minorité de Louis XIV, c'est-à-dire, environ soixante ans après le tems dont je viens de parler, les Bourgeois ayant pris les armes, il remarqua que l'un d'entr'eux portoit un vieux hausse-col sur lequel la figure du Jacobin étoit gravée, avec ces mots au-dessous en gros caracteres: SAINT JACQUES CLEMENT.

L'attentat de ce Moine est applaudi à Rome.

Au reste, ce ne fut pas seulement à Paris que l'on donna dans de tels excès. La même fureur gagna différentes Provinces du Royaume; Rome même n'en fut pas exempte. Dès que la nouvelle de la mort du Roi y eut été notifiée, le Pape tint un Consistoire dans lequel il prononça un discours très-injurieux à la mémoire de ce Prince. Il exalta le courage, la constance & le zéle du scélérat qui l'avoit assassiné, & le mit bien au-dessus de Judith & d'Eléazar. Il ajoûta qu'un si noble projet n'avoit pû être exécuté sans un secours particulier de la Providence qui avoit bien voulu prendre sous sa

1589.

protection les bons Catholiques de Paris; & il conclut que, ce Prince étant mort dans l'excommunication, on ne devoit point prier pour lui : en effet, on ne fit point pour lui à Rome de Service solemnel, & on ne lui rendit aucun des honneurs qu'on a coutume de rendre aux Souverains Catholiques. On eut en France une copie du discours du Pape, & on y répondit d'une maniere sanglante, tant en latin qu'en françois. La réponse latine avoit pour titre, *Anti-Sixtus* : & la piéce françoise étoit intitulée: Le *foudroyant*. L'un & l'autre écrit répondoient parfaitement à leur titre : le dernier surtout étoit des plus violens, tant contre la Cour de Rome, que contre la personne du Pape qui étoit traité très-cavalièrement.

Mouvemens au sujet de la succession à la Couronne.

Pendant que la Ligue exhaloit de toutes parts sa fureur contre la mémoire du Roi, on étoit d'ailleurs dans la plus grande agitation par rapport à la succession à la Couronne. Le Roi de Navarre, en qualité de plus proche héritier, vouloit monter sur le Trône; le Duc de Mayenne de son côté mettoit tout en œuvre pour l'en éloigner; &, s'il ne vint pas tout-à-fait à bout de

1589. son dessein, il réussit du moins à le faire changer de Religion.

Dès l'instant que la blessure du Roi avoit été jugée mortelle, le Roi de Navarre qui pressentoit les obstacles qu'il alloit rencontrer à jouir des droits que sa naissance lui donnoit, rassembla quelques uns de ses plus fidéles serviteurs, & tint avec eux plusieurs Conseils dans un appartement peu éloigné de celui du Roi; mais il n'y eut rien de décidé; & en effet, dans le tumulte où tout étoit alors à la Cour, il étoit bien difficile de consulter d'une maniere un peu suivie. C'est ce qui fit que dès qu'on eut annoncé que le Roi étoit à l'agonie, le Roi de Navarre quitta S. Cloud, & se retira dans son quartier à Meudon, pour y délibérer plus tranquillement sur le parti qu'il devoit prendre.

Embarras du Roi de Navarre à la mort du Roi.

Ce Prince étoit dans un embarras d'autant plus inquiétant, qu'il ne sçavoit sur qui compter, & que d'ailleurs ceux qui paroissoient s'intéresser le plus sincérement à sa fortune, se trouvoient d'avis différent. Les uns vouloient qu'il ne pensât d'abord qu'à sa propre sûreté, & que prenant sa route vers la Loire avec les troupes qu'il

pourroit retenir à son service, il allât se retirer à Tours, parce que le Parlement y résidant alors, son droit à la Couronne y seroit authentiquement reconnu ; & qu'ensuite il iroit porter la guerre dans les Provinces qui refuseroient de se soumettre. 1589.

D'autres furent d'un avis contraire. Ils prétendoient que ce Prince feroit très-mal de s'éloigner de Paris ; que sa retraite seroit regardée comme une fuite ; que les Ligueurs en prendroient avantage, pour le décrier dans l'esprit des peuples ; & qu'ainsi, bien loin de penser à se retirer à Tours, il étoit important de rester sur les bords de la Seine, & de faire voir aux ennemis qu'on étoit en état de tenir contre eux.

Cet avis étoit bien dans le goût d'un Prince qui ne voyoit rien de plus désolant, que de paroître craindre l'ennemi ; mais il falloit être en forces pour suivre ce projet, & malheureusement l'on ne sçavoit encore quel parti prendroient les troupes. Jacques de Chaumont, sieur de Guitry, qui avoit ouvert ce dernier avis, proposa de commencer par s'assûrer des Suisses ; ce qui pouvoit s'exécuter facile-

1589. ment, si Harlai de Sanci *, qui avoit amené ces troupes de leur Pays, & qui avoit sur elles beaucoup de crédit &

* Après le massacre des Guises, Henri III. ayant peu de troupes, & voulant néanmoins travailler promptement à réduire les Villes qui se révoltoient de toutes parts, Nicolas de Harlai, sieur de Sanci, qui avoit été Ambassadeur chez les Suisses, s'offrit de retourner dans leur Pays pour y lever des troupes. Le trésor de l'épargne étant alors épuisé, le Roi ne put lui donner l'argent nécessaire pour cette négociation; mais Sanci qui étoit extrémement zélé pour son Prince & pour le bien de l'Etat, entreprit & exécuta cette grande affaire à ses propres dépens. Il vendit ses pierreries & une partie de son bien; & s'étant transporté en Suisse, il y négocia avec tant de finesse & d'habileté, qu'il réussit enfin à lever près de douze mille hommes qu'il amena au Roi, après avoir essuyé toutes sortes de traverses & de contretems. Ce Prince sensiblement touché d'un service aussi important, ne put retenir ses larmes, & dit à ce Seigneur en l'embrassant, que les récompenses n'égaleroient jamais ce qu'il venoit de faire pour l'Etat, mais qu'elles passeroient ses espérances. Il reçut à peu près les mêmes promesses de la part du nouveau Roi, lorsqu'il détermina les Suisses à s'attacher à ce Prince. Cependant il fut disgracié pour avoir entrepris, quelques années après, de détourner ce Monarque du mariage indécent qu'il vouloit contracter avec Gabrielle d'Etrées, Duchesse de Beaufort, sa Maitresse.

d'autorité, vouloit bien employer son entremise pour les retenir au service du nouveau Roi. On députa donc vers Sanci, mais cette démarche ne fut pas nécessaire ; cet Officier avoit de lui-même exécuté ce qu'on souhaitoit de lui. 1589.

Aussi-tôt après la mort du Roi, il avoit été trouver les Suisses, & les avoit harangués avec tant de feu & de véhémence, qu'il leur avoit inspiré le même zéle & la même ardeur, qu'il avoit lui-même pour le service de l'héritier légitime de la Couronne. Il les avoit même déterminés à se mettre en marche sur le champ, pour se rendre à Meudon, & y reconnoître le nouveau Roi.

Sanci détermine les Suisses à s'attacher au service de nouveau Roi.

L'Officier que le Roi avoit envoyé à Sanci, ayant trouvé les choses aussi avancées, retourna à toutes brides à Meudon, pour y annoncer cette nouvelle : le Prince, charmé d'un événement aussi heureux, partit aussi-tôt pour aller recevoir ces troupes. Sanci qui les conduisoit, eut l'honneur d'être embrassé par le Monarque qui donna ensuite le plus gracieusement du monde sa main à baiser à tous les Officiers, tant François que Suisses,

Le nouveau Roi va au-devant des Suisses.

1589.

qui étoient du cortége, & fit aux troupes en général ce compliment si flatteur : *Je vous dois*, leur dit-il, *le salut de mon Royaume & le mien; je n'oublierai jamais le grand service que vous me rendez*. Dèslors l'on ne parla plus de marcher vers la Loire, & il fut décidé unanimement qu'on resteroit aux environs de la Seine, autant de tems qu'on pourroit y tenir contre l'ennemi.

Le Roi, ainsi assûré des Suisses, partit avec eux, & se rendit à S. Cloud pour voir l'effet que feroit sa présence sur les troupes Catholiques qui y étoient campées. Il prit son logement au bas du Bourg, où il vit avec plaisir un concours assez considérable de Seigneurs & d'Officiers, qui vinrent lui rendre leurs hommages.

Indécision des troupes Catholiques au sujet du nouveau Roi.

Cependant il y avoit alors beaucoup d'agitation dans le Camp, par rapport à ce Prince. On ne sçavoit encore si on devoit le reconnoître, ou non; & dans le doute, on l'appelloit toujours le *Roi de Navarre*, ou le *Navarrois*. Les uns vouloient renvoyer cette grande affaire à la décision des Etats que l'on convoqueroit à ce sujet; parce que, disoient-ils, ce Prince étoit à un dégré trop éloigné de la Couronne,

pour que l'on se déclarât en sa faveur sans y avoir mûrement réfléchi. D'autres ajoûtoient qu'en remettant le tout à la décision des Etats, on ne devoit pas paroître révoquer en doute les droits de ce Prince sur la Couronne, & qu'ainsi on pourroit lui donner un titre qui pût le satisfaire en quelque façon pour le présent. Ce titre étoit celui de *Généralissime de l'armée*, qu'on proposoit de lui conférer avec une certaine solemnité, & en conséquence duquel on feroit serment de lui obéir. 1589.

Le plus grand nombre trouvoit de l'inconvénient à ne pas le reconnoître sur le champ, pour le légitime héritier de la Couronne; le moindre délai paroissoit d'une conséquence infinie, parce que les différens partis qui entretenoient la division dans le Royaume, ne manqueroient pas d'en faire usage, pour se fortifier & se rendre plus rédoutables que jamais. Le plus grand nombre des voix se réunit à cet avis; cependant il restoit une grande difficulté au sujet de la Religion. La qualité de *Très-Chrétien* étant regardée comme une dénomination essentielle au Roi de France, on avoit peine à

1589. mettre sur le Trône un Prince qui faisoit profession du Calvinisme, & que le Pape, pour cette raison, avoit déclaré incapable de succéder à la Couronne de France.

Conditions que l'on exige du Roi avant de le reconnoître.

On crut lever suffisamment cet obstacle, en proposant à ce Prince des conditions qui mettroient la Religion en sûreté. On dressa donc un Ecrit par lequel le nouveau Roi s'engageroit de maintenir dans le Royaume la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, sans y rien changer: de ne conférer les dignités ecclésiastiques qu'à des Catholiques, & de se soumettre de nouveau à la promesse qu'il avoit faite tant de fois, de s'en rapporter au sujet de la Religion à un Concile général, ou National, qui seroit assemblé, s'il étoit possible, dans le terme de six mois: de défendre l'exercice public de toute autre Religion que la Catholique, excepté dans les endroits dont les Huguenots étoient alors en possession: de ne conférer les Charges ou Magistratures, qu'à des gens faisant profession de la Religion Romaine, & de ne mettre que des Commandans Catholiques dans les Places dont il pourroit s'emparer. Les

autres articles concernoient les privilèges des Princes, des Seigneurs, des Gentilshommes & des Officiers de la Couronne. 1589.

Cet Ecrit fut présenté au Roi le 4e d'Août. Sa Majesté ne fit aucune difficulté de le signer; & cet Acte fut souscrit en même tems par les Princes du Sang, les Ducs & Pairs, les Grands Officiers de la Couronne, & en général par la plus grande partie des Seigneurs qui se trouvoient au Camp. Ils prêterent ensuite serment de fidélité à ce Prince, le reconnurent pour leur Souverain, & il fut proclamé comme tel sous le nom de *Henri IV*, *Roi de France & de Navarre.*

Ce Prince est proclamé Roi de France dans l'armée.

Il y eut quelques Seigneurs qui, sous différens prétextes, ne voulurent pas suivre l'exemple des autres: tels furent entr'autres le Duc d'Epernon & Louis de l'Hôpital, sieur de Vitry. Le premier prétendoit que sa qualité de Duc & Pair, le mettant au-dessus des Maréchaux d'Aumont & de Biron, il devoit signer avant eux. Ceux-ci soutenoient au contraire que leur Charge ne leur permettoit pas de reconnoître de Supérieur à l'armée; & qu'ils devoient signer immédiatement après les

Le Duc d'Epernon & autres Seigneurs abandonnent le parti du Roi.

1589. Princes du Sang. La chose ayant été décidée en leur faveur, d'Epernon profita de cet incident pour ne point prendre d'engagement avec le Roi, & il se retira peu après avec ses troupes, en protestant néanmoins, comme il le dit à Sa Majesté, qu'il étoit son sujet & son serviteur; mais que la différence de Religion ne lui permettoit pas de rester auprès de sa personne.

Vitri allégua la même raison en se retirant; mais il se conduisit plus mal; car, au lieu de garder du moins la neutralité, il se jetta dans Paris, & s'engagea pour un tems dans le parti de la Ligue. La retraite de ce Seigneur, aussi-bien que celle du Duc d'Epernon, causerent un dommage considérable aux affaires du Roi. Plusieurs Gentils-hommes suivirent leur exemple, & il ne tint pas à Mayenne qu'ils ne fussent imités par un plus grand nombre.

Mayenne publie une Déclaration, par laquelle il tâche d'affoiblir le parti du Roi.

Dès que ce Prince fut informé des dispositions de ces Seigneurs qui, en reconnoissant Henri de Bourbon pour légitime Souverain, n'osoient néanmoins s'attacher à lui à cause de sa Religion; il donna tant en son nom & en qualité de Lieutenant-Général de l'Etat Royal, qu'au nom du Conseil

général de l'Union un Edit *, par lequel après avoir rendu graces à Dieu de ce qu'il avoit bien voulu délivrer la France d'un Prince qui y avoit protégé l'hérésie, il faisoit les promesses les plus avantageuses à ceux des Seigneurs Catholiques qui, ayant cru jusqu'alors devoir rester attachés au service de Henri de Valois, passeroient actuellement dans le parti de la Ligue, & reconnoîtroient pour Roi le Cardinal de Bourbon, qui par le droit de sa naissance étoit le légitime héritier du Trône, le Roi de Navarre en étant exclus, à cause de son hérésie; & comme il pressentoit bien qu'un très-grand nombre de Seigneurs ne voudroient pas reconnoître le Cardinal de Bourbon, au préjudice de Henri son neveu, il s'engageoit d'accorder une protection spéciale à ceux qui du moins quitteroient le service de celui-ci pour 1589.

* Cette Piéce étoit intitulée: Edict & Déclaration de Monsieur le Duc de Mayenne, & du Conseil général de la Saincte Union, pour réunir tous vrais Chréstiens François à la défense & conservation de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, & manutention de l'Estat Royal. *Mem. de la Ligue*, Tom. IV. pag. 33. Cet Edit fut donné le 5 Août, & enregistré le 8.

demeurer tranquillement chez eux,
1589. sans même se dévouer à la Ligue, leur promettant d'annuller toutes les procédures que le Conseil de l'Union auroit pû faire contr'eux, à cause de leur attachement au feû Roi. *Nous entendons & voulons*, dit-il par cet Edit, *qu'ils puissent librement vivre & demeurer en leursdictes maisons, avec leur famille en toute seureté, & rentrer en la jouissance entiere de leurs biens, desquels en cas de saisie, nous leur avons donné & donnons par cesdictes Présentes pleine & entiere main-levée.... VOULONS aussi qu'il ne leur soit rien reproché du passé, & que tous Décrets, Sentences & Jugemens qui pourroient avoir esté donnés contr'eux, soient comme non-advenus, &c.*

Le Roi négocie un accommodement avec Mayenne.

Cet Edit pouvant avoir des suites très préjudiciables aux intérêts du Roi, ce Prince voulut faire une tentative pour en venir à un accommodement avec le Duc de Mayenne. Pour cet effet, il s'adressa à Villeroi qui résidoit à Paris depuis que le feû Roi l'avoit privé de sa place de Sécrétaire d'Etat *, quelque tems avant les Etats de Blois. Le Roi lui fit donc sçavoir

* Voyez ci-dessus, pag. 144.

qu'il avoit quelque chose à lui communiquer, & il lui donna rendez-vous au Bois de Boulogne. Mais Villeroi ayant demandé à Mayenne la permission de sortir de Paris, ce Prince la refusa., & dit à Villeroi que si le Roi de Navarre vouloit lui envoyer quelqu'un de confiance, il consentiroit volontiers à le laisser entrer; mais que pour lui, il ne le laisseroit pas sortir. Il ajoûta, que la conduite qu'il tenoit dans cette occurrence, n'étoit dictée par aucun sentiment de haine contre ce Prince, sçachant certainement qu'il n'avoit eu aucune part au massacre de ses freres à Blois. 1589.

Le Roi ne fut pas plutôt informé de la réponse de Mayenne, qu'il envoya à Villeroi la Marsilliere, un de ses Sérétaires, pour lui témoigner le désir extrême qu'il avoit de voir la paix rétablie dans le Royaume, & pour l'afsûrer que son dessein étoit de la faire très-avantageuse pour le Duc de Mayenne en paricul ier; il ajoûtoit de plus, que la Religion qu'il professoit ne devoit point former un obstacle, & que l'on pouvoit se contenter pour le présent de la promesse qu'il avoit faite de se faire instruire, dès

1589. que le tems le lui permettroit.

Villeroi rapporta à Mayenne ce que la Marsilliere venoit de lui dire de la part du Roi, & il fit toutes les instances possibles pour que ce Prince consentît d'entrer en conférence avec cet Envoyé ; mais il ne fut pas possible de l'amener à ce point. Mayenne dit pour toute réponse, qu'ayant pris des engagemens avec le Cardinal de Bourbon, à qui la Couronne appartenoit de droit, il ne pouvoit traiter avec aucun autre ; qu'au reste, il avoit fait serment avec tous ceux qui étoient entrés dans la Ligue, de ne consentir jamais que le Trône fût occupé par un Prince Calviniste, & qu'en un mot, il n'y avoit aucun accommodement à espérer, tant que le Roi de Navarre persévereroit dans l'hérésie.

La négociation est sans succès. Cette réponse qui démontroit assez qu'il n'y avoit rien à espérer de Mayenne, ne rebuta cependant pas le Roi ; il engagea Liancourt, son premier Ecuyer, d'écrire de sa part à Villeroi, & de lui mander qu'il falloit absolument qu'il vînt lui parler. Cette derniere invitation eut encore moins de succès que les autres ; Mayenne rompit entiérement tout commerce,

dans l'appréhension que Sa Majesté au moyen de ces allées & venues ne réussît enfin à exciter quelques mouvemens dans Paris. D'ailleurs, quelques zélés de la Ligue avoient trouvé fort mauvais que Mayenne eût eu quelque relation, quoiqu'indirecte, avec le Roi: l'Ambassadeur d'Espagne en avoit même fait des plaintes assez hautement. 1589.

Le Roi voyant qu'il n'y avoit aucune espérance de paix, & que ses forces diminuoient considérablement, par la défection d'un grand nombre de Gentilshommes qui abandonnoient l'armée, se détermina enfin à renoncer au siége de Paris: ce Prince leva son camp le 8e d'Août, & prit d'abord la route de Compiégne où il fit transporter le corps du feû Roi. Il ne voulut pas le laisser à Saint Cloud, de crainte que les Ligueurs qui, du vivant de ce Prince avoient paru si animés contre lui, n'exerçassent leur fureur jusques sur ses cendres.

Le Roi conduit à Compiégne le corps de Henri III.

Pendant ce voyage, il se rendit maître de Meulan, Gisors & de Clermont en Beauvoisis, toutes Places de peu de conséquence en elles-mêmes; mais dont il étoit néanmoins important de s'assûrer, pour être en état

1589. d'exécuter plus facilement ce qu'il avoit alors dessein de faire. Après avoir mis le corps du feû Roi en dépôt dans l'Eglise de Saint Corneille de Compiégne, il partagea son armée : une partie marcha en Picardie sous les ordres du Duc de Longueville, Gouverneur de cette Province : une autre division fut donnée au Maréchal d'Aumont, avec ordre de passer en Champagne. Le Roi fit cette disposition en conséquence de l'idée qu'il avoit du grand crédit dont ces Seigneurs jouissoient parmi la Noblesse ; il espéroit que par leur moyen, on réussiroit plus facilement à faire reprendre les armes aux Gentilshommes de ces contrées, qui s'étoient retirés dans leurs terres : d'ailleurs ces deux corps d'armée devoient se secourir mutuellement, au cas que l'ennemi attaquât l'une ou l'autre de ces Provinces.

Le Roi va en Normandie.

Le Roi se réserva le Commandement du troisiéme corps qui n'étoit composé que de mille chevaux, trois mille hommes d'Infanterie Françoise & de deux Régimens Suisses. Il prit la route de Normandie, tant pour fortifier par sa présence ceux de la Noblesse & du peuple qui lui étoient attachés, que

pour feindre quelque entreprise sur les Villes qui tenoient de ce côté-là pour la Ligue, comptant bien que le Duc de Mayenne ne manqueroit pas d'accourir à leur secours, & que cela le détourneroit de reconquérir les Places dont Sa Majesté s'étoit emparée aux environs de Paris. 1589.

Le Roi s'avança avec ses troupes jusqu'à Pont Saint Pierre à cinq lieues de Rouen, où le Gouverneur du Pont de l'Arche vint l'assûrer de son obéissance. De-là, il se rendit à Darnetal, Bourg à une demi-lieue de Rouen, où il campa. Rouen qui tenoit pour la Ligue, fut très-allarmée de ce voisinage, & on ne douta point que le dessein du Roi ne fût d'en faire le siége. Cependant les troupes Royales resterent quelque tems dans l'inaction, & durant ce tems-là, le Roi partit avec un détachement de quatre cens chevaux d'élite, pour s'assûrer de Dieppe, dont il lui étoit important d'être maître, par la facilité que son Port lui donneroit pour recevoir des secours d'Angleterre.

Le Roi va camper auprès de Rouen.

Il s'assûre de Dieppe.

Dieppe ne fit aucune difficulté d'ouvrir ses portes; Aimar de Chattes qui en étoit Gouverneur, alla même au-

1589. devant du Roi avec toute sa garnison, & dit au Prince en l'abordant, qu'il ne restoit plus de troupes dans Dieppe, que la Ville & le Château lui étoient ouverts, & que pour lui, il n'y rentreroit que quand Sa Majesté y auroit mis garnison. L'exemple de cet Officier fut bientôt suivi par Gaspard Pollet, sieur de la Verune, Gouverneur de la Ville & du Château de Caën; il envoya faire au Roi une pareille soumission pour sa Place. Ce Monarque extrêmement satisfait d'un commencement aussi heureux, se disposoit à partir pour retourner à Darnetal, lorsque les Dieppois lui proposerent de faire le siége de Rouen, & lui offrirent à cet effet autant d'hommes & d'argent qu'il pourroit en avoir besoin.

Le Roi feint d'assiéger Rouen.

Le Roi qui regardoit cette entreprise comme impossible, à cause du peu de troupes qu'il avoit avec lui, ne rejetta pourtant point leurs offres, & sans leur rien prometttre positivement, il leur dit qu'il alloit retourner à son Camp, & qu'il communiqueroit ce projet aux Officiers Généraux de son armée. Ce Prince en conféra effectivement avec eux, & il fut décidé que,

sans prétendre exécuter ce dessein, on feroit cependant les mêmes préparatifs que si l'on avoit réellement résolu de former un siége. Le Roi donna des ordres pour la distribution des quartiers; il s'empara des postes des environs, & brûla ou ruina tous les Moulins qui étoient autour de la Ville. 1589.

Le Duc d'Aumale & le Comte de Brissac, qui défendoient Rouen pour la Ligue, à la tête d'une Cavalerie assez nombreuse, furent si allarmés de ces premieres démarches, qu'ils manderent au Duc de Mayenne de tout quitter pour venir promptement à leur secours. Ce Prince partit aussi-tôt avec une bonne armée, & s'avança jusqu'à Mante où il fit séjourner ses troupes. Pour lui, il s'en alla en poste à Bins en Hainaut, pour conférer avec le Prince de Parme, qui revenoit alors des Eaux de Spa. Après en avoir obtenu les secours qu'il étoit venu lui demander, il repartit sur le champ, & alla se remettre à la tête de son armée. Il la fit décamper peu après, & lui fit passer la Seine à Vernon.

Mayenne marche au secours de Rouen.

Les troupes de la Ligue se trouverent alors considérablement augmentées, par les renforts qui lui arriverent

de toutes parts. Henri de Lorraine, Marquis de Pont, amena mille chevaux & environ deux mille hommes d'Infanterie : le Duc de Nemours, trois mille Fantassins & quinze cens chevaux. Jean de Montluc, sieur de Balagni *, deux mille hommes : Christophe de Bassompierre, quatre Cornettes de Réitres : tout cela fut encore renforcé par un secours de Cavalerie & d'Infanterie que lui envoya le Prince de Parme, en conséquence de la parole qu'il lui avoit donnée.

1589.

Le Roi leve le siége de Rouen.

Dès les premieres nouvelles que le Roi avoit reçues de la marche du Duc

* Jean de Montluc, sieur de Balagni, étoit fils naturel du célébre Jean de Montluc, Evêque de Valence. Ce Prélat qui pensoit fort librement en matiere de Religion, s'étoit montré alternativement Catholique ou Huguenot, suivant que Cathérine de Médicis avoit paru appuyer l'un ou l'autre parti. Il fut Catholique pour conserver ses Bénéfices, & Huguenot pour épouser Anne Martin, sa Maîtresse, dont il eût Jean de Montluc sieur de Balagni, qu'il fit légitimer en 1567. Le Duc d'Alençon nomma Balagni, Gouverneur de Cambrai en 1581. Après la mort de ce Prince, il entra dans la Ligue : il se réconcilia dans la suite avec Henri IV qui lui laissa Cambrai en Souveraineté, & le fit Maréchal de France en 1594. Il mourut en 1603.

de Mayenne, il avoit levé le siége de Rouen. Comme ce Prince n'avoit cherché par cette feinte qu'à attirer les ennemis hors de Paris, & les empêcher d'attaquer les Places qui tenoient pour lui dans les environs, il fut content de ce succès, & ne crut pas devoir attendre un ennemi dont les forces étoient bien plus considérables que les siennes. Il entra dans le Comté d'Eu, & s'empara de la Ville de ce nom: puis il alla loger à Tréport. Ce fut-là qu'il fut informé plus en détail des forces de Mayenne, & des nombreux renforts qui étoient venus grossir ses troupes. Le Roi qui n'avoit avec lui que sept mille hommes ou environ, fut un peu embarrassé sur le parti qu'il avoit à prendre: il ne perdit cependant rien de sa fermeté ordinaire; & après avoir conféré avec ses amis & ses principaux Officiers, il se détermina à se retirer sous les murs de Dieppe, pour y attendre le Duc de Longueville & le Maréchal d'Aumont, auxquels il manda l'embarras où il se trouvoit, & leur ordonna de venir sur le champ à son secours avec le plus de troupes qu'ils pourroient rassembler.

1589.

Il se retire sous les murs de Dieppe.

Il falloit quelque tems pour que ces

1589. deux Généraux pussent venir joindre l'armée Royale ; aussi le Duc de Mayenne, qui sçavoit le peu de forces que le Roi avoit alors auprès de lui, ne se proposoit rien moins que de forcer ce Monarque à profiter de la proximité de la mer pour se sauver, où s'il osoit se présenter, de le prendre mort ou vif, & de l'amener en triomphe dans la Capitale. *Le bruit étoit à Paris*, dit l'Etoile dans ses Mémoires, *que le Roi étoit tellement acculé & réduit en un petit coin de Normandie, qu'il ne pouvoit s'empescher d'estre pris, ou qu'il falloit qu'il se sauvât par mer en Angleterre, ou à la Rochelle, tant il étoit pressé par de grosses troupes, & lui en avoit peu ; même plusieurs de Paris, & des plus simples, qui le croyoient ainsy, avoient arrhé des chambres & places pour le voir passer, quand on l'ameneroit lié & garotté.* Mayenne paroissoit si certain de réussir, qu'il écrivit partout, & même en Espagne, qu'il tenoit le *Bearnois* * enfermé dans l'un lieu dont

Mayenne le poursuit.

* Les Ligueurs ne voulant pas reconnoître Henri de Bourbon pour Roi de France, ne lui donnoient pas même le titre de *Roi de Navarre* : ils l'appelloient par mépris *le Navarrois* ou *le Bearnois*, parce qu'il étoit originaire de Pau en Bearn.

il

il ne pouvoit lui échapper, à moins que de ſauter dans la mer.

1589.

Lenteur de Mayenne dans ſes expéditions.

Dans la poſition où le Roi ſe trouvoit alors, Mayenne auroit peut-être réuſſi dans ſon deſſein, s'il eût été plus expéditif; mais il y avoit déja du tems qu'on lui reprochoit de manquer d'ardeur & d'activité. Il ſembloit que depuis qu'il s'étoit mis à la tête de la Ligue, ce n'étoit plus ce même homme qui s'étoit tellement diſtingué dans ſes premières armes, qu'on le comparoit alors au Roi de Navarre, pour la valeur : à peu près de même âge l'un & l'autre, ils avoient paſſé pour être également braves : Mayenne avoit même eu la réputation d'être meilleur capitaine : *Mais il la perdit bientôt*, dit Mézerai, *parce qu'il manquoit de célérité, qui en eſt une des principales parties. En effet*, ajoûte cet Hiſtorien, *il étoit tardif à ſe réſoudre, encore plus lent à exécuter, négligent à pourſuivre ſes avantages, peſant de corps, grand dormeur & grand mangeur.*

Si ce Prince, au lieu de courir dans le Hainaut, pour demander au Duc de Parme un ſecours dont il n'avoit pas beſoin, eût continué ſa route de Mante en Normandie, il eſt indubi-

1589. table qu'étant beaucoup plus fort que le Roi, avec la seule armée qu'il avoit amenée de Paris, il n'auroit pas donné le tems au Monarque de se choisir une retraite, & de s'y cantonner aussi-bien qu'il fit.

Il résolut à la vérité de le relancer dans cette retraite; mais il usa encore de retardement. Au lieu de marcher en droiture vers l'armée Royale, il s'écarta du côté de la Picardie pour y reprendre Gournai; ensuite il alla s'emparer de la Ville d'Eu & de Neuf-Châtel, après quoi il s'avança enfin près de Dieppe.

L'approche de Mayenne jette la terreur dans l'armée Royale.

Cependant malgré tous ces délais, sa présence fit un terrible effet sur la plus grande partie des Généraux de l'armée Royale, qui ne voyoient point quelles mesures on pourroit prendre pour tenir tête à un ennemi dont les forces étoient des trois quarts plus nombreuses que celles qu'on pouvoit lui opposer. Ils en furent si épouvantés, qu'ils proposerent au Roi différens partis, dont les plus modérés étoient un aveu trop marqué de la foiblesse du Monarque.

Partage dans le Conseil sur le

Les uns vouloient que pour satisfaire les Ligueurs en quelque façon,

il associât à la Couronne le vieux Cardinal de Bourbon, que la Ligue reconnoissoit pour Roi, sans néanmoins l'avoir encore proclamé; d'autres prétendoient que dans les extrêmités où l'on se trouvoit, le Roi n'avoit d'autre parti à prendre que de s'embarquer au plutôt pour passer en Angleterre, parce que pour peu qu'il différât, il couroit risque de se voir bientôt investi par mer, aussi-bien que par terre. En effet, le bruit couroit qu'il descendoit de Rouen à ce dessein un nombre considérable de barques, & que le Duc de Parme alloit de son côté faire partir les Vaisseaux qu'il avoit fait équiper à Dunkerque. Ces dernieres représentations fraperent le Roi vivement, & peu s'en fallut qu'il ne s'y rendît; mais le Maréchal de Biron parla si fortement contre ces timides conseils, qu'il détermina Sa Majesté à prendre le généreux parti de vaincre ou de mourir.

1589.

parti que le Roi devoit prendre.

Le Roi prit alors toutes les mesures nécessaires pour se tirer du mauvais pas où il se trouvoit engagé. Comme il n'auroit pas été prudent d'aller avec des forces aussi inégales chercher l'ennemi pour se battre en rase campagne;

Le Roi se détermine à tout risquer pour faire tête à l'ennemi.

1589.

Il se retranche au Village d'Arques.

ce Monarque trouva aussi qu'il y auroit de l'indécence à s'enfermer dans Dieppe, & s'y laisser assiéger; il prit donc un milieu : ce fut de se retirer dans un endroit appellé *Arques*, qu'il avoit remarqué à son premier voyage de Dieppe, comme un poste où il seroit aisé de se retrancher avantageusement, en se conservant la communication avec la Ville de Dieppe. Ce fut là que ce Prince, suppléant par son intelligence, son activité & sa bravoure, au peu de forces qu'il avoit, remporta sur les troupes de la Ligue cette grande victoire si célébrée par les Historiens sous le nom de *Journée d'Arques*.

La position des deux armées, les évolutions que les Généraux firent faire à leurs troupes dans cette conjoncture, la description du champ de bataille, tout cela forme un point d'histoire assez curieux, pour être traité avec un certain détail. C'est ce que je vais faire d'après le Pere Daniel *, qui

* L'embarras dans lequel on se trouve en lisant la plûpart des Ecrivains qui ont décrit ce qui s'est passé à Arques, a engagé le Pere Daniel à s'appliquer plus particuliérement à débrouiller les differentes circonstances de cet

est celui de nos Historiens qui a parlé le plus nettement de cette action. Le soin qu'il s'est donné de décrire ce grand événement sur les meilleurs Mémoires, & l'attention qu'il a eue de faire vérifier sur les lieux même le plan qu'il a tracé de cette action, autorisent ce semble à s'en rapporter au récit qu'il en fait ; c'est donc de cet Auteur que j'emprunterai ma narration ; je vais le suivre presque mot à mot ; & je commence avec lui par la description du poste que le Roi choisit préférablement à tout autre pour y retrancher ses troupes. 1589.

Environ à une lieue & demie de Dieppe, est un Village nommé *Arques*, qui n'étoit fermé que de palissades, & qui est situé au pied d'un cô-

Description du Camp du Roi.

événement. J'ai crû pouvoir le suivre avec confiance, après ce qu'il dit lui-même de sa maniere dont il s'y est pris, pour rendre sa narration plus nette & plus conforme à la vérité. *La plûpart de nos Historiens*, dit-il, *parlent d'une maniere fort confuse de cette journée. J'en ai tiré la relation des Mémoires du Comte d'Auvergne, depuis Duc d'Angoulesme, qui y estoit présent, & y signala beaucoup son courage ; & j'ai fait vérifier sur les lieux, par un homme entendu, la description qu'il fait du Camp du Roi, & qui, à peu de chose près, paroist fort exacte.*

1589. teau, sur lequel est un Château flanqué de tours. Il n'y avoit point d'autres fortifications au-dehors qu'une grosse masse, dont étoit couverte la porte du côté de la vallée qui va à Dieppe.

En venant de cette ville au Village, on trouve la petite riviere de Béthune, appellée aussi *la riviere d'Arques*. Elle a son embouchure dans la mer à Dieppe : mais pour se faire une idée plus nette & plus distincte du champ de bataille, que je vais décrire, il vaut mieux le regarder du Village d'Arques, en se tournant vers un autre Village appellé *Martin-Eglise*, éloigné du premier d'un grand quart de lieue. Ce fut par là que Mayenne fit entrer ses troupes pour attaquer le Camp du Roi.

Dans cette position, le Roi avoit derriere lui & à sa gauche, la riviere de Béthune. En marchant de cette riviere, sur la main droite on rencontre un ruisseau fort profond, qui s'y jette à la tête d'une chaussée, & qui passe par le Village de Martin-Eglise. Devant le ruisseau à gauche, est un marécage de cent pas. Tournant encore à droite, on voit une colline, entre laquelle & le ruisseau étoit un chemin,

ou eſpace pour cinquante chevaux de front : le ſommet de la colline étoit embarraſſé d'arbres & de buiſſons ; de ſorte que ni Cavalerie, ni Infanterie ne pouvoient y paſſer ſans ſe mettre en déſordre : ce chemin du côté d'Arques aboutit à une Maladrerie, qui eſt entre le ruiſſeau & la colline, où commence la Forêt d'Arques. 1589.

Ce fut dans le terrein qui eſt entre le ruiſſeau & la colline, & depuis la colline juſqu'à Arques, que le Roi poſta ſa petite armée, ayant derière lui la chauſſée, le Village & le Château d'Arques. Il fit faire depuis la Maladrerie juſqu'à la colline un retranchement qui n'étoit flanqué que de la Chapelle de la Maladrerie ; le reſte de la courtine étant tout droit. Le Foſſé du retranchement n'avoit que dix pas de largeur & huit de profondeur. Vers le milieu, il fit élever une plate-forme, pour y placer quelques piéces de canon. Il mit derrière le retranchement le Régiment de Brigneux, & il poſta dans la Chapelle de la Maladrerie & dans le foſſé, tout ce qu'il avoit de Lanſquenets.

Entre cette Chapelle & Arques, il y a une plaine de cinq à ſix cens pas

1589. de longueur, qui est coupée par un grand chemin bordé de deux hayes d'épines : à la droit jusqu'à la colline sont des terres labourables, & à la gauche une prairie qui se termine à la riviere de Béthune.

A la tête de la chaussée, le Roi fit faire un second retranchement sur la droite, depuis la haye jusqu'à la colline. Il étoit composé d'une courtine flanquée de deux demi-bastions, où il mit huit piéces d'artillerie. La garde de ce poste fut confiée au Régiment de Soleure & aux Compagnies de Balthazar : le Régiment de Galati occupa tout le terrein de la prairie & le chemin qui alloit à la chaussée.

Ce retranchement & les avenues du Camp, étoient défendus par le canon du Château d'Arques. Auprès de ce Village, il y avoit un vallon où la Cavalerie étoit commodément postée à couvert du canon des ennemis, en quelque endroit qu'ils le plaçassent, & elle pouvoit marcher de-là au secours de l'Infanterie qui étoit dans les retranchemens. Toutes ces dispositions s'exécuterent le plus heureusement du monde, par la négligence du Duc de Mayenne qui ne fit pas une marche

assez prompt pour être en état d'interrompre les travaux de l'armée Royale. 1589.

Mayenne projette d'attaquer Dieppe.

Ce Prince comptoit tellement sur le nombre de ses troupes, qu'il résolut d'attaquer Dieppe, nonobstant le voisinage de l'armée du Roi. Le Monarque, à qui il étoit de la derniere importance de conserver cette Place, n'eut pas plutôt apperçu le dessein de Mayenne, qu'il laissa au Maréchal de Biron le soin du Camp d'Arques, & alla à Dieppe pour donner ordre à sa défense.

Le Roi fait fortifier le Fauxbourg du Polet.

Cette Place étant fort foible du côté du Fauxbourg appellé *le Polet*, dont la conservation étoit néanmoins d'une extrême conséquence, à cause d'une hauteur qui domine la Ville & le Port, le Roi fit palissader & barricader les avenues du Fauxbourg. On travailla ensuite par ses ordres à fortifier un Moulin qui se trouvoit là, & l'on enferma dans les retranchemens qu'on y fit, un chemin creux qui en étoit proche. Les habitans, sans excepter les femmes & les enfans, se livrerent nuit & jour à ces travaux avec tant de diligence & de zéle, que ce poste fut mis en état de défense en très-peu de tems. Sa Ma-

1589. jesté y laissa le Comte de Châtillon, avec quelques détachemens de l'Infanterie Françoise, dont il étoit Colonel général.

Le 13e. de Septembre, le Roi fit partir pendant la nuit le jeune Comte d'Auvergne avec cent chevaux, pour aller à la découverte, & le fit accompagner par Rambure & Mignonville. Ils arriverent à la pointe du jour à une lieue d'Eu, d'où ils envoyérent en avant un Soldat Bearnois avec six chevaux vers un Village voisin; ce Soldat ayant rapporté qu'il pouvoit y avoir quelques Compagnies de troupes de la Ligue qui y étoient logées, Rambure y alla lui même, & donna sur un quartier de trente Cavaliers qu'il surprit facilement, parce qu'ils n'avoient point de Sentinelles, & il les enleva sans tirer l'épée. On apprit par eux que Mayenne séjourneroit encore le lendemain quatorziéme du mois aux environs d'Eu, & que le jour suivant il feroit attaquer le Polet.

Cette nouvelle ayant été confirmée d'ailleurs, le Roi retourna à ce Fauxbourg, pour y ordonner encore quelques travaux, & en même tems avertir les troupes de l'arrivée prochaine de l'ennemi.

Mayenne décampa effectivement au jour marqué, & fit marcher son armée en deux corps du côté de Dieppe : il commandoit lui même la droite, & le Duc de Nemours la gauche ; ils descendirent vers Martin Eglise, & y logerent quelque Cavalerie avec de l'Infanterie.

1589.

Mayenne s'approche de Dieppe.

Le Maréchal de Biron voyant les ennemis si près, rangea ses troupes dans ses retranchemens, & fortifia ses gardes avancées. En même tems, il envoya le Comte d'Auvergne jusques sur une éminence au-dessus de Martin-Eglise, avec la Compagnie d'Ordonnance du Roi, celle de Lorge, & deux Escadrons commandés par Rambure : il fit un détachement de deux cens hommes d'Infanterie du Régiment de Brigneux, sous Marcilli qui en étoit premier Capitaine : trente de ces Fantassins s'avancerent, avec un Sergent à leur tête, soutenus de cinquante, sous un Lieutenant ; le reste demeura entre les deux Escadrons.

Peu de tems après, Jean Babou, Comte de Sagone, sortit du Village avec cent chevaux, & précédé de cent Arquebusiers, dont il en fit marcher trente en avant pour entretenir l'es-

Escarmouches entre les troupes du Roi & celles de Mayenne.

1589. carmouche, dans le dessein de fondre sur la troupe de l'Infanterie Royale, qui s'étoit avancée vers le Village.

Dans cette escarmouche, Gié second fils de d'Entragues, poursuivant un Cavalier qu'il avoit blessé d'un coup de pistolet, tomba sous son cheval, qui avoit été tué d'une arquebusade. Quelques soldats de Mayenne s'étant détachés pour le prendre, il fut heureusement secouru par le Lieutenant de Marcilli, qui le dégagea.

Sagone dans le moment tourna bride de ce côté-là avec son Escadron, pour attaquer cette Infanterie. Alors le Maréchal de Biron, qui s'étoit avancé avec cent chevaux, tous gens de qualité ou volontaires, s'approcha du jeune Comte d'Auvergne, à qui il avoit promis de lui faire acquérir de l'honneur ce jour-là, & lui cria de charger. Le Comte partit aussi-tôt avec son Escadron, enfonça Sagone, le rompit; &, entrant pêle mêle dans le Village, mit en fuite tout ce qui y étoit. Le Maréchal le suivit, & s'étant arrêté à l'entrée du Village, il fit sonner la retraite. Ce poste fut gardé jusqu'à la nuit, & le Maréchal en ayant retiré ses troupes, les ennemis y en renvoyerent des leurs.

Tandis que cela se passoit à Martin-Eglise, le Duc de Mayenne fit un détachement pour forcer le Polet; mais le Comte de Châtillon étant sorti de ses retranchemens, il fut impossible aux Ligueurs de gagner le moindre terrein; il y eut seulement une longue escarmouche, tant d'Infanterie que de Cavalerie. Elle fut terminée par l'arrivée de la nuit, pendant laquelle deux corps de Cavalerie s'étant rencontrés, se chargerent avec fureur: celui de la Ligue fut defait, & y perdit environ deux cens hommes.

1589.

Mayenne attaque le Polet.

La vigoureuse résistance des troupes du Roi, ayant fait perdre à Mayenne l'espérance de forcer le Polet, il se détermina à tenter l'attaque du Camp d'Arques. Il alla le lendemain à Martin-Eglise avec toutes ses troupes, & y resta cinq jours sans rien entreprendre; il voulut seulement faire passer la riviere de Béthune à quelques-uns de ses bataillons; mais ils furent vivement repoussés. L'inaction du Duc dans cette occurrence, fut encore très-avantageuse au Roi qui eut la facilité de fortifier de nouveau cet endroit, & de perfectionner ses autres retranchemens.

1589. Le Mercredi veille de S. Matthieu, le Roi apprit par un prisonnier, que l'armée de la Ligue devoit l'attaquer le lendemain. Ce Prince passa la nuit à la tête de sa première garde, composée des Compagnies de la Force, de Bacqueville & de Larchant, & fut informé dès la nuit même par une Védete, qu'il y avoit déja de l'Infanterie avancée en deça de Martin-Eglise, & qu'à en juger par le nombre des mêches, il y avoit plus d'un Régiment.

Sur cet avis le Maréchal de Biron fit prendre les armes à toutes les troupes. Chacun se rangea à son poste, & la Cavalerie marcha au lieu qu'on lui avoit destiné, sur la gauche du côté d'Arques. Dès que le jour commença à paroître, il s'éleva un brouillard si épais, qu'on ne pouvoit se voir de quatre pas. Cet incident fut très-avantageux pour Mayenne, parce qu'à la faveur de ce brouillard, il se mit en marche sans tambours ni trompettes, & s'avança fort près des retranchemens, où il mit son armée en bataille. En voici l'ordre, tel qu'il fut trouvé dans la poche de François de Faudoas, d'Averton, Comte de Bélin, Maréchal de Camp, qui fut fait prisonnier dans le combat.

L'armée de Mayenne occupoit tout l'espace entre le ruisseau & la colline ; la Cavalerie étoit à droite du côté du ruisseau, & l'Infanterie à gauche du côté de la colline : l'une & l'autre avoient beaucoup plus de profondeur que de front, à cause que le terrein étoit étroit. 1589. Ordre de bataille de Mayenne.

Le premier Escadron de cent Lanciers, étoit conduit par Jean-Marc, Albanois, Maréchal général des Logis de la Cavalerie de la Ligue : le second de trois cens chevaux, marchoit sous les ordres de Sagone, Mestre de Camp général de la Cavalerie, soutenu par quatre cens autres, que Balagni avoit amenés. Le Duc de Nemours suivoit Balagni avec une troupe de Noblesse & trois cens Cavaliers d'élite, armés de cuirasses & de pistolets.

Le Duc d'Aumale avec la Noblesse de Picardie, qui formoit un corps de plus de six cens chevaux, soutenoit le Duc de Nemours : derriere lui étoit le marquis de Pont, fils aîné du Duc de Lorraine ; ensuite la Cavalerie des Pays-Bas. Mayenne marchoit après avec un gros de plus de sept cens chevaux, & derriere lui étoient les Reîtres.

1589. La Châteigneraye avoit la tête de l'Infanterie, à la gauche de l'Escadron de Jean-Marc : derriere lui étoient quinze cens Lansquenets, & sur la droite le Régiment de Beauveau de Tremblecourt : marchoient ensuite les Régimens de Ponsac, de Bourg & de Casteliere ; & après eux, les Suisses avec quatre piéces de canon derriere eux ; & puis le Régiment de Walons & l'Infanterie dont le Duc d'Aumale & Balagni avoient renforcé cette armée.

Position des troupes du Roi.

A l'égard de l'armée Royale, la Cavalerie occupoit tout le terrein, depuis la riviere de Béthune jusqu'à la Maladrerie : l'Infanterie garda la même disposition, dont on a parlé en faisant la description des reranchemens.

Combat d'Arques.

Le combat fut engagé vers les dix heures du matin ; &, nonobstant l'inégalité du nombre, ce furent les troupes du Roi qui commencerent. Un Capitaine nommé *Fournier*, s'avança avec une Compagnie de quarante Maîtres, & chargea l'Escadron de Jean-Marc avec tant d'impétuosité, qu'il le défit entiérement, & le Commandant resta sur la place.

Le jeune Comte d'Auvergne, qui suivoit ces quarante Maîtres avec les Compagnies du Roi, de Lorge & de Montgommeri, ayant apperçu Sagone à la tête de l'Escadron, qui étoit venu pour secourir celui qui venoit d'être défait, s'avança sur lui. Sagone qui vouloit apparemment le faire prisonnier plutôt que de le tuer, donna de son épée dans l'épaule droite de son cheval, & l'enfonça si avant, qu'il eut de la peine à la retirer; ce qui donna le tems au Prince de lui tirer un coup de pistolet, dont il le tua. Sagone ayant été ainsi renversé, son Escadron prit la fuite, & aussi-tôt le Comte d'Auvergne & Rambure le poursuivirent jusqu'à celui de Balagni, qui lâcha pied à l'instant. Mais le Duc de Nemours arrivant avec un corps de troupes, obligea les victorieux de faire alte. Ils auroient même couru risque d'être taillés en piéces, sans les efforts que firent la Force, Bacqueville & Larchant pour les tirer d'embarras.

1589.

La Force prenant en flanc l'Escadron du Duc de Nemours, le perça & le renversa sur celui du Duc d'Aumale, qui fut lui-même mis en désordre; de sorte que le Duc de Mayenne fut con-

traint d'accourir avec le reste de sa
1589. Cavalerie pour remédier à cette déroute. La partie devint alors si inégale, que Rambure & le Comte d'Auvergne prirent le parti de faire retraite, & de regagner la haye qui joignoit la Maladrerie, pour se rallier sous le feu de l'Infanterie Royale.

Pendant que la Cavalerie avoit été aux mains, l'Infanterie de la Ligue avoit attaqué le premier retranchement, depuis la Maladrerie jusqu'à la colline. On s'y défendoit avec vigueur, lorsque les Lansquenets de Mayenne firent un trait de perfidie, dont on trouvera peu d'exemples. Ils baisserent leurs drapeaux & leurs piques, crierent *Vive le Roi*, & dirent qu'ils vouloient se ranger du parti de ce Prince.

Les Lansquenets Royaux qui défendoient le retranchement, crurent ces traîtres sur leur parole, & sans autre précaution, les reçurent & les aiderent même à monter; mais ces perfides ne furent pas plutôt dans le retranchement, qu'ils tournerent leurs armes contre ceux de leur Nation, qui venoient de les recevoir comme amis, & en tuerent un fort grand nombre.

Le Comte de Rochefort, depuis Duc de Montbazon, rallia quelques Officiers & quelques ſoldats auprès de lui, & ſe battit avec toute la vigueur poſſible contre les Lanſquenets; mais il fut obligé peu après de ſe retirer avec perte, & lui-même fut bleſſé. 1589.

Ces traîtres ſe ſoutinrent donc pendant quelque tems, avec la plus grande intrépidité; & ce qui étonna le plus dans cette occurrence, c'eſt qu'un de leurs Capitaines ayant remarqué le Roi, qui dans le courant de l'action alloit de côté & d'autre dans les endroits même les plus dangereux, il demanda à parler à ce Prince; & y ayant été conduit, il eut l'inſolence de lui propoſer de ſe rendre au Duc de Mayenne: il préſenta même un épieu qu'il tenoit à la main, & fit un pas en avant pour percer le Roi: mais il fut arrêté ſur le champ, & ce Prince eut la bonté de défendre qu'on le tuât.

Durant ce déſordre, le Maréchal de Biron commanda à Richelieu, Grand Prevôt de l'Hôtel, de prendre ſoixante chevaux; & de ſe ranger le long de la colline pour empêcher les Lanſquenets, qu'il voyoit maîtres du premier retranchement, de s'emparer de

1589. la plaine, qui étoit entre celui-ci & le second, qu'on avoit élevé à la tête de la chaussée d'Arques, & qui étoit gardé par les Régimens de Soleure & de Balthazar. Richelieu s'acquitta parfaitement de l'ordre qu'on lui avoit donné, & il fit sur ceux des ennemis qui oserent s'avancer dans la plaine des charges si bien soutenues, qu'il les empêcha de passer outre. Quelques troupes d'Infanterie de la Ligue, qui vouloient aller joindre les Lansquenets dans le retranchement, furent encore défaites par l'Escadron du Comte d'Auvergne, & cet incident qui pouvoit causer la perte de l'armée Royale n'eut point d'autre suite.

Les Ligueurs sont battus.

Sur ces entrefaites la Cavalerie ennemie s'étant un peu reconnue, après avoir été d'abord si mal menée, recommença le combat. Le Comte de Thiange, à la tête d'un Escadron de deux cens chevaux, fondit sur celui du Comte d'Auvergne, & le poussa jusques dans le Régiment Suisse, qui s'étoit rangé dans la prairie sur le bord de la Béthune. Galati, qui en étoit Colonel, fit voir en cette rencontre la fermeté de sa Nation; car ayant pris auprès de lui ce jeune Prince, qui se

Nouvelles charges de leur part.

Ils sont repoussés.

trouvoit démonté pour la seconde fois, il arrêta l'Escadron de Thiange & le força de se retirer, après lui avoir tué plus de soixante hommes, & un plus grand nombre de chevaux, sans que cette Cavalerie eût pû faire bréche à son bataillon.

La Cavalerie Royale fit encore deux charges très-vigoureuses. Le Duc de Montpensier fit la première sur un Escadron de la Ligue, qui s'étoit pareillement avancé jusques sur la Béthune & qui fut défait. On remarqua dans ce choc un Gentilhomme d'une grande bravoure que l'on fut long-tems sans reconnoître ; il étoit revêtu d'une casaque de velours noir ras, semée de croix de Lorraine en broderie d'argent. Il se battit avec beaucoup de valeur, & se défendit long-tems seul contre la Rochefoucault, Roquelauré & Beaupré ; mais enfin il fut mis bas d'un coup de pistolet que lui tira Descures, Capitaine des Gardes du Comte d'Auvergne. Son habit, sa taille épaisse, une cicatrice qu'on lui trouva à la jambe, & d'ailleurs quelque ressemblance de visage avec le Duc de Mayenne, firent croire d'abord que c'étoit le Duc lui-même, & le bruit

Il court un faux bruit de la mort du Duc de Mayenne.

1589. s'en répandit dans toute l'armée ; mais lorsqu'après le combat on eut eu le tems de le mieux examiner, on trouva que c'étoit un Gentilhomme Provençal nommé *Saint-André*, qui étoit frere du Sieur de Vins.

La seconde charge se fit sur le bord du ruisseau par le Comte de Thorigni, fils aîné du Maréchal de Matignon, & par Bellegarde, Grand-Ecuyer à la tête de la Compagnie du Prince de Condé, sur l'Escadron du Marquis de Pont, qui fut absolument enfoncé & mis en déroute ; une partie se sauva dans le marais où plusieurs se noyerent ; d'autres demeurerent embourbés ; le reste se sauva jusqu'aux Escadrons des Reitres qui faisoient comme la derniere Ligne de la Cavalerie de la Ligue.

Défaite entiere de l'armée de Mayenne.

Mais ce qui acheva la victoire du Roi, fut l'arrivée du Comte de Châtillon qui, étant accouru de Dieppe avec cinq cens Arquebusiers, attaqua la Maladrerie dont les ennemis s'étoient saisis, après que les Lansquenets par leur trahison, se furent rendus maîtres du premier retranchement. Il força ce poste & fit ensuite filer deux cens hommes dans le retranchement, au moyen desquels il réussit à en chas-

ser absolument les Lansquenets. Le Roi, la pique à la main, combattit long-tems en personne dans cet endroit, & soutint avec Châtillon tout l'effort de l'ennemi, qui fut enfin obligé de céder le terrein. *En ce combat*, dit l'Etoile en ses Mémoires, *le Roi avec la pique, accompagné de Châtillon, qui en avoit aussi une fit des merveilles, & firent de la besogne eux-deux plus que deux douzaines d'autres.* 1589.

Dès que les Lansquenets eurent été chassés du retranchement, le Roi fit ramener dans ce poste l'artillerie qu'on en avoit retirée, & il informa le Duc de Mayenne qu'on venoit d'en déloger ses Lansquenets par plusieurs décharges qu'il fit faire sur ses troupes. Mayenne, voyant alors qu'il n'y avoit plus d'apparence de réussir dans son entreprise, fit sa retraite en assez bon ordre. Dès qu'il fut éloigné le Roi entra dans Arques, où il fit rendre graces à Dieu de sa victoire. Les Catholiques chanterent le *Te Deum*, & les Huguenots leurs Pseaumes. Tel fut le succès de cette fameuse journée, qui fut pour le Roi un pronostic heureux des avantages qu'il devoit remporter par la suite. Cette grande affaire se

Mayenne se retire en bon ordre.

1589. passa le 21 de Septembre jour de la Fête de S. Matthieu.

Stratagême de Mayenne pour surprendre le Roi.

Mayenne, au désespoir d'avoir succombé dans une entreprise dont il avoit d'avance annoncé la réussite, tant à Paris que dans les Provinces, & même dans le Pays étranger, essaya de se procurer par stratagême, ce qu'il n'avoit pû acquérir à force ouverte. Il resta deux jours assez tranquille dans son Camp : puis le troisiéme jour, il affecta de décamper sourdement ; & afin de faire croire que son départ étoit précipité, il laissa dans son Camp une partie de ses blessés, avec beaucoup de munitions & de bagages. Il fit une marche d'environ sept lieues ; & au bout de trois jours il alla camper sur le côté opposé de la colline, entre Arques & Dieppe, dans le dessein de couper à Sa Majesté toute communication avec la Ville.

Mais le Roi qui l'avoit fait suivre par ses Coureurs devina bientôt ses intentions, & rendit ce stratagême sans effet, par les précautions qu'il prit pour sa sûreté. Ce Prince laissa dans Arques un de ses Mestres de Camp, nommé *la Garde*, avec une partie de son Régiment, & marcha ensuite vers Dieppe

Dieppe, à la tête de toute son armée. 1589.
Il posta quelques détachemens dans les Villages voisins de cette Ville; pour lui il alla camper dans les Fauxbourgs avec le reste, & s'empara d'une éminence située environ à quatre cens pas du Camp de Mayenne.

Le Roi rend inutile ce stratagême.

L'air de confiance avec lequel Sa Majesté se montra si près des troupes de la Ligue, parut leur faire une vive impression; elles furent quelque tems sans agir & sans même oser sortir de leurs retranchemens. Il auroit été difficile alors de définir qui étoient les assiégeans ou les assiégés. Mayenne étoit venu dans le dessein d'enfermer le Roi dans Arques, & de lui ôter la communication de Dieppe: cependans la présence du Monarque le confinoit dans ses retranchemens; & les troupes du Roi, qu'on pouvoit regarder comme assiégées, du moins selon l'intention des Ligueurs, étoient les premières à aller les insulter dansleur Camp, & les harceler par de fréquentes escarmouches.

Mayenne hazarda cependant d'envoyer quelques détachemens du côté d'Arques; cette tentative lui réussit mal. La Garde les repoussa avec

vigueur, & leur tua plus de cent hom-
1589. mes. Peu après, les Ligueurs éleverent une batterie de huit piéces de canon, & tirèrent quelques volées contre les maisons qui étoient à l'entrée du Faux-bourg; mais ce fut sans effet, parce qu'elles étoient hors de portée. Au reste, le Roi fit bien-tôt taire cette artillerie. Il ordonna que l'on élevât promptement une contrebatterie, au moyen de laquelle il démonta dès les premiers coups une des piéces des Ligueurs qui se dépêcherent de mettre les autres à couvert.

Retraite de Mayenne.

Le Roi fit ensuite avancer à mille pas de ses retranchemens deux grosses piéces d'artillerie, dont le feu portant dans un corps avancé de Cavalerie, qui étoit posté de ce côté-là, fit un tel ravage que Mayenne résolut enfin de faire retraite. Ce Prince décampa le 5[e] d'Octobre, & prit la route de Picardie.

Le Roi ayant reçu avis, peu auparavant, de l'arrivée prochaine du Comte de Soissons, du Duc de Longueville & du Maréchal d'Aumont qui venoient lui amener du secours, eut quelque appréhension que le décampement de Mayenne n'eût pour objet

d'aller leur couper les passages, & de les ruiner en détail, pour les empêcher de se joindre à l'armée Royale. 1589.

Le Roi tente inutilement de négocier avec Mayenne.

Pour empêcher, ou du moins pour retarder l'exécution de ce dessein, le Roi voulut entamer une négociation avec Mayenne, & lui fit faire quelques propositions par l'entremise de Feudoas, Comte de Belin, son prisonnier. Mais cette tentative n'ayant eu aucun succès, & Mayenne continuant toujours sa marche, le Roi forma un détachement d'environ cinq cens hommes d'élite, à la tête duquel il prit la route que tenoit ce Prince, & le cotoya, sans le quitter de vûe, ayant toujours soin de se camper avantageusement, à cause de l'inégalité de ses forces. Il reprit sous ses yeux la Ville d'Eu & le Château de Gamache, situé sur la rivière d'Epte, & continua de suivre l'armée de la Ligue jusqu'à ce qu'elle eût passé la riviere de Somme.

Le Roi s'approche de Paris.

De-là le Roi retourna à Dieppe où il reçut les secours qu'il attendoit. Après avoir séjourné quelques jours dans cette Ville, pour donner à ses troupes le tems de se rafraîchir, il partit le 21e d'Octobre avec son armée,

1589. & prit la route de Paris. Ce Prince, en s'approchant de la Capitale, avoit pour objet de forcer Mayenne à quitter la Picardie, parce qu'il avoit été informé que ce Prince ne marchoit vers cette Province que pour livrer au Duc de Parme quelques Villes frontières, en nantissement des secours qu'il avoit fournis à la Ligue. Il résolut donc de l'attirer du côté de Paris, & il parut même souhaiter qu'il se déterminât à lui donner une seconde bataille; car au lieu de passer au plutôt la Seine, pour marcher avec plus de sûreté, il affecta d'aller à découvert jusqu'à Meulan: ce fut là qu'il passa la Seine avec son armée, & se rendit à Bagneux près de Paris, le 31[e] d'Octobre. Il logea ses troupes dans les Villages de Mont-rouge, Gentilli, Issy, Vaugirard & autres endroits voisins de la Capitale: il alla ensuite en personne avec ses Officiers Généraux reconnoître le retranchement qu'on avoit tiré à la tête des Fauxbourgs, & il résolut de les attaquer dès le lendemain, premier jour de Novembre.

Surprise des Parisiens à On ne peut exprimer quelle fut la surprise & la consternation des Pari-

siens ; en voyant l'armée Royale si près d'eux. On les avoit amusés jusques alors, par les fausses nouvelles de prétendus avantages que Mayenne remportoit journellement sur le parti du Roi Selon la relation qu'on leur avoit faite de la journée d'Arques, plus de cinq cens Royalistes ayant été tués à la premiere charge, les Suisses aussi-bien que les Allemans, en avoient été si épouvantés, que six Compagnies Suisses, & deux Allemandes, entre autres celles de Strasbourg, avoient abandonné leurs Enseignes aux Vainqueurs; que cet exemple avoit entraîné la perte du reste de l'armée ; qu'elle avoit été mise dans une déroute entiere, & que le Roi n'avoit échapé à Mayenne, qu'en se sauvant promptement en Angleterre ; & pour donner une preuve incontestable de cette grande victoire, la Duchesse de Montpensier, soutenue par les Seize, avoit eu soin de faire porter en triomphe dans Paris, quatorze Enseignes d'Infanterie & huit Cornettes de Cavalerie, qu'on avoit, disoit-on, enlevées aux Royalistes ; mais ces prétendus trophées avoient été fabriqués dans la Capitale ; & de tout ce grand étalage

1589.

l'arrivée du Roi.

On leur avoit fait accroire que le Roi avoit été défait à Arques.

1589. de victoire, il n'y avoit de réel que trois Cornettes que les Lansquenets avoient prises dans le premier retranchement dont ils s'étoient emparés par la trahison dont on a parlé.

L'arrivée subite du Roi fit bien connoître aux Parisiens que jusqu'alors on n'avoit cherché qu'à les tromper. L'allarme se répandit de toutes parts, & elle augmenta encore bien davantage, lorsqu'on fut informé que le soir de ce même jour, les ordres avoient été donnés d'attaquer les Fauxbourgs dès le lendemain.

Le Roi se dispose à attaquer Paris le jour de la Toussaint.

Ces ordres furent ponctuellement exécutés; le jour de la Toussaint dès le grand matin, les troupes furent mises en bataille, & on les partagea en trois corps. Le premier qui étoit composé des quatre mille Anglois que la Reine d'Angleterre avoit envoyés au Roi, d'un Régiment Suisse & de deux Régimens François, fut posté vis-à-vis les Fauxbourgs Saint Marceau & Saint Victor, sous les ordres du Maréchal de Biron, qui étoit accompagné du Baron de Biron, son fils, de Guitri, & de plusieurs autres Seigneurs.

Le second fut commandé pour l'attaque des Fauxbourgs Saint Jacques &

S. Michel. Il étoit composé de quatre Régimens François, de deux de Suisses sous les ordres de Damville, leur Colonel général, & de quatre Compagnies de volontaires. Ce corps étoit conduit par le Maréchal d'Aumont qui avoit avec lui Bellegarde, Grand-Ecuyer, & de Rieux, Maréchal de Camp. 1589.

Le troisiéme corps qu'on avoit formé de dix Régimens François, d'un Régiment Allemand, dont Théodoric de Schomberg étoit Colonel, & d'un Régiment Suisse, devoit attaquer le Fauxbourg Saint Germain du côté des portes de Nêle & de Bussi, sous les ordres de la Noue & de Châtillon.

Chacun de ces trois corps étoit suivi de deux piéces de canon, de deux coulevrines & d'un détachement de Gentilshommes qui servoient comme de corps de réserve, & qui dans les événemens imprévus, devoient combattre à pied avec les autres troupes.

Le Roi partagea de même sa Cavalerie en trois corps dont il se réserva le plus nombreux, & il mit à la tête des deux autres le Comte de Soissons & le Duc de Longueville.

1589. Le Roi s'empare d'une partie des Faux-bourgs de Paris.

Toutes ces troupes, s'étant mises en marche avant la pointe du jour, s'approcherent des postes qu'on leur avoit consignés, & y livrerent presqu'en même tems une attaque si furieuse, qu'en moins d'une heure les retranchemens furent emportés, & le Roi se vit maître des Fauxbourgs sans beaucoup de perte. Il n'en fut pas de même de la part des Parisiens : cette attaque leur coûta plus de huit cens hommes, sans compter les prisonniers, parmi lesquels se trouva Edme Bourgoin, Prieur des Jacobins. Il fut pris les armes à la main, revêtu d'une cuirasse, & combattant avec beaucoup de résolution. Le Roi l'envoya à Tours, où le Parlement le condamna à être tiré à quatre chevaux, comme complice de l'attentat de Jacques Clément, sur le feu Roi. Cet Arrêt fut donné & exécuté trois mois après, le 23 de Février.

L'attaque du Fauxbourg Saint Germain fut plus vive & plus sanglante que dans les autres quartiers. Au seul Carrefour de la rue de Tournon, on compta trois cens morts les uns sur les autres. Les assaillans faisoient partout irruption avec une telle intrépidité,

que si le canon eût pu arriver assez-tôt, le Roi dans ce même jour se seroit vû maître de Paris : mais les Bourgeois eurent le tems de barricader leurs portes & de se fortifier au-dedans, de sorte qu'il fallut se contenter de la prise des Fauxbourgs. 1589.

Dans la défaite des troupes qui défendoient le Fauxbourg S. Germain, il y en eut un certain nombre qui se réfugierent dans l'Abbaye S. Germain, où ils tinrent tout le jour ; cependant ils se rendirent sur le soir. Le Roi étant maître de ce poste, voulut profiter de l'élévation du clocher de cette Abbaye, pour jouir du spectacle des mouvemens qu'il avoit excités dans Paris. Il monta donc au haut de ce clocher, d'où il vit à son aise le désordre qui régnoit dans la Ville. L'Etoile rapporte dans ses Mémoires, que ce Prince s'étant trouvé un instant presque seul avec le Moine qui le conduisoit au clocher, il dit au Maréchal de Biron, après qu'il fut descendu, que le souvenir du coûteau de Jacques Clément s'étant présenté à son esprit, il avoit eu un moment de frayeur de se voir ainsi seul avec un Moine.

Après un si heureux commencement,

1589. il sembloit que le Roi pouvoit se flatter de pouvoir bientôt entrer dans sa Capitale ; mais les affaires changerent de face par l'arrivée du Duc de Nemours qui entra dans Paris avec ses troupes le soir même de la Toussaint. Sa présence calma un peu les esprits ; mais toutes leurs inquiétudes disparurent, lorsqu'il leur annonça que le Duc de Mayenne le suivoit de près, & en effet il arriva le lendemain avec le gros de son armée.

Mayenne arrive à Paris avec ses troupes.

Le Roi se retire.

Dès que le Roi en fut informé, il retira ses troupes des Fauxbourgs. Ce Prince, content d'avoir appris par lui-même aux Parisiens qu'on les avoit trompés, en leur annonçant la défaite de son armée & sa fuite en Angleterre, ne voulut pas pousser plus loin ses avantages. D'ailleurs en attaquant Paris à toute rigueur, c'étoit exposer évidemment cette grande Ville à une ruine entiere, ce qu'il vouloit éviter. Il se contenta donc de la tenir en respect tout le jour de l'arrivée de Mayenne ; & le lendemain, il alla se mettre en bataille au-delà des Fauxbourgs, & y resta depuis huit heures du matin jusqu'à onze heures, pour voir si les Ligueurs auroient envie d'en venir aux

mains ; mais il ne se fit aucun mouvement de leur part, & les portes de la Ville demeurerent exactement fermées. 1589.

Le Roi voyant donc qu'il étoit inutile d'attendre plus long-tems se mit en marche sur le midi, & alla camper à Linas près de Montleri où il resta un jour entier, espérant toujours que Mayenne se mettroit à sa poursuite ; puis il prit sa route par la Beauce pour aller gagner la Loire, & se rendre à Tours.

L'éloignement de l'armée royale ayant un peu remis les Parisiens de leur frayeur, on fit des réflexions sur la conduite de Mayenne, & il se répandit sur son compte des bruits très-peu avantageux. On trouvoit qu'il avoit beaucoup perdu de cette ancienne bravoure qui étoit comme naturelle aux Princes de sa Maison, & dont il avoit donné lui-même tant de preuves dans les conjonctures les plus difficiles. On lui reprochoit d'avoir paru craindre une armée bien moins forte que la sienne, & on ne pouvoit lui passer qu'étant aussi supérieur & ayant d'ailleurs pour retraite, en cas d'accident, une place aussi belle que

Le Peuple murmure de ce que Mayenne ne poursuit point l'armée Royale.

1589. Paris, il n'eût pas répondu à l'appel d'un Prince qui le défioit au combat.

Raisons qu'allégue Mayenne pour autoriser sa conduite.

Mayenne trouva bientôt moyen de dissiper ces murmures : il fit voir que la conduite qu'il avoit tenue, étoit la seule qu'il pouvoit suivre ; & qu'en sortant de Paris pour marcher à l'ennemi, il auroit également exposé & la Ville & ses troupes à une ruine certaine. Il donna de plus à entendre aux Parisiens, que la ville avoit beaucoup moins à craindre des troupes qui étoient venu l'attaquer, que des ennemis qu'elle renfermoit dans son propre sein. Il vouloit parler de ceux que l'on qualifioit de *Politiques*, espéce de gens que l'*on nommoit ainsi*, dit Mézerai, *parce qu'ils considéroient plus l'Etat, que la Religion, de laquelle la plûpart n'étoient si fort touchés, que de leurs propres intérêts. Ils croyoient que la justice étoit toujours du côté des plus forts, & souhaitoient que le Roi le devînt ; mais cependant ils ne se déclaroient point pour lui.*

Ces Politiques ne pouvoient au fond supporter Mayenne, parce qu'ils le regardoient comme complice de la mort du feu Roi. Ils le supportoient encore moins depuis l'éclat qu'avoit

fait ce Prince en s'assûrant d'un grand nombre d'entr'eux, pour répondre sur leur tête des traitemens qu'on auroit fait à Jacques Clément, si ce scélérat eût pû être jugé selon les formes juridiques. Il est vrai qu'aussi-tôt après la mort de ce traître, Mayenne les avoit fait relâcher ; mais le risque qu'ils avoient couru, & cette subite délivrance qui étoit une preuve trop manifeste, & de la complicité de Mayenne, & du cruel dessein qu'on avoit eu sur eux, les avoit si fort indisposés contre ce Prince, qu'ils faisoient des vœux continuels pour la ruine de son parti & pour le succès des armes du Roi. 1589.

Mayenne qui connoissoit leurs sentimens, étoit donc obligé d'avoir une attention continuelle sur leurs démarches, afin d'arrêter ou de prévenir leurs desseins ; & ce fut la raison ou le prétexte dont il se servit auprès du peuple, pour s'excuser de ne s'être pas mis en campagne pour en venir aux mains avec l'armée Royale. Il fit entendre que le parti des Politiques, qui étoit plus nombreux qu'on ne pensoit, auroit pû saisir cette conjoncture pour se déclarer hautement dans Paris, & qu'alors il se seroit trouvé avec ses

1589. troupes enfermé entre la Ville & l'armée Royale. Ce qui auroit infailliblement occasionné la perte de la bataille & peut-être la ruine de tout le parti.

Les inquiétudes que les Politiques donnoient à Mayenne étoient assez bien fondées. Ce Prince avoit reçû de nouvelles allarmes de leur part ; un peu avant que le Roi fît l'attaque des Fauxbourgs, on avoit trouvé au Palais, & dans quelques autres endroits publics, différens écrits dans lesquels, en déclamant contre la Ligue, on déduisoit les raisons qui devoient engager les peuples à embrasser le parti du Roi.

Inquiétudes des Seize à l'occasion de quelques Ecrits répandus par les Politiques.

Ces Ecrits furent communiqués aux Seize, & on leur donna en même tems les noms de quelques Bourgeois que l'on soupçonnoit d'en être les auteurs, ou du moins de les avoir répandus. Sur ce seul soupçon, ils furent arrêtés, & peu après condamnés à être pendus. Cette exécution fut cause que le Roi fit pendre par représailles un pareil nombre de Ligueurs, que ses troupes avoient fait prisonniers. Il n'auroit tenu qu'au Seize de sauver la vie à ceux-ci ; car Sa Majesté, qui avoit été promptement informée de l'empri-

sonnement des Bourgeois, avoit envoyé sur le champ un Trompette à 1589.
Paris, pour avertir que si on leur faisoit aucun mal, il s'en vengeroit sur les prisonniers qu'il avoit entre les mains: mais les Seize se mocquerent de cette menace, & procéderent à l'exécution; ce fut ce qui obligea le Roi à en agir de même à leur égard; & dans le nombre de ceux qu'il fit pendre, fut compris un nommé *Charpentier*, qui étoit un des principaux du Conseil de l'Union.

L'arrivée de Mayenne ayant, comme on a vû, déterminé l'armée Royale à lever le siége de Paris, ce Prince crut avoir acquis assez de gloire par ce seul événement, & si le souvenir de la journée d'Arques, comme quelques-uns le pensoient, fut véritablement cause qu'il n'accepta pas le défi de Sa Majesté, il sçut du moins autoriser ce refus par une raison d'Etat, & il mit sa réputation à couvert, en démontrant, par ce qui venoit de se passer du côté des Politiques, & par la fermentation qui agitoit tous les esprits, qu'il y auroit eu de sa part une imprudence extrême à sortir de la Ville, & qu'en un mot il n'avoit pas dû tenir

1589.

une autre conduite que celle qu'il avoit tenue.

Dispositions des différens partis au sujet de la vacance du Trône.

En effet, il faut convenir que Mayenne se trouvoit alors dans la position la plus embarrassante; car la faction des Politiques n'étoit pas la seule qu'il eût à redouter; &, à proprément parler, il n'auroit eu rien à craindre de leur part en réussissant; le bon ou le mauvais succès étoit seul capable de les décider. Il n'en étoit pas de même des autres factions. Celle des Royalistes, par exemple, étoit absolument décidée pour Henri de Bourbon; la différence de religion n'étoit point pour eux un obstacle, & ils voyoient en lui l'héritier légitime de la Couronne, que sa naissance portoit sur le Trône, indépendamment de toute idée de religion.

A l'égard des autres partis, ils affectoient le plus grand attachement pour la Religion; &, sous ce prétexte, ils avoient entrepris de renverser totalement les loix fondamentales du Roïaume. Ces factieux ne voulant point de Henri de Bourbon, parce qu'il étoit Huguenot, ni de Charles de Bourbon son oncle, à cause de sa qualité de Cardinal & de Prêtre, & sur-tout à

1589.

cause de sa vieillesse, avoient imaginé de faire passer la Couronne à l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie, fille de Philippe II, Roi d'Espagne, à laquelle ils prétendoient que le Trône devoit appartenir, comme petite-fille de Henri II, par Elizabeth de France, Reine d'Espagne, fille de ce Prince. Cette faction avoit contr'elle la Loi Salique, qui exclud les femmes de la Couronne; mais, dans ces tems de troubles, on ne connoissoit aucune Loi, & l'or du Pérou que l'Espagne répandoit à pleines mains, avoit acquis à la Princesse un nombre considérable de partisans, prêts à tout sacrifier pour ses intérêts.

Une autre faction, regardant le Trône comme vacant, avoit formé le projet de profiter de cette conjoncture pour faire de la France un Etat Républiquain, ou, s'il falloit absolument se soumettre à un Souverain, d'établir auparavant de bonnes Loix, aux moyens desquelles on mettroit des bornes à l'autorité absolue. Ce dernier Parti n'eut pas autant de Sectateurs que les autres; aussi ne subsista-t-il pas long-tems, & ceux qui l'avoient formé l'abandonnerent enfin pour se

1589. joindre à la faction qui étoit pour l'Espagne.

Le Duc de Lorraine avoit aussi ses partisans, & cabaloit pour faire tomber la Couronne sur la tête de son fils. Le Duc de Savoye n'avoit pas de moindres prétentions pour lui-même; il se fondoit sur ce que du chef de sa mere, il étoit petit-fils de François I.

Au milieu de tous ces Concurrens, un grand nombre des amis de Mayenne lui conseilloient de se mettre sur les rangs, & de prendre pour lui-même une Couronne dont il étoit le maître de disposer; mais ce Prince étoit également opposé à tous ces différens partis. Content de l'interrégne qui étoit fort de son goût, il jouissoit de toute l'autorité à l'ombre d'un phantôme de Roi, qu'il paroissoit ne reconnoître que pour éloigner les autres Contendans qui aspiroient au Trône. Car du reste on n'entendoit plus parler du Cardinal de Bourbon, & les Edits, Arrêts & Déclarations se publioient seulement sous le nom de Mayenne & par l'autorité du Conseil de l'Union.

Mouvemens en faveur du Cardinal de Bourbon.

Ce prétendu Monarque qui languissoit depuis long-tems dans la prison où il étoit détenu, trouva cepen-

dant quelques serviteurs zélés, qui essayerent de ranimer un peu les Ligueurs à son sujet. Ils leur représenterent que le silence qu'on observoit à l'égard de ce Prince, ne pouvoit faire qu'un très-mauvais effet parmi le peuple; & que, puisqu'on l'avoit jugé digne de la Couronne, au préjudice du Navarrois, son neveu, il n'y avoit point actuellement d'autre parti à prendre que de le reconnoître avec toutes les solemnités requises dans pareilles circonstances. Ils ajoûterent que ce Prince étant actuellement en captivité, il falloit travailler incessamment à l'en tirer, ou du moins lui assigner sur l'Etat une pension convenable à sa naissance & à sa dignité. 1589.

Le Conseil de l'Union ne pouvant rejetter des remontrances aussi-bien fondées, on le crut en disposition de faire pour ce Prince tout ce qui convenoit au rang sublime auquel Mayenne & les Seize l'avoient élevé; mais on vit bientôt que ce malheureux Cardinal, qui jusqu'alors n'avoit été, pour ainsi dire, que le jouet de leurs intrigues, le seroit encore par la suite, & qu'il n'avoit à espérer de leur part qu'un vain nom & rien de plus.

1589\. Antoine Hotman, frere du fameux Jurisconsulte de ce nom, étant entré un jour dans le Conseil, présenta au nom du Cardinal-Roi une Requête, qui portoit que ce Prince les supplioit de lui accorder une pension sur l'Etat. On ne décida rien d'abord sur le fond de cette demande, mais on incidenta assez ridiculement sur les termes dans lesquels elle étoit conçue. Hemar Hennequin, Evêque de Rennes, qui faisoit alors les fonctions de Président dans cette assemblée, fit à Hotman une verte reprimande sur ce que sa Requête étoit énoncée d'une maniere peu convenable à la majesté royale, & il ajoûta qu'un Roi ne devoit jamais paroître en suppliant devant ses sujets. Hotman reconnut sa faute, en fit dès excuses, & promit même de faire toutes les réparations convenables; mais il demanda que, sans avoir égard à la façon dont il s'étoit énoncé, on voulût bien ne porter d'attention qu'au Chef principal de sa demande, & accorder ce qu'il souhaitoit.

Le Conseil de l'Union refuse une pension à ce Cardinal.

Il y eut en conséquence une longue délibération dont le résultat fut une protestation de fidélité & d'attachement pour ce Prince; mais du reste

on ne lui accorda rien. On prétexta la guerre qu'on avoit à soutenir, pour laquelle, disoit-on, les fonds de l'Etat pouvoient à peine suffire : le Conseil de l'Union promit cependant de travailler à le remettre incessamment en possession des Bénéfices considérables, dont les ennemis de Dieu & de la Nation (c'est-à-dire les Royalistes) s'étoient emparés : on fit entendre à ceux qui s'intéressoient pour ce Prince, que les revenus qu'il tireroit de ses Bénéfices seroient suffisans pour lui & pour les siens jusqu'à la fin de la guerre. 1589.

Cette décision indigna bien du monde; il y eut même beaucoup de Ligueurs, c'est-à-dire, de ceux qui étoient entrés de bonne-foi dans cette confédération, qui se plaignirent assez hautement du peu d'égard que l'on avoit pour la dignité royale, dont le Cardinal étoit revêtu; ils reprocherent à Mayenne, que, sous prétexte de travailler à maintenir la Religion, il introduisoit un dérangement universel dans le Gouvernement en établissant un interregne, à la faveur duquel chacun sembloit pouvoir tout oser impunément, & ils allerent même jusqu'à

On reproche à Mayenne de chercher à prolonger l'interregne.

1589. dire qu'il y avoit toute apparence qu'on ne vouloit ni Roi, ni Loi.

Mayenne, qui trouvoit son intérêt à ce que les choses restassent dans la situation où elles se trouvoient, écoutoit tous ces bruits sans beaucoup s'en embarrasser : cependant lorsqu'il sçut que le Pape envoyoit un Légat * en France, que ce Légat étoit déja en route, & qu'il avoit même d'avance

Le Pape envoye un Légat en France.

* Ce Légat se nommoit *Henri*. Il sortoit d'une illustre Maison originaire d'Espagne, laquelle étant venue s'établir à Cajete en Italie, prit le nom de Cajetan. Cette Maison se partagea en plusieurs branches, d'où proviennent des Comtes de Morcone & de Fondi, les Ducs de Trajetto & de Sermonette, les Marquis de Cisterna, Princes de Caserte, & les Marquis de Sortino, Princes de Cassaro. Quelques unes de ces branches subsistent encore aujourd'hui. Henri dont il s'agit ici, étoit de la branche de Sermonette. Sixte V, après l'avoir créé Cardinal en 1585, le fit Patriarche d'Alexandrie, puis Légat de Bologne; il l'envoya ensuite en France, & après en Pologne d'où il revint à Rome où il fut Camerlingue de l'Église. Il mourut le 13 Décembre 1599. Ce Prélat fut toujours très-dévoué à l'Espagne, aussi-bien que le Duc de Sermonette, son frere, qui du tems de la Ligue servoit dans les troupes que le Prince de Parme commandoit pour le Roi d'Espagne.

des relations avec l'Ambassadeur d'Espagne, qui de son côté avoit déja gagné une partie des Seize en faveur de son Maître, il jugea nécessaire de prendre promptement des mesures pour rompre leurs intrigues, & faire cesser en même tems les reproches qu'on lui faisoit de chercher à prolonger l'interregne.

Le Pape, dont le dessein étoit de ne se déclarer ouvertement que pour le parti qui réussiroit, avoit donné à son Légat des instructions vagues, dans lesquelles, sans paroître pencher pour le Cardinal de Bourbon, ni pour les autres Prétendans à la Couronne, il s'arrêtoit seulement à ce qui concernoit la sûreté de la Religion. Il avoit ordonné à ce Légat *de faire en sorte qu'on pourvût la France d'un Roi pieux, Catholique, & agréable aux François. Pour cet effet, d'aller droit à Paris où les Ambassadeurs d'Espagne & de Savoye se rendroient, d'écouter toutes les propositions qu'ils lui feroient, de se montrer entierement désintéressé, de ne prendre aucun engagement pour aucun des Prétendans, d'écouter même le Roi de Navarre, s'il y avoit espérance de le réconcilier avec l'Eglise, sans blesser l'hon-*

Mézeraï.

neur & la dignité du Saint Siège.

1589. Soit que par des instructions secrettes le Pape eût recommandé à son Légat de favoriser le Roi d'Espagne, soit que ce Prélat, qui étoit né sujet de ce Monarque, se portât de lui-même à servir ce Prince, il noüa dès l'instant de sa nomination une liaison intime avec Mendoze, qui étoit alors Ambassadeur d'Espagne en France.

Mayenne fut quelque tems sans se défier de ce Cardinal. Il en reçut même des marques d'attention, qui le prévinrent en sa faveur; car il fut le seul à qui ce Prélat notifia son arrivée prochaine à Paris; le Roi n'en fut informé que par des nouvelles qu'il reçut d'ailleurs; &, bien loin de s'en plaindre, il se conduisit au contraire comme s'il avoit eû lieu d'être fort content de cette Légation. Il envoya ordre à toutes les Villes qui lui étoient soumises, de recevoir ce Cardinal avec honneur, & aux Gouverneurs des Provinces de lui fournir toutes les sûretés nécessaires pour venir à la Cour, où il auroit une entiere liberté. Cependant comme il se doutoit bien que dans les circonstances actuelles, la Cour de Rome n'auroit garde de lui envoyer

envoyer un Légat ; il ajoûta que, supposé que ce Prélat allât à Paris ou ailleurs, joindre les Chefs de la Ligue, il le déclaroit son ennemi, & protestoit de nullité contre tout ce qu'il entreprendroit. Le Légat, aussi peu touché des politesses de ce Prince que de ses protestations, rendit publique sa Bulle de Légation, & continua sa route vers Paris. 1589.

Le Duc de Mayenne, que l'on avoit informé du caractere ardent de ce Cardinal, & qui sçavoit de plus les brigues secretes de l'Ambassadeur d'Espagne, eut quelque appréhension d'être la dupe de leurs menées. Ses craintes lui parurent d'autant mieux fondées, que le Bref de Légation ne parlant point du Cardinal de Bourbon, il y avoit à présumer que le Pape n'étoit pas disposé à le reconnoître, & que l'on avoit dessein d'en mettre un autre sur le Trône. Il résolut donc, pour se tirer d'inquiétude, de faire proclamer solemnellement le Cardinal, sous le regne duquel il étoit sûr de se conserver toute l'autorité dans le Royaume.

Il y eut en conséquence un Arrêt du Conseil de l'Union, qui fut confirmé

Le Cardinal est proclamé Roi.

1589. au Parlement le 21 de Novembre, par lequel il fut ordonné à tous les sujets du Royaume, de quelque condition qu'ils fussent, de reconnoître pour leur Roi Charles, Cardinal de Bourbon, héritier légitime de la Couronne, de lui être fidéles & soumis, & d'employer leurs biens & leur vie pour le tirer de prison & le remettre en liberté.

On publia en même tems que le titre & l'autorité de Lieutenant général de l'Etat resteroient au Duc de Mayenne pendant tout le tems que le Cardinal-Roi demeureroit en prison. Par ce moyen, Mayenne étoit sûr de jouir long-tems de sa dignité; car le Roi faisoit garder étroitement le Cardinal: il y avoit même quelques mois qu'il l'avoit fait transférer de Chinon à Fontenai-le-Comte en Poitou, pour le mettre sous la garde de Charles Eschalard, sieur de la Boulaie, Gouverneur de cette Place, dont la valeur & la probité lui étoient connues. Ce n'est pas qu'il se défiât de François le Roi de Chavigni, qui étoit Gouverneur du Château de Chinon; c'étoit un homme d'une fidélité à toute épreuve; mais cet Officier étoit alors

extrêmement vieux, & de plus il venoit de perdre la vûe depuis quelque tems. Ce fut la seule raison qui fit craindre au Roi qu'on n'abusât de l'infirmité de ce Gouverneur pour le tromper, & faire évader le Cardinal.

Dès que ce prétendu Roi eut été proclamé, les Arrêts & autres Actes publics se donnerent sous son nom; les Monnoyes furent frappées à son empreinte, & l'on en voit encore aujourd'hui dans les cabinets de quelques curieux. On y trouve de même plusieurs Médailles qui furent répandues alors pour conserver la mémoire de ce singulier événement : *J'ai*, dit le Pere Daniel, *les coins d'une Médaille qui fut frappée quelques mois après, où le Cardinal est représenté avec la Couronne Royale & cette légende :* CAROLUS X. D. G. FRANCORUM REX. *Au revers, est un Autel, sur le milieu duquel est un Calice surmonté d'une Hostie ; à gauche une mitre & une crosse ; à droite une Couronne Royale, le Sceptre fleurdelisé & la main de Justice, avec ces mots pour inscription :* REGALE SACERDOTIUM ; *& au-devant de l'Autel une Croix rayonnante. J'ai aussi*, ajoûte le même Auteur, *les pieds-forts d'une autre Mé-*

Médailles frappées au nom du Cardinal-Roi.

1589. *daille, où est la même inscription autour de la tête, & au revers une Couronne Royale dans le milieu, avec ces mots:* AVITA ET JUS IN ARMIS, *pour faire entendre que le Cardinal tenoit sa Couronne de ses ancêtres, & qu'il prétendoit soutenir par les armes le droit qu'il y avoit.*

La proclamation du Cardinal porta un coup violent aux desseins & aux intrigues du Légat & de l'Ambassadeur d'Espagne. Cependant ils ne perdirent point leur projet de vûe; & quoiqu'il n'y eût plus moyen de penser sitôt à mettre le Monarque Espagnol sur le Trône François, ils travaillerent à lui procurer du moins un rang considérable dans le Royaume, afin de diminuer le plus qu'il seroit possible, la grande autorité que Mayenne s'y étoit arrogée. L'Ambassadeur, qui avoit sçû gagner une bonne partie des Seize, & des principaux de ceux qui formoient le Conseil de l'Union, fit, de concert avec eux, une proposition qui jetta Mayenne dans le plus grand embarras.

L'Ambassadeur d'Espagne demande pour son Maî-

Ce Ministre, paroissant abandonner le dessein qu'il avoit eu jusqu'alors de faire tomber la Couronne à son Maî-

tre, représenta au Conseil de l'Union que le Roi d'Espagne, content des riches Etats qu'il possedoit, ne s'intéressoit si vivement pour la France que dans la vûe d'y mettre la Religion en sûreté. Il fit mention des secours que ce Prince avoit de tout tems accordés aux Catholiques de ce Royaume sans jamais avoir rien demandé pour lui-même. Il ajoûta que ce Monarque, quoique dans un âge très-avancé, étoit toujours dans le dessein de travailler jusqu'au dernier soupir à procurer le bien de l'Etat; que la France ne pouvoit se dispenser de lui en témoigner sa reconnoissance, & que le moins qu'elle pouvoit faire dans les conjonctures actuelles, étoit de lui offrir le titre de *Protecteur du Royaume*, avec la liberté de disposer des Charges & des Dignités, comme il faisoit dans les Royaumes de Naples & de Sicile.

1589.
tre la qualité de Protecteur du Royaume.

Ceux des Seize qui étoient en intelligence avec l'Ambassadeur applaudirent à sa proposition, & vouloient même que l'on se décidât sur le champ; mais Mayenne, qui présidoit à ce Conseil, eut soin d'empêcher que les choses n'allassent aussi promptement qu'on le souhaitoit dans la première vivacité.

1589. Il ne voulut pas non plus rejetter absolument la demande de l'Ambassadeur ; il se contenta de représenter la conséquence dont elle étoit, & que la chose méritoit d'être examinée avec beaucoup d'attention.

Du côté de l'Espagne & des Seize, tout avoit été bien pesé avant que la proposition en fût faite au Conseil ; car aussi-tôt on vit paroître de leur part un Ecrit divisé en plusieurs articles, où l'on exposoit les avantages que la France retireroit en accédant aux propositions de l'Ambassadeur d'Espagne. Cet Ecrit, en supposant que Sa Majesté Catholique auroit le titre de *Protecteur du Royaume de France*, déclaroit en même tems que le Cardinal de Bourbon demeureroit possesseur de la Couronne ; que le Roi protecteur travailleroit à faire sortir ce Prince de captivité, & le feroit sacrer à Rheims ; qu'il se feroit une alliance d'une Princesse d'Espagne avec un Prince de France, lequel seroit couronné Roi après la mort du Cardinal, & qu'en faveur de ce mariage le Roi d'Espagne uniroit au Royaume de France le Comté de Flandre ou de Bourgogne.

Propositions de la part du Roi d'Espagne.

Ce Prince s'engageoit de plus à remettre à Paris un fond de deux millions d'or, pour payer les arrérages des rentes de l'Hôtel de Ville; il se chargeoit aussi de soutenir la guerre à ses frais. Il accordoit encore aux François d'autres avantages, au moyen desquels il augmenta considérablement son parti. 1589.

Tout paroissant donc disposé à faire réussir les prétentions de l'Ambassadeur, Mayenne se trouva fort embarrassé sur la conduite qu'il devoit tenir. Il eut à ce sujet une conférence avec Villeroi qui le confirma dans l'éloignement qu'il avoit pour la proposition de l'Espagnol. Ce sage Ministre lui parla avec tant de force sur l'indécence qu'il y auroit aux François de recourir à un pareil expédient, que Mayenne le pria de vouloir bien se trouver au Conseil, où l'on devoit délibérer sur cette affaire, en présence de quelques Seigneurs Espagnols qui étoient arrivés depuis peu à Paris.

Villeroi s'oppose aux projets de l'Espagne.

Villeroi y consentit; mais ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, parce que l'Ambassadeur lui avoit fait confidence de son projet avant que d'en faire la premiere ouverture au Conseil; il

1589. l'avoit même prié de l'appuyer dans cette conjoncture : mais Villeroi lui avoit donné à entendre qu'il ne goûtoit nullement sa proposition, & qu'il doutoit fort qu'elle pût passer. Cependant l'embarras de Mayenne, & ce que ce Prince lui dit de la disposition de la plûpart des Seize & de ceux de leur parti, lui faisant appréhender que l'on ne se rendît enfin aux instances du Ministre Espagnol, il se détermina à se trouver au Conseil, pour empêcher ou du moins pour suspendre la conclusion de cette affaire.

Mayenne qui comptoit infiniment sur les lumières & sur la fermeté de Villeroi, eut une extrême satisfaction de l'entendre parler au Conseil. Malgré le nombre de ceux qui inclinoient pour le Roi d'Espagne, il parla avec beaucoup de liberté ; cependant, ayant fait réflexion que, nonobstant la force & la solidité de ses raisons, il pourroit bien arriver que l'on passât outre, il prit une tournure qui lui réussit le plus heureusement du monde : il représenta donc que, quelque parti que l'on voulût embrasser dans la conjoncture actuelle, il seroit indécent de décider la moindre chose sans l'aveu du

Souverain Pontife, surtout à la veille de l'arrivée d'un Légat que Sa Sainteté envoyoit exprès pour présider aux résolutions du Conseil de l'Union. 1589.

Cet avis, qui étoit assez spécieux vis-à-vis des Ligueurs, fut embrassé par les principaux Chefs, après que le Cardinal de Gondi & l'Archevêque de Lyon se furent hautement déclarés pour Villeroi; de sorte qu'au grand contentement de Mayenne, on conclut de ne rien décider avant l'arrivée du Légat.

Nouveaux mouvemens en faveur du Roi d'Espagne.

L'Ambassadeur d'Espagne, vivement piqué de n'avoir pû l'emporter dans le Conseil, fit de nouveaux mouvemens auprès de ceux des Seize qui étoient de sa faction: ceux-ci ameuterent la plus grande partie du Clergé. Les Prédicateurs firent retentir les Chaires des éloges du Roi d'Espagne; ils exagérerent les services importans que ce Prince avoit rendus & rendoit encore à la Monarchie Françoise; ils ne parloient que de la reconnoissance qu'on devoit à un Monarque aussi zélé pour le bien de l'Etat, & tâchoient par leurs discours séditieux à amener Mayenne au but qu'ils se proposoient, ou à le brouiller avec tout le Parti.

1589. Ces mouvemens faisant encore peu d'effet sur ce Prince, les factieux lui députerent le Pere Odon Pigenat, Provincial des Jésuites, homme souple, adroit, insinuant, sur le manége duquel on comptoit beaucoup pour extorquer de Mayenne le titre de *Protecteur* pour le Roi d'Espagne. Comme on sçavoit que Villeroi avoit beaucoup contribué à le soutenir dans les refus qu'il avoit faits, Pigenat commença par jetter sur ce Ministre differens soupçons. Il le représanta comme un homme dangereux qui affectoit de vouloir le bien de l'Etat & de la Religion, & qui au fond s'embarrassoit fort peu de l'un & de l'autre.

Les remontrances du Jésuite furent très-mal reçûes : cependant il ne se rebuta point, & continua toujours ses instances pour déterminer Mayenne en faveur de l'Espagne ; il le fatigua tellement par ses importunités, que ce Prince prit enfin un parti qui arrêta toutes les sollicitations. Il affecta d'être absolument dévoué au Roi d'Espagne ; mais en même tems il fit voir qu'en accordant à ce Monarque le titre que l'on demandoit, on risquoit tout de la part du Souverain Pontife qui ne

Mesures que prend Mayenne pour arrêter les sollicitations de l'Espagne.

trouveroit pas bon qu'un autre que Sa Sainteté prît la qualité de *Protecteur de la Religion Catholique*. Cette réponse, qui faisoit honneur au Saint Siége, fut tellement applaudie par les Ecclésiastiques & les Religieux, que la faction Espagnole n'osa répliquer, & dèslors il n'y eut plus de mouvemens à ce sujet. 1589.

Les inquiétudes que cette affaire avoit données à Mayenne, lui faisant appréhender de nouveaux embarras pour la suite, il pensa aux mesures qu'il pourroit prendre pour ne plus être exposé aux caprices des Seize & du Conseil de l'Union. Après avoir bien réfléchi sur les differens moyens dont il se serviroit, il n'en trouva point de plus efficace que de casser ce Conseil, & il en vint heureusement à bout par l'habileté de la conduite qu'il tint dans une conjoncture aussi délicate.

Il se sçut bon gré alors de l'idée qu'il avoit eue d'augmenter le Conseil de l'Union, lorsqu'il s'étoit mis à la tête de la Ligue. Ce Prince ayant remarqué, comme on a dit, que la plûpart des Seize étoient des gens de néant, plus susceptibles de basses in-

1589. trigues que de desseins bien concertés avoit fait entrer dans le Conseil beaucoup de personnes considérables, soit par leur naissance, soit par leur mérite, & en état de prendre une certaine autorité sur les autres. Il s'en servit adroitement dans cette occurrence; il eut avec les principaux d'entr'eux une conférence particulière, dans laquelle, après leur avoir représenté les manœuvres qu'employoient les Espagnols pour se rendre maîtres dans le Royaume, les artifices dont ils se servoient pour dominer dans le Conseil de l'Union, & les intrigues qu'ils entretenoient avec les Seize, il les amena à consentir à la suppression totale d'un Conseil dont tôt ou tard l'Etat auroit tout à craindre, si des gens de rien, tels que ceux qui formoient la cabale des Seize, prenoient le dessus dans les délibérations.

Mayenne entreprend de casser le Conseil de l'Union.

Les remontrances de Mayenne furent trouvées très-judicieuses: on applaudit à son projet, & on lui promit de l'aider à le mettre à exécution. Dès qu'il se fut ainsi asśûré de plusieurs suffrages, il convoqua l'Assemblée générale de ce Conseil; &, avant que d'en venir au point qui formoit son objet

1589.

principale, il fit les plus grands éloges du zéle de tous ceux qui jusqu'alors avoient composé cette illustre Assemblée ; il exalta les importans services qu'ils avoient rendus à l'Etat ; &, profitant ensuite de la proclamation qu'il avoit fait faire du Cardinal de Bourbon, il fit observer qu'y ayant alors sur le Trône un Monarque dont il avoit l'honneur d'être le Lieutenant général, un Conseil aussi nombreux n'étoit plus nécessaire, & qu'une telle Assemblée ressembloit trop à un Conseil Républiquain, ce qui étoit absolument contraire aux usages du Royaume.

Il représenta de plus, que les devoirs de sa Charge & la nécessité des conjonctures, l'obligeant de partir bientôt pour se mettre à la tête des armées, il falloit un Conseil qui pût l'accompagner dans ses expéditions ; qu'ainsi, en vertu de l'autorité Royale dont l'exercice lui étoit dévolu par sa qualité de *Lieutenant général du Royaume*, pendant l'absence du Roi, il verroit à créer incessamment un Conseil moins nombreux ; mais qu'actuellement il cassoit & annulloit celui qui avoit subsisté jusqu'alors.

Suppression du Conseil de l'Union

1589. La suppression de ce Conseil ayant été, comme on a vû, concertée auparavant avec ceux qui y tenoient le rang le plus considérable, passa sans beaucoup de difficulté ; il y eut à la vérité beaucoup de murmures de la part des Seize, mais personne ne pensa à s'y opposer formellement.

Mayenne, après avoir porté ce grand coup, agit en conséquence, & fit voir que désormais il prétendoit jouir lui seul de tout l'exercice de la puissance Royale. Il nomma l'Archevêque de Lyon Garde des Sceaux, & créa ensuite quatre nouveaux secrétaires d'Etat, qui furent de Bray, Péricard, Rossieux & Desportes-Baudouin : puis il indiqua l'Assemblée des Etats à Melun, pour le troisiéme de Février suivant. Cette convocation fut enregistrée au Parlement, & il y eut un Arrêt, par lequel il fut ordonné aux Princes, Ducs & Pairs, Maréchaux de France, aux grands Officiers de la Couronne & aux Gouverneurs des Provinces, de se rendre à Melun au tems désigné par Mayenne, afin de délibérer en commun sur les moyens de mettre le Cardinal-Roi en liberté, de maintenir dans le Royaume la Ré-

ligion Catholique, Apostolique & Romaine, & de prendre de concert les mesures qui seroient jugées convenables au bien public. 1589

Rien de devoit être plus satisfaisant pour les Ligueurs, que de voir Mayenne travailler aussi efficacement en faveur du Monarque qu'ils s'étoient choisi; mais les Seize qui étoient les plus emportés de cette faction, ne lui en tinrent aucun compte. Uniquement occupés de la suppression du Conseil de l'Union, ils ne pouvoient lui pardonner de les avoir ainsi dépouillés de la prérogative qu'ils avoient de décider en commun des affaires du Gouvernement : ils renouvellerent les plaintes qu'ils avoient déja formées contre ce Prince, & lui reprocherent hautement d'avoir différé trop longtems à se mettre à la poursuite des ennemis, & d'avoir par ce moyen occasionné les conquêtes qu'ils faisoient dans les Provinces.

Plaintes des Seize contre Mayenne.

Mayenne, qui sçavoit bien que les Seize ne se plaignoient si amérement de le voir rester à Paris que parce que son séjour dans cette Ville lui avoit donné le tems de mettre un frein à leurs intrigues, ne parut pas fort

1589. sensible aux bruits que l'on répandoit sur son compte : content d'avoir réussi à s'emparer encore une fois de toute l'autorité, il ne pensa à sortir de Paris, que quand il crut sa puissance bien affermie. Pour lors, il partit à la tête de ses troupes dans le dessein de se saisir d'abord de Pontoise pour rétablir le commerce de Paris avec la haute Normandie & la Picardie : en effet, depuis que les troupes du Roi s'étoient emparées de cette Ville, le commerce en avoit beaucoup souffert, & Paris ne pouvoit plus recevoir aucun secours de ce côté-là.

Mayenne se met en campagne.

Ce fut sur la fin de l'année * que

* Mézerai met le départ de Mayenne au 22e de Novembre, ce qui est absolument impossible ; car le Cardinal de Bourbon ne fut proclamé que le 21 ; & depuis cette proclamation, l'Ambassadeur d'Espagne fit différentes démarches pour faire donner à son Maître le titre de *Protecteur du Royaume*. Cette négociation dura quelque tems : la suppression du Conseil de l'Union arriva ensuite, Mayenne étant toujours à Paris. D'ailleurs sa première expédition fut d'attaquer Vincennes, qui se rendit presqu'aussi-tôt ; & de-là il alla faire le siége de Pontoise, qu'il ne commença à battre que le premier de Janvier. Ainsi il n'étoit pas nécessaire de lui faire faire plus d'un mois de marche pour attaquer une Place si voisine de Paris.

Mayenne se mit en campagne, il commença par se rendre maître du Château de Vincennes. Le Capitaine Saint Martin, à qui le feu Roi avoit confié la garde de cette Place, s'y étoit soutenu pendant un an contre les efforts de la Ligue: mais, se voyant alors dépourvû de tout, il fut obligé de se rendre; ce ne fut cependant qu'au moyen d'une capitulation très-honorable.

1589. Il s'empare de Vincennes.

Mayenne marcha ensuite vers Pontoise dont il forma le siége: pour venir plus facilement à bout de cette Place, il saisit le moment que le Gouverneur venoit d'en sortir; (c'étoit Pierre de Mornay de Buy, à qui le feu Roi avoit donné ce Gouvernement.) L'artillerie de la Ligue ayant commencé à se faire entendre le premier de Janvier, cette Place, dont les principales défenses avoient été ruinées dans un siége qu'elle avoit soutenu précédemment, ne fit pas une longue résistance. Le Lieutenant de Mornay qui la défendoit en l'absence de ce Gouverneur, fut contraint de capituler. Il y en a qui prétendent que ce Lieutenant s'entendoit avec Mayenne, & que cette intelligence, plutôt que la foi-

1590. Il prend Pontoise.

1590. blesse de la Place, fut cause qu'on s'en empara si facilement.

D'Alincour, fils de Villeroi, fut pourvû de ce Gouvernement. Mayenne le choisit préférablement à tout autre, parce que cet Officier commandoit dans Pontoise lorsque les troupes du Roi s'en étoient emparées : il l'avoit défendue avec beaucoup de bravoure, & avoit même été très-dangéreusement blessé. D'ailleurs Mayenne, en remettant cet Officier en place, avoit dessein de s'attacher Villeroi plus particuliérement, & de l'engager à rester dans Paris ; car il vouloit absolument en sortir, voyant bien que la paix à laquelle il s'étoit efforcé de travailler, étoit plus éloignée que jamais, & que l'arrivée du Légat & son intelligence avec les Espagnols, alloient occasionner les plus grands désordres.

Mayenne assiége Meulan.

Après la prise de Pontoise, Mayenne alla faire le siége de Meulan, petite Ville qui a un pont sur la Seine & un Fort dans un Isle voisine. L'ouverture du siége se fit le 9e de Janvier : une forte batterie que l'on avoit pointée contre la porte de Beauvais, commença à tirer le lendemain ; & , après cent volées de canon, la tour se trouvant

ébranlée, & la brêche très considérable, tout parut disposé à un assaut; mais la nuit qui survint ayant empêché les Ligueurs de le tenter ce même jour, les Assiégés eurent le tems de réparer le mal que l'artillerie leur avoit fait. Ainsi le lendemain Mayenne fut obligé de battre de nouveau cet endroit; mais le succès ne répondit pas à ses espérances. Il pensa même perdre son canon deux jours après, dans une sortie vigoureuse que firent les Assiégés. Quatre-vingt Arquebusiers & trente Cuirassiers s'avancerent vers les batteries avec une telle intrépidité, qu'ils s'emparerent du canon, & auroient même réussi à l'enlever, si la porte de la Place n'eut été murée. Après être restés quelque tems maîtres du canon, ils l'abandonnerent & se retirerent dans la Place. Mayenne donna aussitôt des ordres pour que l'on changeât les batteries. Il en fit élever une de trois grosses piéces & de trois coulevrines, sur un côteau d'où elles foudroyerent en peu de tems un mur opposé, qui étoit fort foible. Un autre batterie qui étoit pointée du Cimetiere Saint Nicolas, contre la tour quarrée & le mur voisin, y firent

1590.

1590. bientôt une brêche large d'environ quarante pas.

Joachim de Bérengueville, Mestre de Camp du Régiment de Cambrai, à qui le Roi avoit confié la défense de Meulan, étoit dans le Fort d'où il donnoit ses ordres. Cet Officier, voyant que les ennemis ne manqueroient pas de tenter un assaut, & que le peu de soldats qui étoient dans la Ville seroient sacrifiés sans pouvoir la sauver, imagina une ruse qui lui réussit. Il feignit de marcher à leur secours ; à cet effet, il fit passer quelques troupes dans la Ville par le petit Pont à la la vûe des Assiégeans, qui étoient déja en bataille prêts à monter à la brêche. Ce mouvement fit faire alte aux ennemis, & le Gouverneur en profita pour retirer promptement auprès de lui la garnison de la Place.

La garnison se retire dans le Fort.

Les Ligueurs ayant repris leur marche vers la brêche, y monterent sans aucune résistance, & s'emparerent aussitôt de la Ville, où il n'y avoit plus alors que des habitans avec leurs femmes & leurs enfans, qui s'étoient tous réfugiés dans les Eglises. Tout fut mis au pillage dans la Place ; & lorsque la première ardeur fut un peu assouvie,

Prise de la Ville.

Mayenne fit élever contre la tour du petit pont un bon retranchement, composé de tonneaux pleins de terre. 1590.

Berengueville, qui dès le commencement du siége avoit promptement informé le Roi de ce qui se passoit, résolut, malgré le peu de monde qu'il avoit, de faire la plus longue défense, afin de donner à ce Prince le tems de venir à son secours; il fit alors usage de toute son expérience pour fatiguer l'ennemi & faire échouer ses entreprises. La nuit même qui suivit la prise de Meulan, il fit une sortie dans laquelle il détruisit presqu'entiérement les travaux des Ligueurs, & renversa les tonneaux qui leur servoient de retranchement. Quoiqu'extrêmement serré dans son Fort, ce Gouverneur continua de harceler Mayenne par de fréquentes escarmouches & par des sorties vigoureuses, dans lesquelles il en coûtoit toujours beaucoup de monde aux Ligueurs. Il se soutint ainsi pendant quelques jours, & reçut enfin la nouvelle que le Roi accouroit à son secours; en effet, il arriva peu après, & sa présence changea bientôt la face des affaires.

Le Roi vient au secours de la Place.

Depuis l'attaque que ce Prince étoit

1590. venu donner aux Fauxbourgs de Paris, il n'avoit pas eu un seul moment de repos. Après s'être emparé d'Etampes, il avoit passé par Blois pour gagner Châteaudun, d'où il avoit été se saisir de Vendôme : ne se trouvant alors éloigné de Tours que d'environ douze lieues, il s'y étoit rendu en poste, & n'y étant arrivé que de nuit, il avoit fait ce même soir son entrée solemnelle dans cette Ville aux flambeaux, & toutes les fenêtres illuminées. Il avoit passé le reste de cette nuit au milieu des acclamations & des cris de joye de tout le peuple, qui étoit attroupé dans les rues comme en plein jour. Le Lendemain il avoit donné audience au Parlement & aux Envoyés de la République de Venise, & peu après il étoit reparti pour aller dans le Maine, où il s'étoit rendu maître de la Ville du Mans & de plusieurs autres Places, telles que le Château de Beaumont, Tuvoi, Sablé, Laval, Châteaugontier, & autres endroits des environs. Après avoir séjourné quelques jours à Laval, il s'étoit transporté à Mayenne, d'où il avoit envoyé ses troupes faire le siége d'Alençon, sous les ordres du Maréchal de Biron.

Il se trouva en personne au Camp sept jours après; &, Alençon s'étant soumis, ce Monarque infatigable marcha vers Falaise, & reprit en chemin Argentan & Domfront; Falaise ayant été forcée en peu de jours, le Roi alla prendre Lizieux, Pont-Audemer, Pont-l'Evêque & Bayeux. Ce Prince, pour se voir maître de tout le Pays Maritime, qui est en deça de la Seine, n'avoit plus que la Ville de Honfleur à prendre : il en fit le siége, la Place se défendit quelque tems; mais enfin il réussit à s'en emparer. Telles furent les occupations de ce Prince pendant la plus grande rigueur de l'hyver. Il fit en sept Semaines avec son armée, près de cent cinquante lieues de Pays, toujours obligé à chaque campement de faire des siéges, ou d'essuyer de vigoureuses escarmouches, parce que la plûpart des petites Villes étoient occupées par des Ligueurs. 1590.

Ces différens obstacles, qui renaissoient à chaque pas, loin de le rebuter, ne faisoient qu'animer son courage; réduit à n'être redevable qu'à son épée d'un Trône qui étoit dû à sa naissance, il ne négligeoit rien pour en faire la conquête, & il faisoit la guerre avec

1590. une vivacité dont jusqu'alors on avoit eu peu d'exemples.

La nouvelle de l'extrêmité où se trouvoit réduite la Ville de Meulan, étant parvenue au Roi dans le tems qu'il étoit près d'Honfleur, il partit aussi-tôt après la reddition de cette Place, & accourut au secours de Meulan avec huit cens chevaux & mille Arquebusiers à cheval. Il laissa au Duc de Montpensier le soin de tout régler pour la sûreté de Honfleur, & il lui ordonna de le suivre promptement, dès qu'il auroit donné les ordres nécessaires.

Mayenne se retire à l'arrivée du Roi.

Aussi-tôt que le Roi parut, Mayenne abandonna l'attaque du Fort de l'Isle, & fit repasser ses troupes au-delà de la riviere du côté du Vexin. Les Assiégés les harcelerent vivement dans ce passage, & leur enlevérent beaucoup de bagages & de munitions de guerre. Pendant ce tems-là, le Roi entra dans le Fort, où il ne resta qu'autant de tems qu'il en falloit pour visiter la Place : il en rafraîchit la garnison, & s'en retourna ensuite dans son Camp qu'il avoit établi à Breteuil, dans le dessein d'y attendre le reste de son armée.

Le Roi rafraîchit la garnison du Fort, & se retire.

Le

Le Roi ne fut pas si-tôt en marche pour se retirer, que Mayenne fit repasser la Seine à son armée, & envoya quelques détachemens de Cavalerie pour harceler les troupes Royales: ils les poursuivirent en effet jusqu'à la riviere d'Eure; mais ils ne purent jamais les entamer. Après cette vaine tentative, Mayenne fit reprendre le siége du Fort, & son artillerie ayant ouvert une large brêche à une muraille qui étoit à l'entrée du pont, les Ligueurs monterent à l'assaut. Cette attaque fut sans succès: les Assiégés se défendirent avec la plus grande bravoure, & Mayenne fut contraint de suspendre son entreprise.

1590.

Mayenne reprend le siége du Fort.

La vigoureuse résistance des Assiégés, donna le tems au Roi de venir à leur secours, & Mayenne fut obligé cette fois-ci de penser à sa sûreté; car Sa Majesté étoit à la tête de toute son armée, & ne cherchoit que l'occasion d'engager une bataille avec les troupes de la Ligue. Mayenne retira donc promptement son artillerie & ses troupes, & laissa au Roi l'entrée libre dans le Fort: ce Prince ravitailla la Place, & y fit entrer une Compagnie de Lansquenets, pour remplacer les Suisses

Le Roi revient une seconde fois, & Mayenne se retire.

1590. qu'il en retira. Il s'en retourna peu après ; mais, avant de partir, il envoya à la découverte, pour sçavoir s'il ne pourroit pas attaquer les Ligueurs dans leur Camp. Sur le rapport qu'on lui fit, il renonça à ce projet ; parceque Mayenne étoit trop bien retranché, & que d'ailleurs il auroit été dangereux de passer la Seine à sa vûe. Il fit seulement tirer à coups perdus quelques volées de canon sur le Camp de la Ligue ; puis il partit pour aller reprendre Poissi dont les Ligueurs s'étoient emparés avant le siége de Meulan. Le Monarque imagina que le Duc de Mayenne, qui sçavoit combien il lui étoit important de conserver cette Place qui ouvroit un passage sur la Seine au voisinage de Paris, accourroit aussitôt pour la défendre, & qu'alors il pourroit trouver l'occasion de lui livrer bataille.

Le Roi s'empare de Poissi.

Poissi ayant été surpris par escalade, une partie de la garnison fut massacrée, & le reste se sauva dans un Fort qui étoit construit sur le Pont pour le défendre. Le Roi en fit le siége ; Mayenne arriva dans ce même tems avec son armée, & fit dresser promptement une batterie au bout du Pont, pour écarter

les troupes Royales ; mais le Roi ayant de son côté fait élever une contre-batterie, il rompit l'effet de celle de la Ligue, & le Fort fut emporté. Mayenne appréhendant que l'armée Royale ne passât le Pont pour venir sur la sienne, fit rompre au plutôt deux arches, & mit par ce moyen ses troupes en sûreté. Le Roi content de s'être emparé d'un poste de cette conséquence, ne poussa pas plus loin ses avantages de ce côté-là, & partit peu après pour aller faire le siége de Dreux.

1590.

Ces derniers événemens occuperent le mois de Janvier & une partie du mois suivant. Pendant ce tems-là le Légat étoit arrivé à Paris, & sa présence y avoit occasionné bien de mouvemens. Il fit son entrée le Dimanche 20e de Janvier, & reçut les complimens des Magistrats & de tous les Corps de la Ville. Six jours après, la Bulle de sa Légation fut lûe, publiée & enrégistrée au Parlement, sans aucune modification. Le sixiéme de Février, on publia, à la requisition du Procureur Général, les pouvoirs particuliers que le Pape accordoit à ce Prélat. Il lui donnoit, au préjudice des

Arrivée du Légat à Paris.

1590. droits & des priviléges de la Nation ; une jurisdiction fort étendue, même sur les Laïcs, & il l'autorisoit à connoître des causes civiles, & à accorder même des permissions de tester aux particuliers qui étoient inhabiles à faire des Testamens. Tout cela se passa sans que personne fît la moindre opposition.

Il prend séance au Parlement.

Des commencemens aussi flatteurs, firent croire au Légat qu'il pouvoit tout entreprendre, & même exercer l'autorité souveraine. Il se transporta donc au Parlement, suivi d'un grand cortége, & voyant dans le coin de la Grand-Chambre une place distinguée sous un dais, il s'avançoit déja pour s'y placer, lorsque le Président Brisson, qui faisoit alors les fonctions de Premier Président, l'arrêta doucement par le bras, pour lui dire que c'étoit le Trône du Roi, & que personne ne s'y mettoit. Il le fit descendre, & le plaça sur un banc avec les autres, immédiatement au-dessous de lui. Cette petite mortification ne déconcerta point le Légat, & il prononça avec beaucoup de flegme & de gravité un assez long discours sur la puissance du Pape, & sur les bonnes dispositions

de Sa Sainteté à l'égard du Royaume & du Parlement. Le Premier Président prit ensuite la parole, & s'étendit fort au long sur la puissance de la France & sur l'autorité du Parlement. Il est bon d'observer ici que le Président Brisson n'étoit resté attaché à la Ligue, que par l'ambition qu'il avoit eue d'être premier Président: au fond, il reconnoissoit toute l'injustice de ce Parti; &, lorsque l'occasion le permettoit, il soutenoit avec assez de chaleur les intérêts de l'Etat & les maximes du Royaume, comme on le voit dans cette circonstance-ci. Mais d'un autre côté, la crainte de perdre sa place l'engageoit à se prêter souvent aux emportemens des Ligueurs. Il signoit les Arrêts séditieux qui privoient Henri IV de la Couronne, & dans le cœur il le reconnoissoit pour le seul légitime Souverain. Il crut pouvoir se ménager entre les deux Partis jusqu'à la fin des troubles: mais ce Magistrat plus propre à briller dans le Barreau, qu'à se soutenir par le manége & par l'intrigue, fut enfin la victime de ses ménagemens. On verra bientôt avec quelle indignité il fut traité par les Seize. 1590.

1590.

Le Parlement séant à Tours rend un Arrêt contre ce Légat.

Le Roi, qui avoit eu le tems d'être informé du caractère du Légat, de l'objet de sa mission, & des pouvoirs extraordinaires que le Pape lui accordoit par sa Bulle, avoit adressé à ce sujet une Déclaration à sa Cour de Parlement séant à Tours. Cette Compagnie ayant pris fait & cause dans cette affaire, le Procureur Général fit un Réquisitoire, dans lequel il se déchaîna vivement contre le Légat. Après avoir fait observer qu'il étoit parent de Boniface VIII, Pontife qui avoit eu de si violens démêlés avec Philippe-le-Bel; que d'ailleurs il étoit frere du Duc de Sermonete, qui servoit actuellement en Flandre dans l'armée du Roi d'Espagne; il représenta qu'il étoit entré dans le Royaume sans avoir demandé l'agrément du Roi; qu'il n'avoit choisi pour son séjour que des Villes entièrement dévouées à la Ligue, & il conclut par demander qu'on n'eût aucun égard à sa prétendue Légation.

La Cour, sur ce Réquisitoire, donna un Arrêt par lequel il fut défendu au Peuple, à la Noblesse & au Clergé d'avoir aucune correspondance avec ce Cardinal, jusqu'à ce que, suivant les

Loix de l'Etat, les droits du Royaume & les libertés de l'Eglise Gallicane, il se fût présenté au Roi conformément aux usages. 1590.

Cet Arrêt est cassé par le Parlement de la Ligue.

Le Parlement de la Ligue ne fut pas plutôt instruit de l'Arrêt rendu à Tours, qu'il donna le 20ᵉ de Février un Arrêt contraire, par lequel il le cassoit & annulloit, comme provenant de Juges incompétens & qui n'avoient d'ailleurs aucun pouvoir. Il ordonnoit de rendre à la personne du Légat les respects qui lui étoient dûs, comme représentant le Saint Pere qui l'avoit envoyé en France pour affermir la Religion, & maintenir les peuples dans la soumission qu'ils devoient à leur Roi légitime.

Décret de Théologie en faveur du Légat.

La Faculté de Théologie avoit aussi donné quelques jours auparavant un Décret qui enjoignoit à tous les Fidéles de reconnoître le Cardinal Cajétan en qualité de *Légat du Pape*, & de lui rendre tous les honneurs qui lui étoient dûs; &, comme le bruit s'étoit répandu que quelques personnes, quoiqu'attachées à la Ligue, étoient d'avis de reconnoître Henri de Bourbon, pourvû qu'il embrassât la Religion Catholique, les Seize qui avoient

1590. à leur tête une grande partie de ces Docteurs, obtinrent par leur moyen, que le Décret notât des plus vives censures, ceux qui oseroient avancer que l'on pouvoit reconnoître pour Roi, Henri de Bourbon, même sous la condition qu'il se feroit Catholique : on prononça de même contre ceux qui soutiendroient qu'un Hérétique relaps & excommunié, pouvoit avoir droit à la Couronne. Ces propositions & plusieurs autres de même nature, furent solemnellement condamnées, & on déclara ceux qui contreviendroient à ce Décret, ennemis de Dieu, parjures & désobéissans à l'Eglise, & dignes d'être retranchés du corps des Fidéles. Tel fut le résultat d'une Assemblée de Faculté, qui fut tenue en Sorbonne le dixiéme de Février.

Lettre du Légat aux Evêques du Royaume.

Le Légat, encouragé par ce Décret & par les Arrêts du Parlement de la Ligue, envoya au commencement du mois de Mars une Lettre circulaire à tous les Prélats du Royaume, par laquelle il leur défendoit de se trouver à aucune Assemblée où il s'agiroit de traiter avec le Roi, & encore moins de se rendre à Tours pour ce sujet;

parce que, disoit-il, aucun Evêque ne pouvoit en conscience se trouver dans une Ville soumise à un Prince depuis long-tems excommunié par Sa Sainteté. 1590.

Ces étonnans procédés furent appuyés de nouveau par un nouvel Arrêt que le Parlement de la Ligue rendit le cinquiéme de Mars. Il enjoignoit à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles fussent, de reconnoître Charles X pour seul & légitime Souverain; d'obéir aux ordres de Charles de Lorraine, Duc de Mayenne; d'employer leurs biens & leurs crédit pour tirer le Roi de la captivité, dans laquelle il étoit retenu par Henri de Bourbon. Il défendoit à tous particuliers d'avoir aucune relation avec ledit Henri de Bourbon ou ses Partisans, & même de traiter avec lui de vive voix ou par écrit, sous peine de mort & de confiscation de biens; cet Arrêt portoit de plus, que si on connoissoit que quelqu'un entretînt quelque corréspondance avec ce Prince, on seroit obligé de le dénoncer au Procureur Général, sous la même peine de mort & de confiscation.

Les factieux ne croyant pas en avoir

1590. fait assez, imaginerent de faire prêter un nouveau serment en faveur de la Ligue ; &, afin de rendre cette cérémonie plus auguste, on convoqua pour le 11 de Mars aux Augustins une Assemblée nombreuse, dans laquelle après une Messe célébrée solemnellement par l'Abbé de Sainte Géneviéve, le Légat présent sous un dais ; le Prévôt des Marchands, les Echevins, Colonels & Capitaines de la Bourgeoisie jurerent sur les SS. Evangiles entre les mains du Légat, de vivre & de mourir dans la sainte union, sous les auspices de Charles X & du Duc de Mayenne, son Lieutenant ; de ne jamais faire ni paix, ni tréve, ni aucun accord avec le Roi de Navarre, & de mettre tout en œuvre pour procurer la liberté à leur Roi prisonnier. Ce même serment se réitéra ensuite au Parlement & dans les autres Tribunaux, & on en dressa des Actes publics.

Nouveaux mouvemens de l'Ambassadeur d'Espagne en faveur de son Maître.

L'Ambassadeur d'Espagne, qui entretenoit depuis long-tems, comme on a dit, des liaisons intimes avec le Légat, fut charmé de le voir si bien reçu par les Ligueurs, & y prendre une si grande autorité. Encouragé par la présence de ce Prélat qu'il sçavoit être entiére-

ment dévoué au Roi d'Espagne, il crut ne devoir pas se rebuter du refus qu'on lui avoit fait d'accorder à ce Monarque la qualité de *Protecteur du Royaume*. Il entama donc alors une négociation avec Mayenne, & lui fit proposer une seconde fois de se rendre à ses instances. Il lui manda en même tems que son Maître toujours zélé pour le bien de l'Etat & de la Religion, se préparoit à lui envoyer de nombreux & puissans secours, avec lesquels il viendroit facilement à bout de rompre tous les efforts de ses ennemis. 1590.

Mayenne éluda la première proposition, comme il avoit déja fait dans les conjonctures précédentes; à l'égard des troupes nombreuses qu'on lui promettoit, il fit dire à l'Ambassadeur qu'il avoit bien moins besoin de troupes que d'argent; qu'il suffiroit qu'on lui envoyât actuellement cinq à six mille hommes, & que pour le reste, il le recevroit en espéces. Ce Prince avoit de fortes raisons pour ne pas accepter alors un nombre trop considérable de troupes de la part de l'Espagne: il appréhendoit que la puissance dont il jouissoit, ne fût enfin étouffée par une plus grande; & que l'Espagnol, n'ayant

Mayenne refuse encore une fois de donner au Roi d'Espagne le titre de *Protecteur*.

1590. pût réussir par négociation à se faire nommer *Protecteur de la France*, n'usât d'autorité pour se faire donner ce titre, lorsqu'il se verroit en forces dans le Royaume.

L'Ambassadeur d'Espagne, voyant le peu de succès de ses intrigues, fut quelque tems sans parler de troupes ni d'argent. Mayenne qui, en étoit extrêmement pressé, lui écrivit avec beaucoup de vivacité, & il lui fit même entendre par ses Agens, que s'il n'étoit promptement secouru, il prendroit enfin le parti de faire un accommodement avec le Navarrois. L'Ambassadeur, intimidé par cette menace, résolut enfin de le satisfaire, & il écrivit à Mayenne qu'il venoit de mander au duc de Parme, qui commandoit les troupes Espagnoles en Flandre, de fournir au plutôt à la Ligue les secours tels qu'on les lui demanderoit.

Mayenne va en Flandre sollicirer des secours.

Mayenne se rendit aussi-tôt à Bruxelles, pour prendre avec le Duc de Parme des arrangemens sur le nombre & la qualité des troupes qu'il croyoit lui être nécessaires. Il choisit parmi ce qu'il y avoit de meilleur dans cette armée, & il se borna à quinze cens Lances & cinq cens Arquebusiers à

cheval. Il retourna en poste se mettre à la tête de son armée ; &, ayant reçû peu après les secours qu'il attendoit, il se mit en marche pour aller à Dreux.

1590. Il revient à son Camp, & part avec ses troupes pour aller à Dreux.

Le Roi faisoit alors le siége de cette Place : il avoit espéré d'abord de la surprendre ; mais comme on n'y peut avoir accès que par une rue d'un Fauxbourg assez long, & que par tout ailleurs, on ne peut faire l'approche des fossés qu'à travers quantité de Jardins, tous enfermés de murs ou de hayes, il ne crut pas qu'une surprise pût avoir lieu, & il préféra d'en faire le siége.

Il y eut d'abord une action très-vive dans les Fauxbourgs qui furent emportés après une longue résistance, & les ennemis se trouverent alors obligés de se renfermer dans leurs murailles.

Siége de Dreux par le Roi.

Après avoir fait tirer sur la Ville plusieurs volées de canon, il fit pointer son artillerie contre le Château, & commença de le battre le 3 de Mai vers le midi ; il y eut bientôt une brêche assez considérable ; de sorte que l'assaut fut ordonné sur le champ. On le fit précéder d'une furieuse décharge d'artillerie, qui fit un grand dégât parmi les Assiégés : cependant, loin

1590. de se décourager, ils se préparerent à recevoir l'ennemi avec la plus grande intrépidité ; & en effet les troupes Royales furent vivement repoussées & obligées de se retirer avec perte.

Les Assiégés, animés par ce premier succès, travaillerent toute la nuit suivante à réparer la brêche, & à se fortifier au-dedans par un bon retranchement, comptant bien avoir le lendemain un second assaut à soutenir ; mais ce jour-là & les suivans se passerent dans l'inaction, parce que la poudre manqua dans le Camp. Dans cet intervalle, le Roi envoya Givri à Meulan à la tête des Chevaux-légers, pour en amener toutes les munitions nécessaires. Ce fut alors qu'il apprit que le Duc de Mayenne, renforcé des troupes Espagnoles venoit au secours de Dreux, & qu'il avoit déja bien de l'avance.

Le Roi léve le siége. Le Roi fit aussi-tôt retirer son artillerie de devant la Place, & décampa : il étoit un peu piqué d'avoir si mal réussi ; cependant il prit en partant un air de gayeté, & dit à ses Officiers avec sa vivacité gasconne : *Messieurs, nous levons le siége ; mais il n'est pas honteux de le faire pour donner une bataille.* En effet, il résolut sur le champ d'aller

à la rencontre du Duc de Mayenne.

Ce Monarque s'arrêta à Nonancout ; ce fut-là qu'il communiqua aux Seigneurs & aux Officiers Généraux de ses troupes, le plan de bataille qu'il avoit déja dressé. Il en donna une copie au Baron de Biron qui devoit faire la fonction de Maréchal de Camp général, & une autre à Vic-Saret, Mestre de Camp, qu'il fit son Sergent de bataille. 1590.

Le lendemain il décampa; &, en partant, il rangea toutes ses troupes dans le même ordre qu'elles devoient tenir dans la bataille. Cette marche ainsi ordonnée, toute l'armée se rendit ce même jour vers les Villages de Saint André & de Fourcanville, dans une grande plaine qui s'étend entre les rivieres d'Itton & d'Eure ; c'étoit de ce côté-là, qu'on lui avoit donné avis que l'armée de la Ligue devoit prendre sa route.

Le Roi & Mayenne arrivent en même tems près d'Ivry.

Mayenne ne sçut la véritable position de l'armée de ce Prince, que lorsqu'il en fut assez près pour voir qu'il n'y avoit plus moyen d'éviter une action. Il avoit cru d'abord que le Roi, lui étant de beaucoup inférieur en forces, se retireroit sous le canon de

1590. quelque Place peu éloignée de Dreux ; mais s'étant avancé jusqu'à Ivry sur la riviere d'Eure, il sçut par les Officiers qu'il envoya à la découverte, que l'armée Royale venoit directement à lui, & qu'elle étoit campée dans le poste que lui-même avoit résolu d'occuper. Il fallut donc y renoncer, & l'armée de la Ligue se campa à une distance peu éloignée.

Il y eut dès le soir de ce même jour quelques Escarmouches entre différens Corps des deux armées ; il pensa même y avoir une action en régle à l'occasion d'un Village dont les Ligueurs s'étoient emparés & qu'ils prétendoient conserver ; mais ils en furent chassés promptement par les troupes Royales qui s'y établirent, & l'affaire n'alla pas plus loin ; parce que de part & d'autre, on ne s'occupa que de l'affaire principale, qui étoit de se disposer à une bataille qu'il n'étoit plus possible d'éviter, les armées se trouvant si près l'une de l'autre & dans un pays presqu'entiérement découvert.

Perplexité de Mayenne au sujet de la bataille.

Le souvenir de la journée d'Arques étant toujours présent à l'esprit de Mayenne, il n'auguroit pas avantageusement de l'action qui se préparoit.

Il tint dès ce même soir un Conseil de guerre, où il mit en délibération si l'on risqueroit une bataille, ou s'il ne seroit pas plus prudent de faire tout ce qui seroit possible pour l'éviter. Il n'y eut qu'une voix pour l'action : on prétendit même qu'il étoit de l'intérêt des Ligueurs d'aller attaquer le Roi dans son Camp, & d'accélérer l'instant de la bataille, de peur qu'en différant, ils ne se trouvassent dans la nécessité de combattre à leur désavantage. 1590.

Le Comte d'Egmont, qui avoit eu le commandement des troupes que le Duc de Parme venoit d'envoyer à la Ligue, étoit des plus ardens pour le combat : c'étoit un jeune Seigneur de beaucoup de courage, mais de peu d'expérience, auquel rien ne paroissoit difficile, & qui croyoit qu'il n'y avoit qu'à risquer pour réussir. Il parla de la bataille, comme d'une chose sur laquelle il paroissoit indécent de délibérer ; & il eut même la ridicule vanité de dire que si les François avoient tant de peur, ils n'avoient qu'à le laisser faire, & que lui seul avec ses troupes sçauroit bien mettre le Navarrois à la raison.

Les Ligueurs demandent qu'on livre bataille.

1590.

Mayenne ne voulut point relever ce que d'Egmont venoit de dire d'insultant pour lui & pour la Nation. Il avoit à porter son attention sur un objet d'une bien plus grande conséquence. Les voix se trouvant donc unanimes pour la bataille, il médita dès cet instant sur les mesures qu'il devoit prendre pour mettre l'avantage de son côté.

Les deux armées se rangent en bataille.

Le lendemain, qui étoit le Mercredi quatorziéme de Mars, Mayenne, après avoir fait reculer ses troupes vers Ivri, pour prendre un terrein plus avantageux, que celui qu'il avoit le jour précédent, les mit en bataille dès le grand matin. L'armée Royale ne tarda pas à être rangée. Comme tout le monde sçavoit le poste qu'il devoit occuper, chacun s'y rendit & tout se trouva en ordre en peu tems.

Les deux armées resterent assez longtems en présence, sans faire aucun mouvement. Le Roi voyant l'inaction des Ligueurs marcha droit à eux, & lorsqu'il fut à une certaine distance, il fit tourner ses troupes sur la gauche. Mayenne imaginant que le dessein de ce Prince étoit de se saisir d'un Village situé près de-là, afin d'avoir sur lui

l'avantage du terrein, envoya ordre au Vicomte de Tavanes qui commandoit l'aîle droite, de s'avancer avec les Réitres & la Cavalerie Espagnole, pour prendre l'armée Royale en flanc & tâcher de rompre l'ordre de bataille. Mais le Roi, qui n'avoit d'autre vûe que de se mettre le vent & le soleil à dos, afin que la fumée de la mousqueterie n'incommodât pas ses troupes, fit faire cette évolution de manière que l'on n'osa l'attaquer. Lorsque ce Prince se fut établi comme il le souhaitoit, on fut encore quelque tems à se regarder, & il étoit près d'onze heures que l'on n'avoit fait encore aucun mouvement de part ni d'autre.

1590.

Voici quelle étoit la disposition des deux armées. Celle du Roi qui étoit de huit mille hommes d'Infanterie, & de deux mille chevaux, étoit rangée presqu'en ligne droite; il n'y avoit que les deux extrêmités qui s'avançoient un peu vers l'ennemi. Toute sa Cavalerie étoit partagée en sept Escadrons, dont chacun étoit flanqué de bataillons, & avoit devant soi une troupe d'enfans perdus.

Disposition de l'armée du Roi.

A la tête du premier Escadron composé de trois cens chevaux, étoit le

1590. Maréchal d'Aumont, ayant sur les flancs deux Régimens d'Infanterie Françoise. Le Duc de Montpensier commandoit le second composé d'un pareil nombre de troupes ; il étoit soutenu sur sa gauche par cinq cens Lansquenets, & sur sa droite par un Corps de Suisses d'environ 500 hommes.

La Cavalerie légère, au nombre de quatre cens hommes, formoit le troisiéme Escadron, & marchoit à la tête des deux premiers, partagée en deux Corps. Cet Escadron avoit à sa gauche quatre grosses piéces d'artillerie & deux coulevrines. Le Baron de Biron commandoit le quatriéme Escadron qui étoit composé d'environ deux cens cinquante chevaux.

Le Roi étoit à la tête du cinquiéme Escadron qui étoit de six cens hommes d'élite, auxquels se joignirent les troupes du Prince de Conti, de la Trémouille, du Plessis Mornai & de la Guiche, Grand Maître de l'Artillerie. Ce Corps étoit couvert sur la gauche par le Régiment Suisse du Canton de Glaris & par un autre de Grisons, & sur la droite, par les Régimens du Canton de Soleure & du Colonel Balthazar ; quatre autres Régimens d'In-

fanterie Françoise étoient aussi commandés pour le soutenir ; sçavoir le Régiment des Gardes & ceux de Brigneux, de Vignoles & de S. Jean. 1590.

Le sixiéme Escadron formoit le Corps de réserve. Il étoit composé de cent cinquante Chevaux d'élite, commandés par le Maréchal de Biron. Ce Corps étoit soutenu par deux Régimens d'Infanterie Françoise. La Cavalerie Allemande formoit le septiéme & dernier Escadron, sous les ordres de Théodoric Schomberg.

Dispositon des troupes de Mayenne.

L'armée de la Ligue étoit rangée à peu près de la même maniere que celle du Roi, excepté qu'elle formoit un peu plus le croissant. Elle étoit de douze à treize mille hommes de pied & de quatre mille chevaux, & n'avoit que quatre piéces d'artillerie. Mayenne se mit à la tête de son aîle gauche opposée à la droite de l'armée ennemie où étoit le Roi. Il y plaça ses meilleures troupes, & entr'autres celles que le Comte d'Egmont avoit amenées des Pays-Bas. Elles étoient partagées en deux Escadrons. A côté, en tirant vers le centre de l'armée, étoient les Escadrons des Ducs de Nemours & d'Aumale, qui furent d'abord séparés

1590.

du gros de Mayenne & qui s'y réunirent ensuite ; de sorte que l'aîle droite où étoit le Roi, eut à soutenir le choc de plus de deux mille chevaux. Le reste de la Cavalerie, partagée en autant d'Escadrons que celle du Roi, étoit au centre & à la gauche de Mayenne, & chaque Escadron étoit flanqué d'Infanterie.

Différent coup d'œil des deux armées.

Ces deux armées en présence, formoient deux points de vûe qui charmoient les spectateurs, mais sous des égards bien différens. La magnificence régnoit parmi les troupes de Mayenne; l'or y brilloit de toutes parts; les écharpes étoient superbes, & les armures d'un travail admirable : en un mot tout y étoit riche, recherché, de bon goût ; il sembloit que ces troupes alloient plutôt à une fête guerrière, qu'à un combat sanglant & décisif.

Le coup d'œil de l'armée Royale étoit bien d'une autre espéce. Les troupes étoient toutes hérissées de fer, sans écharpes, sans ornement : il n'étoit pas possible de les regarder, sans ressentir un certain frissonnement de terreur : *Il ne se pouvoit rien voir de plus formidable*, dit l'Auteur d'une Relation du tems, *que deux mille Gentils-*

hommes armés à crû depuis la tête jusqu'aux pieds, bruslans d'affection de faire en telle occasion un bon service à leur Roi, à leur Patrie, & servir par mesme moyen à la conservation de leurs fortunes & familles qu'ils voyoient que l'on vouloit exposer en proye aux Estrangers. Ceste résolution valoit deux fois autant de forces, comme il y parut, & que ce n'est pas en cela le nombre qui fait le poids.

1590.

Après que les deux armées eurent ainsi passé un tems assez considérable à se regarder, le Roi fit la première démarche; &, partant de l'Escadron qu'il s'étoit réservé, il passa à la tête de ses troupes, parcourut les rangs, exhortant tout son monde à se signaler dans ce grand jour où il s'agissoit de soutenir la cause la plus juste qui fût jamais. Mayenne de son côté, ayant vû le Roi haranguer son armée, fit la même chose à l'égard de la sienne; il exhorta ses troupes à marcher courageusement à l'ennemi, en leur représentant que c'étoit la cause de Dieu même qu'ils défendoient; que la guerre qu'ils faisoient depuis long-tems, étoit juste, sainte, nécessaire; qu'en remportant la victoire, ils délivreroient

Le Roi harangue ses troupes.

Mayenne fait la même chose.

1590. de la tyrannie des Hérétiques le plus floriſſant Royaume du monde, & qu'ils s'acquéreroient une gloire dont le ſouvenir ſe perpétueroit à jamais.

Le Roi, étant retourné à la tête de ſon Eſcadron, après avoir harangué ſes troupes, un Officier vint à toutes brides lui annoncer que les Sieurs d'Humières, de Mouy & autres, tant Seigneurs que Gentilshommes de Picardie, lui amenoient un ſecours de deux mille Chevaux, & qu'ils n'étoient qu'à une demi-lieue. Le Monarque, comme ſi cette nouvelle lui eût preſcrit l'heure de commencer le combat, ſe tourna vers ſes troupes, les avertit qu'il alloit donner; &, leur montrant le panache blanc, qui étoit ſur ſon caſque, il leur dit avec cet air aſſûré qui ſembloit répondre de la victoire: *Enfans, ſi les Enſeignes vous manquent, marchez hardiment où vous verrez ce panache; voilà le ſigne du ralliement; vous le trouverez toujours dans le chemin de l'honneur & de la victoire. Dieu eſt pour nous.* Auſſi-tôt il donna ordre au Grand-Maître de l'Artillerie de faire feu ſur les ennemis.

Le

Le canon fut si bien servi & si à propos, qu'il en partit neuf volées avant qu'on eût mis le feu à celui de Mayenne. L'artillerie Royale fit dans les troupes de la Ligue un dégât d'autant plus considérable, que leur armée étoit rangée comme en amphithéâtre sur le penchant d'une petite éminence qu'elle occupoit, & donnoit sur elle beaucoup de prise. Le Roi, voyant que son canon avoit mis le désordre parmi les ennemis, fit sonner la charge, & l'action commença. Le sieur de Rosne qui commandoit l'aîle droite de l'armée de la Ligue, & qui s'étoit trouvé exposé à tout le feu de l'artillerie royale, avoit déja quitté son poste & s'avançoit avec un gros de Cavalerie légère de cinq à six cens chevaux & un Régiment de Lansquenets, pour attaquer le Maréchal d'Aumont. Mais ce Seigneur, après avoir essuyé la décharge des Lansquenets, fondit à l'instant sur la Cavalerie de Rosne avec tant de fureur, qu'il la rompit & la chassa jusqu'à l'entrée d'un petit bois, où il s'arrêta pour rallier ses gens.

[redacted]

1590.

Bataille d'Ivry.

Pendant ce tems-là, un Escadron de Reîtres s'étant avancé pour se saisir de l'artillerie royale, deux Escadrons de

[redacted] Cavalerie-légère, se présent
1590. les recevoir ; mais les Ré
mirent point en devoir de l
ils se contenterent de faire
pistolet, & regagnerent leu
tôt après. A ceux-ci suc
Lances Vallones, qui ens
Cavalerie-légère, & l'au
mise dans une déroute e
le prompt secours que lu
le Duc de Montpensier &
Biron : ils rompirent l'Es
mi, le dissiperent & reste
de la place ; mais ils essuy
l'autre le plus grand dan
fut blessé au bras & à la
pensier ne le fut point ; il
moins risque de la vie, p
cheval fut tué sous lui ;
l'eût remonté promptem
infailliblement péri dans l

Tandis que Mayenne
son aîle droite, il partit
gauche dans le dessein d
la troupe du Roi. Ce M
voyant venir, s'avança a
de résolution, & précéd
tout son Escadron de q
Quatre cens Carabinier
rent alors leur décharge

de ce Prince : s'étant ouverts ensuite, le Comte d'Egmont parut à la tête de ses Lanciers & d'un gros Escadron de Réitres, & tomba, la lance en arrêt, sur l'Escadron Royal. Ce choc fut soutenu avec la plus grande intrépidité, & les Ligueurs, malgré leurs efforts, ne purent enfoncer cet Escadron. 1590.

On fit alors usage des armes courtes, & il y eut une mêlée qui fut très-sanglante pour les deux Partis. Fonslebon Royaliste, cassa la tête au Comte d'Egmont d'un coup de pistolet, & cet événement occasionna beaucoup de désordre dans les troupes de ce Seigneur ; mais il arriva du côté du Roi un accident qui pensa avoir les suites les plus funestes. Henri Pot de Rhodes qui portoit la cornette blanche, reçut dans le visage un coup de feu qui l'aveugla dans le moment ; en même-tems, la demie pique qui soutenoit l'étendard royal, ayant été brisée entre ses mains, & la bride de son cheval coupée, il fut emporté au hazard sans sçavoir où il alloit & sans quitter son Etendard ; cet accident occasionna d'abord une grande confusion ; plusieurs, s'imaginant que le Roi se retiroit de la mêlée, suivirent l'Etendard

1590. partout où il plaisoit au cheval de l'emporter; mais ce qui augmenta encore le désordre, c'est qu'un jeune Seigneur qui avoit une panache à peu près semblable à celui du Roi, suivit l'Etendard; de sorte que la plûpart des Seigneurs y furent trompés, & marcherent de ce côté-là, suivant ce que le Roi leur avoit recommandé avant la bataille. Ce Prince qui étoit enfoncé dans la mêlée, ne s'apperçut pas d'abord de ce désordre: dès qu'on l'en eût informé, il accourut; &, se faisant reconnoître, tout fut bientôt rétabli. La Noblesse qui l'apperçut, revint aussi-tôt de son erreur, se rangea auprès du Prince; & tous redoublant de courage firent de si grands efforts, qu'ils rompirent entièrement les ennemis, & les mirent en déroute.

L'armée de la Ligue est mise en déroute.

Mayenne, dans cette désolante conjoncture, se trouva presque seul sur le champ de bataille. Après avoir rempli durant l'action le devoir d'un grand Capitaine, il fit alors tout ce qu'on pouvoit attendre du soldat le plus déterminé. Il tint ferme avec les Ducs d'Aumale & de Nemours, & environ trente Gentilshommes qui s'étoient joints à lui pour le soutenir. Il repoussa

à plusieurs reprises les efforts des Royalistes, comptant toujours que quelque corps de ses troupes viendroit lui donner du secours. Il fit même plusieurs fois élever son Etendard, pour rallier ses gens & les rappeller auprès de lui; mais il les attendoit inutilement: dès le commencement de la déroute, les Royalistes s'étoient mis à leur poursuite; & les chassoient devant eux en massacrant tous ceux qui tomboient sous leurs mains. Mayenne, voyant alors qu'il n'y avoit plus d'espérance de tenir contre l'ennemi, saisit un moment heureux pour se sauver; & il alla se réfugier à Ivry. Il ne fut suivi que d'un très-petit nombre de ceux qui s'étoient rangés auprès de lui. Les uns furent faits prisonniers, & entr'autres Charles de Beausoncle de Cicogne qui portoit l'Etendard de la Ligue. D'autres suivirent la premiere route qu'ils trouverent pour s'évader; c'est ainsi que le Duc de Nemours, Bassompierre, d'Aumale & le Vicomte de Tavanes, ne pouvant gagner Ivry, s'enfuirent du côté de Chartres.

1590.

Mayenne se sauve à Ivry.

Le Roi, qui dans la chaleur de l'action s'étoit laissé emporter à la

Inquiétudes des troupes Royales sur

1590. le fort du Roy.

poursuite des fuyards, ayant disparu pendant quelque tems, la consternation se répandit parmi ses troupes, & l'on crut d'abord qu'il avoit été fait prisonnier; il courut même un bruit qui causa encore plus d'allarme, surtout à l'aîle gauche de l'armée, où il n'avoit point paru: on dit que ce Prince, ne suivant que son ardeur, s'étoit tellement exposé en poursuivant les fuyards, qu'il avoit été tué: on ne peut exprimer quelle fut alors la désolation de ses soldats; mais heureusement ils furent bientôt détrompés. On le vit reparoître dans la plaine revenant joindre ses troupes, tout couvert du sang des ennemis qu'il avoit tués de sa propre main. Les premiers qui l'apperçurent, jetterent de grands cris de *Vive le Roi*, qui passant bien vîte jusqu'aux extrêmités du champ de bataille, dissiperent les mortelles inquiétudes que son absence avoit occasionnées, & rétablirent partout la joye que leur donnoit une victoire aussi complette.

Ce n'étoit pas précisément la poursuite des fuyards qui avoit été cause que ce Prince avoit disparu pendant un assez long espace de tems. Il avoit

même abandonné ce soin à une partie de sa Cavalerie, & revenoit au champ de bataille, n'ayant tout au plus autour de lui qu'une vingtaine de Gentilshommes, lorsqu'il vit venir un Escadron de troupes Vallones, qui accouroient pour l'envelopper : heureusement il fut promptement secouru par le Comte d'Auvergne, la Trémouille, Givry & le Maréchal d'Aumont qui, formant avec lui un Escadron, tomberent sur ces troupes; &, après quelque résistance, les taillerent en piéces & leur enleverent leurs Drapeaux. 1590.

L'Infanterie de Mayenne qui n'avoit pas donné s'étoit mise à la débandade, dès qu'elle s'étoit vûe abandonnée de la Cavalerie; de sorte qu'il n'y avoit de troupes en Corps dans la Campagne, qu'un gros Bataillon Suisses, auquel s'étoient joints plusieurs François. On délibéra sur ce qu'on feroit de ce Corps de troupes. Les uns proposoient de faire marcher contre eux toute l'Infanterie Françoise & quelques détachemens de Cavalerie; mais le Maréchal de Biron s'y opposa, & dit au Roi qu'après une si grande victoire, il étoit inutile de risquer les

1590.

troupes de Sa Majesté, & qu'il étoit bien plus simple de faire avancer du canon, & de les hacher en piéces, s'ils différoient à demander quartier.

Le Roi accorde bon quartier à un Corps de Suisses de la Ligue.

Le Roi prit ce parti; mais, dans le tems qu'on avançoit le canon, sa bonté naturelle lui inspira de leur envoyer un Trompette, pour les sommer de se rendre. Ils accepterent la proposition d'autant plus volontiers, qu'il ne leur restoit aucun moyen de se soutenir, & que d'ailleurs ils voyoient ce qu'ils avoient à craindre des préparatifs que l'on faisoit du côté de l'armée Royale. Ils mirent donc les armes bas, & envoyerent même leurs Enseignes au Roi; pour lui prouver leur soumission; mais, ce Prince les leur fit rendre sur le champ, & consentit même à la demande qu'ils lui firent de les recevoir à son service.

Tandis qu'on s'étoit amusé à traiter avec les Suisses, & à rallier les Corps de troupes qui s'étoient débandées, il s'écoula assez de tems pour qu'une partie des fuyards de l'armée de la Ligue pût avoir de l'avance & se mettre en sûreté. Le Roi résolut néanmoins de poursuivre les restes de sa victoire. Il destina à cet effet les troupes que

Le Roi poursuit Mayenne.

d'Humieres & autres Seigneurs, lui avoient amenées de Picardie. Il ne les avoit point incorporées dans ses troupes, afin de ne pas déranger son ordre de bataille; mais il les avoit réservées pour le besoin. Voulant donc mettre le comble à sa victoire en poursuivant les fuyards, il se mit à la tête de ce Corps de réserve, & se fit accompagner par le Prince de Conti, le Duc de Montpensier, Saint-Paul, le Maréchal d'Aumont & la Trémouille. 1590.

Il marcha vers Ivry, où Mayenne s'étoit retiré d'abord; mais il ne s'y étoit pas arrêté; il avoit promptement passé la riviere d'Eure; & le pont avoit été rompu sur le champ par ses ordres. Cette précaution qui fut son salut & celui de quelques Officiers Généraux qui se sauvoient avec lui, fut cause en même-tems de la perte d'un nombre considérable de Réitres qui furent atteints par les troupes du Roi, & dont une partie fut taillée en piéces dans le Bourg même d'Ivry.

Le massacre auroit été bien plus grand, si les premiers qui avoient passé, n'eussent coupé les jarrets de leurs chevaux, pour amonceler leurs corps dans les rues d'Ivry, & embar-

1590. rasser le passage, de façon que la course du Roi fut retardée de quelque tems dans ce Bourg. Ce Prince se trouva encore arrêté par la rupture du Pont; il y avoit à la vérité un gué qui avoit beaucoup servi aux Ligueurs; mais comme un grand nombre y avoient péri, le Roi ne voulut pas hazarder ce passage; il alla jusqu'à Anet, où il passa la riviere.

Mayenne se sauve à Mante.

Ce détour, joint aux autres obstacles qu'on avoit opposés à la poursuite des Royalistes, donna le tems à Mayenne de prendre les devans & de se sauver jusqu'à Mante où il courut encore le plus grand risque, parce que les habitans qui avoient déja sçu de quelques fuyards l'événement de cette journée, refuserent d'abord de lui ouvrir leurs portes. Ce ne fut qu'à force d'instances & de prieres qu'il obtint qu'on lui donnât retraite. Il n'y resta que pendant la nuit; le lendemain il passa la Seine, se rendit à Pontoise & de-là à S. Denis, où il demeura, ne voulant pas se montrer aux Parisiens après une défaite aussi considérable.

Perte des deux Partis.

Tel fut le succès de la fameuse bataille d'Ivry, dans laquelle le Roi

avec beaucoup moins de forces que ses ennemis, remporta une victoire des plus complettes, qui ne lui coûta qu'environ cinq cens hommes. Du côté de Mayenne, outre la perte du canon, du bagage & de presque tous les Drapeaux, le nombre des morts fut très-grand, aussi-bien que celui des prisonniers. Voici ce qu'en dit le Roi en écrivant le soir même de la bataille au Maire de Langres, pour lui apprendre cette grande nouvelle. *La bataille s'est donnée, en laquelle Dieu a voulu faire cognoistre que sa protection est toujours du costé de la raison.... Il y en a esté taillé en piéces plus de douze cens des uns & autant des autres.* (C'est-à-dire, tant des troupes Françoises, que des Etrangeres qui servoient sous Mayenne).... *De leur Cavalerie, il y a de neuf cens à mille, & de quatre à cinq cens démontez ou prisonniers, sans leurs valets qui sont en grand nombre, & ce qui s'est noyé au passage de la riviere... Tous les prisonniers disent que leur armée estoit de quatre mille chevaux & de douze à treize mille hommes de pied, dont je crois qu'il ne s'est pas sauvé le quart.* 1590.

L'Etoile rapporte en ses Mémoires, que ce Prince dont la gayeté naturelle

1590.

étoit encore augmentée par ce grand succès, dit en plaisantant sur le grand nombre d'Espagnols qui étoient restés sur le champ de bataille. *Quelque chose que dise la Ligue, je connois bien que je suis Roi, car j'ai guéri bien des Espagnols des écrouelles.*

On fit frapper, en mémoire de cette grande journée, un Médaillon que l'on regarde comme le premier monument qui ait été fait à la gloire de Henri IV, depuis qu'il eut pris le titre de *Roi de France*. On voit son buste d'un côté avec cette légende : HENRICUS IV. FRANC. ET NAVARR. R. CHRISTIANISS. Au revers, il y a un Trophée d'armes avec cette Inscription : VICTORIA YVRIACA.

Les principaux de la Ligue vont voir Mayenne à S. Denis.

Mayenne s'étant retiré à S. Denis après sa défaite, le Légat, l'Ambassadeur d'Espagne, l'Archevêque de Lyon & la Duchesse de Montpensier, sa sœur, allerent le voir pour le consoler; mais il fallut, avant d'y parvenir, lui laisser exhaler ses plaintes contre ceux qu'il croyoit être la cause de ce fatal événement. *Il attribua*, dit Mézerai, *la perte de cette bataille à sa Gendarmerie Flamande, qui étoit lourde & mal-adroite, aussi-bien les hommes*

que les chevaux : à la témérité du Comte d'Egmont qui la commandoit : au défaut du Vicomte de Tavannes qui, ayant la vûe courte, rangea ses Escadrons si près à près, qu'il n'y avoit pas assez d'espace entre deux, par où les Reîtres pussent passer pour faire leur caracole, & venir se remettre en rang derriere les autres, & surtout à la lâcheté de ces mêmes Réitres qui, ayant reculé d'abord tomberent sur l'Escadron du Duc, &, ne faisant que tournoyer durant tout le combat, écornerent encore les autres & les mirent en désordre. 1590.

Il est vrai que Mayenne avoit bien à se plaindre des Réitres qui firent très-mal leur devoir dans cette action. Rosni qui étoit avec le Roi à la bataille, rapporte dans ses Mémoires, que lorsque la Cavalerie de la Ligue s'avança contre l'Escadron où étoit le Roi, les Réitres, qui la plûpart étoient Protestans, s'arrêterent à trente pas de Sa Majesté ; & ne voulant pas combattre contre un Prince de leur Religion, ils tirerent pour la plus grande partie leurs pistolets en l'air, & firent aussi-tôt volte face, pour aller se mettre à la queue de l'armée.

Le récit de ce qui avoit occasionné

1598. le désordre, ne servant qu'à entretenir la tristesse, sans remédier à rien, les Seigneurs qui étoient venus voir Mayenne, chercherent à le tranquilliser par leurs remontrances, & par des offres de services de toute espéce. Mais soit que ce Prince eût à se plaindre qu'on eût un peu tardé * à le venir voir,

* Selon les Mémoires de l'Etoile, le Légat & autres Seigneurs de la Ligue ne rendirent visite à Mayenne que le dernier jour de Mars, c'est-à-dire, plus de quinze jours après la bataille. Cette date qui n'est nullement juste, fait voir qu'il faut lire avec précaution les Auteurs même contemporains. Car l'Etoile étoit à Paris dans ce tems-là: on avoit les yeux sur lui, parce qu'il passoit pour Politique, & même pour Royaliste; il étoit donc de son intérêt d'avoir attention aux démarches des Chefs de la Ligue. D'ailleurs, le départ d'un Légat, d'un Ambassadeur d'Espagne, de la Duchesse de Montpensier, tout cela dut faire du bruit dans la Ville & n'être ignoré de personne, sur-tout de ceux qui étoient en quelque considération. Cependant il se trompe ici lourdement en fixant au 31 de Mars ce qui a dû arriver bien plutôt. J'en trouve la preuve dans une Lettre du Maréchal de Biron, datée du 24 de Mars, par laquelle on voit que la Cour étoit déja informée d'une partie de ce qui avoit été réglé dans la visite rendue à Mayenne à Saint Denis. On décida dans cette visite que le Légat tâcheroit d'avoir une conférence avec le Maréchal de

soit qu'il prévît ce dont il étoit menacé pour la suite, si la Fortune conti- 1590.
nuoit à lui être contraire; l'Etoile marque dans ses Mémoires qu'il leur répondit en ces termes: *Tant que mes affaires iront bien, je ne crains pas d'avoir besoin d'hommes & d'amis; mais deux vers Latins que j'ay appris au Collége, & que j'ay reconnu véritables depuis ma derniere infortune, me font peur:*

Dum fueris felix, multos numerabis amicos;
Tempora si fuerint nubila, solus eris.

C'est-à-dire: *Tant que vous serez*

Biron, & que Villeroi iroit à la Cour pour conférer avec le Roi. Or tout cela étoit déja communiqué à la Cour avant le 24, puisque le Maréchal, en mandant à du Haillan le détail de la bataille qui s'étoit donnée dix jours auparavant, lui dit en propres termes: *Je ne sais si je m'aboucherai avec le Légat, comme il montre le désirer*; & vers la fin: *M. de Villeroy sera ici aujourd'hui ou demain.* Ajoutez à cela que Mayenne étoit parti de Saint Denis, pour se rendre à Soissons, avant que l'on proposât à Villeroy de faire la démarche qu'on souhaitoit de lui. Il est vraisemblable que Mayenne lui ayant refusé deux fois d'avoir une conférence avec le Roi peu après la mort d'Henri III, ne voulut pas dans cette conjoncture paroître avoir recours à sa médiation.

[redacted] *heureux, vous aurez beaucoup d'amis ;*
1590. *si les tems deviennent orageux, personne ne vous regardera.*

Après ce triste préambule, on en vint à ce qui paroissoit vraiment le plus pressé, qui étoit de rassûrer les esprits & de prendre des mesures pour arrêter les conquêtes du Roi ; car ce Prince, trois ou quatre jours après la bataille, avoit reçu Mante & Vernon sous son obéissance ; & il étoit vraisemblable qu'il ne tarderoit pas à s'approcher de Paris. C'étoit bien l'avis du fameux Capitaine la Noue : il vouloit absolument que le Roi après sa victoire marchât du même pas vers la Capitale, où tout étoit alors dans une consternation qui lui répondoit d'un prompt succès ; mais ce Prince ne suivit point ce conseil. Il en fut détourné, disent quelques Historiens, par le Maréchal de Biron & par d'O, Surintendant des Finances, qui avoient chacun leurs raisons * pour prolonger la guerre.

* *Le Maréchal de Biron*, dit Mézerai, *le plus autorisé de son Conseil de guerre... craignoit que le Roi, lequel il traitoit comme son Disciple, ne sortît, s'il faut ainsi parler, de dessous sa ferule, & ne cessât de le considérer, s'il*

Le résultat de la conférence fut que l'on tâcheroit d'amuser le Roi, en lui faisant espérer un accommodement; que, pendant ce tems-là, on se hâteroit de pourvoir Paris de munitions & de troupes, & que l'on enverroit promptement à Rome, en Espagne & aux Pays-Bas pour y demander des secours. Par rapport aux propositions d'accommodement, le Légat voulut bien se charger de se ménager une entrevûe avec le Maréchal de Biron : à l'égard du choix que l'on feroit de la personne qui devoit conférer avec le Roi, les voix se réunirent pour Villeroi qui étoit fort bien dans l'esprit de ce Prince : on conclut donc qu'on le prieroit de se rendre incessamment à la Cour.

1590. Résultat de la conférence de S. Denis.

venoit si-tôt à bout de ses affaires. Le Surintendant, dit le même Historien, *aimoit mieux réduire Paris par des moyens violens : car il pensoit qu'en ce cas, le Roi auroit sujet non-seulement de lui ôter les rentes de l'Hôtel-de-Ville, mais encore d'en tirer de grandes rançons, & d'y mettre tels impôts qu'il lui plairoit.* Les Mémoires de Sully rapportent que ce fut le défaut d'argent qui empêcha le Roi de pousser alors jusqu'à Paris, & ils disent en même-tems qu'on attribua ce défaut au Surintendant, parce qu'il s'entendoit toujours avec la Ligue; & ne pouvoir s'accommoder de la domination d'un Roi Huguenot.

1590. Ces arrangemens pris, le Comte Jacques Collalte fut envoyé en Allemagne, pour y faire une levée de Lansquenets, au nom du Roi d'Espagne; d'autres allerent à Rome, en Lorraine, en Savoye; le Commandeur Morée partit en poste pour les Pays-bas, afin de presser le Duc de Parme d'envoyer des troupes en France, & Mayenne se prépara à partir pour Soissons, afin d'y rassembler quelques troupes de Picardie & de Champagne; mais auparavant, il écrivit au Pape & au Roi d'Espagne, au sujet des derniers événemens.

Lettre de Mayenne au Roi d'Espagne.

Dans sa Lettre à Sa Majesté Catholique, après avoir rejetté sur les Allemands la triste catastrophe d'Ivry, il prioit ce Prince de lui envoyer promptement des secours, moyennant lesquels, disoit-il, il osoit assûrer qu'il reprendroit facilement tout ce que le Parti avoit perdu, & qu'il empêcheroit même que l'ennemi profitât de sa victoire; & pour détruire les soupçons qu'on avoit pû inspirer contre lui au sujet d'un accommodement avec le Roi, il finissoit sa Lettre par protester à Sa Majesté Catholique, que quand même les hommes devroient l'aban-

donner, il répandroit jusqu'à la derniere goute de son sang, pour la cause de Dieu qui n'abandonne jamais ses serviteurs. 1590.

Lettre du même au Pape.

La Lettre qu'il écrivit au Pape, commençoit de même par des plaintes contre des troupes Etrangeres, & en particulier contre les Allemans; mais il ne se plaignoit pas moins amérement de Sa Sainteté elle-même qui n'avoit fourni aucun secours ni d'hommes, ni d'argent. On ne peut rien dire de plus vif, que ce que Mayenne écrivit au Saint Pere, au sujet de son indifférence pour les intérêts de la Ligue. Il lui reprocha de donner le tems au Roi de Navarre, Chef des Hérétiques, de s'affermir sur le Trône, & de se servir même des Catholiques pour ruiner la Religion. Il lui remontra qu'ayant lui-même permis de prendre les armes contre ce Prince, il devoit à plus forte raison s'intéresser au succès des armes Catholiques, & les mettre en situation de prospérer : il ajoûta, qu'il étoit étonnant qu'il se fît tant prier pour tenir la parole qu'il avoit donnée de fournir les secours nécessaires; qu'on ne voyoit pas à quel usage il destinoit les richesses immenses qu'il

1590. avoit amassées avec tant de soin ; & il lui demanda, s'il pouvoit mieux employer ses trésors qu'à la conservation d'un Royaume auquel le Saint Siége avoit les plus grandes obligations. Il finissoit sa Lettre avec la même vivacité, & prenoit le Ciel & la Terre à témoin que c'étoit sans l'avoir mérité qu'il se voyoit abandonné du Vicaire de J. C. dans la cause de Dieu même : il ajoûta qu'il sçavoit bien qu'on trahissoit la Religion, & qu'il ne faisoit pas difficulté de le publier hautement, afin que la Postérité eût ce témoignage de ses justes plaintes.

On prétend que Mayenne n'écrivit si vertement au Pape, que pour plaire au Roi d'Espagne, qui étoit d'autant plus indisposé contre ce Pontife, que S. M. C. étoit informée qu'il n'amassoit les grandes richesses qu'on lui reprochoit, que pour tâcher de réussir à distraire un jour le Royaume de Naples de la Monarchie Espagnole. D'un autre côté, il y avoit effectivement apparence que ce Pontife étoit bien refroidi pour la Ligue, depuis qu'il étoit instruit des avantages que le Roi remportoit depuis quelque tems, & l'on voyoit alors assez clairement que

désormais les événemens seroient seuls capables de décider sa conduite à l'égard des affaires de France. 1590.

Mayenne partit de Soissons peu après, & chargea le Duc de Nemours de commander dans Paris à sa place. Il pria en même-tems le Légat de rester dans cette Capitale pour rassûrer les peuples; &, afin de faire voir qu'il n'y avoit rien à craindre pour les Parisiens, il laissa avec eux sa mere, sa femme, sa sœur & ses enfans, & recommanda à ses amis de répandre que dans peu il se vengeroit du Navarrois, & l'empêcheroit de se glorifier du peu d'avantage qu'il avoit pris sur lui.

Mayenne va à Soissons.

Dès que Mayenne fut parti, on pensa à prendre des mesures pour faire réussir ce qu'on avoit réglé au sujet de l'entretien que le Légat devoit avoir avec le Maréchal de Biron, & Villeroi avec le Monarque. Le Légat écrivit directement au Maréchal qui attendit pour lui répondre, que le Roi consentît à sa demande. Elle lui fut accordée dans le tems même que Villeroi eut son audience à la Cour.

Ce sage Ministre ne s'étoit chargé de cette négociation qu'avec beaucoup de répugnance, parce qu'il se doutoit

Villeroi va au Camp du Roi.

1590. bien que Mayenne ne pensoit pas sérieusement à la paix. Le Président Jeannin tâcha de le rassûrer sur les dispositions du Duc. On fit d'ailleurs agir le Cardinal de Gondy, Prélat respectable, pour lequel Villeroi avoit beaucoup de vénération; il se rendit à ses instances, & partit pour se rendre au Camp du Roi.

Il a une conférence avec du Plessis-Mornai.

La crainte qu'il eut que le Roi ne le reçût pas bien, fit qu'il s'adressa à du Plessis-Mornai, son ancien ami: après avoir déploré avec lui les malheurs de la guerre civile, il lui demanda s'il n'y auroit pas moyen de se concilier, & tout de suite toucha l'article de la Religion, qui seroit toujours, disoit-il, un obstacle insurmontable, si le Roi tardoit plus long-tems à se faire Catholique: il lui remontra que les circonstances étoient les plus favorables pour cet heureux changement; que le Monarque étant actuellement au-dessus de ses affaires par la grande victoire qu'il venoit de remporter, il n'avoit point à craindre que l'on pût dire qu'il eût été forcé; que cette démarche lui gagneroit les cœurs de tous les François; & éteindroit un feu qui menaçoit d'embraser tout le Royaume,

si on le laissoit subsister plus long-tems. 1590.

Mornai, avant que d'entrer en matiere, ayant demandé à Villeroi, s'il étoit chargé de traiter au nom du Duc de Mayenne, & celui-ci lui ayant répondu que non, Mornai lui dit d'abord que dans ce cas, il avoit fort bien fait de ne pas s'adresser immédiatement au Roi; il ajoûta qu'au reste, on avoit tort de tant insister pour le présent sur l'article de la Religion; qu'on devoit sçavoir que jamais Prince n'avoit été plus fidéle à sa parole que le Roi, & qu'ayant promis de se faire instruire, cela auroit dû suffire pour des gens qui auroient eu de bonnes intentions; il dit de plus que le Roi étoit informé des mauvais desseins des Ligueurs, & du fond qu'ils faisoient sur la protection des Espagnols; mais qu'il sçauroit bien les réduire, quand même leur Roi seroit encore plus puissant qu'il ne l'étoit. En finissant, il complimenta Villeroi sur le désir qu'il témoignoit pour la paix; il l'engagea à inspirer les mêmes sentimens au Duc de Mayenne; & il l'assûra que s'il revenoit avec une Commission de ce Prince pour traiter

1590. de la paix, il seroit bien reçu du Roi, & que lui-même ne manqueroit pas de le seconder ; mais qu'il falloit se presser, parce que si ce Monarque se mettoit une fois en marche pour faire le siége de Paris, il ne voyoit plus de jour à aucun accommodement.

Entrevûe du Légat avec le Maréchal de Biron.

Villeroi partit de Mante après cette conférence, & se rendit à Noisi pour en rendre compte au Cardinal de Gondi. Ce jour-là même, & dans ce même endroit se fit l'entrevûe du Légat avec le Maréchal de Biron, en conséquence d'une permission que le Roi avoit donnée. Elle eut aussi peu de succès, que la démarche de Villeroi à Mante, avec cette différence, que les Négociateurs penserent avoir une prise ensemble.

Le Légat fit voir beaucoup de partialité & peu de droiture : on vit clairement qu'il étoit vendu aux Espagnols & aux Ligueurs ; il osa même proposer au Maréchal d'abandonner le parti du Roi, pour passer dans celui de la Ligue : on peut juger comment une telle proposition fut reçue par un Militaire plein d'honneur, plus respectable encore par sa haute probité, que par son illustre naissance, & qui se

se seroit plus déshonoré qu'un autre en abandonnant son Prince ; puisque c'étoit lui qui l'avoit le premier fait reconnoître pour Roi par l'armée & par les principaux Seigneurs de l'Etat, immédiatement après la mort de Henri III. 1590.

Villeroi, étant retourné à Paris, alla descendre chez l'Archevêque de Lyon, Garde des Sceaux de la Ligue, & lui rendit compte de ce qui s'étoit passé, tant de sa part avec du Plessis-Mornai, que de la part du Légat avec le Maréchal de Biron. Ils eurent ensuite l'un & l'autre une longue conférence avec la femme & la sœur du Duc de Mayenne, qui appréhendant chaque jour de voir le Roi venir les investir dans Paris, conjurerent Villeroi d'aller au plus vîte à Soissons, pour engager le Duc à traiter avec le Roi, indépendamment du Légat & des Espagnols. Villeroi y consentit : mais, pour ne point donner d'ombrage à ceux qui paroissoient opposés à tout accommodement, il fit courir le bruit que, son dessein étant d'aller se retirer à Alincourt auprès de son pere, il croyoit devoir auparavant solliciter une sauvegarde, afin d'y vivre tranquillement,

On engage Villeroi à aller demander à Mayenne des pouvoirs pour traiter de la paix.

1590. & que c'étoit-là l'objet du voyage qu'il alloit faire au Camp des Royalistes.

Conférence de Villeroi avec Mayenne.

Il alla donc trouver Mayenne qui le chargea de négocier de sa part avec le Roi : il lui recommanda d'insister principalement sur le changement de Religion, & de lui faire entendre que, si le Prince ne donnoit pas quelque satisfaction sur ce point, les peuples refuseroient constamment de le reconnoître, & qu'ils seroient d'autant plus hardis à persister dans leurs refus, qu'actuellement la Ligue avoit sur pied une armée bien plus forte que toutes celles qu'elle avoit eues jusqu'alors.

Dans le tems même que Villeroi conféroit avec Mayenne, on fut informé que les troupes Royales venoient de faire un mouvement qui annonçoit que le Roi ne tarderoit pas à se rendre aux portes de la Capitale.

Le Roi s'avance vers la Capitale.

Ce Prince, en partant de Mante, avoit passé par Chevreuse où il avoit mis garnison, & de-là, prenant sa route par Montlhéri, il avoit été mettre le siége devant Corbeil, qui s'étoit rendu le premier d'Avril. Le lendemain, le Roi s'empara de Lagni ; &, par ce

moyen, il se vit maître des passages de la Marne & de la Seine, & en état d'arrêter toutes les provisions qui arrivent par-là continuellement à Paris. 1590.

Ce Prince alla ensuite mettre le siége devant Melun, qui après s'être défendu pendant cinq jours, capitula le onziéme d'Avril. Ce fut ce jour-là même que Villeroi se rendit au Camp devant cette Ville, & s'annonçant de la part de Mayenne, il fit demander une audience que ce Prince lui accorda avec beaucoup de bonté. Il dit à Sa Majesté à peu près les mêmes choses qu'il avoit dites à du Plessis-Mornai, & il en eut aussi une réponse peu différente. Sur la parole que le Roi lui donna d'être toujours dans la disposition de se faire instruire, il demanda à ce Prince s'il vouloit consentir que quelques-uns des Prélats & des Docteurs les plus renommés, eussent avec lui quelques conférences : il l'assûra que cette première démarche feroit la plus grande impression sur les peuples, & seroit seule capable de tout calmer.

Villeroi va trouver le Roi à Melun.

Le Roi parut frappé de cet expédient. Il dit à Villeroi qu'il lui rendroit réponse le lendemain, & qu'il n'avoit

qu'à le suivre à Nangis où il alloit
1590. coucher. Villeroi espéroit remporter
la réponse la plus favorable ; mais il
fut fort étonné, lorsque le Roi le
congédia le lendemain, en lui disant
qu'il n'étoit pas assez autorisé pour que
l'on traitât avec lui ; que Mayenne
n'avoit qu'à députer quelques personnes
avec des pouvoirs suffisans, &
qu'alors il verroit à prendre des
moyens pour le satisfaire.

Villeroi, profitant habilement de cette réponse pour aller à ses fins, demanda au Roi la permission de lui représenter que Mayenne, quoique Chef de la Ligue, ne pouvoit rien conclure seul ; que des pouvoirs émanés de lui seroient toujours insuffisans ; qu'il seroit nécessaire d'avoir l'aveu des Villes les plus considérables, ce qui ne pourroit se faire que par une Assemblée des Députés de ces mêmes Villes ; que pour cela, il faudroit que les passages fussent libres, & qu'ainsi il seroit nécessaire de convenir d'une suspension d'armes. Le Roi rejetta bien loin cette proposition, & dit à Villeroi qu'il n'avoit pas envie de s'exposer à perdre le fruit de sa victoire. Ainsi

Villeroi retourne trou- finit cette audience, après laquelle

Villeroi s'en retourna informer Mayenne de ce qui venoit de se passer.

1590.

ver Mayenne.

Le peu de succès de cette négociation n'empêcha pas Mayenne d'écrire aux principales Villes de la Ligue, pour qu'elles envoyassent au plutôt des Députés à Paris. Son dessein étoit de les avoir, pour ainsi dire, sous la main, afin de s'en servir en cas qu'il se présentât une nouvelle occasion de négocier avec le Roi. Il n'eut garde de s'ouvrir à ce sujet dans ses Lettres par lesquelles il demandoit des Députés; il fit seulement entendre en général que c'étoit pour prendre leurs avis sur la situation des affaires. Il partit de Soissons peu après, & passa vers la frontiere dans le dessein de rompre les intrigues des Espagnols qui négocioient auprès des Gouverneurs de quelques Villes pour se les faire céder; il vouloit en même tems accélérer l'exhibition des secours que le Duc de Parme différoit toujours d'envoyer.

Mayenne mande aux Villes liguées d'envoyer des Députés à Paris.

Pendant ce tems, le Roi poursuivant toujours son grand projet sur la Capitale alla se saisir de Montereau, y mit une forte garnison, & se rendit à Brie le 18 d'Avril, sur la nouvelle qu'il reçut que ses troupes s'étoient

Mayenne va sur la Frontiere.

1590. empatées de cette Place & de Pont-sur-Seine. Delà, il envoya sommer Nogent-sur-Seine qui se rendit sur le champ. Il n'en fut pas de même de la Ville de Sens; Jacques de Harlai de Chanvallon qui y commandoit, fit une vigoureuse résistance, de façon que le Roi, prévoyant que la prise de cette Place lui coûteroit trop de tems, ne jugea pas à propos d'en entreprendre le siége. Content de s'être saisi de tous les ponts de la riviere d'Yonne, depuis Sens jusqu'à Montereau, & de ceux qui sont sur la Seine, depuis Troyes; il prit sa route du côté de S. Maur & de Charenton, força les garnisons des Forts qui défendoient les Ponts de ces deux Places, & s'en empara le 25e d'Avril.

Le Roi fait le blocus de Paris.

Ce Prince fit aussi-tôt jetter un Pont vis-à-vis de Conflans, pour que ses troupes eussent la liberté de faire des courses dans les Campagnes vers Gentilli, Issy, Vaugirard, & autres endroits circonvoisins; de sorte que partout aux environs, il se vit en état d'intercepter tous les secours que Paris avoit coutume de reçevoir. Il fit placer en arrivant quelques piéces d'artillerie sur le haut de Montmartre & sur la

bute de Montfaucon; mais ce ne fut que pour épouvanter les Parisiens; car du reste, il comptoit que la disette où ils alloient se trouver suffiroit pour les forcer bientôt à se rendre. 1590.

L'allarme ne fut cependant pas aussi considérable qu'on l'auroit cru. Les Parisiens sembloient s'être agguerris. Le fanatisme leur tenant lieu de courage, ils comptoient être assez forts pour tenir contre l'ennemi. D'ailleurs les insinuations des Seize & les déclamations journalières des Prédicateurs leur faisant regarder leur rébellion, comme un devoir auquel ils étoient obligés en conscience, ces fanatiques étoient persuadés qu'en s'exposant à la mort, ils mériteroient la Couronne du martyre. Ainsi ils étoient prêts à tout hazarder, plutôt que de permettre au légitime héritier de la Couronne de prendre possession d'un bien qui lui appartenoit.

Le Cardinal-Roi tombe malade.

Ils étoient même occupés alors à examiner sur quel Prince ils jetteroient les yeux pour le faire monter sur le Trône; car on venoit d'apprendre que le Cardinal de Bourbon étoit attaqué d'une maladie mortelle, & qu'il ne pouvoit pas aller loin. Quoi-

que les Ligueurs n'eussent jamais compté sur lui, & qu'ils ne se servissent de son nom que pour entretenir les troubles du Royaume; cet événement leur causa beaucoup d'embarras. Mayenne dut en avoir plus qu'un autre, parce que depuis qu'il avoit cassé le Conseil de l'Union, il ne tenoit que de ce phantôme de Roi, la qualité de *Lieutenant Général*. Le Cardinal venant à manquer, ce titre dèslors ne subsistoit plus.

1590.

Embarras des Ligueurs.

D'un autre côté, les Espagnols aussibien que le Légat, se trouverent extrêmement déconcertés. Le Roi d'Espagne s'étoit toujours servi de la captivité du Cardinal-Roi, pour justifier la conduite qu'il tenoit en envoyant des secours aux Ligueurs. Ce Prince vouloit venger l'insulte faite à une tête couronnée. Par rapport au Légat, il trouvoit que de retenir un Cardinal en prison, étoit un crime qui méritoit que l'on employât tout au monde, pour sévir contre celui qui en étoit l'auteur. Ces différens prétextes étant anéantis, ou du moins fort affoiblis par la mort de ce Cardinal, il falloit imaginer un moyen spécieux pour entretenir les peuples dans l'opposition

qu'on leur avoit inspirée contre leur Roi légitime. 1590.

Comme ils avoient toujours un prétexte apparent du côté de la Religion, ce fut la ressource dont ils se servirent ; &, sans attendre ni consulter Mayenne qui étoit alors en Flandre, ils prirent promptement leurs mesures pour prévenir les esprits, au cas que le Cardinal mourût, ou qu'étant à l'extrêmité, & réfléchissant sur l'injustice qu'il avoit faite au Roi son neveu, il se réconciliât avec lui, & se démît de la Couronne en sa faveur ; car c'étoit encore ce qu'on apprèhendoit.

Le Légat & l'Ambassadeur Espagnol n'eurent pas sitôt appris la maladie du Cardinal, qu'ils s'aboucherent avec le Prevôt des Marchands, les Echevins & plusieurs des principaux Bourgeois de Paris, & les engagerent à présenter à une assemblée générale de la Faculté de Théologie trois propositions, sur lesquelles les Docteurs furent priés de donner leurs avis. Je vais rapporter les questions & les réponses*, telles

* Les consultations des Ligueurs & la réponse des Docteurs furent imprimées en latin & en françois. On les publia sous ce titre : *Résolution de Messieurs de la Faculté de Théo-*

1590. qu'elles parurent imprimées dans le tems.

Consultation adressée à la Faculté de Théologie, par les Ligueurs.

Les propositions à consulter étoient énoncées en ces termes. I° *Si avenant la mort du Roy très-Chrestien Charles dixiesme (ce qu'à Dieu ne plaise) ou au cas qu'il vinst à céder son droit du Royaume à Henri de Bourbon, durant son injuste détention, les François sont tenus, ou peuvent en seureté de conscience, recevoir pour Roi ledit Henri, ou autre Prince fauteur d'héréste, mesme supposé qu'il fust absous des crimes & censures qu'il a encourus, consideré le péril évident de perfidie, & de la subversion de la Religion & du Royaume.*

II° *Si celui qui poursuit la paix estre faite avec ledit Henri, ou la permet, y pouvant empescher, peut estre dit* suspect d'hérésie, *ou* fauteur d'icelle.

III° *Si cela est de droit divin, & si on y peut manquer sans péché mortel & peine de damnation, & au contraire, si c'est chose méritoire de s'opposer par tous moyens audit Henri, & au cas qu'on*

logie de Paris, sur les articles à eux proposés par les Catholiques, habitans de la Ville de Paris, touchant la paix ou capitulation avec l'Hérétique, & admission de Henri de Bourbon à la Couronne de France.

résiste jusques à la mort, si cela peut estre appellé Martyre.

1590. Réponse des Docteurs.

Comme une grande partie des principales têtes de la Faculté étoient dévouées à la Ligue, on ne proposoit rien dans ces assemblées, dont la solution ne fut concertée : on répondit à ces trois questions de la manière suivante, toujours avec la précaution d'asſûrer que c'étoit après une mûre délibération, & après avoir examiné & discuté très-scrupuleusement tous les points l'un après l'autre.

Il est de droit divin, répondirent ces Docteurs, *inhibé & defendu aux Catholiques recevoir pour Roi un Hérétique ou fauteur d'héréſie, & ennemi notoire de l'Egliſe, & plus estroitement encore de recevoir un relaps & nommément excommunié du S. Siége.*

Que s'il eschet qu'aucun diffamé de ces qualitez ait obtenu en jugement extérieur absolution de ses crimes & censures, & qu'il reste toutes fois un danger évident de feintise & perfidie, & de la ruine & subversion de la Religion Catholique, icelui néanmoins doit estre exclus du Royaume, par mesme droit.

Et quiconque s'efforce de faire parvenir un tel personnage au Royaume, ou lui

1590. aide & favorise, ou mesme permet qu'il y parvienne, y pouvant empescher, & le devant selon sa charge, cestui fait injure aux sacrez Canons, & le peut-on justement soupçonner d'héréfie ; & réputer pernicieux à la Religion & à l'Eglise, & pour ceste cause on peut & doit agir contre lui sans aucun respect de dégré ou prééminence.

Et pourtant, puisque Henri de Bourbon est hérétique, fauteur d'héréfie, notoirement ennemi de l'Eglise, relaps & nommément excommunié par N. S. P: & qu'il y auroit danger évident de feintise & perfidie & ruine de la Religion Catholique, au cas qu'il vinst à impétrer extérieurement son Absolution, les François sont tenus & obligez en conscience de l'empescher de tout leur pouvoir de parvenir au gouvernement du Royaume très-Chrestien, & de ne faire aucune paix avec lui nonobstant ladite Absolution, & quand ores tout autre légitime Successeur de la Couronne viendroit à décéder, ou quitter son droit ; & tous ceux qui lui favorisent font injure aux SS. Canons, sont suspects d'héréfie & pernicieux à l'Eglise, & comme tels doivent estre soigneusement reprins & punis à bon escient.

Or tout ainsi, comme ceux qui donnent

1590.

aide ou faveur en quelque maniere que ce soit audit Henri, prétendant au Royaume, sont déserteurs de la Religion, & demeurent continuellement en péché mortel; ainsi ceux qui s'opposent à lui par tous moyens à eux possibles, meus du zéle de Religion, méritent grandement devant Dieu & les hommes; & comme on peut à bon droit juger qu'à ceux-là estant opiniastres à établir le Royaume de Satan, la peine éternelle est préparée, ainsi peut-on dire avec raison, que ceux-ci seront récompensez au Ciel du loyer éternel, s'ils persistent jusques à la mort, & comme deffenseurs de la Foy, remporteront la palme de Martyre.

Ce que dessus a esté conclud & résolu sans aucune contradiction le VIIe. *jour de Mai, l'an M. D. XC. en la troisiesme Congrégation générale sur ce faite en la grande Sale du Collége de Sorbonne, tout les Docteurs de ladite Faculté en général, & chacun en particuliér ayans esté appellez par serment à ladite Congrégation.*

Les Prédicateurs de la Ligue firent de ce Décret, le principal sujet de leurs Sermons séditieux, & allumerent plus que jamais le feu de la rébellion dans le cœur des Parisiens. Ces mêmes dispositions gagnerent promp-

1590. tement les autres Villes Liguées, par le soin que prirent les Seize de répandre ce Décret dans les Provinces avec des Lettres, par lesquelles on les exhortoit à demeurer fermes dans le parti de l'Union : on leur proposoit pour exemple les Parisiens qui, bien que menacés d'éprouver bientôt les extrêmités les plus cruelles, étoient dans la résolution la plus déterminée de ne jamais reconnoître Henri de Bourbon pour leur Roi.

On ne tarda pas à recevoir la nouvelle de la mort du Cardinal de Bourbon *. Comme on s'y attendoit, cet événement ne causa aucun changement dans les affaires. Les Ligueurs n'en furent que plus attentifs à entretenir dans les peuples les sentimens qu'on leur avoit inspirés. Pour mieux frapper l'esprit de la populace & leur faire voir l'obligation où tout le monde étoit de prendre les armes, ils ima-

* Charles, Cardinal de Bourbon, reconnu Roi par la Ligue, sous le nom de *Charles X*, mourut dans sa prison de Fontenai-le-Comte, en Poitou, au moi de Mai 1590. Les Historiens ne sont pas d'accord sur le jour de sa mort. L'Etoille la met au 7[e] de Mai, de Thou & Mézerai au 9, & le P. Daniel au 8.

ginerent une Procession d'un goût extrêmement bisarre, & telle qu'on n'en avoit jamais vû de pareille. 1590.

L'ardeur de se distinguer les armes à la main, avoit gagné les Cloîtres, & on avoit formé une espéce de Régiment composé de Religieux, parmi lesquels il y en avoit plusieurs des Ordres les plus austères, tels que les Feuillans les Chartreux, les Capucins, les Minimes & autres semblables. Les Bénédictins & les Célestins ne voulurent point s'y enrôler, non plus que les Chanoines Réguliers de Sainte-Geneviéve & de S. Victor. Ces Moines soldats ramasserent, comme ils purent, des armes de toute espéce, tant bonnes que mauvaises, &, au jour marqué, ils se donnerent en spectacle dans les principales rues de Paris, pour faire la montre de leurs forces.

Procession de la Ligue.

Deux Prêtres séculiers commandoient cette ridicule milice. Guillaume Rose *, Evêque de Senlis, en étoit

* Guillaume Rose, originaire de Chaumont en Bassigni, avoit été grand Maître du Collége de Navarre, & Prédicateur de Henri III. Ce Prince le nomma à l'Evêché de Senlis; il devint dans la suite un des plus emportés de la Ligue. Ce Prélat, prêchant à S. André

1590. le Colonel, & Hamilton, Ecossois, Curé de Saint Côme, faisoit les fonctions de Sergent. Le Prieur des Chartreux partageoit aussi le commandement avec Rose; car, dans le tems de la marche, ils étoient l'un & l'autre à la tête, tenant chacun d'une main un Crucifix & de l'autre une hallebarde. Après eux venoient de suite les Capucins, les Feuillans, les Minimes, les Cordeliers, les Jacobins & les Carmes, tous ayant leurs robes retroussées, le capuchon abattu, le casque en tête, la cuirasse sur le dos, l'épée

des Arcs, la veille de l'entrée du Roi dans Paris en 1594, promit de prouver que Henri IV étoit bâtard, & dès-là indigne de succéder à la Couronne. En 1598, il fut condamné à se présenter au Parlement, les chambres assemblées, pour y déclarer debout & tête nue, qu'inconsidérément il avoit fait gloire publiquement de s'être engagé dans le parti de la Ligue, & avoit osé dire depuis qu'il s'y engageroit encore, si ces malheureux tems revenoient. L'Arrêt fut exécuté à la rigueur, & cet Evêque s'étant présenté au Parlement avec ses habits pontificaux, & n'ayant jamais voulu les quitter, il fit cette espéce d'amande honorable, habillé comme il étoit. On le condamna de plus en cent livres d'or, d'aumône envers les prisonniers, & on lui défendit d'entrer dans Senlis pendant une année.

au côté, & la plûpart armés de hallebardes ou d'arquebuses. 1590.

Les anciens, comme de raison, marchoient les premiers d'un air grave & menaçant, tachant par leurs gestes & leur contenance, de soutenir le rôle qu'ils représentoient. Les jeunes Moines venoient ensuite, équipés & armés de même, contrefaisant les Spadassins du mieux qu'il leur étoit possible; mais celui qui l'emportoit sur eux tous, étoit un jeune Feuillant boiteux, nommé *le P. Bernard* *, ou le *petit Feuillant*. Il n'y avoit rien de plus comique que de voir ce jeune Moine

* Bernard de Percin de Montgaillard, né en 1563, entra à 16 ans dans l'Ordre des Feuillans. Il se distingua tellement par ses Sermons, qu'il devint Prédicateur du Roi; il fut un des plus ardens de la Ligue, mais il en témoigna son repentir dans la suite. Il refusa l'Evêché de Pamiers, celui d'Angers & l'Abbaye de Morimont. Il n'accepta l'Abbaye d'Orval, que pour y mettre la réforme, & il y mourut en 1628 Il étoit de l'illustre Maison de Percin, très-ancienne en Angleterre où elle a possedé les premières dignités du Royaume. Bernard étoit grand-oncle de Pierre-Jean-François de Montgaillard, Evêque de S. Pons, si connu par la défense qu'il entreprit du Rituel d'Alet: ce Prélat mourut en 1743. âgé de 80 ans.

jouer d'un espadon, & toujours en
1590. mouvement, tantôt à la tête, tantôt à la queue de cette troupe, avec tant d'activité, qu'à peine pouvoit-on s'appercevoir qu'il étoit naturellement boiteux.

Pour autoriser une farce aussi indécente, & attirer les suffrages des fanatiques que les Prédicateurs séduisoient journellement, ils avoient mêlé un peu de dévotion dans cette ridicule montre. Leurs Capitaines, comme j'ai dit, avoient le Crucifix à la main; ils avoient pour Etendard l'image de la Sainte Vierge, & de tems en tems ils chantoient des espéces de Cantiques, où l'on avoit employé ces paroles de Job : *La vie de l'Homme sur la terre est un combat perpétuel.* Ils prétendoient donc représenter ainsi l'Eglise militante, dans laquelle il étoit nécessaire de combattre, pour mériter d'être un jour récompensé dans l'Eglise triomphante, qui est au Ciel.

Un spectacle aussi extraordinaire attira un monde infini dans les rues & aux fenêtres, mais il y eut des curieux qui eurent lieu de s'en repentir; la plûpart de ces Moines, charmés d'avoir les armes à la main, & voulant faire pa-

rade de leur adreſſe, tiroient leurs arquebuſes à tort & à travers dans le viſage de ceux qui étoient accourus pour les voir. 1590.

Danger que court le Légat en voyant paſſer cette Proceſſion.

Le Légat, qui avoit autoriſé ce ridicule projet, en donnant des louanges à ceux qui l'avoient formé, & les comparant aux fameux Machabées, penſa lui-même être la victime des honneurs qu'on voulut lui rendre dans le cours de cette Proceſſion. L'ayant rencontrée auprès du Pont Notre-Dame, il fit arrêter ſon caroſſe pour la voir paſſer. Dès que ces fanatiques ſçurent que le Légat étoit près d'eux, ils voulurent le ſaluer militairement, & lui demander enſuite ſa bénédiction; mais à la première ſalve, un mal-adroit qui n'avoit pas ſçû charger ſon fuſil, ou qui ne ſe ſouvenoit plus d'y avoir mis des bales, crut faire beaucoup d'honneur au Légat en viſant à ſon carroſſe: le coup y porta en effet, & alla tuer le Secrétaire du Prélat, & bleſſa un autre de ſes Domeſtiques. Le déſordre n'alla pas plus loin, parce que le Légat appréhendant un ſecond ſalut, fit promptement avancer ſon carroſſe pour ſe tirer de la mêlée.

Cet accident occaſionna d'abord

1590. beaucoup de rumeur parmi le peuple, mais tout ce bruit se dissipa promptement. Il passa même pour constant parmi la populace, que le malheur n'étoit pas si considérable qu'on le pensoit; parce que cet homme ayant été tué dans une action si sainte, son ame étoit sûrement au Ciel avec les Bienheureux, & qu'il n'y avoit nul lieu d'en douter, *parce que*, disoit-on, *Monseigneur le Légat, qui sçavoit ce qui en étoit, venoit de l'assûrer.*

Ce fut le Lundi 14 de Mai, que se fit cette singuliere Procession, dont on voit encore aujourd'hui des Estampes que l'on prendroit volontiers pour des grotesques imaginés à plaisir, si le fait n'étoit constaté par les Historiens, & même par les Ecrivains de la Ligue. Ceux-ci * en ont parlé comme d'une

* Un Espagnol, nommé *Pierre Corneïo*, zélé Ligueur, dont on a une Histoire des guerres de Flandre, a fait une relation de ce qui s'est passé pendant le Blocus de Paris, où il étoit alors. Voici comme il parle de cette Procession. *Les Bourgeois mesmes . . . estoient animez & encouragez par la belle résolution qu'ils voyoyent estre entre les gens d'Eglise, qui firent un jour leur monstre en fort belle ordonnance, & avoyent pour leur Capitaine l'Evêque de Senlis, & pour les autres Chefs & Soldats,*

chose dont on fut très-édifié dans le tems. 1590.

Cette farce extravagante, qu'on avoit imaginée pour faire impression sur la canaille, fut suivie peu après d'une cérémonie plus grave en apparence, mais toujours inspirée par le même esprit de fanatisme, qui animoit les Chefs de la Ligue. Le jour de l'Ascension, qui étoit le dernier jour du mois, on fit une Procession générale qui fut des plus magnifiques : on y porta toutes les Reliques & toutes les Châsses des Paroisses de Paris, & l'on se rendit aux Augustins, où, après une Messe solemnelle, & un Sermon qui roula entierement sur la constance

le Prieur des Chartreux avec plusieurs de ses Religieux, les Feuillans & les Capuchins : tous lesquels accompagnez de quelques Habitans de la Ville dévots & religieux, portans un Crucifix & Image de la Vierge Marie pour enseigne, armez par-dessus leurs habits ordinaires, allerent par la Ville avec résolution de deffendre par la force, leur Religion comme vrais Machabées, ou mourir en la deffence d'icelle. Voir donc ainsi ceste belle & dévote assemblée (en laquelle il y en avoit à qui les os perçoyent quasi la peau de jeûnes & d'abstinence...) Cela enflamma les cœurs de telle façon & d'un feu si vif, qu'il sembloit que toute la mer ne fut pas bastante pour en esteindre la moindre estincelle.

1590. On s'engage par un nouveau serment à ne reconnoître jamais Henri IV.

qu'un Catholique devoit avoir pour soutenir sa Religion, le Légat, revêtu de ses habits pontificaux, & tenant dans ses mains le Livre des Evangiles ouvert, reçut des Princes & des Princesses, des Magistrats & en général de tous les Ordres de l'Etat, un nouveau serment, par lequel ils s'engagerent de répandre jusqu'à la dernière goûte de leur sang, pour maintenir la Religion Catholique dans le Royaume, de défendre Paris & les autres Villes de l'Union, & de ne jamais se soumettre à un Prince hérétique : ce même serment fut aussi prêté par le peuple quelque tems après, & ce furent les Capitaines des differens Quartiers qui le reçurent.

Environ quinze jours après, le Parlement, en conséquence de la décision de la Faculté de Théologie, & du serment prêté entre les mains du Légat, rendit un Arrêt, par lequel, sur ce que le Procureur Général avoit représenté, qu'à l'occasion du siége mis devant la Capitale par Henri de Bourbon, quelques personnes mal-intentionnées étoient d'avis que l'on fît quelqu'accommodement avec ce Prince, il fut ainsi prononcé.

Arrêt du Parlement à ce sujet.

La Court a ordonné & ordonne que nul, de quelque dignité, qualité & condition qu'il soit, ait à parler d'aucune composition avec ledit Henri de Bourbon, à peine de la vie, ains de s'y opposer de tous les moyens, sans y espargner aucune chose, voires jusques à y exposer & espandre leur propre sang. En outre ordonne ladicte Court, que tous les Habitans de ladicte Ville ayent à obéir au Sieur Duc de Nemours, Gouverneur de l'Isle de France, en tout ce qui leur sera commandé de sa part par leurs Capitaines. Et sera le présent Arrest leu & publié, &c. Fait en Parlement le quinziesme jour du mois de Juin, l'an mil cinq cent quatre-vingt & dix. DU TILLET.

Des Arrêts, des décisions de Docteurs, des prestations de sermens, étoient à la vérité capables d'entretenir le peuple dans la révolte; mais au fond c'étoient de foibles ressources dans une grande Ville bloquée de toutes parts, laquelle, par sa grandeur même & par le nombre de ses habitans, étoit d'autant plus exposée à ressentir bientôt les tristes effets de la plus affreuse disette.

Le Duc de Nemours, jeune Prince, actif, vigilant, plein de bravoure, &

1590. d'une intelligence au-dessus de son âge, fit dans cette conjoncture tout ce qu'on pouvoit attendre du Général le plus expérimenté. Il donna ordre que l'on dressât un état exact des provisions qu'il pouvoit y avoir dans la Ville, & relativement au dénombrement qu'il fit faire des habitans qui se montoient à deux cens mille ames, il se trouva qu'il y avoit des vivres pour un mois. Il en régla la distribution avec la plus sage économie; mais il eut soin d'en pourvoir un peu plus largement ceux qui avoient un certain crédit sur le peuple, pour les encourager à le contenir.

Le Duc de Nemours prend des mesures pour la défense de Paris.

Il prit en même tems des mesures pour la défense de la Ville: on fit par ses ordres de bons retranchemens dans les endroits les plus foibles, &, afin de se garantir des attaques imprévues qui pourroient se faire par la rivière, il ordonna que l'on tendît depuis la Tournelle jusqu'aux Célestins de grosses chaînes, qui étoient soutenues sur des estacades, & défendues par des Forts construits aux deux extrêmités.

L'artillerie n'étant ni en bon ordre, ni assez nombreuse, il fit fondre soixante & quinze piéces de canon, dont il

il garnit les remparts. Les Parisiens se prêterent à cette entreprise avec toute la vivacité possible, & ils donnerent même jusqu'à leur batterie de cuisine. D'ailleurs chaque maison fournissoit tous les jours un homme pour les travaux, & l'ardeur avec laquelle chacun s'y portoit, fit que la Place se trouva bientôt en état de défense. 1590.

Tandis que tous ces préparatifs se faisoient au-dedans de la Ville, Mayenne travailloit de son côté à lui procurer des secours. Il avoit fait, comme on a dit, un voyage aux Pays-bas, & avoit eu à Condé une longue entrevûe avec le Duc de Parme, qui sçachant déja l'extrêmité où Paris se trouvoit, lui avoit promis d'y remédier au plutôt, en entrant lui-même en France à la tête d'une puissante armée. Mais comme il ne pouvoit partir sur le champ, il conseilla à Mayenne de prendre toujours les devans, & lui donna un fort détachement composé de deux Régimens, l'un Espagnol & l'autre Italien, ausquels il joignit trois cens hommes de Gendarmerie Flamande.

Mayenne obtient quelques secours du Duc de Parme.

Mayenne partit à la tête de ces forces; &, passant par Cambrai, il vit

1590. Balagni qui étoit Gouverneur de cette Ville pour la Ligue. Il le prévint sur le passage prochain du Duc de Parme, afin qu'il n'eût aucune inquiétude de la part des Espagnols qui en effet avoient dessein depuis long-tems de s'emparer de Cambrai : il l'assûra que dans la conjoncture actuelle, le Duc de Parme n'avoit d'autres vûes que de s'approcher de Paris, pour obliger Henri de Bourbon à lever le siége : il le persuada de maniere, que Balagni consentit même de se dégarnir de troupes, pour augmenter celles que Mayenne conduisoit au secours de la Ligue.

Mayenne se rend à Péronne, d'où il écrit aux Ligueurs.

Ce Prince rentra en Picardie & séjourna à Péronne, d'où il écrivit aux principaux de la faction, pour les engager à tenir vigoureusement contre les efforts de l'ennemi, & il leur promit que dans peu, il les mettroit en situation d'agir offensivement & d'éloigner les Royalistes de leurs remparts. En même tems pour donner le change au Roi, & l'empêcher de faire usage de toutes ses forces contre les Parisiens, il fit courir le bruit que les Espagnols n'envoyoient au secours de Paris que peu de troupes, sous les or-

dres du Comte Mansfeld, & que le Duc de Parme garderoit ses principales forces pour défendre les Pays-bas, contre les entreprises de Maurice, Comte de Nassau. 1590.

Mayenne ne croyoit pas parler si vrai par rapport à ce dernier article; le Duc de Parme en effet, malgré ses promesses, n'étoit nullement d'avis d'exposer les Pays-bas Espagnols à la merci d'une armée ennemie, qui n'attendoit qu'un moment favorable pour les envahir; & même, comme le Roi d'Espagne lui avoit fait dire de partir au plutôt pour secourir la Ligue, le Duc de Parme avoit envoyé en Espagne le Président Richardot, son confident, pour représenter à Sa Majesté les funestes suites que pourroit avoir sa sortie des Pays-bas. Ces remontrances furent inutiles; le Roi d'Espagne lui ordonna si précisément de marcher au secours de Paris, qu'il fallut enfin obéir; mais il le fit de mauvaise grace, & ne négligea rien pour donner à Mayenne les plus grands dégoûts, soit par la lenteur de sa marche, soit par d'autres moyens qu'on trouve toujours facilement, lorsque l'on est forcé à rendre un service: de sorte que ce

1590. Prince, dont Mayenne avoit vivement sollicité le départ dès le commencement du mois de Juin, n'arriva cependant avec ses troupes que vers la fin du mois d'Août.

Les délais du Duc de Parme retarderent aussi la marche de Mayenne qui n'osoit s'approcher trop près de Paris, où le Roi avoit une armée qui se renforçoit tous les jours, par l'arrivée de nouvelles troupes. Ce Monarque ayant été informé du séjour de Mayenne en Picardie, résolut de l'y surprendre. Il partit à la tête de douze cens Gendarmes, de trois cens Réitres & d'environ cinq cens Arquebusiers à cheval; &, ayant fait en un jour une route de dix-huit lieues, il s'avança jusqu'à Créci près de Laon, dans le tems que Mayenne se disposoit à se rendre dans cette derniere Ville. Il fut heureusement assez-tôt informé de l'arrivée subite du Monarque, pour avoir le tems de l'éviter: il alla se réfugier à Laon, & se retrancha dans les Fauxbourgs. Il fut bien-tôt attaqué par les troupes Royales; mais la brave résistance des Assiégés fit échouer leur entreprise. Le Roi alloit cependant faire de nouvelles tentatives pour

Le Roi va à la rencontre de Mayenne.

Mayenne se retire à Laon, où il est attaqué par le Roi.

s'emparer de la Place, ou pour attirer Mayenne à une bataille, lorſqu'il reçut une nouvelle, qui fit une heureuſe diverſion pour les Aſſiégés. On vint l'avertir que le Capitaine Saint-Paul, eſcorté de huit cens chevaux, conduiſoit à Paris un convoi conſidérable, & qu'il avoit déja paſſé Meaux. Le Roi décampa auſſi-tôt pour tâcher de le ſurprendre; mais Saint-Paul fit aſſez de diligence pour le faire entrer dans Paris avant l'arrivée du Roi.

1590.

Le Roi retourne auprès de Paris.

Ce convoi fut reçu avec des cris de joye & des acclamations étonnantes. Les Pariſiens qui avoient déja reſſenti quelqu'atteinte de diſette, crurent alors ne pouvoir plus manquer. Les Seize de leur côté travaillerent à les entretenir dans cette confiance, en leur faiſant entendre que Mayenne étant peu éloigné, & n'attendant que le Duc de Parme pour venir attaquer l'armée Royale, ils auroient sûrement aſſez de proviſions pour tenir juſques-là.

Cependant comme il paroiſſoit que le Roi n'étoit pas en diſpoſition de s'en tenir au blocus, & que bien-tôt il agiroit à force ouverte, les Ligueurs prirent de nouvelles meſures pour retarder les attaques, en prétextant de

1590.

Les Ligueurs demandent un sauf-conduit pour envoyer des Députés au Duc de Mayenne.

vouloir enfin en venir tout de bon à un accommodement avec ce Prince. Ils lui firent donc demander un sauf-conduit, pour envoyer, disoient-ils, des Députés au Duc de Mayenne, afin de lui déclarer que s'il ne concluoit incessamment une paix générale, ils seroient à la fin obligés de pourvoir par eux-mêmes à leurs intérêts particuliers. On destinoit à cette députation l'Archevêque de Lyon, Garde des Sceaux de la Ligue, Vitri, deux Conseillers au Parlement, & Brigard, Procureur de la Ville.

Le Roi qui souhaitoit sincérement la paix, consentit d'abord à cette demande; mais il changea bientôt d'avis en conséquence d'une découverte qu'il fit dans le même tems. On intercepta des Lettres par lesquelles on vit clairement le véritable but qu'ils se proposoient. On apprit que ces Députés étoient chargés d'assûrer Mayenne, que les Parisiens étoient résolus de se défendre jusqu'à la derniere extrêmité, pourvû que de son côté il leur procurât promptement du secours. Ils devoient aussi raisonner avec lui & avec les autres Chefs de la Ligue, sur les moyens que l'on employeroit pour

faire lever le siége. Le Roi vivement piqué du peu de bonne-foi des Ligueurs, leur fit communiquer les Lettres qu'il venoit de recevoir, & retira les sauf-conduits qu'il leur avoit accordés.

1590.

Le Roi les refuse.

Ce Prince se donna même la peine d'écrire aux Parisiens; &, après leur avoir exposé les raisons qui l'avoient déterminé à retirer la parole qu'il avoit donnée à leurs députés, il les exhorta à penser de bonne heure à leurs véritables intérêts. Il leur représenta qu'ils se laissoient grossièrement tromper par les pernicieuses insinuations de quelques rebelles, qui ne s'embarassoient pas de les exposer aux plus affreuses calamités, pourvu que par ce moyen ils pussent satisfaire leur ambition & leur cupidité. Il les conjura de ne pas attendre les dernieres extrêmités pour se soumettre à leur légitime Souverain qui étoit disposé à leur pardonner, & qui ne demandoit pas mieux que de leur accorder ses bonnes graces.

Lettre du Roi aux Parisiens.

On ne sçait si ces Lettres furent communiquées on non : ce qui est certain, c'est que si elles le furent, elles ne produisirent aucun effet. Les Seize,

1590. toujours les mêmes, ne chercherent qu'à faire une vaine parade de leur fermeté, & ce fut dans ce tems-là qu'ils engagerent le Parlement à prononcer cet Arrêt, dont j'ai déja parlé, par lequel il étoit défendu, sous peine de la vie, de proposer aucun accommodement avec Henri de Bourbon. Ces fanatiques firent même voir, peu de jours après, qu'ils étoient disposés à faire exécuter cet Arrêt à la rigueur; car un nommé *Regnart*, Procureur au Châtelet, ayant été accusé d'avoir tramé quelque entreprise en faveur du Roi, fut mis au Châtelet le 22e de Juin, transferé au Parlement le 27, & pendu le 30 du même mois. Vigni, Receveur de la Ville & beau-frere du Président Brisson, pensa subir le même sort. Sur le soupçon que l'on eut qu'il entretenoit quelque commerce avec le Roi, on l'arrêta, & on l'auroit sûrement condamné à mort, s'il n'avoit pas eu pour complices plusieurs personnes de considération, dont la punition auroit fait trop d'éclat & auroit même pu produire des effets très-pernicieux. Il lui en coûta seulement dix mille écus pour se tirer d'embarras, & il fut ensuite chassé de la Ville.

1590.

Ces exemples de sévérité servirent beaucoup pour contenir le peuple qui commençoit à se plaindre & à murmurer, parce que malgré les précautions que le Duc de Nemours avoit prises pour la distribution des vivres, la plûpart se ressentoient de la disette. Les principaux de la Ligue employoient cependant toutes les ressources possibles pour soulager les pauvres, ou du moins pour les encourager à supporter, sans trop se plaindre, le malheur de leur situation. L'Ambassadeur d'Espagne se chargea de donner tous les jours du pain à deux mille d'entr'eux. Il vendit à cet effet une partie de sa vaisselle & de ses meubles. Le Légat & les Princesses firent la même chose : on employa de même à la nourriture & au payement des troupes, les joyaux & les meubles de la Couronne, & enfin l'or & l'argenterie des Eglises. D'un autre côté, les Prédicateurs de la Ligue avoient soin de rassembler la populace dans les Eglises, & tâchoient par leurs déclamations d'animer la constance des Parisiens, en leur faisant entendre que c'étoit pour la cause de Dieu même qu'ils souffroient. Ils les amusoient aussi par de fausses nouvel-

Les Parisiens commencent à se ressentir de la disette.

les qu'ils leur débitoient journellement, soit en leur lisant des Lettres de
1590. Mayenne, qui étoit toujours prêt de paroître, mais qui cependant n'arrivoit point; soit en leur racontant de prétendus avantages, que les troupes de la Ligue remportoient dans les Provinces sur celles de Henri de Bourbon. Il y avoit presque tous les jours quelque chose de nouveau à cet égard. Les Princesses & Madame de Montpensier surtout, ne manquoient pas d'envoyer journellement aux Prédicateurs les plus renommés des bulletins, qui faisoient mention d'une bataille gagnée, ou d'un Place surprise par les Ligueurs sur les troupes Royales. On régloit les Sermons sur ce qu'il plaisoit à ces Dames de faire débiter, & on appelloit cela *prêcher par billets*.

Le Roi qui avoit cru d'abord pouvoir dompter les Parisiens par la famine, fut bien surpris de voir qu'après plus d'un mois de blocus qui auroit dû rendre cette Ville absolument dépourvue de vivres, personne cependant ne parloit de se rendre, & qu'au contraire on faisoit de tems en tems des sorties assez vives contre les divers détache-

mens qu'il faisoit avancer jusqu'à l'entrée des Fauxbourgs de la Ville.

1590.

Conférence demandée par le Légat.

Ce Prince eut néanmoins quelque idée, que les Parisiens étoient enfin dans la disposition de s'accommoder, lorsque le Légat lui fit demander la permission d'avoir une conférence avec le Marquis de Pisani, qui avoit été autrefois Ambassadeur de France à Rome, & qui alors étoit auprès de Sa Majesté. Le rendez-vous fut proposé au Fauxbourg Saint Germain à l'Hôtel de Gondi*. Le Roi y consentit de la meilleure grace du monde; &, en faisant expédier le sauf-conduit, il dit en riant à celui qui étoit venu le solliciter: *M. le Légat demande sûreté pour venir aux Fauxbourgs de Paris, c'est signe qu'il en demandera bientôt pour pouvoir rester dans la Ville.* Ce Prince voulut bien accorder de plus une suspension d'armes pour vingt-quatre heures.

Le Légat se rendit donc à l'endroit désigné, avec l'Evêque de Paris. Pisani y étant arrivé presqu'en même tems,

* On l'appelle l'Hôtel de Condé depuis 1610, tems auquel la Reine Marie de Médicis l'acheta du Duc de Retz, pour en faire présent au Prince de Condé.

1590. on entama d'abord la conférence dans laquelle, après avoir parlé d'une façon assez vague des malheurs dont l'Etat & la Religion étoient menacés, le Légat proposa au Marquis de demander qu'on remît au Pape la décision du differend, & qu'en attendant le jugement de Sa Sainteté, le Roi cessât toutes hostilités, & qu'il consentît même à lever le siége. Pisani fit sentir au Prélat qu'un tel expédient n'étoit nullement proposable, & que le Roi n'auroit jamais l'imprudence de mettre bas les armes, tandis que ses sujets persisteroient dans la désobéissance. Après quelques propos aussi peu capables de procurer un accommodement, on se sépara sans rien conclure, & l'on vit alors plus clairement qu'on n'avoit encore rien fait, que les Ligueurs ne cherchoient qu'à gagner du tems, pour que Mayenne eût le loisir d'accélérer les secours que le Duc de Parme avoit promis, & qu'il ne se pressoit pas de donner.

Cette conférence est sans succès.

Le détail que le Marquis de Pisani fit au Roi de cette conférence, indigna ce Prince, & il résolut dèslors d'agir à la rigueur & de commencer les attaques. Cependant la répugnance

qu'il ressentoit de ruiner une Ville aussi considérable, qui étoit la plus belle & la plus riche de ses vastes domaines, lui fit encore suspendre pour quelque tems les opérations d'un siége, comptant toujours venir à bout de la réduire par un blocus aussi serré, que celui qu'il avoit formé autour de la Ville. Il étoit d'ailleurs parfaitement instruit de l'état déplorable où étoient réduits les malheureux Habitans de cette Capitale, & c'étoit là-dessus qu'il s'attendoit de les voir incessamment venir demander grace. 1590.

La disette augmente dans Paris.

En effet, il y avoit déja quelques jours qu'on ne voyoit plus dans Paris ni bled, ni seigle, ni orge; le pain d'avoine & de son étoit devenu la nourriture ordinaire des gens les plus aisés. A l'égard des autres, ils ne vivoient que de feuilles, de racines & d'herbes qu'ils alloient arracher d'entre les pierres. On voyoit au coin des rues les plus fréquentées de grandes chaudieres pleines de bouillies de son, d'avoine & d'herbes cuites sans sel. Telle étoit la nourriture du peuple: ces misérables ne connoissoient plus l'usage de la viande; la chair de cheval, d'âne, de mulet, étoit réservée

1590. pour les bonnes maisons & pour ceux qui avoient le moyen de payer bien cher : car le peu qui restoit alors de vivres passables & de denrées ordinaires, étoit à un prix exhorbitant, à raison de ce qu'on payoit auparavant : malgré tout cela, les Ligueurs demeurerent résolus à ne point se rendre, & cette obstination coûta la vie à un nombre considérable de Citoyens qui, ne pouvant supporter le genre de vie où ils se voyoient réduits, tomberent malades, & périrent misérablement sans pouvoir être secourus.

Le Roi voulant donc ménager des gens qui couroient d'eux-mêmes à leur perte, essaya encore de les intimider, en faisant le siége de Saint Denis, qui tenoit toujours pour la Ligue. Il n'avoit plus que cette Place à prendre, avec Vincennes & Dammartin, pour se voir absolument le maître de tous les environs de Paris. Ces trois Places furent attaquées en même tems. Robert de la Mark, Comte de Maulévrier, fut commandé pour faire le siége de Dammartin, & s'en empara en peu de tems. Vincennes fit plus de résistance, il fut même impossible d'en déloger les Ligueurs, qui s'y maintin-

rent jusqu'à la réduction de Paris. 1590.

A l'égard de Saint Denis, le Roi attaqua cette Place en personne : il se la réserva à cause de la proximité de la Capitale, & aussi parce que le quartier qu'il s'étoit choisi depuis quelque tems, étoit dans le voisinage : ce Prince avoit pris son logement à Aubervilliers, à une demie lieue de Saint Denis. Les Assiégés, quoique réduits depuis quelque tems à une extrême disette, se défendirent néanmoins pendant plusieurs jours. Comme la conservation de cette Place étoit très-importante pour la Capitale, les Ligueurs de Paris, pour encourager la garnison, chargerent quelques Cavaliers d'y faire entrer du pain : ils y réussirent malgré la vigilance des Sentinelles ; mais les Assiégés ayant pressenti par la petite quantité & encore plus par la qualité du pain qu'on leur envoyoit, que la situation des Parisiens étoit aussi déplorable que la leur, se déterminerent à ne pas tenir plus long-tems : ils se rendirent le 9e de Juillet.

Le Roi s'empare de S. Denis.

La réduction de cette Place faisant espérer au Roi, que les Ligueurs intimidés consentiroient enfin à implorer sa clémence, plutôt que de s'exposer

1590. à périr de famine, ou à être forcés dans leurs murailles, ce Prince attendit quelque tems avant que de rien entreprendre contre la Capitale; mais ce fut en vain : il patienta ainsi pendant près de trois Semaines, au bout desquelles il résolut de faire un coup d'éclat.

Le Roi s'empare des Faux-bourgs de Paris.

Le 27[e] de Juillet, il fit donner un assaut général aux Fauxbourgs de la Ville, & ils furent tous emportés le même jour. Il y fit loger ses troupes, qui se trouverent alors fort près des portes de la Ville, excepté du côté du Fauxbourg S. Antoine, où les Assiégeans n'oserent prendre leurs quartiers si près, parce que dans ce tems-là il n'y avoit pas encore assez de maisons pour les garantir du feu des ramparts & du canon de la Bastille.

Chacun des Généraux qui commandoient dans ces différens postes, s'y étant fortifié, les avenues de Paris se trouverent tellement bouchées, qu'il ne fut plus possible de rien faire entrer dans la Ville : car jusques-là les personnes de quelque considération, soit par leur naissance, soit par leurs richesses, avoient trouvé moyen à force d'argent, de se procurer quel-

ques ſecours du dehors. D'un autre côté, les pauvres hazardoient quelquefois de ſortir de la Ville, & s'avançoient dans la Campagne au péril de leur vie, pour y ramaſſer des racines, des légumes, des herbes, des feuilles dont ils ſe nourriſſoient; mais la priſe des Fauxbourgs les priva encore de ces triſtes reſſources. 1590.

On fut obligé alors d'épargner le pain dans les plus grandes maiſons. Chez le Légat & chez l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, on n'en donnoit que ſix onces par jour aux Domeſtiques, encore étoit-ce du pain d'avoine; car le peu que l'on pouvoit faire de pain blanc étoit réſervé pour les malades; mais cette réſerve étoit encore inutile pour la plus grande partie, parce qu'il n'y en avoit pas aſſez, & que d'ailleurs on ne pouvoit en avoir qu'en y mettant un prix exhorbitant: le 31[e] de Juillet, on le vendoit un écu la livre; peu après, il monta juſqu'à cent ſols, & enfin il ne fut plus poſſible d'en avoir, même pour de l'argent. Il ne reſtoit preſque plus d'autre moyen de les ſoulager, que d'employer les diſcours pathétiques des Orateurs de la Ligue, pour leur faire accroire que

1590. leur fanatiſme étoit une vertu ſuprême, & qu'ils étoient fort heureux de ſouffrir ainſi pour le bien de la Religion & la conſervation de la Catholicité. Voilà ce que l'on avoit à meilleur compte. *Tout ce qui étoit à bon marché dans Paris*, dit l'Etoile en ſes Mémoires, *étoient les Sermons : on repaiſſoit de vent le pauvre monde : cependant les Prédicateurs étoient bien empêchez à excuſer le long ſecours du Duc de Mayenne* *, *& à faire valoir les nouvelles de Madame de Montpenſier, qui étoit tout l'Evangile qui ſe prêchoit en ce temps, ſelon les billets que ladite Dame leur envoyoit tous les jours.*

Tous ces Sermons, toutes ces belles promeſſes, ſi ſouvent réitérées & manquées tant de fois, firent cependant quelque effet ſur le peuple dans

* Malgré la ſituation déplorable où étoient les Pariſiens, il y en eut cependant qui s'amuſerent à faire un tableau ſatyrique au ſujet de ces ſecours, que le Duc de Mayenne devoit amener de jour en jour. *Le Mercredi premier jour d'Aouſt*, dit l'Etoile, *contre la muraille d'une des portes de S. Innocent, fut vû le Duc de Mayenne repréſenté avec de grands ciſeaux qu'on appelle* forces, *qu'il tâchoit d'atteindre, & ne pouvoit, & y avoit écrit en groſſes lettres.* Je ne puis avoir mes forces.

1590.

les premiers tems de la calamité ; mais la disette vint à un tel point d'extrêmité, que rien ne fut plus capable de les soutenir contre la misere qui les accabloit. La plûpart tomboient de foiblesse au milieu des rues ; on n'entendoit de toutes parts que les plaintes & les gémissemens de ces malheureux moribonds qui annonçoient à ceux qui avoient encore un peu de santé, que bientôt ils éprouveroient le même sort.

Avant la prise des Fauxbourgs, le Roi avoit eu la bonté, contre l'avis de son Conseil de guerre, de laisser sortir une grande multitude de bouches inutiles, tels que les vieillards, les femmes & les enfans : on crut pouvoir obtenir encore la même grace, & il s'assembla à la porte Saint Victor un grand nombre de gens de métiers, qui espéroient de sortir au moyen d'un passe-port, qu'on avoit envoyé demander au Roi : mais cette fois-ci le Prince refusa d'accorder cette grace ; & lorsqu'on en annonça la nouvelle à ces malheureux, ils jetterent des cris si affreux, que presque toute la Ville en fut émue.

La crainte où l'on étoit que ces mi-

sérables affamés, dans un accès de
1590. désespoir, n'excitassent quelque ré-
volution dans la Ville, fut cause que
l'on s'assembla au Palais dans la salle
de Saint Louis, pour délibérer si on ne
s'accommoderoit point avec le Roi.
Cette proposition qui ne s'accordoit
ni avec la décision de la Faculté, ni
avec l'Arrêt du Parlement rendu en
conséquence, & encore moins avec le
serment qu'on avoit fait de ne jamais
entrer en composition avec ce Prince,
forma d'abord un obstacle, sur lequel
le Légat crut devoir consulter les
Théologiens; ceux-ci ayant décidé
que l'extrêmité où l'on se trouvoit, &
le danger continuel où l'on étoit d'ê-
tre surpris, suffisoit pour dispenser du
serment. Il fut conclu que le Cardinal
de Gondi, Evêque de Paris, & l'Ar-
chevêque de Lyon, iroient trouver le
Roi, pour le supplier de consentir à
une paix, qui fût convenable à la sû-
reté de la Religion, & préalablement
de leur accorder une tréve, pendant
laquelle il leur permettoit d'aller trou-
ver le Duc de Mayenne pour lui faire
agréer ces propositions.

On délibère de faire un accommodement avec le Roi.

On avoit lieu de croire, en voyant
prendre de telles mesures, que les

Ligueurs avoient réellement dessein de faire un accommodement avec le Roi ; mais il n'en étoit rien : la démarche qu'ils faisoient faire par leurs Députés, n'avoit pour but que de gagner du tems, afin que le Duc de Mayenne eût la facilité de rassembler suffisamment de forces pour contraindre le Roi à lever le siége de Paris. Ainsi la précaution que l'on avoit prise de consulter les Théologiens, n'avoit point pour objet d'agir sérieusement en conséquence. On avoit seulement prétendu par là leurrer le peuple, & faire accroire à ceux qui vouloient la paix, que l'on avoit enfin résolu de les satisfaire. L'Archevêque de Lyon, Garde des Sceaux de la Ligue, étoit dans ce secret ; mais il paroît que le Cardinal de Gondi n'y étoit pas, & on ne l'avoit choisi pour cette députation, que parce qu'étant respecté des peuples par sa droiture & son zèle pastoral, c'étoit le vrai moyen de leur persuader, que l'on agissoit de bonne-foi dans cette négociation. 1590.

Mais ce qui prouve la duplicité des Ligueurs dans cette occurrence, c'est qu'en même tems qu'ils sembloient ne demander la permission de voir

Mayenne, que pour le porter à la paix,
1590. ils écrivirent à ce Prince pour le conjurer d'accélérer les ſecours qu'il leur promettoit depuis ſi long-tems. Après avoir dépeint très-vivement dans cette Lettre la triſte ſituation où ils étoient réduits; ils lui remontroient que le danger dont Paris étoit menacé, regardoit également la Religion; qu'ainſi ils le conjuroient de travailler promptement à leur délivrance, & d'empêcher qu'ils ne ſuccombaſſent entièrement ſous le poids des malheurs dont ils étoient accablés.

Cette Lettre qui eſt du 5 Août, fut ſuivie deux jours après d'une autre que lui écrivit Henriette de Savoye, ſon épouſe. Elle ſupplioit ce Prince d'avoir au moins compaſſion de ſes enfans, & lui demandoit qu'au cas qu'il ne fût pas déja en marche avec le Duc de Parme pour venir faire lever le ſiége de Paris, il lui déſignât au moins les meſures qu'il vouloit qu'elle prît pour ſa sûreté & celle de ſa famille, parce que les extrêmités où l'on étoit actuellement dans Paris, faiſoient appréhender que l'on ne fût bientôt obligé de ſe rendre à diſcrétion à un ennemi qui dans ſa colere ne feroit quartier à perſonne.

1590.

Conférence entre le Roi & les Députés de la Ligue.

Le Cardinal de Gondi & l'Archevêque de Lyon ayant envoyé au Roi demander audience & en même-tems un passe-port pour aller le trouver à Saint Denis où étoit son quartier, le Roi consentit à les entendre; mais il leur donna rendez-vous au Fauxbourg Saint Antoine dans l'Abbaye de ce nom. Cette entrevûe se fit le 6 d'Août; le Roi s'y étant rendu avec une suite nombreuse de Prince, de Seigneurs & de Gentils-hommes, au nombre d'environ douze cens hommes: on entama la conférence qui eut aussi peu de succès que toutes celles qu'on avoit tenues jusqu'alors.

Elle est sans succès.

Comme ces Députés, suivant les termes de leur commission, insistoient sur une tréve qui étoit, disoient-ils, nécessaire pour avoir le tems de conférer avec le Duc de Mayenne & de le disposer à un accommodement, le Roi refusa de souscrire à leur demande; il dit cependant qu'il accorderoit volontiers la permission qu'ils lui demandoient, si les Ligueurs de leur côté vouloient consentir de rendre Paris dans huit jours, au cas que dans ce terme le Duc de Mayenne ne l'obligeât pas à lever le siége. Il ajoûta par rap-

1590. port à l'état déplorable où se trouvoit Paris, qu'il y étoit encore plus sensible qu'eux, & que c'étoit pour terminer sans retour l'injuste guerre qu'on lui faisoit, qu'il cherchoit avec ardeur à donner une action décisive, & qu'il avoit même ordonné au Comte de Brissac de dire à Mayenne, que pour avoir une bataille, il donneroit un doigt de sa main; mais qu'il en donneroit volontiers deux, pour avoir une paix générale. Ce Prince après s'être encore étendu fort au long sur les malheurs dont la guerre étoit la source, & sur la nécessité où étoient les Parisiens de se soumettre sans délai, congédia les Députés, & leur donna une escorte pour s'en retourner.

Le Roi attaque Paris par le Fauxbourg saint Germain.

Le lendemain de cette conférence, le Roi, pour augmenter la consternation des Parisiens, parut vouloir les attaquer dans les formes; il fit élever une batterie de treize piéces de canon dans le Fauxbourg S. Germain, contre un endroit assez foible, & il ordonna en même-tems que l'on conduisît une mine sous le fossé vers le rempart. L'activité du Duc de Nemours rendit cette attaque inutile: après avoir fait promptement terrasser la porte contre laquelle

laquelle on avoit dressé la batterie, il fit faire des coupures & des retranchemens derriere l'endroit attaqué, de façon qu'il mit les Parisiens en état de soutenir un assaut, au cas qu'on entreprît de le donner de ce côté-là : mais l'attaque n'alla pas plus loin, & d'ailleurs la mine ne fit aucun effet, parce qu'elle fut éventée. 1590.

Mayenne se rend à Meaux.

Dans ce même tems, Mayenne, qui avoit déja envoyé de Laon à Meaux une partie de ses troupes, se rendit dans cette Ville accompagné de beaucoup de Seigneurs & des principaux Officiers du parti. Jean de Monluc de Balagni vint l'y joindre, aussi-bien que Henri de Lorraine, Comte de Chaligni, qui avoit été nommé par le Duc de Lorraine pour commander les Chevaux-Legers, que ce Prince avoit envoyés à Mayenne.

Le Roi, qui ne cherchoit que l'occasion d'en venir aux mains avec ce Prince fut très-content de le voir ainsi s'approcher ; ce Monarque ayant alors une armée nombreuse, & étant persuadé d'ailleurs que le Duc de Parme ne risqueroit pas d'exposer les Pays-bas Espagnols à une perte certaine pour venir au secours des Ligueurs,

1599. *souvenir de ce qui s'est passé, & jetter les yeux sur ce qui peut avenir.*

Ces sages remontrances furent inutiles. Le Duc de Nemours, sans répondre directement au Roi, écrivit à l'un des deux Maréchaux de France qui étoient auprès de ce Prince, & le chargea de lui dire que les Parisiens étoient déterminés à tout souffrir, & la mort même, plutôt que de se soumettre à un Prince qui n'étoit point Catholique.

Révolte à Paris.

Cette résolution si ferme, que le Duc de Nemours attribuoit aux Parisiens, n'étoit pas générale parmi eux. Toute espéce de vivres manquant alors, il y eut une sédition qui auroit eu les suites les plus cruelles, sans la vigilance & la fermeté du Duc de Nemours. Le Mercredi 8e d'Août, une populace nombreuse vint en armes au Palais, & demanda à grands cris, ou la paix ou du pain. Ces clameurs tumultueuses que la famine sembloit autoriser, faisoient déja impression sur les Bourgeois, & l'on touchoit à l'instant d'une sédition générale, lorsque le Duc de Nemours, le Chevalier d'Aumale & autres Seigneurs, étant accourus au Palais, arrê-

terent tout ce désordre : il en coûta la vie à deux malheureux : *C'étoient*, dit Mézerai, *le pere & le fils qui furent attachés à une même potence, misérable fruit des guerres civiles.* 1590.

Cet exemple formidable arrêta la sédition, sans remédier à la famine. On fut réduit à manger les chiens, les chats, les rats, les souris ; au lieu du pain d'avoine ou de son qui avoit manqué totalement pour le Peuple *, on imagina, par l'avis de l'Ambassadeur d'Espagne, de mettre en poudre des os de morts, & d'employer cette affreuse espéce de farine à en faire du pain pour les pauvres. On l'appella *le pain de Madame de Montpensier*, parce que cette Princesse en approuva l'invention ; mais on ne put pas s'en servir long-tems, car ceux qui en mangerent en moururent peu après.

Disette affreuse dans Paris.

Le Roi fut extrêmement touché,

* Le Mercredi 15 Aoust, *dit l'Etoile en ses Mémoires*, comme j'estois à ma porte, se vint présenter à moy un pauvre homme, qui tenoit entre ses bras un enfant d'environ cinq ans, que je vis incontinent mourir, & m'assûra ce pauvre pere que depuis trois jours, ny luy ny son enfant n'avoient rien mangé, & que depuis quinze jours, ils n'avoient vû de pain : je lui en donnay un pour allonger sa vie.

1590. lorſqu'on l'informa de l'état déplorable où étoient réduits les malheureux Pariſiens. Il eut même la complaiſance d'en laiſſer ſortir * environ trois mille, dans l'eſpérance que cette marque de clémence feroit impreſſion ſur ceux qui reſtoient, & les engageroit à ſe ſoumettre. Il laiſſa même paſſer quelques ſecours pour des perſonnes des plus qualifiées : à ſon exemple, les principaux Officiers de l'armée firent la même choſe pour leurs connoiſſances ; mais cette attention ne lui gagna aucun ſuffrage ; & d'un autre côté, le Peuple, n'ayant aucune part au peu de proviſion que la bonté du Prince laiſſoit entrer dans la Ville, la miſere ne fit qu'augmenter parmi les pauvres. Les choſes les plus ſales & les plus dégoûtantes, furent alors recherchées comme des mets exquis. *Ces malheureux affamés*, au rapport de M. de Thou, *ſe mettoient au guet au coin des rues, pour arrêter au paſſage tous les*

* Le 20, *dit ce même Auteur*, le Roy aimant mieux manquer aux régles de la guerre, qu'à celles de la nature, accorda premiérement paſſe-port pour toutes les femmes, filles, enfants & écoliers qui voudroient ſortir ; puis à tous les autres, même à ſes plus cruels ennemis.

*chiens qu'ils appercevoient, quoique la plûpart pleins de galle; &, après les avoir attirés à force de caresses, ils leur jettoient au col un lacet avec lequel ils les étrangloient, & les mettant en piéces les dévoroient ensuite tout cruds à la vûe de tout le monde. Les peaux * mêmes de ces animaux étoient pour eux un régal.* 1590.

Malgré l'état affreux où se trouvoit le Peuple, il n'y eut pourtant pas de sédition ouverte : la sévérité avec laquelle on avoit puni la derniere, imposa un frein à la populace ; mais, selon l'avis de beaucoup d'honnêtes gens, il n'y avoit plus alors d'autre parti à prendre, que de demander la paix ou du moins un accommodement ; personne n'osa cependant élever la voix, de peur de devenir la victime de la fureur des Seize qui ne vouloient entendre parler ni de l'un, ni de l'autre. On eut même dans ces tristes conjonctures une preuve bien marquée de ce qu'on pouvoit attendre de la frénésie de ces rébelles. Sur un bruit sourd qui avoit couru, que des Notables vouloient que l'on pensât à

Les Seize s'opiniâtrent à ne vouloir ni paix, ni accommodement.

* Je vis, *dit l'Etoile*, ce mesme jour (11 Aoust) près la Croix de Saint Eustache, une femme mangeant la peau d'un chien.

s'accommoder avec le Roi; Bussi-le-
1590. Clerc (le même que l'on a vû arrêter le Parlement & le conduire à la Bastille) vint trouver le Premier Président Brisson, & lui parlant avec toute la hauteur & l'insolence dont il étoit capable, il dit qu'il lui étoit revenu que de certaines gens étoient assez hardis pour parler de paix, ou d'accord avec le Béarnois : le Premier Président, qui redoutoit ce personnage, lui répondit fort doucement qu'il ne sçavoit point ce qu'il vouloit lui dire; mais que pour lui, il auroit toujours plus d'égard à la Religion qu'à la nécessité : *Quoique très-grande nécessité*, dit ce Magistrat en appuyant sur ces dernières paroles.

Bussi, prenant cette expression pour un aveu tacite de ce que pensoit le Premier Président, répliqua avec fureur : *Je sçais que c'est la couverture de tout que cette belle nécessité ; mais je vous diray que je n'ay qu'un enfant, & cependant je le mangerai plutôt à belles dents que de me rendre jamais.* Mettant ensuite la main sur la garde de son épée, il ajoûta en se retirant : *J'ai une épée bien tranchante, avec laquelle je mettray en quartier le premier que je sçauray qui parlera de paix.*

Les mêmes discours que l'on vient d'entendre de la part de ce furieux, étant tenus par les Seize dans les différens Quartiers de la Ville; d'un autre côté, les Prédicateurs de la Ligue appuyant toujours sur l'avantage qu'il y avoit de souffrir les extrêmités les plus cruelles plutôt que de se soumettre à un Prince hérétique, personne n'osa plus parler de paix, ni d'accommodement avec le Roi. On aima mieux se voir réduit aux calamités les plus affreuses, & elles accrurent alors à un point que l'on vit renouveller dans Paris, ce que l'on raconte de plus tragique du siége de Samarie, par Bénadad, Roi de Syrie, & de celui de Jérusalem, par l'Empereur Tite. La chair humaine devint la nourriture de ces malheureux affamés : après avoir mangé les chiens & autres animaux, on alla à la chasse des enfans *; il y en eut plusieurs de dévorés par ces faméliques; &, ce qui surpasse toute croyance, c'est que l'on vit des meres se

1590.

Les Parisiens éprouvent les plus affreuses extrêmités.

* Les Lansquenets, *dit l'Auteur déja cité*, mourant de male rage de faim, commencerent à chasser aux enfans comme aux chiens, & en mangerent trois, un en l'Hostel de Palaiseau, & deux à l'Hostel de S. Denis.

nourrir des cadavres de leurs propres
1590. enfans *.

* Je parle d'après une Relation qui fut imprimée vers ce tems-là, sous le titre de *Brief Traité des Miseres de la Ville de Paris.* Voici ent'autres ce qui y est raconté : *Bientost après décéda une Dame Parisienne, riche de trente mille escus, après le décès de laquelle on descouvrit qu'elle avoit mangé deux de ses enfans par la maniere qui s'ensuit. Les enfans estans morts de faim, ceste Dame leur mere leur fit faire à chacun un cercueil, puis en présence de gens, y fit mettre & enserrer ses deux enfans. Tout aussi tost qu'elle se vit seule, elle les osta & mit en leur place autre chose d'esgale pésenteur, puis fit porter solemnellement les cercueils au lieu destiné pour la sépulture, selon la coutume & usance de l'Eglise Romaine. La Dame estant de retour en sa maison, appella sa Servante, & lui dit :* Ne me décele pas, je te prie ; *ce que la Servante lui accorda facilement. Lors elle lui monstra les corps de ses deux enfans, disant :* La nécessité en laquelle tu vois que nous sommes, m'a fait garder ces deux corps, afin que nous les mangions & puis nous mourrons. Prens-les donc & les mets en piéces, puis nous les salerons du reste de nostre sel, & tous les jours en mangerons au lieu de pain. *Mais la pauvre mere désolée ne mangeoit morceau qu'il ne fut abreuvé de ses larmes. Or guères de temps ne passa, que la pauvre femme ne mourust, laquelle ses héritiers firent enterrer honorablement. Après l'enterrement, ils se mirent à chercher plustot le pain que l'or & l'argent, estimans que la Défunte n'étoit sans*

Telle fut la ſituation de la Capitale pendant le mois d'Août de cette année. Il ſembloit que le Roi n'avoit plus que quelques jours à attendre, & Paris ſe trouvoit dans l'obligation de ſe rendre; mais les affaires changerent de face ſur la nouvelle qu'on reçut, que le Duc de Parme, en conſéquence des ordres réitérés du Roi d'Eſpagne, s'étoit enfin mis en marche avec ſes troupes, & que dans peu il joindroit Mayenne à Meaux. Il étoit parti de Valenciennes le ſixiéme d'Août, avec un corps de douze mille hommes de pied, de trois mille cinq cens chevaux & quinze cens chariots chargés de munitions. Ce Prince, qui étoit un des plus grands hommes de guerre de ſon ſiécle, fut long-tems en route, parce qu'il ne marcha qu'avec toutes

1590.

Le Roi apprend la nouvelle de l'arrivée prochaine du Duc de Parme.

proviſion de pain & de vin. Cherchans, ils ouvrirent un buffet, dans lequel ils trouverent une cuiſſe des ſuſdits enfans, dont ils furent grandement esbahis. Ils appellerent la Servante, laquelle leur dit librement, comme le tout s'etoit paſſé. Après lui avoir donné ſon congé, elle s'en alloit mendiant ſon vivre, & racontant ceſt eſtrange accident par les rues, de façon que la connoiſſance de ce cas parvint juſques aux plus petits de la Ville. Mémoires de la Ligue, Tom. IV.

1590. les précautions que sa longue expérience lui inspiroit de prendre pour la sûreté de ses troupes en entrant dans un Pays étranger : il ne campoit dans aucun endroit, qu'il ne l'eût fait auparavant bien reconnoître par des gens dont il étoit sûr ; &, malgré cela, il avoit toujours les yeux sur la Carte, & la consultoit à chaque pas qu'il faisoit.

Le Roi fait proposer la paix au Duc de Mayenne.

Le Roi, qui n'avoit jamais pû imaginer que ce Prince osât abandonner les Pays Bas, fut très-surpris, lorsqu'on l'informa de son entrée dans le Royaume. Il écrivit aussi tôt au Cardinal de Gondi & à l'Archevêque de Lyon, pour les prier d'aller à l'instant trouver le Duc de Mayenne, comme ils le lui avoient proposé dans la conférence tenue à l'Abbaye Saint Antoine ; &, pour que rien ne pût retarder leur négociation, il leur envoya tous les passe-ports nécessaires, & de plus carte blanche pour traiter de la paix.

Le Cardinal & l'Archevêque allerent donc à Meaux, & rendirent compte à Mayenne de la commission dont ils étoient chargés. Mais ce Prince, se voyant à la veille d'être appuyé par les forces de l'Espagne, ne voulut

point entrer en négociation. Il ne fit cependant pas un refus formel, à cause du Cardinal de Gondi qui souhaitoit sincérement la paix : au contraire, Mayenne dit à ce Prélat & à l'Archevêque de Lyon, qu'il ne désiroit rien tant que la paix ; qu'il les prioit d'en assûrer le Roi, & que dans peu on verroit les mesures qu'il conviendroit de prendre. Il les congédia avec cette réponse ; mais en même-tems il donna au Secrétaire du Duc de Nemours, qui avoit suivi l'Archevêque de Lyon, une Lettre, par laquelle il mandoit à ce Prince de ne point s'inquiéter des bruits de paix que l'on faisoit courir ; qu'il n'y en auroit sûrement point, & que les Parisiens pouvoient tenir pour certain qu'ils seroient bientôt délivrés, parce que dans peu de jours le Prince de Parme devoit se rendre à Meaux à la tête de ses troupes.

1590.

Mayenne élude d'entrer en négociation.

La réponse peu satisfaisante que Mayenne avoit faite au sujet de la paix, dans le tems qu'on lui présentoit les moyens de la conclure, choqua vivement le Cardinal de Gondi ; peut-être aussi sçut-il quelque chose de la Lettre que le Prince écrivit au Duc de Nemours ; quoiqu'il en soit, ce Prélat

1590. se doutant qu'on se défioit de lui, déclara qu'il ne se mêleroit plus de cette négociation, il ne voulut pas même rentrer dans Paris : en partant de Meaux, il alla se retirer à Noisi, maison de plaisance qui appartenoit au Duc de Retz.

L'Archevêque de Lyon resta donc seul chargé de cette affaire, & il s'y comporta de maniere à contenter les Chefs de la Ligue. Comme ils ne cherchoient alors qu'à amuser le Roi pendant quelques jours, pour laisser arriver le Duc de Parme à Meaux, ce Prélat remplit sa mission assez adroitement; il fit au Roi des propositions qui, renfermant quelques difficultés, occasionnerent des allées & des venues qui durerent jusqu'au vingt-deuxiéme d'Août, que le Duc de Parme arriva enfin à Meaux. Alors ce Prélat, dans la derniere conférence qu'il eut avec le Roi, témoigna en apparence beaucoup de chagrin du contre-tems qu'occasionnoit l'arrivée de ce Prince, & il dit au Monarque qu'il n'étoit plus possible au Duc de Mayenne de rien décider par lui-même au sujet de la paix, & qu'il ne pouvoit plus traiter sans le consentement du Duc de Parme.

C'eſt ainſi que ſe termina cette négociation, dont tout l'avantage fut pour Mayenne, par la facilité qu'elle lui procura de recevoir ſans trouble, les ſecours qu'il attendoit depuis ſi long-tems, & de donner enfin quelque ſoulagement à une Ville immenſe, dont les malheureux Habitans éprouvoient depuis près de deux mois toutes les horreurs qu'occaſionne néceſſairement une famine auſſi vive, que celle qui ſe fit reſſentir alors. 1590.

Fin du Tome dix-huitiéme.



TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce XVIIIe Volume.

A

B

C

D

F.

G

le

I

J

M

N

O

P

S

T

V

Fin de la Table des Matières du Tome XVIII.



